

s. de vriend
J. dierickx
m. wilmet

grammaire générative
et psychomécanique du langage
generative grammar and
psychomechanics

Bruxelles
AIMAV

1975

DIDIER
Pans



B. S. LETTRES UNIV. PAU

D 500 016735 2

AMAV

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA RECHERCHE ET LA DIFFUSION
DES MÉTHODES AUDIO-VISUELLES ET STRUCTUREO-GLORIOSES

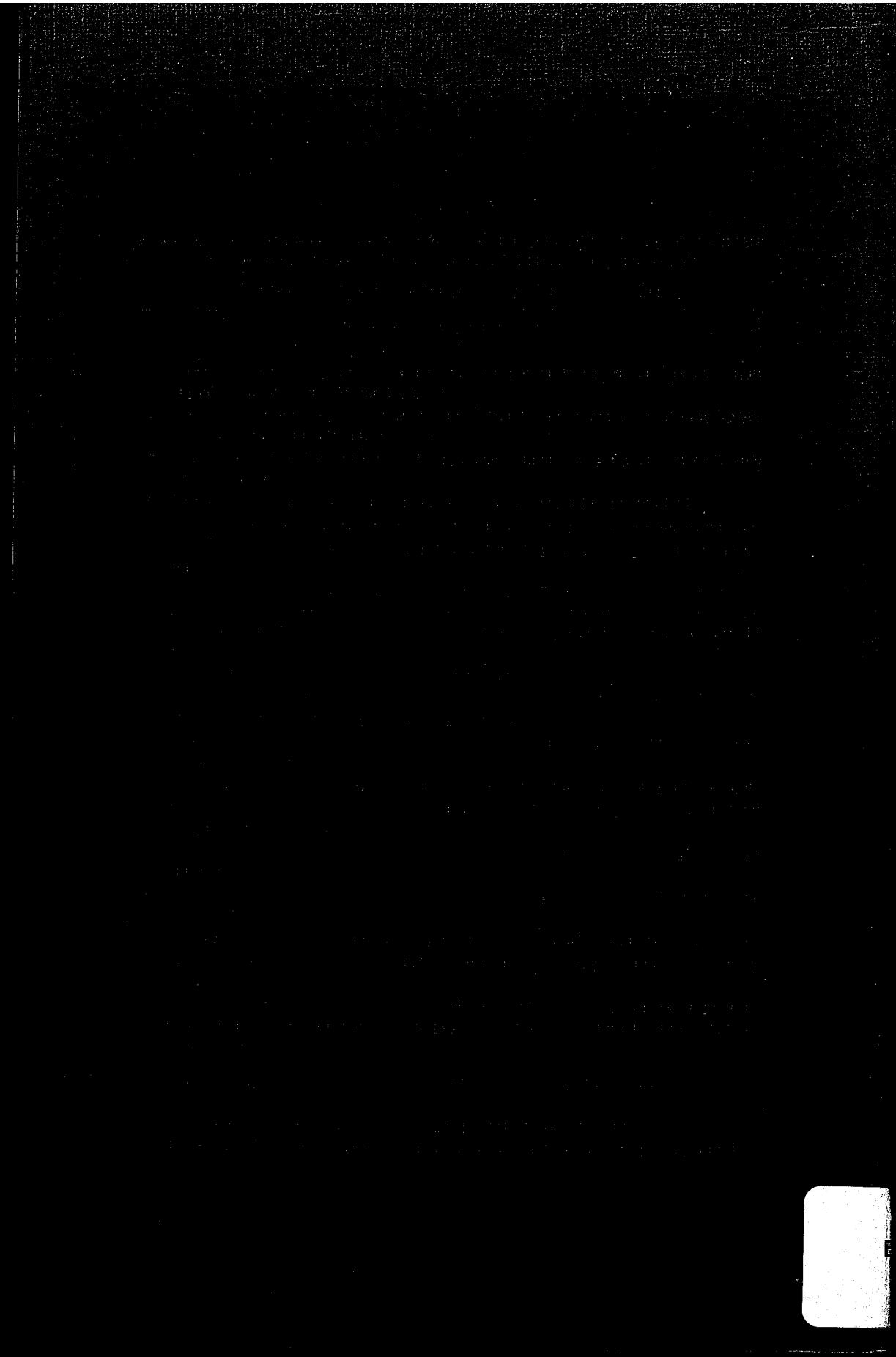
Boulevard de l'Empereur, 4 — B 1000 Bruxelles.

ÉTUDES LINGUISTIQUES

1. Eddy ROULET, *Syntaxe de la proposition négative en français parlé*. Etude terminologique et transformationnelle.
2. Raymond LAMERLAND, *Syntaxe transformationnelle des propositions hypothétiques du français parlé*.
3. Louis BALKAN, *Les effets du bilingualisme français-anglais sur les aptitudes intellectuelles*.
4. Bernard PY, *La interrogación en el español hablado de Madrid*.
5. Willy MARTIN, *Analyse sur un corpus vocabulaire met behulp van een computer*.
6. R. G. VAN DE VELDE, *Engelsch-inductieve kognitivitk und generative Grammatik*.
7. Sylvain DE COSTER, Hugo BAETENS-BEARDSMORE, Louis BALKAN, Joshua A. FISHMAN, Paul GODDERT, S. KESAVAN, Yvan LEHRUN, Minnie VAN OVERBERKE, S. WOJOWASTO, *Aspects sociologiques du plurilinguisme*.
8. R.-F. MIKUS, *Principes de syntaxe grammaire*.
9. M. DE GREVE, M. GOROSCH, C. G. SANDULESCU & F. VAN PASSEL (Eds.), *Modern Language Teaching for Adults*.
10. S. P. CORDER & E. ROULET (Eds.), *Theoretical Linguistic Models in Applied Linguistics*.
11. Per-August BRANDT, *L'analyse phrasétique. Introduction à la grammaque*.
12. Norman A. POULIN, *Oral and Nasal Vowel Diphthongization of a New England French Dialect*.
13. René JEANNERET, *Recherches sur l'hymne et la prière chez Virgile. Etude linguistique*.
14. S. P. CORDER & E. ROULET (Eds.), *Linguistic Insights in Applied Linguistics*.
15. Pascale DELFOSE, *Une idéologie patronale. Essai d'analyse sémiotique*.
16. Jacques VAN ROEY, *A Contrastive Description of English and Dutch Non-Phrases*.
17. J. DE VRIENDT, J. DIERICKX & M. WILMET (Eds.), *Grammaire générative et psychomécanique du langage. Constructive Grammar and Psychomechanics*.

SCIENCES DE LA COMMUNICATION ET DE LA DIFFUSION

1. J.-J. VAN BUGGENHOUT, *Jonge generatie en de krant*.
2. René LINDEKENS, *Eléments pour une sémiotique de la photographie*.



A-13258

2048

4 SEP. 1978

GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE ET
PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

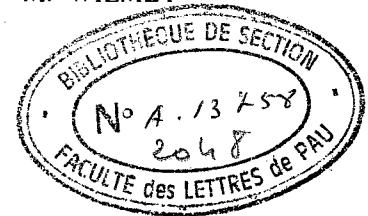
GENERATIVE GRAMMAR AND PSYCHOMECHANICS

GRAMMATIQUE

La grammaire générative et psychomécanique du langage est une théorie de la grammaire qui cherche à décrire les règles qui gèrent la production et la compréhension du langage humain. Elle se base sur l'idée que le langage est un système ordonné et régulier qui peut être analysé et décrit en termes de règles formelles.

Alph 173817
IM 0022h5574

S. DE VRIENDT
J. DIERICKX
M. WILMET



GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE ET PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

Actes du colloque organisé par le Centre d'Études
Linguistiques et Littéraires de la
Vrije Universiteit Brussel
Bruxelles, 29-31 mai 1974

GENERATIVE GRAMMAR AND PSYCHOMECHANICS

Proceedings of the Seminar organized by the
Center for Language and Literature Studies of the
Vrije Universiteit Brussel
Brussels, 29-31 May 1974

D/1975/1324/24

AIMAV
BRUXELLES

1975

DIDIER
PARIS

MERCREDI 29 MAI

WEDNESDAY, MAY 29TH

Président - Chairman : P. IMBS (Nancy).

M. WILMET (V.U.Brussel) : Exposé d'ouverture.

Introduction générale — General Introduction

G. MOIGNET (Paris, Sorbonne) : Présentation de la psychomécanique du langage.

J. NIVETTE (V. U. Brussel) : Présentation des théories génératives.

Guillaume, Chomsky et la théorie de l'acquisition du langage
Guillaume, Chomsky and the Theory of Language Acquisition

W. J. M. LEVELT (Nijmegen) : What Became of LAD?

D. SADEK-KHALIL (Lille III) : L'acquisition du langage.

Grammaire et sémantique — Grammar and Semantics

R. MARTIN (Metz) : Notion de présupposition et ordination guillaumienne.

C. ROHRER (Stuttgart) : Grammar and Semantics.

P. A. M. SEUREN (Magdalen College, Oxford) : Logic and Language —
Autonomous Syntax and Prelexical Rules.

J. STÉFANINI (Aix-Marxeille) : Grammaire et sémantique.

JEUDI 30 MAI

THURSDAY, MAY 30TH

Président - Chairman : A. KLUM (Uppsala).

Auxiliaire et constituant auxiliaire
Auxiliaries and auxiliary Constituent

W. DE GEEST (U.F. St. Aloysius Brussel) : On Lexical Islands, Predicate Raising and Dutch Infinitive pro Participio Constructions.

A. JOLY (Lille III) : A Psychomechanical Approach to the Verb DO.

Le facteur temps dans les langues romanes
The Tense Factor in Romance Languages

M. MOLHO (Paris IV) : Le facteur temps dans les langues romanes.

V. LO CASCIO (Amsterdam) : Le facteur TEMPS dans un type de grammaire générative d'une langue romane.

TABLES RONDES—ROUND TABLES*

- (1) Genèse de mot et génération de phrase
"Word Genesis" and Sentence Generation
(Président - Chairman : H. PARRET, K. U. Leuven)
- (2) Syntaxe et sémantique
Syntax and Semantics
(Président - Chairman : P. IMBS, Nancy)
- (3) Le constituant nominal
The Noun Constituent
(Président - Chairman : J. DIERICKX, U. L. Bruxelles)
- (4) Le constituant verbal
The Verb Constituent
(Président - Chairman : A. KLUM, Uppsala)
- (5) Diachronie et dialectologie
Diachrony and Dialectology
(Président - Chairman : G. MOIGNET, Paris-Sorbonne)

VENDREDI 31 MAI

FRIDAY, MAY 31TH

Président - Chairman : S. DE VRIENDT (V. U. Brussel)

Perspectives d'avenir — Prospects for the Future

- N. RUWET (Paris VIII) : Un exemple d'analyse transformationnelle : Montée du sujet et extraposition.
- R. VALIN (Québec, Laval) : Psychomécanique du langage : perspectives.
- A. HENRY (U. L. Bruxelles) : Conclusion générale.

* Le texte des exposés de M. WILMET, G. MOIGNET et J. NIVETTE ainsi que les rapports des cinq tables rondes ont été publiés dans la revue *Le Français Moderne* (numéro d'octobre 1974). Les textes des communications de M. DOMINICY et D. LE FLEM sur la phrase nominale (table ronde 3) sont repris dans les Actes.

The texts of the papers presented by M. WILMET, G. MOIGNET and J. NIVETTE have been published in *Le Français Moderne* (oct. 1974), together with the reports of the five round tables. The communications of M. DOMINICY and D. LE FLEM on the noun phrase (round table n° 3) are included in the Acts.

MARC WILMET

INTRODUCTION

L'idée de comparer la grammaire générative et la psychomécanique, si elle n'est pas neuve, n'a pourtant rien de naturel ni d'obligé. À première vue, elle ne s'impose pas plus que n'importe quelle confrontation de deux doctrines linguistiques, et même, ce qui frapperait plutôt un observateur non prévenu, ce sont les différences objectives entre l'école chomskienne et l'école guillaumienne : les origines, la situation et l'expansion apparaissent foncièrement dissemblables.

La grammaire générative transformationnelle prend place dans une tradition américaine : elle se greffe au départ sur l'analyse en constituants immédiats, communément pratiquée aux États-Unis depuis Bloomfield. Sa naissance officielle ne remonte guère qu'aux *Syntactic Structures* de 1957 et sa première maturité aux *Aspects of the Theory of Syntax* de 1965. Discipline jeune, par conséquent, mais la réussite fut rapide, prenant des allures de raz-de-marée aux États-Unis, ensuite en Europe et notamment en France à partir de l'*Introduction à la grammaire générative* de Nicolas Ruwet.

Chomsky lui-même est jeune ; il est né en 1928. Or, à cette date, Gustave Guillaume avait déjà 45 ans. On ne saurait rêver de contraste plus accusé entre deux hommes. D'un côté, un universitaire franchissant pas à pas les étapes de la carrière, soutenu par diverses bourses, encouragé, entouré. De l'autre, un ancien employé de banque, un autodidacte curieux de mathématique et de philosophie, découvrant sur le tard la linguistique.

La première œuvre que Gustave Guillaume n'a pas reniée (1919 : *Le problème de l'article*) passe presque inaperçue. Suivent en 1929 : *Temps et verbe* ; en 1945 : *L'architectonique du temps dans les langues classiques*. Entre-temps, Guillaume avait obtenu un poste à l'École pratique des Hautes Études de la Sorbonne, où, de 1938 à sa mort en 1960, il allait faire deux ou trois conférences par semaine, mais devant des auditoires clairsemés, continuant à publier parallèlement ses réflexions, au milieu de l'indifférence quasi générale. Il recrute néanmoins une poignée de

TABLES RONDES—ROUND TABLES*

- (1) Genèse de mot et génération de phrase
"Word Genesis" and Sentence Generation
(Président - Chairman : H. PARRET, K. U. Leuven)
- (2) Syntaxe et sémantique
Syntax and Semantics
(Président - Chairman : P. IMBS, Nancy)
- (3) Le constituant nominal
The Noun Constituent
(Président - Chairman : J. DIERICKX, U. L. Bruxelles)
- (4) Le constituant verbal
The Verb Constituent
(Président - Chairman : A. KLUM, Uppsala)
- (5) Diachronic et dialectologie
Diachrony and Dialectology
(Président - Chairman : G. MOIGNET, Paris-Sorbonne)

VENDREDI 31 MAI

FRIDAY, MAY 31TH

Président - Chairman : S. DE VRIENDT (V. U. Brussel)

Perspectives d'avenir — Prospects for the Future

N. RUWET (Paris VIII) : Un exemple d'analyse transformationnelle : Montée du sujet et extraposition.

R. VALIN (Québec, Laval) : Psychomécanique du langage : perspectives.

A. HENRY (U. L. Bruxelles) : Conclusion générale.

* Le texte des exposés de M. WILMET, G. MOIGNET et J. NIVETTE ainsi que les rapports des cinq tables rondes ont été publiés dans la revue *Le Français Moderne* (numéro d'octobre 1974). Les textes des communications de M. DOMINICY et D. LE FLEM sur la phrase nominale (table ronde 3) sont repris dans les Actes.

The texts of the papers presented by M. WILMET, G. MOIGNET and J. NIVETTE have been published in *Le Français Moderne* (oct. 1974), together with the reports of the five round tables. The communications of M. DOMINICY and D. LE FLEM on the noun phrase (round table n° 3) are included in the Acts.

MARC WILMET

INTRODUCTION

L'idée de comparer la grammaire générative et la psychomécanique, si elle n'est pas neuve, n'a pourtant rien de naturel ni d'obligé. À première vue, elle ne s'impose pas plus que n'importe quelle confrontation de deux doctrines linguistiques, et même, ce qui frapperait plutôt un observateur non prévenu, ce sont les différences objectives entre l'école chomskienne et l'école guillaumienne : les origines, la situation et l'expansion apparaissent foncièrement dissemblables.

La grammaire générative transformationnelle prend place dans une tradition américaine : elle se greffe au départ sur l'analyse en constituants immédiats, communément pratiquée aux États-Unis depuis Bloomfield. Sa naissance officielle ne remonte guère qu'aux *Syntactic Structures* de 1957 et sa première maturité aux *Aspects of the Theory of Syntax* de 1965. Discipline jeune, par conséquent, mais la réussite fut rapide, prenant des allures de raz-de-marée aux États-Unis, ensuite en Europe et notamment en France à partir de l'*Introduction à la grammaire générative* de Nicolas Ruwet.

Chomsky lui-même est jeune ; il est né en 1928. Or, à cette date, Gustave Guillaume avait déjà 45 ans. On ne saurait rêver de contraste plus accusé entre deux hommes. D'un côté, un universitaire franchissant pas à pas les étapes de la carrière, soutenu par diverses bourses, encouragé, entouré. De l'autre, un ancien employé de banque, un autodidacte curieux de mathématique et de philosophie, découvrant sur le tard la linguistique.

La première œuvre que Gustave Guillaume n'ait pas reniée (1919 : *Le problème de l'article*) passe presque inaperçue. Suivent en 1929 : *Temps et verbe* ; en 1945 : *L'architectonique du temps dans les langues classiques*. Entre-temps, Guillaume avait obtenu un poste à l'École pratique des Hautes Études de la Sorbonne, où, de 1938 à sa mort en 1960, il allait faire deux ou trois conférences par semaine, mais devant des auditoires clairsemés, continuant à publier parallèlement ses réflexions, au milieu de l'indifférence quasi générale. Il recrute néanmoins une poignée de

disciples, presque des fidèles, car leurs idées sont loin à l'époque d'éveiller la sympathie.

Les fortunes contraires de Chomsky et de Guillaume ouvrent le champ à toutes les interprétations. On a opposé — mais l'image est par trop naïve — le professionnel du Nouveau Monde à l'amateur européen. On a dit de Chomsky qu'il représentait en Amérique le clan des intellectuels non conformistes, le guide et l'interprète d'une jeunesse en mal de modèles ; sans doute, mais la notoriété du chercheur a précédé son action politique. À propos de Guillaume, on a invoqué la rigidité de l'Université française, moins sensible aux mérites personnels qu'aux titres académiques. Les disciples sous-entendent parfois d'obscures manœuvres contre leur maître ; cet isolé avait reçu en tout cas l'appui influent de Meillet et plus tard le soutien de Benveniste.

Par conséquent, les causes majeures du succès de Chomsky et du relatif échec de Guillaume sont ailleurs. Elles relèvent vraisemblablement de l'histoire de notre discipline.

La psychomécanique, attachée à découvrir les opérations de pensée sous les actes de langage, se lance d'entrée de jeu à contre-courant du structuralisme ambiant. Elle prolonge certes Saussure, mais elle se tient farouchement à l'écart de la phonologie et du fonctionnalisme, qui fécondent la recherche des années trente. Au moment où la glossématique de Hjelmslev, ambitionnant de rendre la linguistique autonome, propose sa méthode immanente, le guillaumisme inquiète ou irrite par ses accointances avec la psychologie.

En fait, Guillaume réussit la peu enviable gageure de dresser contre lui les grammairiens conservateurs, émus par des spéculations théoriques qu'ils jugent trop éloignées des données de l'expérience, et les novateurs, qui se détournent de la grammaire comparée, de la grammaire historique et de la philologie dont Guillaume persiste à se réclamer.

Tout au contraire, la grammaire générative intègre le structuralisme et le dépasse aussitôt. Le courant mécaniste issu de Bloomfield menaçait de s'essouffler après les sommets qu'avait atteints Harris : Chomsky en opère la jonction avec le mentalisme de Sapir. Récupérant les problèmes du sens jusque-là négligés par la linguistique américaine, recueillant l'acquis de l'école pragoise, il élargit l'horizon grammatical à la sémantique et à la phonologie tout en conservant à la syntaxe un rôle prioritaire. Ses démarches intellectuelles s'inspirent des mathématiques, de la logique, de la théorie de l'information. Les structures mentales qu'il postule captivent les

psychologues. L'innéisme de Chomsky renoue avec l'ancienne philosophie du langage. Le processus de génération infinie des phrases à partir d'un nombre fini de règles intéresse les cybernéticiens de la machine à traduire comme il séduit les pédagogues et les spécialistes des langues vivantes, sans parler des stylisticiens, des critiques littéraires ... Bref, la linguistique affermit sa position de discipline-pilote parmi les sciences humaines et de discipline-charnière, au carrefour des sciences humaines et des sciences exactes.

Et voilà qu'aujourd'hui, par un curieux retour, la faveur même de Chomsky étend l'audience de Guillaume, considéré par beaucoup comme une sorte de précurseur. Quels sont donc les points de contact entre les deux théories ?

En tout premier lieu, leur hostilité déclarée à la grammaire «taxinomique», c'est-à-dire au descriptivisme, aux procédures étroitement inductives et aux étiquetages appliqués. Positivement, la grammaire générative et la psychomécanique se rejoignent surtout dans leur conception d'un langage créateur, constructeur plutôt que construit, dynamique et non seulement statique.

On pourrait allonger la liste des ressemblances (par exemple, Guillaume et Chomsky se réclament tous deux — mais dans quelle mesure faut-il les croire et les suivre ? — de la linguistique cartésienne et de Humboldt ; l'un et l'autre adoptent en guise de preuve les critères de simplicité, de cohérence interne, voire d'élégance, etc.), mais il ne faudrait pas tomber dans le piège des rapprochements superficiels. Souligner les différences irréductibles entre les deux options apparaît tout aussi important : le statut de la phrase (pour Guillaume, il semble bien que la phrase appartienne au *discours*, soit à la *performance*, non à la *langue* ou à la *compétence*), les méthodes d'enquête (relevés philologiques d'une part, recours à l'intuition et aux informateurs de l'autre), l'accent mis sur l'explication ou sur la description, la prépondérance reconnue à la sémantique ou à la syntaxe, etc.

Le but du colloque *Grammaire générative et psychomécanique du langage* était précisément de dresser un inventaire aussi exhaustif que possible de ces ressemblances et de ces divergences. Au lecteur de décider si cet objectif a été atteint ou manqué.

Vrije Universiteit Brussel.

GÉRARD MOIGNET

PRÉSENTATION DE LA PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

Il y a de la gageure, voire du paradoxe, à prétendre présenter en une demi-heure la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, une théorie linguistique originale élaborée au cours d'une quarantaine d'années de réflexion approfondie. Il y a surtout un risque, celui de donner une idée fausse, caricaturale à force de simplification, d'une pensée complexe et exigeante. Aussi ai-je voulu me borner à définir quelques orientations que je considère comme fondamentales, au moins au niveau où doivent normalement se situer nos débats, qui confrontent la pensée guillaumienne à une technique d'analyse grammaticale.

1. Le premier point que je voudrais exposer est que la linguistique de Gustave Guillaume est fondamentalement une linguistique du *vocabile*, du vocabile en tant que *forme*, ou, pour nous limiter à ce que montre la typologie des langues indo-européennes, disons : une linguistique du *mot*, — sans vouloir entrer ici dans le problème ardu de savoir exactement ce que c'est que le mot. Linguistique du mot et non, au moins au départ, linguistique de la *phrase*. Car Gustave Guillaume a constamment posé avec force que l'unité signifiante de la langue est le mot et que l'unité signifiante du discours est la phrase. Le linguiste a pour tâche de remonter, à partir de directement observable, qui est le discours réalisé en phrases, en direction du caché, du secret, qui est la langue, conçue comme un système puissanciel à partir duquel le discours est possible.

La linguistique ici décrite se présente d'abord comme une *psychosystématique*, c'est-à-dire comme l'étude des systèmes *mentaux* (c'est le sens qu'il faut donner au préfixe *psycho-* que nous retrouverons) qui entrent dans la composition du système mental intégrant qu'est la langue dans son entier. Ce système est avant toute chose un système de *concevabilité*, né de la nécessité imposée à la pensée humaine de comprendre l'univers auquel elle est affrontée. Il n'est que secondairement un système

capable de permettre l'expression et la communication. L'intellection est l'avant obligé de l'expression, car on ne peut jamais exprimer que ce que l'on a préalablement conçu. L'élaboration du système, à chaque époque, a quelque chose de gratuit — c'est «de l'art pour l'art», disait Gustave Guillaume —, sa finalité étant constamment de rechercher une meilleure lucidité. De sorte qu'à chaque époque, le système en vigueur dans une communauté linguistique ne saurait être que le meilleur possible, celui qui répond le mieux aux besoins d'intellection ; ce qui n'exclut nullement la perfectibilité, car la pensée humaine est constamment en quête de solutions meilleures. Les systèmes linguistiques sont ainsi sujets à des modifications qui sont, par nécessité, des progrès. La linguistique guillaumienne est, de soi, optimiste.

On doit à Gustave Guillaume la définition, qui perfectionne celle de Ferdinand de Saussure, selon laquelle la langue est «un système de systèmes», ce qui entraîne qu'en tout premier lieu, au moins dans le domaine indo-européen, il s'impose de dire quelles sont les parties composantes dudit système intégrant. On rencontre ainsi le problème des «parties de langue», autrefois appelées «parties du discours», et l'opposition majeure des parties de langue prédictives et des parties de langue non prédictives. Le linguiste a le devoir de dire ce qu'est en système, à l'intérieur de chacun de ces groupes, par exemple, l'opposition du nom et du verbe, celle du substantif et de l'adjectif, celle de l'adjectif et de l'adverbe, celle de la préposition et de la conjonction, celle du pronom et de l'article, etc. ; et il doit surtout montrer quel est le principe organisateur de l'ensemble, qui en fait proprement un système. C'est ce que Gustave Guillaume a su faire, pour la langue française et les langues de même typologie, en mettant en avant le mécanisme de l'*incidence*, qui contient en puissance toute la syntaxe. Exigeante, la linguistique psycho-systématique ne se croit pas dispensée de dire ce que c'est qu'un nom, ce que c'est qu'un verbe, ce que c'est qu'une préposition ; définir à la fois la nature et le fonctionnement des signes est une tâche qu'elle ne cherche pas à éluder. Elle est ainsi amenée à mettre le signe linguistique au centre même de ses préoccupations, et à dire ce que sont en pensée les catégories grammaticales intervenant dans le système du signe, comme le genre, le nombre, le cas, l'extensité, la voix, l'aspect, le mode, le temps, la personne, etc. Ainsi s'organisent les systèmes partiels et les sous-systèmes dont l'ensemble constitue l'édifice *cohérent* qu'est une langue. Car, et c'est encore un postulat fondamental, le système, étant pure construction mentale, est soumis à la seule loi de la *cohérence*.

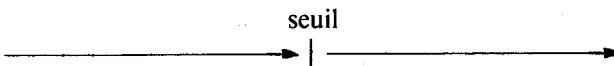
La linguistique psycho-systématique se présente ainsi comme étant une sémantique du formel.

2. Le signe linguistique, médiateur entre la langue et la réalisation de la langue qu'est le discours, a un côté physifié. La linguistique doit rendre compte de cet aspect des choses, elle doit comporter une *psycho-sémiologie*. C'est même par le biais de l'étude de la morphologie que la découverte des systèmes mentaux sous-jacents est possible. Le système des signes grammaticaux d'une langue livre curieusement des parties où apparaissent des correspondances phoniques très éclairantes et d'autres où rien de tel ne s'observe. Tous les verbes français ont même morphologie pour l'imparfait de l'indicatif — et cela, au mépris des «lois» de la phonétique historique —, ce qui constitue une réussite remarquable ; mais la morphologie du présent défini comporte, elle, quatre types : *chantai*, *pris*, *vins*, *courus*, ce qui témoigne, du côté du signe physique, d'une systématisation incomplète, non totalement réussie (plus poussée, cependant, que celle de l'ancien français). C'est que la loi de cohérence, régnante du côté du système de pensée, n'est pas opérante ici, où n'est requise que la *suffisance expressive*. Les contraintes du monde physique, le poids de l'héritage du passé sont tels qu'une adéquation du système des signes au système de pensée n'est qu'une tendance, constamment présente, jamais pleinement satisfaite.

3. Le mentalisme foncier de la linguistique guillaumienne va plus loin que l'affirmation du principe selon lequel les systèmes linguistiques sont des systèmes mentaux et de celui qui pose que le physisme des signes est principalement conditionné par le mental qu'ils recouvrent. Il s'affirme avant tout comme postulant la recherche des conditions de pensée par lesquelles la construction des signes et des systèmes est possible. C'est dire que la linguistique guillaumienne est principalement une *psycho-mécanique*.

C'est devenu une banalité de montrer l'existence, dans la langue, d'oppositions binaires. Mettre en vis-à-vis deux phonèmes, deux formes, deux tours, deux sens, toutes les linguistiques modernes savent le faire. La grande originalité de la psycho-mécanique a consisté à montrer que les oppositions régnantes en langue sont de caractère dynamique, qu'elles comportent deux *moments* successifs, qu'elles sont des oppositions d'un *avant* et d'un *après* par rapport à une limite, à un *seuil*, et non des oppositions statiques de choses mises arbitrairement, l'une à gauche et l'autre à droite. Ce sont des ordinations, sous-tendues par ce que Gustave Guillaume a ap-

pelé un *temps opératif*. Le linguiste a été ainsi amené à poser l'existence et l'universelle efficience du *tenseur binaire radical*, qu'il dessine ainsi, en un schéma d'une indépassable simplicité :



Ce tenseur binaire est le mécanisme par lequel la pensée humaine, puissante de par son habileté à contraster, sait traiter toute espèce de problème d'intellection qui se pose à elle, ou, mieux, qu'elle se pose à elle-même. C'est la condition même de sa puissance.

Qu'il opère à tous les niveaux du langage, Gustave Guillaume l'a surabondamment montré. La langue est l'avant du discours comme le puissantiel est l'avant de l'effectif, comme la concevabilité est l'avant de la dicibilité, celle-ci étant l'avant obligé du finalement dit. De même la *structure* d'un type de langue est l'avant de l'*architecture* de chacune des langues particulières relevant de la même typologie. A l'intérieur du vocable construit, le discernement est l'avant de l'intellection qui permet de verser telle notion particulière dans la forme, universalisante, de la partie de langue requise pour la rendre utilisable. Dans l'ensemble du système, on dira que le nom est l'avant du verbe, que le substantif est l'avant de l'adjectif, que l'adjectif est l'avant de l'adverbe ; dans les catégories grammaticales, on inscrira sur deux tensions successives l'intégralité du système du genre, de celui du nombre, de celui de l'extensité (représenté en français par les deux articles fondamentaux *un* et *le*) ; on verra dans la chronogénèse ternaire du verbe français la combinaison de deux binarités, l'une définissant le verbe *avant* et *après* l'intervention de la personne déclinée, l'autre définissant le verbe personnel comme la successivité de l'*avant* du mode virtuel dit subjonctif et de l'*après* du mode actuel dit indicatif. Je pourrais multiplier les exemples de cette ordination, dans le plan de l'architecture d'une langue comme le français, mais je voudrais dire aussi qu'elle fonctionne sur un plan plus visible, dans la réalité même de la mise de la langue en discours, autrement dit, dans la syntaxe. C'est celle qui s'observe en français, par exemple, dans la succession des deux termes de la négation, *ne* et *pas* — négation immanente et négation transcendance —, comme aussi dans celle des deux termes de notre tour restrictif *ne ... que*. C'est elle qui préside, en général, au fonctionnement de la phrase, décrite non sans justesse par la formule $P = SN + SV$, mais que les «guillaumiens» préfèrent traduire avec plus de rigueur par le principe de l'incidence d'un *apport temporel* — le verbe — à un *support spatial* qui est

avant tout la personne, et qui peut être, à travers elle, la forme linguistique dite substantif.

Par cette «mécanique intuitionnelle» (intuitionnelle, parce qu'elle est le produit de la pensée commune, non savante), se définit une linguistique de position, montrant le fonctionnement du langage par mouvement et interception de mouvement : c'est par l'opération de saisies dans l'en-deçà ou dans l'au-delà des seuils séparant les cineses que le locuteur utilise les ressources de la langue pour produire des discours.

Le principe psycho-mécaniste s'est révélé d'une puissance telle qu'il a permis à son inventeur de concevoir et de formuler une théorie capable de rendre compte de l'entier de la typologie des langues pratiquées dans le monde : je veux parler de la grandiose «théorie des aires», expliquant comment, dans le devenir historique que postulent les diverses structures linguistiques, la langue s'est progressivement construite à distance de plus en plus grande du discours, et établissant par là que le langage constitue le paramètre le plus authentique du développement du fait humain.

Psycho-systématique, psycho-sémiologie, psycho-mécanique, ces trois volets de la pensée linguistique de Gustave Guillaume constituent ensemble à la fois moins et plus qu'une théorie du langage ; ils visent, au vrai, à découvrir ce qui réside au plus caché et au plus secret : *la théorie qu'est, de soi, la langue, qu'elle ne peut pas ne pas être*. C'est cette remontée nécessaire qui permet de concevoir la descente de la langue au discours qu'opère incessamment tout locuteur, descente au cours de laquelle se rencontre, mais à relativement brève distance de son terme, le problème de la mise en phrase, sur lequel peuvent dialoguer utilement, je crois, les linguistes se réclamant de Gustave Guillaume et les grammairiens générativistes transformationalistes.

Université de Paris-Sorbonne.

JOS NIVETTE

PRÉSENTATION DES THÉORIES GÉNÉRATIVES

1. La place qu'occupe la grammaire générative dans la linguistique moderne est surtout déterminée par deux éléments : par le *but* qu'elle se propose et par sa *méthode scientifique propre*.

Elle veut être une théorie logique, un *modèle mathématique*, que le linguiste essaie d'élaborer pour rendre compte de l'ensemble de règles qui déterminent les rapports entre la forme phonétique et l'interprétation sémantique des propositions, entre le son et le sens.

Ceci présuppose une structuration logique de la langue ; et la grammaire générative est donc, de par ses buts, une théorie *structuraliste*.

Mais qui dit *théorie structuraliste*, ne dit pas nécessairement *méthode structuraliste unique* : les différentes théories structuralistes adoptent souvent des méthodes scientifiques divergentes.

Selon le cas, ces méthodes peuvent, soit se limiter au simple *empirisme*, c'est-à-dire à l'observation minutieuse et à la classification des phénomènes sans plus, soit se baser sur un *raisonnement rationnel*, au départ de théories ou d'hypothèses intuitives et selon un modèle mathématique. On peut s'efforcer de classer les différents éléments syntaxiques selon leur *distribution*, ou selon leur *rôle sémantique* dans la proposition, ou encore selon les deux à la fois. On peut considérer la langue comme un *phénomène statique* mais aussi comme un *processus dynamique*, où tous les éléments constitutifs agissent les uns sur les autres. On peut, enfin, se limiter à la *description* des phénomènes linguistiques, mais on peut aussi essayer de les *expliquer*, et même de prévoir les manifestations possibles.

La méthode scientifique des générativistes est une *méthode déductive*. Ils partent d'une hypothèse de travail rationnelle, mais toutefois fondée sur une longue tradition de classification empirique. En plus, ils conçoivent la langue comme un processus dynamique, ce qui les mène à chercher une *explication* aux phénomènes linguistiques et à formuler des prévisions quant aux manifestations.

2. Pour arriver à édifier un modèle mathématique d'une langue, il faut d'abord pouvoir formaliser les données linguistiques. Trois différentes sortes de formalisations sont nécessaires dans l'immédiat. Il faut trouver une représentation formelle pour la forme phonétique, une deuxième pour les contenus sémantiques et une troisième pour le système grammatical.

Un modèle de formalisation phonétique a été proposé par Chomsky et Halle en 1968 ; la formalisation des contenus sémantiques fait l'objet principal des recherches des linguistes de l'école de la sémantique générative. Quant à la formalisation de la grammaire, dès l'abord les générativistes s'en sont occupés.

Pour la représentation phonétique, on disposait des résultats d'une longue tradition de description phonétique. Pour la formalisation sémantique, nous avons le riche appareillage de la logique formelle à notre disposition, même si, jusqu'à présent, les sémanticiens ne s'en servent que modérément. Pour la formalisation grammaticale, il faut inventer un système totalement nouveau. En effet, les théories logiques et mathématiques existantes ont toujours fait abstraction de la forme, afin de travailler sur les contenus, alors que pour la formalisation grammaticale il faut faire abstraction des contenus pour retenir les formes.

Je prends comme exemple, la phrase : *Monsieur Peeters est Belge puisqu'il est Bruxellois*.

En logique relationnelle, la représentation formelle de ce raisonnement à relations monadiques serait p. ex. : $[(Ax \supset Bx) \cdot (Cx \supset Ax)] \supset (Cx \supset Bx)$ où la relation A représente «être Bruxellois», B «être Belge» et C «être monsieur Peeters».

Dans ce raisonnement logique, la forme grammaticale a disparu ; elle a été remplacée par une formule logique, tandis que le contenu, lui, est resté. Même la présupposition «tous les Bruxellois sont des Belges» est devenue explicite. Souvent, cette méthode de formalisation logique est appliquée pour contrôler l'exactitude des raisonnements. Mais ce qui nous intéresse, en formalisation grammaticale, ce n'est pas le contrôle du raisonnement, ce n'est pas son *contenu*, c'est la *forme* qu'il prend.

Et alors se pose le problème des catégories formelles et de la représentation grammaticale.

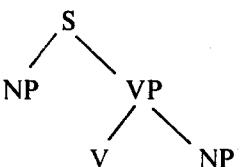
Plusieurs sortes de représentation ont été suggérées, p. ex. la représentation sous forme de boîte :



ou sous forme de parenthèses :

#S(NP((Det)(N))VP((V)(NP))S#

ou encore sous forme d'arbre :



Mais une solution satisfaisante n'a pas encore été trouvée, ni pour la formalisation phonétique ni pour la formalisation grammaticale. Il est important de le poser clairement dès le début, car beaucoup de linguistes pourraient avoir l'impression que les théories des générativistes forment un système cohérent, qu'il est déjà relativement aisé de manipuler. Il n'en est rien.

3. La théorie de la grammaire générative se situe principalement dans la philosophie de la langue, et je crois plus utile d'exposer dans cette introduction les postulats de la théorie que de décrire diverses tentatives de réalisations concrètes qui ont été entreprises jusqu'à maintenant.

À la base de la grammaire générative nous trouvons trois principes fondamentaux : la différence entre la compétence et la performance, la différence entre la structure profonde et la structure de surface, et le caractère dynamique de la grammaire, qui est considérée comme une compétence idéale.

Le premier postulat sert de base à la méthodologie de la recherche linguistique générativiste, le deuxième introduit la composante transformationnelle, et le caractère dynamique de la grammaire doit justifier la structure actuelle de la théorie.

Nous examinerons ces trois principes de plus près.

3a. Selon Chomsky, tout homme possède un système grammatical inné, applicable à n'importe quelle langue. Ce système résulterait de la possibilité d'établir dans le cerveau un certain nombre de relations.

En partant d'un nombre relativement restreint d'exemples pris à une langue donnée, tout enfant normal pourrait, parmi la série des grammaires possibles, propres à son système inné, choisir la grammaire particulière la plus efficace pour la langue en question.

Le phénomène qui consiste à fournir des exemples, c'est-à-dire à parler

dans l'entourage de l'enfant, serait comparable à la programmation d'un ordinateur : celui-ci offre de très nombreuses possibilités, mais une partie seulement de ces possibilités est utilisée pour un programme déterminé.

Une fois qu'un individu a assimilé une langue, il peut construire un nombre infini de phrases dans cette langue. C'est cette possibilité illimitée, cette réalité créatrice de l'esprit, que Chomsky appelle la *compétence* d'un locuteur donné.

Dans la pratique, la compétence se réfléchit, en se déformant quelque peu, dans la *performance* de ce locuteur. Cette dernière comprend les manifestations linguistiques réelles du sujet parlant. Il va de soi que la performance est pour une bonne part déterminée par la compétence, mais elle n'en est pas moins influencée par un nombre relativement élevé de facteurs extra-linguistiques, tels que la limitation de la mémoire, la distraction, la négligence, etc.

C'est ainsi que, par exemple, les considérations concernant la grammaticalité des manifestations linguistiques appartiennent encore à la compétence du locuteur, comme le sont aussi les considérations se rapportant à la correction sémantique de ces manifestations. En effet, grammaire et sémantique sont des éléments qui appartiennent au système linguistique en tant que tel.

Par contre, tout ce qui concerne la fréquence des manifestations linguistiques chez une personne ou à une certaine époque, ainsi que les considérations se rapportant à la probabilité de ces manifestations linguistiques, appartient à la performance.

Ceci dit, si l'on veut donc étudier la compétence, il importe d'écartier cette grande diversité de facteurs qui empêchent que la performance soit l'image fidèle de la compétence.

Les deux domaines sont évidemment en constante interaction : la compétence détermine pour une large part la performance, et cette dernière influence continuellement la compétence. Et de même, les méthodes de recherche propres à chacun de ces domaines se trouvent en rapport dialectique mutuel : pour la performance la méthode doit être empirique et menée de façon inductive — en quoi elle ne diffère en rien de la recherche appliquée à d'autres phénomènes complexes — tandis que la recherche dans le domaine de la compétence fera davantage appel à des méthodes logiques, mathématiques et, donc, déductives, puisque la compétence est un ensemble de règles bien délimité dans une situation idéale locuteur-auditeur.

Mais, comme les données de base pour l'étude de la compétence doivent nécessairement venir de la performance — idéalisée ou non —, il est évident que la recherche linguistique devra se développer progressivement à partir de la concordance de méthodes empiriques et de méthodes rationnelles.

Le linguiste se trouve, dès lors, chargé d'une double mission. La première consiste en l'étude des caractéristiques du pouvoir de création linguistique de l'homme : c'est l'étude de la compétence. La seconde est l'étude des façons dont ce pouvoir de création est utilisé : c'est l'étude de la performance.

L'étude de la compétence consistera donc en l'élaboration de théories concernant le pouvoir linguistique, alors que l'étude de la performance consistera en l'élaboration de théories destinées à présenter ou à expliquer certains aspects du comportement de l'homme lorsqu'il fait usage de son pouvoir linguistique. Une grammaire générative peut être considérée comme représentant une théorie partielle du pouvoir linguistique ; elle ne peut et elle ne veut, en aucune façon, se présenter comme étant une description des comportements linguistiques réels.

George Miller a essayé d'expliquer la différence entre théories linguistiques et théories concernant l'usage linguistique en se référant à la logique où, selon lui, la situation est analogue. En effet, le logicien s'efforce de découvrir les règles du raisonnement correct et de les exprimer de façon explicite, alors que le comportement logique (et illogique) de l'homme s'écarte considérablement et sous de nombreux aspects des lois de la logique. En construisant des théories logiques, le logicien ne peut tenir compte du comportement illogique des hommes. Le psychologue, par contre, peut et doit en tenir compte.

Le travail du linguiste qui se propose d'étudier la compétence sera analogue au travail du logicien, tandis que le travail du linguiste qui fait de la performance l'objet de son étude sera analogue au travail du psychologue. Il s'ensuit que le premier groupe de linguistes fera souvent appel à des méthodes exactes, mathématiques et logiques, tandis que le second groupe devra faire appel à des psychologues, à des sociologues et à des biologistes.

Toutefois, il ne faut jamais perdre de vue que les méthodes de la linguistique reposent sur une conversion continue de faits expérimentés en valeurs rationnelles et *vice versa*. Comme toute autre science, la linguistique sera un mélange complexe de théorie et d'observation. Et il faut être conscient du processus dialectique, selon lequel la théorie scien-

tifique se développe par une interaction de moments rationnels et de moments empiriques, pour pouvoir comprendre et accepter les travaux des linguistes générativistes.

3b. Le deuxième axiome de la théorie chomskienne est la distinction qui existe entre ce qu'il appelle la structure profonde et la structure de surface d'une phrase.

Cette hypothèse repose sur le fait que, dans certains cas, la signification fondamentale d'une phrase n'est pas toujours révélée par l'expression réelle prise comme telle.

En effet, nous connaissons aussi bien des phrases synonymes que des phrases homonymes, et l'explication sémantique ne pourra donc pas se faire à partir de la structure concaténée de surface. La signification est cachée dans une structure profonde, différente de la surface.

Il s'ensuit que toute grammaire qui prétend pouvoir expliquer sémantiquement les phrases d'une langue devra contenir une composante transformationnelle.

Dès lors, les grammairiens taxinomiques — grammaires structuralistes, mathématiquement formelles, descriptives et autres — qui prétendent trouver la signification des phrases dans la seule structure de surface et qui, par conséquent, assimilent la profondeur à la surface, sont insuffisamment outillés pour fournir une explication valable au sujet de la signification des faits linguistiques.

La distinction entre structure profonde et structure de surface nécessitera des règles de transformation, qui rendront explicite la relation entre les deux.

En plus, cette distinction parviendra à éclairer les relations qui existent entre les structures linguistiques et les structures logiques.

Nous retrouvons en effet dans la structure profonde trois principes de base de la logique : la division en classes (le lexique), en relations (les relations grammaticales entre les différents éléments du lexique) et en fonctions (les fonctions grammaticales provenant des règles syntagmatiques).

Il est, dès lors, évident que ces structures profondes offrent une ressemblance assez remarquable avec les structures de la logique formelle.

Il n'existe qu'un seul obstacle qui empêche que les deux puissent entièrement se confondre : les structures profondes exigent une concaténation entre les éléments constituants. Et il suffirait que les règles qui sont à l'origine de cette concaténation soient considérées comme de simples transformations pour qu'elle disparaîsse de la structure profonde. Ces

structures ne constituerait plus guère alors qu'un ensemble de fonctions et de relations entre éléments issus d'assemblages, et un bon nombre de théories élaborées par des logiciens — comme le calcul syntaxique de Joachim Lambek ou la logique combinatoire de Curry et Feys — pourraient brusquement devenir d'une importance capitale pour la linguistique moderne.

3c. Le troisième principe de base de la théorie chomskienne est la définition de la grammaire comme une compétence idéale, qui relie les chaînes sonores à leur contenu sémantique, c'est-à-dire, qui exprime la relation existant entre les formes phonétiques et les contenus sémantiques d'un message linguistique. Cette grammaire est dite compétence idéale parce qu'elle élimine les différences individuelles de la performance.

Elle essaie de satisfaire à trois conditions : le contenu sémantique des expressions linguistiques apparaît dans la structure profonde et est expliqué à l'aide de la composante sémantique de la grammaire ; la forme phonétique est engendrée par la composante phonologique à partir de la structure de surface ; enfin, la composante syntaxique réalise le lien entre la structure profonde et la structure de surface, et elle fournit, en outre, une explication de la relation existant entre les deux.

La grammaire générative procéderait alors de la façon suivante : l'interprétation sémantique d'une phrase donnée se manifeste dans la structure profonde ; les transformations successives transforment cette structure en une structure de surface ; à cette structure de surface sont enfin appliquées les règles phonologiques.

4. Comme toute théorie déductive hypothétique, la grammaire générative de Chomsky doit être soumise à un examen empirique adéquat, à des expériences qui viendront confirmer ou infirmer la validité générale de ses concepts et de ses règles.

L'examen empirique à l'intérieur de la grammaire générative à débuté, ce qui est compréhensible, à un niveau dont la grande nouveauté était immédiatement perceptible : celui des règles de transformation. D'une façon quelque peu expéditive, les grammaires génératives se multiplieront, chacune proposant ses propres règles de transformation. Nous ne nous arrêterons pas à ces essais, car il nous apparaît que la forme des règles de transformation devra subir encore d'innombrables modifications avant d'être fixée définitivement et qu'elle ne peut d'ailleurs être déterminée qu'en fonction du lexique.

Chaque terme du lexique est déterminé par une série de marques

distinctives syntaxiques, sémantiques et phonologiques qui constituent la matrice du terme. Les marques syntaxiques définissent la correction grammaticale de la phrase, les marques sémantiques son aspect sémantique ; quant aux marques phonologiques, elles doivent renfermer toutes les données nécessaires à la transposition de la structure de surface en chaîne articulée.

Le lexique comprenant déjà tous les éléments sémantiques d'une phrase, il est clair que l'interprétation sémantique de celle-ci doit pouvoir s'effectuer à l'aide de ce lexique. Et la question se pose alors de savoir si notre modèle grammatical doit commencer par former des suites pré-terminales de formants grammaticaux auxquels il fera correspondre des termes lexicaux, ce qui est la théorie de Chomsky, ou bien s'il doit choisir d'abord les termes du lexique, et, guidé par les marques distinctives grammaticales, passer immédiatement, avec ces termes, à la création des indicateurs syntagmatiques de base.

En faveur de la première méthode, on pourra dire qu'il est indispensable de disposer des formules des relations grammaticales pour pouvoir établir ces relations ; en faveur de la seconde, que ces formules ne peuvent exister que si l'on connaît les propriétés sémantiques des termes.

Cependant, dans les deux cas, le rassemblement de tous les éléments nécessaires à l'interprétation sémantique est effectivement assuré par la présence simultanée des termes lexicaux et des relations grammaticales dans la structure profonde.

Surgit alors la question de savoir si la description syntaxique qui doit aboutir à l'interprétation sémantique de la phrase peut être plus que la simple formule logique exprimant les relations entre les différentes variables, plus les termes concrets à introduire dans la formule. D'ailleurs, si la structure profonde rassemble en elle toutes ces données, ne serait-elle pas elle-même la description syntaxique ? Mieux encore, l'interprétation sémantique d'une structure de surface ne devient-elle pas dans ce cas la structure converse des transformations appliquées à la structure profonde ?

S'il en est ainsi, la base de la grammaire ne réside plus dans la formation d'une structure profonde qu'il s'agit par la suite d'interpréter au moyen d'une composante sémantique, mais bien dans la formation de l'interprétation sémantique elle-même. C'est dire que la composante sémantique, d'interprétable qu'elle était, devient créatrice.

De telles considérations ont incité certains linguistes à modifier la théorie de Chomsky de façon à la centrer, non plus sur l'aspect syntaxique, mais sur l'aspect sémantique. Estimant que leur représentation de la gram-

maire diffère suffisamment de celle de Chomsky pour justifier une nouvelle appellation, ces linguistes ont donné naissance à la sémantique générative. Celle-ci apparaît comme une méthode de recherche à tendance essentiellement empirique, et qui en quelques points importants prend ses distances par rapport à la grammaire générative.

George Lakoff a essayé de formuler une théorie de base pour la sémantique générative. Dans son modèle, des règles de formation sémantique et syntaxique conduisent à la représentation sémantique de la phrase. Cette représentation comprend les relations et fonctions grammaticales (les indicateurs syntagmatiques de base de Chomsky) ainsi que toutes les marques distinctives phonologiques, sémantiques et syntaxiques des termes (que nous pourrions comparer aux symboles postiches). On lui applique une série de transformations, parmi lesquelles la transformation lexicale qui introduit les termes du lexique. C'est ainsi que naît la structure de surface de la phrase, structure qu'une composante phonologique convertit en chaîne articulée.

Les différences essentielles entre la sémantique générative et le modèle actuel de la grammaire générative se manifestent alors au niveau des conceptions concernant la structure profonde, le lieu d'insertion des éléments lexicaux, et la fonction de la composante sémantique.

La sémantique générative n'accepte plus l'idée de structure profonde qu'elle a remplacée par celle de représentation sémantique, et le lieu d'insertion des éléments lexicaux ne peut donc plus être cette structure. Mais toutes les marques distinctives phonologiques, sémantiques et syntaxiques des termes lexicaux se retrouvent néanmoins dans la nouvelle représentation sémantique.

La composante sémantique, et d'abord interprétable, devient créatrice : l'interprétation est désormais implicitement présente dans la représentation sémantique, et la composante de base, d'abord syntaxique, est devenue sémantique, tout en remplissant la même fonction que dans la grammaire générative.

Il est temps de conclure. Dans cette introduction, qui devait être très brève, j'ai essayé d'exposer l'essentiel des théories génératives⁽¹⁾.

Mais comment la grammaire générative fonctionne-t-elle ? Comment pouvons-nous interpréter des structures profondes ? Comment se réalise la

(1) Je me suis inspiré largement de mes *Principes de grammaire générative*, Paris, Nathan ; Bruxelles, Labor, 2^e édition, 1974.

structure sémantique d'une phrase ? A toutes ces questions, et à beaucoup d'autres, je n'ai pas essayé de trouver de réponse.

Parce que je crois sincèrement que la théorie générative n'en est qu'à ses tout premiers débuts, et qu'elle n'a encore reçu aucune forme définitive.

D'ailleurs, celui qui est ouvert à l'évolution de la recherche scientifique sait qu'il n'y a que des hypothèses et des conclusions empiriques éparses. Il s'y ajoute que les hypothèses n'ont jamais été tout à fait vérifiées et que les conclusions empiriques sont loin d'aboutir à un système déductif équilibré.

En ce qui concerne les relations entre les théories de Guillaume et celles de la grammaire générative, je n'ai pas essayé de les dégager. Elles sont précisément le but de ce colloque ; et je ne puis prévoir vos conclusions.

J'ai l'impression cependant qu'il y aura beaucoup de points communs, surtout sur le plan théorique et philosophique.

La découverte de ces points communs promet d'être passionnante.

Vrije Universiteit Brussel.

W. J. M. LEVELT

WHAT BECAME OF LAD?

Since about 1960 the interest of linguists and psycholinguists in the study of child language has been rapidly expanding. The new impetus derived especially from Chomsky's formal approach to the genesis of language, the so-called Language Acquisition Device, or LAD. This article is intended to be a short historical and critical note on what happened to LAD. It will be historical in that a description will be given of the early conception and impact of the model, as well as of its falling back into obsolescence ; it will be critical in the sense that some major causes will be analyzed which can explain this latter fate. These causes are partly to be found in the structure of communication between formal and empirical disciplines, but mostly in the untenability of the empirical assumptions on which the theory was based. In a final paragraph a summary review will be presented of the main theoretical changes that were made to replace these empirical assumptions, and with them the whole LAD-model.

1. THE CONCEPTION OF LAD

The first steps towards a formal characterization of human language acquisition went somewhat as follows. Within the framework of his discussions about the goals of a linguistic theory, Chomsky (1955, 1957) presented the idea of formalizing linguistic discovery procedures as mechanisms which take a corpus as input, yielding a grammar as output. The first actual proposals with respect to the construction of such machines seem to have been made in a conference paper by Miller & Chomsky (1957). That paper was never published, and meanwhile Miller lost all his copies (see Miller, 1967). But the problem posed in that paper was roughly as follows : Given a language (natural or artificial) for which a (finite) grammar exists, could one conceive of a procedure for inferring the grammar from a finite set of (linguistic) observations? It was clear from the outset that, without further qualifications, this question could

not be answered. Both in the paper, and also subsequently many qualifications were indeed made, as we shall discuss in a moment. It seems also to have been immediately obvious that an answer to the question could be highly relevant for the understanding of the child's acquisition of language. At a conference in 1960, Chomsky (1962) stated that relation as follows :

"..., we might attempt to construct a device of the kind
 (1) utterances of $L \rightarrow \square \rightarrow$ formalized grammar of L .
 This represents a function that maps a set of observed utterances into the formalized grammar of the language of which they are a sample. Given as input a sufficiently large and representative set of utterances of any language (English, Chinese, or whatever), the device (1) would provide as output a formalized grammar of this language. A description of this device would therefore represent a hypothesis about the innate intellectual equipment that a child brings to bear in language learning".

If such a "Language Learning Device", later rebaptized as "Language Acquisition Device", could be conceived of, it could function as an ideal model for human language acquisition. As for any ideal model, the subsequent step should be to compare the model with the actual situation, i.e. the child's language acquisition, and to see how the model has to be adapted in order to work in real time and to display the typical characteristics of the child's growing linguistic competence. Chomsky (1965) denotes these two aspects of the problem by "adequacy-in-principle" and "feasibility" of LAD, respectively.

For an adequate understanding of the further developments since the conception of LAD, one should be reminded of the fact that Chomsky's formal approach to language was the main impetus to the rise of two rather independent disciplines. The first was transformational grammar, the second was the theory of formal grammars, a branch of mathematics and computer science. Both disciplines took up the notion of a language learning device and developed it according to their own needs. In linguistics and psycholinguistics the main interest was in the explanation of human language acquisition, and the term LAD became generally used for formal theories in this area. (In reaction to structuralism Chomsky (1957) ruled out as "unreasonable" and "very questionable" the formalization of linguistic discovery procedures, and consequently very little, if any, attention was given to the development of LAD for that purpose.) In computer science, on the other hand, one preferred to speak about theories of "grammatical inference". They were designed to show the

existence of effective procedures for inferring grammars from finite presentations of various formal languages (or their complements). Communication between the two developments, however, was minimal, to the detriment of both as we will argue.

2. DEVELOPMENTS IN GRAMMATICAL INFERENCE

The challenge in the Miller & Chomsky (1957) paper was first taken up by Solomonoff (1959, 1964), whose work was subsequently greatly expanded by Gold (1967), and by Feldman (1967) and his coworkers at Stanford University. It is unnecessary to give anything but a very incomplete survey of the inference work in the present context. A good review is available in the literature (Bierman & Feldman, 1972), and we only need an indication of results that are directly relevant for LAD. For this we best start from Gold's formulation of grammatical inference.

Gold (1967) studied the question of adequacy-in-principle, or "learnability" as he calls it for various classes of formal languages. More specifically, he proved the existence or non-existence of procedures for inferring ("learning") an adequate grammar for L from finite sets of observations from the language or its complement. "Learnability" appeared to depend on what was called (a) the *hypothesis space*, and (b) the *observation space*. The hypothesis space is the a priori knowledge, available to the inference procedure. In Gold's paper it is defined as the class of languages to which L belongs. Gold studied the "learnability" of L in case it is known beforehand that L is either finite, regular, context-free, etc., up to merely recursively enumerable. The observation space is defined by the observations available to the inference procedure. Gold assumes that observations are made one by one. They are either of the type "string x is in L ", or of the type "string x is not in L ". The former is called a *positive instance*, the latter a *negative instance*. A string of instances is called an *information sequence*. If all of the instances in the sequence are positive, one has a *positive information sequence*; if negatives also occur one has a *mixed information sequence*. A *complete information sequence* is a mixed information sequence in which all positive and negative instances are enumerated; such sequences are generally infinite in length. They are also called *informant presentations*, since it is as if each possible string of words is presented to an informant who provides the information "grammatical" or "ungrammatical". A complete positive information sequence is an enumeration of all positive instances. It is also called a *text presentation*.

tation, since it is as if one is reading a text containing all and only the grammatical strings of L .

A language L is called "learnable" by text, respectively informant presentation, if an algorithm exists which for every complete information sequence performs as follows: (i) each time a new instance is presented, a grammar is produced of the predetermined class (context-free, etc.) which is consistent with the information received up to that point; (ii) after a finite number of instances, the output remains constant: the grammar produced is the same or equivalent after each instance, and is a grammar of L . A class of languages is called "learnable" if every language in it is learnable.

Gold could prove that under these definitions only finite languages are learnable by text presentation. Chomsky's question of adequacy-in-learnability had to be answered in the negative for all classes of infinite principle had to be answered in the negative for all classes of infinite languages considered. For informant presentation, however, "learnability" proved to exist for a wide range of language classes (up to primitive-recursive).

Though one has to be quite careful in generalizing these results to natural languages, it seems safe to conclude that under reasonable assumptions natural languages are "learnable" by informant presentation, but not by text presentation (see Levelt 1974 for a detailed discussion).

Further work in grammatical inference has added to Gold's findings in several respects. Stochastic models for learning by text presentation were developed (Horning, 1969) in order to find ways for inferring a least complex grammar for L (not just any grammar). One started experimenting with weaker definitions of learnability, such as the requirement that each non-adequate grammar in the hypothesis space should be rejected within finite time (Horning 1969, Feldman 1970). And for cases where "learnability" could be proven, one began studying the efficiency of different inference procedures (akin to Chomsky's real-time issue), often noticing that even very clever heuristics could not prevent astronomical learning times for languages of context-free and higher classes. It is also true for these later developments that generalizations to natural language is somewhat premature. It seems rather safe, however, to say that for text presentation there is either no "learnability", or inference makes very unrealistic demands on computing time and tape space. Informant presentation certainly gives better prospects (see Levelt, 1974).

From the point of view of LAD three things are notoriously absent in the literature on grammatical inference:

(1) Very little attention has been given to other varieties of presenting the language than text or informant presentation. Both are so little restrained forms of input that they are quite unnatural with respect to the linguistic environment of the child, as we will discuss shortly. What is much needed, in our view, is the study of what we will call *intelligent text presentation*.

(2) The whole inference literature is purely syntactic. There is no formal work on inference where there is a *semantic* component to the grammar. One could imagine several varieties of such work. One might allow for input of the sort "strings x and y are paraphrases", or "if x is true, then y is also true", etc. One could choose among different semantic formulations, such as model theoretic approaches (cf. Suppes, 1971), propositional languages (cf. Cresswell, 1973), etc.

(3) The inference literature is exclusively linguistic. I know of no work where the inference of a language is studied in the wider context of inferring a representation of a world-to-be-talked-about, i.e. a model of *cognitive inference*. Appealing "language plus world"-models have been developed in the artificial intelligence literature (cf. Winograd 1972, Schank 1972), but no inference work seems to be available as yet.

We shall now turn to the fate of LAD in the (psycho-)linguistic literature, and show that the empirical assumptions on which a formal approach to language acquisition was initially based could not be maintained. No formal models, however, were available for the description of new empirical challenges, since these implied precisely the existence of intelligent presentation of language, as well as roles for semantic and general cognitive factors in language acquisition.

3. DEVELOPMENTS IN LAD

The initial impact of Chomsky & Miller's LAD-model on the (psycho-)linguistic approach to language acquisition was enormous. Numerous researchers in the early sixties turned toward studying very early language development (Braine 1963, Brown & Fraser 1963, Ervin-Tripp 1964, McNeill 1966, and many others). For the first time in history grammars were written for the two- and three-word sentence stage in language development. A rather influential formalization was Braine's "pivot-grammar". Methods for the systematic sampling and analysis of early child language were developed and yielded a wealth of new insights.

Cross-linguistic studies were being initiated (Slobin, 1966), and experiments on the effects of imitation, expansion and training on language learning were started (Brown & Bellugi 1964, Cazden 1965).

The theoretical framework in most of these studies was implicitly or explicitly the LAD-scheme: the empirical work was often designed to substantiate the empirical assumptions underlying Chomsky's version of LAD.

It seems to me that the lion's share of these empirical assumptions fall into three categories: (1) the relative unimportance of input, (2) the marginal role of semantics, and (3) the cognitive independence of language. I will discuss these in turn.

3.1. *The relative unimportance of input.*

Most researchers were inclined to assume that the linguistic environment of the child is very little restricted. A typical and not at all far-fetched statement along these lines can be found in Fodor (1966):

"(...) the child gets a *corpus*. That is, he gets a sample of the kind of utterances fluent speakers of his language typically produce. It is conceivable that this sample is biased in certain respects in comparison to a purely random sample".

It is then added that the language addressed to children could be simplified and that research on this matter is going on.

"Until the results of this research are known, however, it would be methodologically sound to assume that the child's increasing linguistic proficiency is not to be attributed to any significant extent to the special character of the utterances he hears."

In fact, the corpus is assumed to extend far into the ungrammatical domain:

"If it is anything like a randomly selected corpus of adult utterances, it must contain a very substantial number of false starts, slips, grammatical mistakes, and so forth."

Since

"much of what children hear is overheard and (...) all normal children learn to speak",

language should be learnable under a very wide variety of input conditions. No wonder that, as Eve Clark (1973) remarks,

"From this, it has been concluded that the child could not possibly learn the syntax of his language unless he was endowed with some innate, language-specific, mechanism for just that purpose."

These nativist assumptions led to intensive search for early language universals. Since the pet idea of transformational linguists at the time was that the base grammar of different languages would be very similar or universal, whereas the transformational component would be more language-specific, it is not surprising to read:

"Accordingly we should expect to find that the earliest grammatical production of children will contain the abstract features of the deep structure but few of the locally appropriate transformations. Young children should "talk" deep structures directly. And that is precisely what an examination of children's early speech shows" (Miller & McNeill, 1968).

Such dogmatic and empirically untenable positions had to be taken to protect the idea of spontaneous emergence of language. This taboo did not hold for transformational development. Transformations had to be required specifically through scrutinizing the linguistic input. The initial studies in early transformational development (cf. Bellugi 1967, Menyuk 1963, 1964, C. Chomsky 1969) were therefore much less prejudiced and still have not lost their significance.

Within the LAD-model, the nativist position could be very easily formalized. Learnability can either be increased by narrowing LAD's hypothesis space, or by making the inference procedures very powerful or "clever". Chomsky & Miller (1963, 276-277) did not hesitate to make the nativist choice:

"The proper division of labor between heuristic methods and specification of form remains to be decided, of course, but too much faith should not be put in the powers of induction, even when aided by intelligent heuristics, to discover the right grammar. After all, stupid people learn to talk, but even the brightest apes do not."

And in Chomsky (1965) we read:

"This requires a precise and narrow delimitation of the notion "generative grammar" — a restrictive and rich hypothesis concerning the universal properties that determine the form of the language."

In terms of LAD the rationalist position means: relative unimportance of the observation space plus very restrictive hypothesis space, whereas the empiricist position would be formalized as: a very wide or unspecific

hypothesis space plus an important role for the observations, which are analyzed by powerful inductive heuristics. Chomsky (1965) tries to give his choice the appearance of a logical necessity. Discussing the earlier mentioned questions of "adequacy-in-principle" and "feasibility" of LAD as a model for human language acquisition, he remarks :

"In fact, the second question has rarely been raised in any serious way in connection with empiricist views (...) since study of the first question has been sufficient to rule out whatever explicit proposals of an essentially empiricist character have emerged in modern discussions of language acquisition".

Here, Chomsky is using the shield of non-existing results in computer science. As we have noticed above, the first definite results in learnability were obtained two years later by Gold (1967). These results moreover, if generalizable to natural language, would indicate that no adequate procedure exists for inferring a natural language by text presentation, irrespective of computational power, i.e. both a rationalist and an empiricist version of LAD would be inadequate-in-principle for text presentation (see Levelt 1974). Braine (1971) makes it rather likely that, from the point of view of syntax the child is very much in a situation of text presentation since speech to children is highly grammatical (we will return to this), syntactic corrections are seldom made, and marked negative instances are hardly ever presented. (Braine uses these observations as an argument against the rationalist version of LAD, but it applies to the empiricist version as well. See Levelt 1974 for a more detailed discussion).

The applicability of results in computer science to natural language is still very much an open issue, as we have seen. But it should be clear that already as early as 1965, Chomsky had lost contact with relevant developments in computer science, a situation which remained also characteristic for all (psycho-)linguists working in the field of language acquisition. (A notable instance is Peters' (1972) article on inferring grammars. The paper, though quite interesting in itself, lacks any reference to the post-chomskian literature on grammatical inference. The inference problem is introduced from scratch, so to say.).

In a later section it will be discussed how the empirical assumption of a rather unrestricted linguistic environment for early language development became challenged, but we first turn to the second empirical assumption on which the early LAD-studies were based.

3.2. *The marginal role of semantics.*

LAD had been conceived as a device for learning a grammar. In 1957 Chomsky's study of grammar was independent of semantic considerations, and he tried to realize the same for the study of language acquisition. The role of semantic input in the learning of language was minimized :

"For example, it might be maintained, not without plausibility, that semantic information of some sort is essential even if the formalized grammar that is the output of the device does not contain statements of direct semantic nature. Here, care is necessary. It may well be that a child given only the input of (1) [LAD] as nonsense elements would not come to learn the principles of sentence formation. This is not necessarily a relevant observation, however, even if true. It may only indicate that meaningfulness and semantic function provide the motivation for language learning, while playing no necessary part in its mechanism, which is what concerns us here" (Chomsky, 1962).

And in *Aspects* (1965) Chomsky repeats essentially the same arguments.

Consequently, most work in early grammars was purely syntactic in nature, and one tried to argue for the correctness of this approach in several ways. We find methodological arguments, such as Fodor's (1966) :

"The difficulty with relying upon "semantic" considerations in explaining language learning is not, then, that such considerations are known to be irrelevant but simply that we do not know how to describe them in any revealing way".

And we find empirical arguments. As Eve Clark (1973) notes, an experiment on the learning of an artificial language by Miller & Norman (1964) seemed to have reinforced Chomsky in his claim, since "subjects learning the language with semantic reference appeared to learn in exactly the same way as subjects not given any semantic information." In her paper, Eve Clark then shows by reference to the work of Moeser & Bregman (1972) how much these early results were determined by the experimental procedure used, and how important the role of semantic input turned out to be in Moeser & Bregman's study.

3.3. *The cognitive independence of language.*

The LAD-model was not only purely syntactic, it also implied the tacit assumption that language development could be satisfactorily explained *in vitro*. LAD would only need linguistic input, and the procedures would be

sufficient to derive a grammar. Neither non-linguistic (i.e. visual, kinesthetic, etc.) input, nor non-linguistic foreknowledge would be essential in a model of language acquisition. Notably missing in the early LAD-studies are discussions of the knowledge structure that the child has acquired before the first grammatical structures arise. This *language-in-vitro* approach was closely related to dominant opinions on the status of linguistic competence in the adult. Competence was considered to be an autonomous faculty of mind, which might interact with other psychological factors in the causation of linguistic performance, but which could never be confused with these factors (see Levelt 1972 for an analysis of the psychological status of competence).

Syntactic development is a respectable field of study, but negating the importance of cognitive factors for its explanation is less respectable:

"It is tragic to cut off from the domain of research the large field of cognitive relations which are found in early sentences (...) by assuming *a priori* that there are no interesting problems in their acquisition. Dogmatism without evidence is to say the least presumptuous" (Ervin-Tripp, 1971).

So it appears that the early work on LAD showed the same limitations as those we observed for grammatical inference theory: little attention to varieties of language presentation, ignorance of semantics, and ignorance of non-linguistic variables.

During the second half of the sixties linguistic attention turned to these much neglected areas, leading to the obsolescence of LAD, and to the rediscovery of older European and American traditions in the study of language acquisition. In a last paragraph we will touch on each of these three areas in a very summary fashion.

4. LATER DEVELOPMENTS

All three characteristic empirical assumptions on which LAD was based were challenged by later developments as we shall now discuss.

4.1. *The linguistic environment.*

The assumption that the child has to acquire his language in a virtually unlimited linguistic environment, mainly consisting of overheard material full of lapses, false starts and errors became rejected on good empirical grounds. Brown & Bellugi (1964) had already noticed that the speech of adults to children is mostly very simple and grammatical. However, it was

only around 1970 that a real boom of studies appeared about how adults speak to children. Eve Clark (1973) gives a summary, but additional work is appearing fast. We mention studies by Berko Gleason (1973), Bowerman (1973), Broen (1972), Brown & Henlon (1970), Clark (in press), Ervin-Tripp (1970, 1971), Farwell (1973), Friedlander et al (1973), Holtzman (1972), Moerk (1972), Phillips (1973), Remick (1972), Sachs et al (1972), Shatz & Geman (1974), Shipley et al (1969), Snow (1972a,b), and Van der Geest et al (1973).

From these studies it appears that adults in addressing children use short, simple sentences with little embedding and inflection (Sachs et al, Snow). Sentence boundaries are well marked in speech to young children (Broen). More generally, intonation is high and "exaggerated", clearly marking for the child what he should attend to. Overheard speech is therefore not to be considered as important input. (Labov (1970) moreover showed that adult-to-adult speech is not as ungrammatical as had been generally supposed.) The syntactic complexity of adult's speech grows with the child's syntactic competence. More specifically, it seems that new semantic features are introduced by the child, to which the adult reacts with the more advanced syntactic construction by which they can be expressed (Van der Geest et al). Much adult effort goes into elicitation of specific reactions. Eve Clark (in press) shows that conversational patterns are trained (*Where's the ball? Here's the ball.*), by means of slow and explicit routines. There is a high incidence of questions in adults' speech to children (Ervin-Tripp), apparently to check whether the child is still following.

From the point of view of the syntactic structure of the child's "observation space", all this amounts to what I called earlier "intelligent text presentation": the child is presented with grammatical strings from a miniature language, which is systematically expanded as the child's competence grows. As we have seen, the literature on grammatical inference gives little attention to intelligent information presentation, but it is noteworthy to cite a remark by Horning (1969), which was made before these studies became available. After having discussed the real time problems into which even successful procedures for grammatical inference are running, he writes :

"Does language acquisition by children suggest means for improving our grammatical inference procedures? We believe that it does, and we conjecture that an important distinction between the child's experience and that we have assumed for our procedures is this: The child is not initially

presented the full adult language he is ultimately expected to learn. Rather, he is confronted with a very limited subset, both in syntax and vocabulary, which is gradually expanded as his competence grows."

The conclusion, then, is

"We should not expect our inference procedures to perform well when confronted directly with complex languages",

and it is suggested that the procedure should first be exposed to small sublanguages, which are later combined and expanded.

These perceptive remarks have not been followed up in computer science, though work on interactive programming (cf. Klein & Kuppin, 1970) seems to go in the right direction. The result is that at present no formal models of the LAD variety are available to psycholinguists for the analysis of their new empirical findings on adults' speech to children. It should, however, be obvious that from the purely syntactic point of view the urge for strongly nativist assumptions has been diminished by these findings. Nativist assumptions now enter at other places as we shall see.

4.2. The role of semantics.

Chomsky's assumption that semantic information is non-essential for the manner in which syntax is learned, has not only been challenged by work on the learning of artificial languages (such as Moeser & Bregman's), but especially by careful study of language development in children. Examples of such studies are Slobin (1970), Bloom (1970), and Schaerlaekens (1973). In these studies one derived the *intention* or *semantic function* expressed by an utterance from the context in which it was spoken. It is obvious that the child masters such semantic functions long before the two-word stage, i.e. he may already know that something is typically *located* at a certain place, that something *belongs* to somebody, etc. At learning a language, the child tries to cast such semantic relations in grammatical form by choosing a particular word order, inflexion, etc. One could of course still think of the existence of a priori and universal grammatical means to express such intentions. But Schaerlaekens (1973) shows rather convincingly that this cannot be maintained: the child tends to use a particular word order to express a certain semantic function, and more often than not the order chosen is the dominant word order in the native language, or better: the dominant order of concepts, since categorial knowledge is notably missing in early child language. *Airplane by* can stand for an actor/action relation, though *by* is a preposition, not a

verb. This latter example is taken from Schlesinger (1971), who gave a first formal exposition of this intentional approach to language learning (see Levelt 1974 for a more detailed discussion).

With respect to universality the obvious new insight is that the *intentions* expressed in early language are universal, there is no need to assume a priori knowledge about syntactic categories or word order. Slobin (1970) compared two-word sentences which he collected from children (aged 1;6-2;0) in six different language communities. He remarks the following about their striking correspondence:

"If you ignore word order, and read through transcriptions of two-word utterances in the various languages we have studied, the utterances read like direct translations of one another (...). There is a great similarity of basic vocabulary and basic meanings conveyed by the word combinations. There is a small class of frequently-occurring operators performing basic functions, and a large number of content words."

As examples of basic functions Slobin mentions ostension, request, negation, question. Typical semantic relations are conjunction, attribution, genitive, locative, subject-object, etc.

It was noted earlier that no inference models for this sort of data are available in computer science. Interesting is to observe that though there is a near absence of syntactic corrections in mothers' speech to children, frequent corrections are made with respect to the truth value of the child's utterances (cf. Brown & Henlon, 1970). This could be conceived of as a semantic form of informant presentation, as Eve Clark (1973) remarks.

4.3. Language development as part of cognitive development.

Closely related to the recognition of semantic factors in the causation of grammar is the rejection of the third assumption underlying the original LAD-approach: the cognitive independence of language. In retrospect it is impossible to indicate which publication was first to challenge this assumption. One can find early suggestions along these lines even in the most orthodox LAD-literature. An example is McNeill's (1970) proposal to distinguish between strong and weak linguistic universals. The first would be the reflection of a specific *linguistic* ability "and may not be a reflection of a cognitive ability at all" (*nota bene* the contrast). The second reflects a universal *cognitive* ability. Cognitive abilities can, therefore, cause specific linguistic structures. This latter point is rather more strongly made in two influential papers by Bever (1970a,b). He argues that

"certain grammatical rules themselves may be shown to be structural accommodations to behavioral constraints. Thus certain universal structural properties of language may express general cognitive constraints rather than particular innate linguistic structures." (1970b)

These constraints are to be found especially in features of perceptual processing, as Bever demonstrates by means of various examples.

Slobin (1971), after noticing that

"the first and most obvious point that comes to mind is that language is used to express the child's cognitions of his environment — physical or social — and so a child cannot begin to use a given linguistic form meaningfully until he is able to understand what it means",

puts the critical question without restrictions :

"Is it possible then, to trace out a universal course of linguistic development on the basis of what we know about the universal course of cognitive development? (Can one take Piaget as a handbook of psycholinguistic development?)"

The latter addition puts the new concern in due historical context. Not only Piaget's work, but most of the pre-chomskian tradition in language acquisition research had been based on the assumption that the development of language proceeds from and is part of the general cognitive development of the child. Such was also the position taken by the pioneers like Preyer (1882), Wundt (1885), C & W Stern (1907), Bühler (1918), and many others. The special mention of Piaget, however, is not without significance. Firstly, Slobin acknowledges the importance of the Genevan studies on language acquisition by Sinclair-de Zwart (1967, 1969), which form the *trait-d'union* between the piagetian and chomskian traditions in language acquisition (see also Sinclair-de Zwart, 1973). Secondly, Piaget is apparently referred to as an encyclopedia. And indeed, if one wants to know how the child builds a knowledge structure through interaction with his environment, the most sensible step to take is to start from Piaget's epistemological theory, since it is the most elaborate and best founded today.

Cognitive studies of language development are so numerous these days, that an even very summary review is unfeasible in the present context. Several conferences have been devoted to the relation between cognition and language development, and we better refer the reader to the following proceedings : Hayes (1970), Flores d'Arcais & Levelt (1970), Moore (1973), Ferguson & Slobin (1973), Connolly & Bruner (1974).

Essential in the present context, however, is the question what sort of experimental paradigm is required to demonstrate the correctness of the new (and old!) empirical assumption. One should be able to show that a certain knowledge structure and certain information processing strategies are available before a particular linguistic form emerges, and that initially linguistic information is analyzed in terms of that non-linguistic knowledge structure by means of these non-linguistic processing strategies. This is not easy to accomplish. One mostly relies on a weaker paradigm : the demonstration that a particular way of processing linguistic material by the child is accompanied (and preceded) by the same way of processing certain non-linguistic material. This paradigm requires therefore a linguistic plus a non-linguistic experiment. The latter, however, is often omitted. Slobin's (1971) paper, which was especially written to comment upon the link between early non-linguistic processing and language acquisition does not give a single example of an independent non-linguistic experiment. In this way one goes around a vicious circle : in order to proof the cognitive basis for a particular fact of language behavior one "translates" a particular linguistic processing strategy in general cognitive terms, and the latter is then taken to be the basis of the former. Fortunately, examples of correct application of the paradigm are available. A beautiful case with very positive results is presented by Eve Clark (1973).

Returning to LAD, and after rejection of all three empirical assumptions on which it was based, one should ask what remains of a nativist approach to language acquisition. We have already noticed the existence of a remarkable universality in the semantic functions that are expressed in early language. The cognitive approach might provide an explanation for such universals, and the explanation is nativist to a certain extent though most empiricists would have no problems with it. We close with a citation from Herbert Clark (1973) in which the idea is clearly expressed :

"the child acquires English expressions of space and time by learning how to apply these expressions to the a priori knowledge he has about space and time. This a priori knowledge is separate from language itself and is not so mysterious. The knowledge, it will be argued, is simply what the child knows about space given that he lives on a planet, has a particular perceptual apparatus, and moves around in a characteristic manner. The exact form of this knowledge, then, is dependent on man's biological endowment — that he has two eyes, ears, etc., that he stands upright, and so on — and in this sense it is innate."

REFERENCES

- BELLUGI, U., *The Acquisition of Negation*. Ph D-thesis, Harvard University, 1967.
- BERKO GLEASON, J., Code switching in children's language. In : T. E. MOORE, 1973.
- BEVER, T. G., The cognitive basis for linguistic structures. In : HAYES, 1970 (a).
- BEVER, T. G., The influence of speech performance on linguistic structures. In : FLORES D'ARCAIS & LEVELT, 1970 (b).
- BIERMAN, A. W. & FELDMAN, J. A., A survey of results in grammatical inference. In S. WATANABE, ed., *Frontiers of Pattern Recognition*. New York, Academic Press, 1972.
- BLOOM, L. M., *Language Development: Form and Function in Emerging Grammars*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1970.
- BOWERMAN, M. F., *Early Syntactic Development: A Cross-linguistic Study with Special Reference to Finnish*. Cambridge, Cambridge University Press, 1973.
- BRAINE, M. D. S., The ontogeny of English phrase structure. The first phase. *Language*, 39, 1963, 1-13.
- BRAINE, M. D. S., On two models of the internalization of grammars. In : SLOBIN, 1971.
- BROEN, P., The verbal environment of the language-learning child. *Monographs of the American Speech and Hearing Association*, 17, 1972.
- BROWN, R. & BELLUGI, U., Three processes in the acquisition of syntax. *Harvard Educational Review*, 34, 1964, 133-151.
- BROWN, R. & FRASER, C., The acquisition of syntax. In : C. N. COFER & B. S. MUSGRAVE, eds., *Verbal Behavior and Learning: Problems and Processes*. New York, McGraw-Hill, 1963.
- BROWN, R. & HENLON, C., Derivational complexity and order of acquisition in child speech. In : HAYES, 1970.
- BÜHLER, K., *Die geistige Entwicklung des Kindes*. Jena, 1918.
- CAZDEN, C. B., *Environmental Assistance to the Child's Acquisition of Grammar*. Ph D-thesis, Harvard University, 1965.
- CHOMSKY, C., *The Acquisition of Language from Five to Ten*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1969.
- CHOMSKY, N., *The Logical Structure of Linguistic Theory*. Microfilm, MIT library, 1955.
- CHOMSKY, N., *Syntactic Structures*. The Hague, Mouton, 1957.
- CHOMSKY, N., Explanatory models in linguistics. In : E. NAGEL, P. SUPPES & A. TARSKI, eds., *Logic, Methodology, and Philosophy of Science: Proceedings of the 1960 International Congress*. Stanford, Univ. Press, 1962.
- CHOMSKY, N., *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1965.

- CLARK, E., What should LAD look like? Some comments on Levelt. (reference to Levelt, 1973). Discussion paper for colloquium on "The role of grammar in interdisciplinary linguistic research". Bielefeld, December, 1973.
- CLARK, E., Non-linguistic strategies and the acquisition of word meanings. *Cognition*, 1973, 2, 161-182.
- CLARK, E., First language acquisition. In : J. MORTON & J. R. MARSHALL, eds., *Psycholinguistics Series*. London, Paul Elek., in press.
- CLARK, H., Space, time, semantics, and the child. In : MOORE, 1973.
- CONNOLLY, K. J. & BRUNER, J. eds., *The Growth of Competence*. London, Academic Press, 1974.
- CRESSWELL, M. J., *Logics and Languages*. London, Methuen, 1973.
- ERVIN-TRIPP, S., Imitation and structural change in children's language. In : E. LENNEBERG, ed., *New Directions in the Study of Language*. Cambridge Mass., MIT Press, 1964.
- ERVIN-TRIPP, S., Discourse agreement: How children answer questions. In : HAYES, 1970.
- ERVIN-TRIPP, S., An overview of theories of grammatical development. In : SLOBIN, 1971.
- FARWELL, C. B. In : *Papers & Reprints in Child Language Development* (Stanford University working paper series), 15, 1973, 30-60.
- FELDMAN, J. A., First thoughts on grammatical inference. *A. I. memo no. 55, Computer Science Department*, Stanford University, 1967.
- FELDMAN, J. A., Some decidability results on grammatical inference and complexity. *A.I. memo no. 93. 1. Computer Science Department*, Stanford University, 1970.
- FERGUSON, C. A. & SLOBIN, D. I., eds., *Studies of Child Language Development*. New York, Holt, Rinehart & Winston, 1973.
- FLORES D'ARCAIS, G. B. & LEVELT, W. J. M., *Advances in Psycholinguistics*. Amsterdam, North-Holland, 1970.
- FRIEDLANDER, B. Z., JACOBS, A. C., DAVIS, B. B., & WEBSTONE, H. S. Time-sampling analysis of infants' natural language environments in the home. *Child Development*, 43, 1972, 730-740.
- GOLD, E. M., Language identification in the limit. *Information and Control*, 10, 1967, 447-474.
- HAYES, J. R., ed., *Cognition and the Development of Language*, New York, Wiley, 1970.
- HOLTZMAN, M., The use of interrogative forms in the verbal interaction of three mothers and their children. *J. Psycholinguistic Research.*, 1, 1972, 311-336.
- HORNING, J. J., A study of grammatical inference. *Technical Report CS 139, Stanford Artificial Intelligence Project*; Stanford, Computer Science Department, 1969.
- KLEIN, S. & KUPPIN, M. A., An interactive heuristic program for learning trans-

- formational grammars. *Technical Report*, Computer Science Department, University of Wisconsin, 1970.
- LABOV, W., The study of language in its social context. *Studium Generale*, 23, 1970, 30-87.
- LEVELT, W. J. M., Some psychological aspects of linguistic data. *Linguistische Berichte*, 17, 1972, 18-30.
- LEVELT, W. J. M., Grammatical inference and theories of language acquisition. Discussion paper for colloquium on "The role of grammar in interdisciplinary linguistic research". Bielefeld, December, 1973. (Available as Report FU 73-1 Department of Psychology, Nijmegen University).
- LEVELT, W. J. M., *Formal Grammars in Linguistics and Psycholinguistics*. Vol. I: An introduction to the theory of formal languages and automata. Vol. II: Applications in linguistic theory. Vol. III: Applications in psycholinguistics. The Hague, Mouton, 1974.
- MCMILLAN, D., Developmental psycholinguistics. In: F. SMITH & G. A. MILLER, eds., *The Genesis of Language*. Cambridge, Mass., MIT Press, 1966.
- MCMILLAN, D., *The Acquisition of Language: The study of developmental psycholinguistics*. New York, Harper & Row, 1970.
- MENYUK, P., A preliminary evaluation of grammatical capacity in children. *J. Verb. Learn. Verb. Beh.*, 2, 1963, 429-439.
- MENYUK, P., Syntactic rules used by children from preschool through first grade. *Child Development*, 35, 1964, 480-488.
- MILLER, G. A., *The Psychology of Communication. Seven Essays*. New York, Basic Books, 1967.
- MILLER, G. A. & CHOMSKY, N., Pattern conception. Paper for Conference on pattern detection. University of Michigan, 1957.
- MILLER, G. A. & CHOMSKY, N., Finitary models of language users. In: R. D. LUCE, R. R. BUSH & E. GALANTER, eds., *Handbook of Mathematical Psychology*, Vol. 3. New York, Wiley, 1963.
- MILLER, G. A. & MCNEILL, D., Psycholinguistics. In: G. LINDZEY & E. AARONSON, eds., *Handbook of Social Psychology Reading*. Mass.: Addison Wesley, 1968.
- MILLER, G. A. & NORMAN, D. A., Research on the use of formal languages in the behavioral sciences. *Semi-Annual Technical Report, Department of Defense, Advanced Research Projects Agency*, 1964.
- MOERK, E., Principles of interaction in language learning. *Merrill Palmer Quarterly*, 18, 1972, 229-258.
- MOESER, S. D. & BREGMAN, A. S., The role of reference in the acquisition of a miniature artificial language. *J. Verb. Learn. Verb. Beh.*, 11, 1972, 759-769.
- MOORE, T. E., ed., *Cognitive Development and the Acquisition of Language*. New York, Academic Press, 1973.
- PETERS, S., The projection problem: How is a grammar to be selected? In: S.

- PETERS, ed., *Goals of Linguistic Theory*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall, 1972.
- PHILLIPS, J., Syntax and vocabulary of mothers' speech to young children: Age and sex comparisons. *Child Development*, 44, 1973, 182-185.
- PREYER, W., *Die Seele des Kindes*. Leipzig, 1882.
- REMICK, H., Maternal speech to children during language acquisition. Paper presented at International Symposium on First Language Acquisition. Florence, 1972.
- SHATZ, M. & GELMAN, R., The development of communicative skills: Modifications in the speech of young children as a function of listener. *SRCD Monographs*, 1974.
- SCHAERLAEKENS, A. M., *The Two-Word Sentence in Child Development*. The Hague, Mouton, 1973.
- SCHANK, R., Conceptual dependency: a theory of natural language understanding. *J. Cognitive Psychology*, 3, 1972, 552-631.
- SCHLESINGER, I. M., Production of utterances and language acquisition. In: SLOBIN, 1971.
- SLOBIN, D. I., The acquisition of Russian as a native language. In: F. SMITH & G. A. MILLER, eds., *The Genesis of Language*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1966.
- SLOBIN, D. I., Universals of grammatical development in children. In: FLORES D'ARCAIS & LEVELT, 1970.
- SLOBIN, D. I., Developmental psycholinguistics. In: W. O. DINGWALL, ed., *A Survey of Linguistic Science*. University of Maryland, Linguistics Program, 1971.
- SLOBIN, D. I., ed., *The Ontogenisis of Grammar*. New York, Academic Press, 1971.
- SHIPLEY, E. F., SMITH, C. S. & GLEITMAN, L. R., A study in the acquisition of language: Free responses to commands. *Language*, 45, 1969, 322-342.
- SINCLAIR-DE ZWART, H., *Language et opérations: Sous-systèmes linguistiques et opérations concrètes*. Paris, Dunod, 1967.
- SINCLAIR-DE ZWART, H., Developmental psycholinguistics. In: D. ELKIND & J. H. FLAVELL, eds., *Studies in Cognitive Development: Essays in honour of Jean Piaget*. New York, Oxford Univ. Press, 1969.
- SINCLAIR-DE ZWART, H., Language acquisition and cognitive development. In: MOORE, 1973.
- SNOW, C. E., Mothers' speech to children learning language. *Child Development*, 43, 1972 (a).
- SNOW, C. E., Young children's responses to adult sentences of varying complexity. Paper for Third Annual Congress of Applied Linguistics, Copenhagen, 1972 (b).
- SOLomonoff, R. J., The mechanization of linguistic learning. In *Proceedings of the Second International Congress of Cybernetics*, Namur, 1958.

- SOLOMONOFF, R. J., A formal theory of inductive inference. *Information and Control*, 7, 1964, 1-22, 224-254.
- STERN, C. & W., *Die Kindersprache*. Leipzig, 1907.
- SUPPES, P., Semantics of context-free fragments of natural languages. *Technical Report 171, Inst. Math. Stud. Soc. Sc.*, Stanford University, 1971.
- VAN DER GEEST, T., SNOW, C., & DREWES-DRUBBEL, A., Developmental aspects of mother-child conversation. *Report Department of Linguistics*, Amsterdam University, 1973.
- WINOGRAD, T., Understanding natural language. *Cognitive Psychology*, 3, 1972, 1-191.
- WUNDT, W., *Die Sprache und das Denken, Essays*, Leipzig, 1885.

Nijmegen University.

DENISE SADEK-KHALIL

L'ACQUISITION DU LANGAGE

Si l'on recherche ce que Gustave Guillaume a explicitement dit de l'acquisition du langage par l'enfant, on trouve ceci :

— Que le langage, étant un système et même un système de systèmes, de par sa cohérence interne, il suffit à l'enfant d'en saisir une parcelle pour que le reste, de proche en proche, soit construit.

Ce qui explique la diversité des modes d'acquisition du langage que nous pouvons observer : tous les enfants, sensibles d'abord à l'intonation et à l'expression du visage, n'accèdent que plus tard à la signification des mots. Certains commencent par émettre, dans un jasus déjà significatif par sa mélodie, des bribes de mots reconnaissables qui augmentent en nombre, en longueur et en précision à mesure qu'ils grandissent. D'autres attendent pour dire de savoir le faire d'une façon satisfaisante et parlent plus tard mais d'emblée normalement. D'autres encore répètent, imitent ou essaient avant d'avoir compris ... Aussi l'inventaire, minutieux et classique parmi les linguistes et les médecins spécialisés, des premiers phonèmes, mots ou phrases de leur enfant — travail qui n'est pas sans intérêt — m'a toujours paru illusoire pour faire «une théorie de l'acquisition». Considérer la langue, cet héritage, système déjà construit, considérer l'outil de l'acquisition c'est-à-dire l'enfant lui-même avec son corps, son «mentalisme» et son «psychisme», considérer l'univers physique et social dans lequel se fait l'acquisition, ne suffit pas. Dans ce face à face enfant-langue au sein d'une civilisation, les trois entités ont chacune leur dynamique, lente pour la langue, plus rapide pour la société et bien plus rapide encore pour l'enfant, le seul animal qui naîsse prématuré, comme disent les neurologues. C'est la nature même des rapports entre ces trois entités, dont l'une, l'enfant, capte l'autre au sein de la troisième qui est à étudier dans leur triple évolution d'inégale vitesse, étant entendu que l'enfant, sa langue et sa civilisation se font aussi l'un par l'autre dans une part inégale, et oserais-je dire, en proportion inverse de leur évolution. D'autre part,

- SOLOMONOFF, R. J., A formal theory of inductive inference. *Information and Control*, 7, 1964, 1-22, 224-254.
- STERN, C. & W., *Die Kindersprache*. Leipzig, 1907.
- SUPPES, P., Semantics of context-free fragments of natural languages. *Technical Report 171, Inst. Math. Stud. Soc. Sc.*, Stanford University, 1971.
- VAN DER GEEST, T., SNOW, C., & DREWES-DRUBBEL, A., Developmental aspects of mother-child conversation. *Report Department of Linguistics*, Amsterdam University, 1973.
- WINOGRAD, T., Understanding natural language. *Cognitive Psychology*, 3, 1972, 1-191.
- WUNDT, W., *Die Sprache und das Denken, Essays*, Leipzig, 1885.

Nijmegen University.

DENISE SADEK-KHALIL

L'ACQUISITION DU LANGAGE

Si l'on recherche ce que Gustave Guillaume a explicitement dit de l'acquisition du langage par l'enfant, on trouve ceci :

— Que le langage, étant un système et même un système de systèmes, de par sa cohérence interne, il suffit à l'enfant d'en saisir une parcelle pour que le reste, de proche en proche, soit construit.

Ce qui explique la diversité des modes d'acquisition du langage que nous pouvons observer : tous les enfants, sensibles d'abord à l'intonation et à l'expression du visage, n'accèdent que plus tard à la signification des mots. Certains commencent par émettre, dans un jasus déjà significatif par sa mélodie, des bribes de mots reconnaissables qui augmentent en nombre, en longueur et en précision à mesure qu'ils grandissent. D'autres attendent pour dire de savoir le faire d'une façon satisfaisante et parlent plus tard mais d'emblée normalement. D'autres encore répètent, imitent ou essaient avant d'avoir compris ... Aussi l'inventaire, minutieux et classique parmi les linguistes et les médecins spécialisés, des premiers phonèmes, mots ou phrases de leur enfant — travail qui n'est pas sans intérêt — m'a toujours paru illusoire pour faire «une théorie de l'acquisition». Considérer la langue, cet héritage, système déjà construit, considérer l'outil de l'acquisition c'est-à-dire l'enfant lui-même avec son corps, son «mentalisme» et son «psychisme», considérer l'univers physique et social dans lequel se fait l'acquisition, ne suffit pas. Dans ce face à face enfant-langue au sein d'une civilisation, les trois entités ont chacune leur dynamique, lente pour la langue, plus rapide pour la société et bien plus rapide encore pour l'enfant, le seul animal qui naîsse prématuré, comme disent les neurologues. C'est la nature même des rapports entre ces trois entités, dont l'une, l'enfant, capte l'autre au sein de la troisième qui est à étudier dans leur triple évolution d'inégale vitesse, étant entendu que l'enfant, sa langue et sa civilisation se font aussi l'un par l'autre dans une part inégale, et oserais-je dire, en proportion inverse de leur évolution. D'autre part,

l'étude d'un rapport n'est valable que dans la mesure où l'on connaît les termes du rapport.

— Gustave Guillaume s'est plu à dire que l'enfant était un merveilleux «analyste». Les exemples, s'il en était besoin, sont innombrables. Je n'en citerai qu'un ou deux :

Dialogue entendu dans un train :

Catherine, 4 ans 1/2 : «Dis maman, on est aujourd'hui?»

La mère surprise : «Bien sûr, on est aujourd'hui.»

Catherine : «On n'est pas demain?»

La mère de plus en plus surprise : «Mais non! Chaque jour demain devient aujourd'hui.»

Et Catherine, les yeux au loin, absorbée, suce son pouce.

Autre exemple, plus simple, mais intéressant, car il porte sur un suffixe :

Un petit garçon de 2 ans 1/2 appelait les camions des broumbroums et refusait de répéter «camion» qu'il pouvait pourtant prononcer. Voyant une camionnette, il s'écrie : «tiens une broum-broumette!»

— Gustave Guillaume disait : «l'enfant n'imiter pas ce que je dis mais comment je fais pour le dire».

Analysant le langage qu'il entend (celui qui s'adresse à lui aussi bien que celui qui ne s'adresse pas à lui) dans des situations où il capte ce que ses possibilités sensorielles, mentales et psychiques lui permettent de capturer, que prend-il, que fait-il de ce qu'il prend et comment l'utilise-t-il? Que sont ces possibilités qui lui permettent à travers le «discours» d'autrui de se construire une «langue» et d'en tirer son propre discours?

— Toute langue est un «procès», disait Guillaume. Elle est faite avec l'inévitable que rencontre l'esprit humain. Elle est la somme des connaissances communes aux personnes qui la parlent : «C'est par le langage que l'homme sait où il en est de la constitution de sa pensée». C'est cette connaissance commune qui est la première que l'enfant cherche à conquérir, condition de toutes les autres acquisitions. C'est en quelque sorte la «règle du jeu» qu'il découvre en jouant⁽¹⁾, préalable et condition pour devenir un joueur à part entière.

— «En toute pensée, dit Guillaume, une cogitation⁽²⁾. Cogitation et

(1) Cf. les travaux de MERLEAU-PONTY.

(2) In *Principes de linguistique théorique*, p. 242, Presses de l'Université Laval, Québec-Klincksieck, Paris, éd.

turbulence. Le langage humain n'existe qu'à partir du moment où le vécu expérimental est muté en représentation. Et la représentation éteint la turbulence de la cogitation. Ce freinage de la turbulence est instinctif.»

Je ne veux pas clore ce premier point de mon exposé sans souligner que Guillaume déclarait nécessaire une étude de la *mémoire*. Mais je ne l'ai jamais entendu développer ce sujet plus avant. Les travaux récents en neurologie l'auraient intéressé. Nous y reviendrons.

* * *

Nous sommes des praticiens. De par notre profession d'otophoniste, nous sommes amenés à examiner les cas des enfants où l'acquisition se fait mal, se fait trop lentement, ne se fait pas du tout. Et à y remédier. Selon Gustave Guillaume, parmi la multitude de faits linguistiques à expliquer, il s'en trouve quelques-uns qui sont explicateurs. De même, parmi la multitude de cas où une «gène» fait qu'un enfant nous est conduit, il y en a quelques-uns d'explicateurs. Ce sont ceux qui mettent en évidence une atteinte isolée, c'est-à-dire ceux où l'un des facteurs de l'acquisition, totalement éliminé, déclare ainsi son identité. Ce sont des cas extrêmes.

Un exemple illustrera mon propos : celui d'Hervé. Cet enfant, congénitalement et profondément sourd par rubéole de la mère au début de la grossesse, ne parvenait à accéder, à travers le travail que nous lui faisions faire, qu'à ce qui dans le langage présentait un caractère de nécessité. La marque du pluriel par exemple était facilement comprise et retenue ou bien la différence entre verbes et substantifs ; mais le contenu du signifié s'effaçait de sa mémoire aussitôt appris. Il arrivait à exprimer quelque chose à travers un schème de phrase, par exemple : sujet, verbe au futur proche, pour dire : «je veux boire» ... etc. Tout cela représenté par des «modèles» non linguistiques, créés pour lui, car nous devons enseigner le langage sans langage et la grammaire sans mots. Il ne pouvait mettre un contenu à ces formes, ni lexical ni mimique. C'est par le dessin que la solution est venue. Cela nous a conduit à montrer que les processus de rétention et d'évocation des formes étaient bien distincts de ceux de rétention et d'évocation des notions. Ce qui a été par la suite confirmé par des cas d'aphasie où la non simultanéité des deux évocations était cause de troubles.

Un autre exemple que je ne puis décrire dans le cadre de ce bref exposé (mais je dispose des diapositives et des documents le concernant) est celui d'une petite fille dont l'atteinte neurologique est telle que la parole articulée est une impossibilité pour elle. De plus, sourde profondément par

antibiotiques, l'accès au langage d'autrui ne pouvait se faire tant soit peu. Aussi a-t-il fallu lui apprendre sa langue uniquement par écrit et le résultat est positif. Les moyens qu'il a fallu trouver sont une démonstration irréfutable de l'intériorisation des mécanismes, en petit nombre, sous-jacents au langage.

Nous avons ainsi — par la réussite ou l'échec de nos efforts — un implacable système de sélection. De plus, la diversité des atteintes nous permet, par recouplements, une analyse des facteurs en jeu.

Mais lors de la double analyse qu'il nous faut faire : celle du langage normal et celle du langage pathologique, nous ne pouvons voir la lacune, le «manque» que si nous savons ce que nous devrions trouver, c'est-à-dire que notre «diagnostic» dépendra de notre «idée de la langue». Quant à la thérapeutique, elle sera efficace dans la mesure où ayant vu de quelle «intériorisation» le signe linguistique manquant ou erroné était l'«extériorisation», nous trouvons de plus le moyen de faire «voir» au sujet ce que nous avons vu. Et cela sans langage. Je pourrais le montrer en ce qui concerne l'article (3).

Ayant donné un rapide aperçu de nos moyens, je résumerai brièvement ce qui nous est apparu de l'acquisition du langage.

* * *

Le jeune enfant dès le premier âge élabore dans le même temps et l'un par l'autre :

- sa personnalité
- ses opérations intellectuelles
- et son langage.

A chaque fois qu'un seul de ces aspects est décrit, nous avons un sentiment d'insatisfaction car nous nous trouvons devant quelque chose d'inexpliqué et qui se présente comme un mystère.

Pourtant, si, considérant la description de ces processus, le premier chez un auteur comme Mélanie Klein, le second chez Piaget et le troisième à travers les inventaires de linguistes et de médecins — inventaires nombreux mais qui s'arrêtent tous vers les 3 ans au moment où aucun d'eux ne peut plus être exhaustif — nous constatons quelque chose de frappant : c'est que le processus est le même. Il y a en effet intériorisation de

(3) Cf. *l'Article, son acquisition par le sourd profond*, in *Rééducation orthophonique*, N° 36.

l'univers extérieur qui donne au fur et à mesure à l'enfant la possibilité de se définir et d'extérioriser c'est-à-dire d'exprimer. Qu'on l'appelle «introjection et projection» comme Mélanie Klein, que l'on dise «se représenter l'univers» comme Gustave Guillaume, ou que l'on parle «d'image mentale» comme l'école de Piaget, nous remarquons aussi que l'esprit humain s'appuie toujours sur une opposition. Nous retrouvons cela dans sa relation avec autrui, identification ou opposition, dans sa «saisie» d'une infinitude qu'il est incapable de se représenter s'il ne lui applique un partage dichotomique (4), dans le fonctionnement de ce mécanisme sous-jacent aux systèmes partiels de la langue, mouvement simultané parce que se réalisant en représentation mentale et porté par un temps de raison.

Je ne puis ici, comme je l'ai fait ailleurs, montrer en quoi consiste «la représentation mentale» selon Guillaume, mais je puis avancer que le «mouvement» qui en est la condition est celui, inné, qui permet d'aller du particulier au général et du général au particulier. Quand un enfant, au fur et à mesure que sa relation à autrui se noue et que l'exercice accru du langage le permet, apprend à nommer — et tout dans la langue dénomme quelque chose — il apprend dans le même temps à quelle distance, dans ce mouvement du particulier au général et inversement, se situe cette dénomination. Je m'explique : lorsqu'un enfant ou même un adulte apprend un mot nouveau, il ne part pas d'une notion qu'on lui indique comme correspondant à une sorte de racine ou de noyau significatif. Comment ferait-on d'ailleurs pour établir cette correspondance si la dénomination se faisait toujours sur le même plan? Ce serait impossible. On lui définit le mot en généralisant au plus près (selon l'interlocuteur) puis en parcourant le mouvement jusqu'à une particularisation suffisante : photo ou dessin complète la définition dans le dictionnaire. Nous rattachons d'abord par *analogie* la nouvelle notion à une autre déjà connue, ce qui permet déjà un mot collectif c'est-à-dire une généralisation. Lorsque le bagage du côté de la généralisation est suffisant et il l'est très tôt car toujours ce processus aboutit aux quelques catégories très générales : personnes, lieux, temps, choses nombrables et non nombrables (5), nous pouvons amorcer la définition. Les sous-groupes permettent de généraliser de plus près pour arriver à une proximité suffisante. Un «davier» est une

(4) Il s'agit du tenseur binaire radical.

(5) Ces catégories très générales ont leur série de mots indéfinis. Cf. *un test de langage* — Delachaux et Niestlé Ed.

chose, c'est aussi un instrument chirurgical, c'est encore une sorte de pince.

Dès le début, dès ses premiers mots, nous donnons à l'enfant et la *substance* de ce qui se dit et, en même temps, le *mécanisme* lui permettant de le dire. La pensée n'est préalable à l'expression que dans le cas d'un langage déjà constitué. Le découpage de l'univers en notions à signifier ne va pas de soi et n'est pas le même d'une langue à l'autre.

Quand nous enseignons à un enfant, dès le jardin d'enfants, qu'un rond s'appelle un rond ou un cercle, qu'un carré s'appelle un carré, il voit autour de lui une multitude de formes plus fréquentes mais que l'on ne nomme pas directement. En même temps que les mots, nous lui enseignons que telle forme simple se dénomme directement, tandis que pour désigner telles autres il faudra recourir à une généralisation accrue et dire «formes» ou procéder par comparaisons. Il en va de même dans tous les domaines. Quand un jeune enfant pleure, sa mère lui demande s'il a peur, s'il a mal, s'il a du chagrin ... il éprouve bien d'autres sentiments qu'on ne lui apprendra pas à dénommer ... Notre langue a choisi pour nous ce qui se dénomme et à quelle distance dénommer.

Si nous prenons par exemple les mots qui en français désignent les sensations gustatives comme salé, amer, poivré ... ils ne correspondent pas aux mots désignant en arabe les sensations gustatives à l'exception toutefois de ceux qui sont faits à partir du nom du produit qui les suscite, tels poivré, salé ... Je ne puis en donner une idée qu'en indiquant dans quelle circonstance précise ces sensations sont éprouvées.

De ces options déjà faites, nous sommes obligés de prendre conscience lorsque nous démutisons des enfants sourds qui ne peuvent y accéder que sciemment puisque cela se fait en dehors des situations d'adéquation de la vie quotidienne. Pourtant pour l'enfant sourd congénital comme pour l'enfant normal, le point de départ de toute représentation mentale, la référence par rapport à laquelle se fait toute dénomination, est ce que j'appelle «l'émergence au réel» ou «actualisation». Les mots comme ici, à présent, moi, je ... d'autres pronoms, le démonstratif ... sont le lieu de cette coïncidence qui fait que la langue fonctionne et peut être saisie par l'enfant en un point de son fonctionnement.

Une chose importante à relever est que l'enfant doit au départ apprendre non seulement le découpage notionnel que nous faisons de la réalité, les mécanismes de la langue et les signes qui les recouvrent, mais aussi *la fonction du langage*.

Je croyais d'abord pouvoir la définir par ses 3 aspects :

- fonction de représentation
- fonction d'expression
- fonction de communication

mais je me suis aperçue qu'elle les débordait comme déjà ces 3 points débordent la théorie de l'information. Car le langage a pour fonction *d'exprimer*, mais aussi *d'impliquer*, de traduire une *intention* (le choix d'un genre littéraire implique déjà une intention chez l'auteur), mais aussi d'en masquer par cela même d'autres et d'en laisser transparaître. Je vais même plus loin car souvent on parle pour ne rien dire. Quelle est alors la fonction du langage? Le langage permet d'occuper une place, sa place, dans l'esprit de celui qui écoute, c'est-à-dire d'exister pour l'autre. Un certain théâtre contemporain a exploité particulièrement cette forme-là de langage. L'enfant le découvre très vite. Nous connaissons tous ces petits enfants de 3 ou 4 ans qui parlent, parlent, redisent la même chose, redemandent les mêmes «pourquoi» pour avoir l'attention de l'adulte, pour l'«occuper» en quelque sorte.

De même que nous débordons les informaticiens et tous les «modèles» pour pouvoir comprendre l'acquisition du langage par l'enfant, nous débordons aussi les linguistes qui ne s'occupent que de la langue. Car nous sommes obligés d'analyser et l'*acte de compréhension* et l'*acte d'expression*. Par eux seuls nous pouvons aborder un examen de langage. Un examen d'aphasique, par exemple, est chose très difficile. A supposer qu'on tienne une «théorie» du langage dans sa complétude (désir exprimé dans toutes les publications des aphasiologues), comment aborder un sujet qui ne parle pas pour savoir ce qui lui reste de possibilités de compréhension du langage ou d'expression? De longues recherches et une réflexion étayée par la pratique incessante de cet aspect clinique nous ont conduit à penser que ce n'est qu'à travers l'*acte de langage* que l'analyse peut être amorcée. Il y a acte même quand nous écoutons. Or cet acte suppose des *aptitudes* à le faire, Guillaume disait «un su naturel», Piaget «des structures innées préalables au langage», Chomsky dit que l'enfant est né avec «une connaissance parfaite de la grammaire universelle» à savoir avec un schématisme fixé qu'il utilise pour acquérir le langage.

Nous avons été amenés à distinguer dans l'*acte de langage*:

- la saisie
- la rétention
- et l'évocation.

Dès le départ, l'enfant en dispose comme il dispose de la faculté de voir, d'entendre ou d'articuler, de celle de percevoir analogies et différences, de celle de généraliser ou de particulariser, de celle de se représenter et ainsi de faire jouer toutes les successivités de raison. Il peut par exemple remonter ou descendre une chaîne de causalités.

De la saisie, de la rétention, de l'évocation, donc nous recherchons dans la mesure du possible les «lois». Pour la saisie, les études sur l'activité sensorielle et perceptive ont progressé⁽⁶⁾. Pour la rétention, trame de tout le reste, il est évident que rien d'isolé, d'absolument non associé à autre chose, ne peut être retenu, et que la cohérence est facteur de rétention. La rétention joue à toutes les charnières des trois domaines qui se constituent simultanément : personnalité, opérations intellectuelles et langage. Quant à l'évocation, nous avons montré qu'elle a ses lois⁽⁷⁾, qu'elle peut être tournée vers l'intérieur s'il s'agit de compréhension ou vers l'extérieur s'il s'agit d'expression. Les sujets ayant des atteintes neurologiques nous montrent le rôle de la simultanéité et de l'instantanéité qu'elle doit avoir. Tout déphasage, tout décalage est facteur de trouble.

Enfin je voudrais dire un mot de travaux récents faits en neurologie sur les automatismes amnésiques⁽⁸⁾. Les sujets atteints d'ictus amnésique peuvent pendant un laps de temps déterminé, se comporter d'une manière parfaitement raisonnable et cohérente sans garder aucune trace dans leur mémoire des faits de cette période. Ils posent le problème de la dissociation de la conscience et de la mémoire.

C'est la convergence des travaux sur tous ces plans qui nous permettra de comprendre comment un enfant qui entend parler sa langue arrive à produire très vite des énoncés originaux, compréhensibles pour tous.

Université de Lille III.

(6) Voir les travaux de M^{me} BOREL-MAISONNY.

(7) Cf. *De l'évocation ; remarques tirées de la rééducation des aphasiques*, in : *Rééducation orthophonique*, N° 44.

(8) Cf. Thèse pour le doctorat en médecine, *contribution à l'étude des automatismes amnésiques de longue durée*, Gisèle LECOCQ DE LA FREMONDIÈRE-GELBERT, 1974.

ROBERT MARTIN

NOTION DE PRÉSUPPOSITION ET ORDINATION GUILLAUMIENNE

Le but de ma communication est de confronter deux notions dont l'une — celle de présupposition⁽¹⁾ — appartient à la linguistique générative, l'autre — celle d'ordination⁽²⁾ — à la linguistique guillaumienne. Plus précisément, il s'agira de réinterpréter en termes guillaumiens la notion de présupposition. A vrai dire, cette notion ne joue un rôle privilégié que dans l'une des formes de la linguistique générative : celle, relativement récente, que pratiquent G. Lakoff, Mc Cawley et d'autres sous l'étiquette de «sémantique générative» ; sans la négliger, le modèle standard, même «étendu», ne lui accorde pas une place aussi déterminante. Quant à la notion d'ordination, elle se situe au cœur du modèle guillaumien : elle en fait une linguistique des positions ou, si l'on préfère, une linguistique cinétique.

Je vais tenter tout d'abord de situer l'une et l'autre des deux notions, la première dans le cadre commode mais insuffisant de la logique des

(1) Sur la notion de présupposition, on trouve d'utiles suggestions dans : O. DUCROT, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1972 ; Id., *La preuve et le dire. Langage et logique*, Paris, Mame, 1973 ; G. LAKOFF, *Linguistics and natural Logic*, Synthese, 22, pp. 151-271 (trad. allemande : *Linguistik und natürliche Logik*, Athenäum, 1971) ; R. ZUBER, *Structure présuppositionnelle du langage*, Paris, Dunod, 1972 ; P. BLUMENTHAL, *A propos de quelques applications de la notion de présupposition*, Cah. Lexicol. 1973, t. 23, pp. 43-58 ; Chr. ROHRER, *Le système de Montague et les présuppositions*, Langages 1973, t. 30, pp. 111-124 ; J. STÉFANINI, *Quelques remarques sur la notion d'incidence*, In : *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*, Lille, Ed. Univ., 1973, pp. 91-109.

(2) Sur la notion d'ordination, on consultera, outre les écrits de G. GUILLAUME, les introductions de R. VALIN à *Langage et science du langage* (en partic. p. 12 et suiv.) et aux *Leçons de linguistique. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I*, pp. 9-58). Voir aussi M. WILMET, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, pp. 18-19 et 97-100 et G. MOIGNET, *Gustave Guillaume et la science du langage*, Trav. Ling. Littér. 1964, t. 2, pp. 7-16.

propositions, la seconde parmi les postulats du modèle guillaumien. Après cet effort de définition, une esquisse de typologie fournira les articulations pour la suite de l'exposé, où la confrontation portera successivement sur les trois types de présupposés que l'on aura distingués.

I. DÉFINITIONS

A. On dit que l'énoncé P presuppose l'énoncé Q (Notation : $P \rightarrow Q$), si Q reste vrai lorsque P est déclaré faux.

P : *Jean restera à Paris toute la semaine*

Q : Jean est actuellement à Paris

P : *Il est faux que Jean restera à Paris toute la semaine*

= *Jean ne restera pas à Paris toute la semaine*

Q : Jean est actuellement à Paris

B. Une telle conception (ancienne puisqu'elle remonte à G. Frege) conduit inévitablement à s'interroger sur la relation entre présupposition et implication. On peut poser la définition suivante :

$P \rightarrow Q$: Déf. $(P \Rightarrow Q) \wedge (\sim P \Rightarrow Q)$.

Cette définition en «logique des propositions» appelle pour le moins les trois réserves suivantes :

1. P est un énoncé et non une proposition au sens logique : ainsi P peut être une phrase interrogative ou impérative (donc sans valeur de vérité), sans que la relation $P \rightarrow Q$ soit altérée.

P : *Jean restera-t-il à Paris toute la semaine?*

$P \rightarrow Q$

P : *Que Jean reste à Paris toute la semaine!*

$P \rightarrow Q$

2. Q est un aspect du contenu de P

soit P : *L'an dernier, au Congo, j'ai été victime d'une insolation*

Q : *J'ai été l'an dernier au Congo*

P peut n'être qu'une façon détournée pour apprendre à mon interlocuteur que j'ai été l'an dernier au Congo et constituer ainsi, au plan rhétorique, une manière habile de transmettre l'essentiel de l'information. C'est dire que Q appartient au contenu de P, que la présupposition hiérarchise l'information, mais ne se situe pas en dehors de l'énoncé. Les présupposés conduisent donc à une analyse de la proposition, ce qui fait sortir inévitablement du cadre de la «logique des propositions».

3. Les présupposés doivent pouvoir être niés par l'interlocuteur. Si à l'affirmation P : «Vous êtes déçu» je rétorque que non, ma réponse peut signifier que mon attente est comblée (auquel cas je nie le posé *être déçu*) ou bien que je ne suis pas déçu parce que, tout bonnement, je ne m'attendais à rien (auquel cas je nie les présupposés). Or dans ce cas P n'a plus de valeur de vérité. Soit en effet la tautologie :

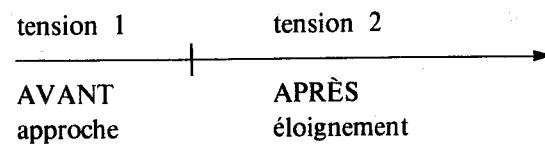
$$[(P \Rightarrow Q) \wedge (\sim P \Rightarrow Q)] \Rightarrow [\sim Q \Rightarrow (\sim P \wedge \sim \sim P)]$$

La double application du principe d'inférence conduirait à déclarer vrai que : $(\sim P \wedge \sim \sim P)$, ce qui est contradictoire à l'intérieur du modèle logique du calcul des propositions. Les présupposés obligent donc à dépasser la notion d'implication et à quitter en fait la logique des propositions. Ces réserves faites, nous accepterons la définition opératoire qui a été proposée.

C. Dire que $P \rightarrow Q$, c'est affirmer l'antériorité logique de Q par rapport à P : il faut que Q soit vrai pour que P ait seulement un sens. Q précède logiquement P. Le présupposé constitue en quelque sorte un avant par rapport au posé.

D. Le principe d'ordination est un principe psychomécanique, c'est-à-dire organisateur des systèmes linguistiques.

Ce principe peut être posé comme un des postulats de la théorie. Il affirme que les oppositions significatives (binaires comme chez F. de Saussure) s'ordonnent sur un axe à deux tensions (le «tenseur binaire radical»). Les deux tensions, séparées par un seuil, symbolisent deux mouvements successifs de pensée, le premier (tension 1) un mouvement d'approche et le second (tension 2), une fois le seuil inverseur dépassé, un mouvement d'éloignement.



En d'autres termes, les notions linguistiques forment non seulement des paires comme dans l'analyse saussurienne, mais des paires ordonnées, c'est-à-dire des couples au sens mathématique du terme. Ainsi le couple article indéfini/article défini.

Le postulat de l'ordination implique l'idée d'un temps opératif : qui dit ordre dit en effet successivité, au moins au plan logique, c'est-à-dire

antériorité et postériorité de raison. Nous n'évoquerons pas ici le problème maintes fois débattu de la nature du temps opératif, temps réel ou seulement temps imaginaire.

Ce postulat d'ordination (et celui, corrélatif, de temps opératif), au lieu d'être posé ex-abrupto, se prête aussi à une décomposition qui le met en rapport avec des données intuitives moins éloignées de l'observation. Il peut se scinder en deux aspects, et l'on affirmera successivement :

1. *Que la signification, en langue, est indissociable de l'idée de mouvement*, c'est-à-dire qu'elle n'a pas un caractère statique, mais dynamique, qu'elle est le lieu d'un cinétisme de pensée qui va d'un pôle à un autre pôle. Ainsi la signification de langue de l'article défini sera conçue comme un mouvement allant du singulier à l'universel. S'il est vrai en effet que cet article exprime aussi bien le particulier (*l'homme entra*) que le général (*l'homme est mortel*), il livre aussi une infinité d'effets de sens intermédiaires entre le particulier et l'universel (*l'homme du XX^e s., pour l'homme qui a frôlé la mort ...*) ; on glisse insensiblement de l'un à l'autre, et cette infinitude, ce continuum de signification, conduit tout naturellement le linguiste à formuler l'hypothèse d'un cinétisme.

2. *Que la signification est indissociable de l'idée d'une direction de mouvement* ; cette idée rejoint l'intuition de ce que G. Guillaume appelait les «inévitables de la pensée commune» : reflet de l'expérience d'univers commune, la langue intérieurise des contraintes qui font que certaines notions (ou si l'on préfère : certains signifiés de puissance) se trouvent liées à d'autres par un rapport d'antécédence obligée. Ainsi l'idée de patient presuppose celle d'agent : pas de patient sans agent, alors que l'inverse peut être vrai ; pas de contenu sans contenant ; pas de conception possible du temps sans une appréhension préalable de l'organisation spatiale ; pas de représentation du négatif sinon par anéantissement du positif. Certaines notions, pour être concevables, supposent donc que l'on ait préalablement conçu certaines autres.

AVANT	APRÈS
agent	patient
contenant	contenu
espace	temps
positif	négatif ...

Ce rapport de notion à notion semble formalisable, au plan du modèle linguistique, par l'opérateur d'implication. Pour concevoir la notion de patient, il faut avoir conçu celle d'agent. La notion de patient implique celle d'agent

$$\text{patient} \Rightarrow \text{agent}$$

ou, si l'on préfère, la notion d'agent (*l'avant*) est liée à celle de patient (*l'après*) par une relation métalinguistique d'implication converse :

AVANT		APRÈS
agent		patient
		↔
1	1	1
1	1	0

1	1	1
1	1	0
		← il existe des agents sans patients
0	0	1
0	1	0

0	0	1
0	1	0
		← il n'existe pas de patient sans agent

Une des difficultés de la linguistique guillaumienne est de relier les définitions métalinguistiques à des phénomènes formalisables du discours. Nous allons nous demander dans quelle mesure les effets de présupposition représentent, au plan du discours, la conséquence de faits d'ordination instaurés en langue.

II. TYPOLOGIE SOMMAIRES DES PRÉSUPPOSÉS

Pour faciliter la confrontation, il nous faut esquisser une typologie des présupposés (pp). On distinguera :

A. Les pp indépendants du contenu (vrais quel que soit le contenu particulier du message transmis, liés uniquement à la situation du discours)

1. P_p «absolus» (existence de locuteurs compétents ; existence d'un univers permettant les échanges de paroles ...)

2. P_p sur les rapports du locuteur et de l'interlocuteur (tutoiement ; position sociale respective signifiée dans certaines langues par des formes spéciales ; phrases impératives presupposant que l'on est en état de donner un ordre, un conseil ...)

3. P_p sur les rapports de l'interlocuteur au message : on présuppose que l'interlocuteur s'intéressera à ce qui est dit.

4. P_p sur les rapports du locuteur au message : toute phrase présuppose

je dis qu'il est vrai que
ou bien : je demande s'il est vrai que
ou bien : je veux qu'il soit vrai que

(Cette forme de pp ne correspond à rien d'autre qu'au contenu sémantique des «consitutants de phrase», respectivement du constituant «Affirmation», «Interrogation» et «Impératif»).

B. Les pp dépendants du contenu

1. P_p existentiels

Jean restera à Paris toute la semaine

Q : Il existe quelqu'un qui s'appelle Jean

2. P_p «d'implication»

Jean a vendu sa 2 cv

Q : Jean a vendu quelque chose

Jean a fait quelque chose

2 cv ⇒ quelque chose ; vendre ⇒ faire ...

3. P_p «d'incidence»

Jean a vendu sa 2 cv au retour des vacances

Q : Jean a vendu sa 2 cv

Il se peut que seul le dernier niveau, dans le jeu des incidences constructeurs de la phrase, soit réellement informatif.

On ne s'intéressera, dans tout ce qui suit, qu'aux pp dépendants du contenu.

III. LES PRÉSUPPOSÉS EXISTENTIELS

A. L'affirmation d'existence comme présupposé de la prédication.

Toute phrase comporte en elle au moins une affirmation d'existence. Il n'est pas de prédication, c'est-à-dire d'affirmation d'une propriété ou d'une relation (il n'est pas possible de «dire qqc. de qqc.»), sans affirmation d'existence préalable. La phrase *Le roi de France est chauve* présuppose l'existence du roi de France. L'affirmation d'existence peut constituer l'essentiel de l'information ; ainsi dans la phrase impersonnelle

(*il entra un homme*). Mais elle est nécessairement un avant par rapport à la prédication proprement dite :

AVANT	APRÈS
<i>un homme</i> <i>support</i> <i>(ce dont on parle)</i> <i>= affirmation d'existence</i>	<i>entre</i> <i>apport</i> <i>(ce que l'on dit)</i> <i>= prédication</i>

L'affirmation d'existence s'opère par les divers mécanismes créateurs du mot : ainsi le substantif est posé au moyen de l'article et des autres prédéterminants, le verbe l'est par la chronogénése. Ce qui importe, c'est que l'ordination guillaumienne soit de nature à rendre compte des présupposés existentiels.

Mais il faut ajouter aussitôt que certains morphèmes ont pour fonction, par leur seul contenu sémantique et donc indépendamment des lois psychomécaniques d'ordination, de signifier une existence présupposée. Ainsi certains verbes «opérateurs» (*savoir que* ... «pouvoir affirmer la vérité de ...», *prétendre que* ... «affirmer la vérité de ... sans nécessairement convaincre») ; ainsi certaines prépositions (*avant*, *après*, *malgré* ...) : *il l'a embrassée après Paul* présuppose que Paul l'a embrassée) et certaines conjonctions (*bien que*, *puisque* ...). Dans ce cas, la présupposition d'existence n'est pas liée à l'antécédence obligée du support par rapport à la prédication, mais résulte sans plus du sémantisme propre à tel ou tel élément linguistique. En d'autres termes, le phénomène discursif de présupposition semble avoir en langue des origines diverses.

La même remarque vaut pour les présupposés de l'affirmation d'existence dans le temps. Les verbes de tendance perfective, certaines périphrases verbales, certains verbes ou adverbes exprimant une idée de temps véhiculent par sémantisme propre un contenu présuppositionnel.

1. Perfectivité verbale.

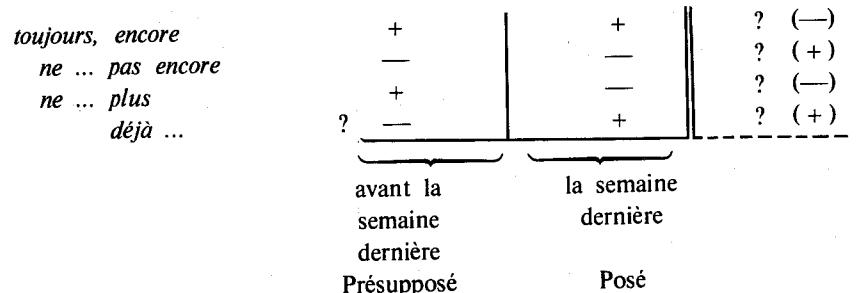
Les verbes de tendance perfective signifient le passage d'un état à un autre état : le changement d'état présuppose un état

<i>je me lève</i> <i>je sors</i> <i>je vends qqc</i>	→ <i>j'ai été couché ou assis</i> → <i>j'ai été à l'intérieur</i> → <i>j'avais, je disposais de ...</i>
--	---

2. Par certaines périphrases, certains verbes ou adverbes de contenu aspectuel, on affirme l'existence ou l'inexistence à un certain moment par

référence au moment qui précède (ou l'existence ou l'inexistence est présupposée).

- a. *Cesser de* («ne plus faire à un certain moment ce que l'on faisait»), *continuer de* («faire à un moment donné ce que l'on faisait déjà auparavant»); *poursuivre des études, interrompre un travail ...*
- b. *Il était toujours à Paris la semaine dernière*



B. Négation et présupposition.

On retrouve un psychomécanisme d'ordination dans l'assertion négative (l'affirmation d'inexistence), psychomécanisme de nature à expliquer les affinités présuppositionnelles que la négation porte en elle.

1. Négation et prévisibilité.

Pour Guillaume, — nous l'avons rappelé — il n'est possible de concevoir le négatif que par destruction du positif. Il résulte de ce fait d'ordination qu'au plan des énoncés une phrase négative ne se justifie généralement que si l'on prévoyait le positif.

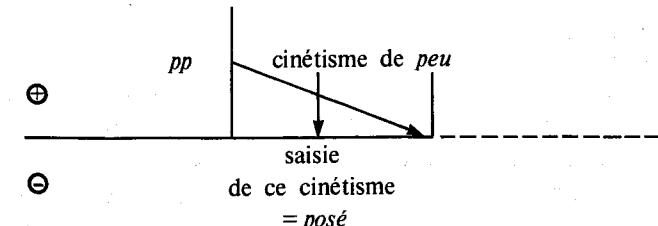
*Jean n'a pas vendu sa 2 cv → il envisageait de la vendre,
il pensait la vendre ...* ⁽³⁾

(3) La même observation est faite par O. DUCROT (1973), p. 119 : «Une énonciation négative se présente en effet très fréquemment comme s'opposant à une affirmation préalable — que celle-ci ait été effectivement émise par le destinataire, ou qu'on la lui prête, ou qu'on le soupçonne d'y souscrire. Ainsi il semble difficile d'annoncer à quelqu'un *Pierre n'est pas le cousin de Marie*, si personne n'a auparavant prétendu qu'il l'était». Voir aussi la note de la même page sur la fonction contrastive de la négation observée dans un manuel de géographie. La phrase *Les climats tempérés n'ont pas de végétation luxuriante* «implique que, dans un paragraphe précédent, il ait été question des climats tropicaux. Mais la phrase positive *Les climats tropicaux ont une végétation luxuriante* n'implique pas, elle, qu'on ait auparavant décrit les climats tempérés».

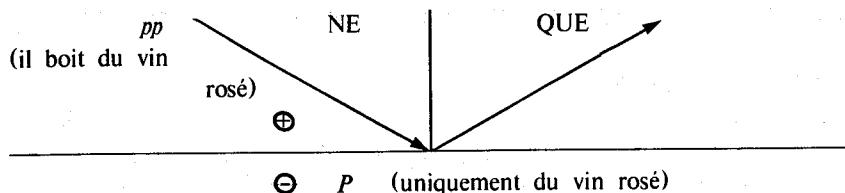
2. Présupposition et cinétisme négatif.

La saisie du cinétisme d'orientation négative, aussi longtemps que le positif n'est pas «déserté», laisse intacts les présupposés positifs :

il boit peu de vin rosé (il boit du vin rosé — pp — ; mais il en boit peu — p) ⁽⁴⁾



il ne boit que du vin rosé (il boit du vin rosé — pp — ; et uniquement du vin rosé — p)



En résumé, l'ordination guillaumienne :

affirmation d'existence existence	prédication inexistence
--------------------------------------	----------------------------

AVANT	APRÈS
-------	-------

paraît donc de nature à rendre compte des présupposés «existentiels». Mais la présupposition peut être due aussi à l'orientation présuppositionnelle inscrite dans le contenu même de certains éléments linguistiques (*je sais que ..., puisque ...*).

(4) Pour la justification de l'hypothèse sur le cinétisme de *peu*, cf. notre article *Analyse sémantique du mot peu*, *Langue fr.* 1969, t. 4, pp. 75-87.

IV. LES PP D'IMPLICATION

On fera appel ici aux notions guillaumiennes d'«universalisation» et de «filiation idéelle», à quoi s'ajoute l'inclusion métonymique également interprétable en termes d'ordination.

A. *L'universalisation.*

G. Guillaume distingue une «universalisation intégrée, immanente à la notion particulière individuée» et une «universalisation intégrante, transcendance à la notion particulière individuée»⁽⁵⁾.

Dans la première, «le mot est universalisé *du dedans* autant que peut le supporter sans se rompre, sans s'évanouir, l'idée particulière qu'il exprime. On aboutit à ce qu'il est convenu d'appeler le concept». L'antécérence de la langue par rapport au discours, celle de la compréhension et de l'extension du concept par rapport à l'extensité signifiée en discours au moyen de l'article⁽⁶⁾ font que tout emploi du mot dans une situation particulière presuppose l'ensemble des traits qui appartiennent au concept.

La phrase : *ma chaise a un dossier* n'est pas informative parce que *ma chaise* implique le concept *chaise*, inséparable de l'idée de «dossier».

Tout emploi du mot presuppose de même son «universalisation intégrante». *Chaise* implique «substantif» et, partant, les catégories substantives, p. ex. l'opposition de l'animé et de l'inanimé :

chaise → qqc.

Ainsi : *j'ai cassé ma chaise* → *j'ai cassé qqc.*

Ces faits d'implication expliquent les pp de l'interrogation partielle : *qui* interroge à l'intérieur de la classe des animés et presuppose ainsi qqn :

qui viendra?

→ qqn viendra

qu'a-t-il acheté?

→ il a acheté qqc.

quand viendra-t-il?

→ il viendra à un certain moment

où vas-tu?

→ tu vas qq part

(5) *Langage et science du langage*, p. 89.

(6) R. VALIN a montré que l'extension est conditionnée (qu'elle est un avant) par rapport à l'extensité. Voir *Grammaire et logique*, *Trav. Ling. Littér.* 1967, t. 5, p. 63.

B. *La «filiation idéelle».*

1. Certains verbes préexistent idéellement à d'autres : «en vertu d'une tendance qui leur est propre, dont leur sens est la cause, et que nous nommerons *subductivité*, [«subductivité exotérique»] ils descendent dans la pensée au-dessous des autres verbes, auxquels ils apparaissent idéellement préexistants. *Etre*, par exemple, préexiste dans la filiation idéelle des mots à *pouvoir*, qui préexiste à *faire* et généralement à tous les verbes spécifiant un procès agi ou subi»⁽⁷⁾. Tout faire presuppose un pouvoir faire.

D'où : *il a vendu sa 2 cv* → on peut vendre sa 2 cv mais non **il a vendu sa belle-mère*.

2. Plus généralement, le lexique se construit par inclusions successives : vendre ⇒ céder ⇒ laisser à ⇒ faire [→ pouvoir faire → être] Je peux savoir que Jean a cédé sa voiture tout en ignorant s'il l'a donnée, léguée, vendue, prêtée ... De même 2 cv ⇒ voiture ⇒ véhicule ⇒ ... L'information véritable est fournie par les «sèmes spécifiques» ; les sèmes génériques peuvent appartenir aux présupposés.

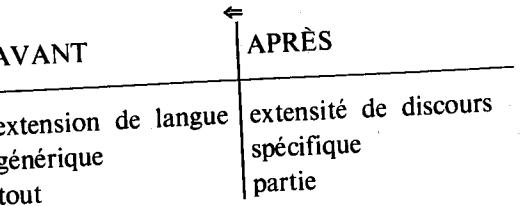
C. *L'inclusion métonymique.*

L'antériorité du tout par rapport à la partie donne lieu à une forme différente de présupposés d'implication. Ainsi l'exemple suivant : *Jeanne préfère la robe bleue* presuppose «parmi les robes qui s'offrent à son choix ...». Le sémantisme du choix (*je préfère ...*), de la sélection (*laquelle est bleue? ...*), de l'exclusion (*la bleue est seule à ...*, *il n'y a que la bleue qui ...*), de la gradation (*la plus jolie*) implique une classe de référence qui se trouve ainsi présupposée. Alors que plus haut l'inclusion était de nature hyponymique (la classe des *voitures*, définie en compréhension, inclut la classe des *2 cv* : tout sème, toute propriété de *voiture* est un sème, une propriété de *2 cv*), l'inclusion est ici de nature métonymique (du tout à la partie). La classe de référence est définie en extension, et l'opération sélective consiste à isoler un ou plusieurs éléments parmi l'ensemble des éléments qu'elle comporte.

En résumé, la relation implicative de l'universel au singulier (c'est-à-dire de la généralité — ou l'extension — de langue à l'emploi particulier

(7) *Langage et science du langage*, p. 73.

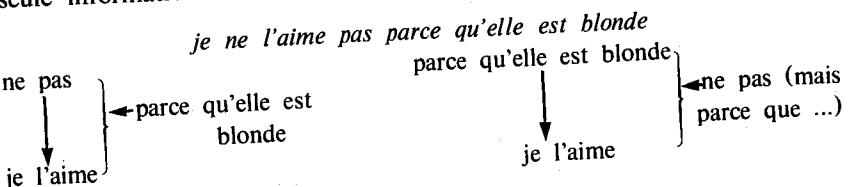
— ou l'extensité — du discours), celle du générique au spécifique, celle du tout à la partie s'inscrivent sans difficulté dans un schéma guillaumien d'ordination



V. LES PRÉSUPPOSÉS D'INCIDENCE

Quittant désormais le plan du mot (où ont lieu l'affirmation d'existence et les divers mécanismes d'implication qui viennent d'être décrits), nous envisageons maintenant le plan de la phrase.

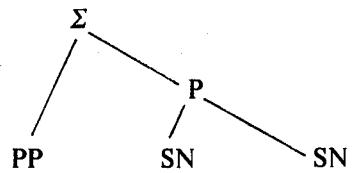
Pour G. Guillaume, la construction de la phrase se fonde sur la successivité obligée des incidences⁽⁸⁾. Il se peut que l'incidence ultime soit seule informative :



La phrase : *J'ai acheté ce magnétophone à Paris* peut fort bien présupposer *j'ai acheté un magnétophone*, de telle sorte que l'indication de lieu soit seule informative. Avec une pause après *magnétophone*, *à Paris* devient un véritable complément circonstanciel, non-informatif, mobile dans la phrase, à laquelle il est incident dans son entier : dès lors c'est *magnétophone* qui livre l'essentiel de l'information.
Nul doute donc que le mécanisme des incidences est créateur dans la phrase de niveaux présuppositionnels. Encore faut-il préciser quel pourrait être un schéma guillaumien des incidences, non pas au plan des parties du discours, mais au plan d'une syntaxe véritable, génératrice des phrases. A supposer qu'une représentation sous forme d'arbre syntagmatique puisse

(8) Voir J. STÉFANINI, art. cité.

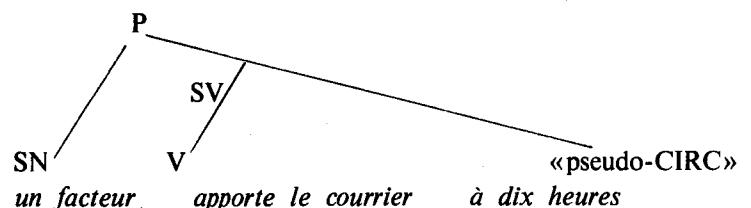
être adéquate, il faudrait prévoir dans ce schéma, à cause de l'appartenance aux présupposés du complément circonstanciel proprement dit, une position hors-phrase⁽⁹⁾, notée PP, isolée à gauche, qui serait le lieu privilégié de certaines données présuppositionnelles :



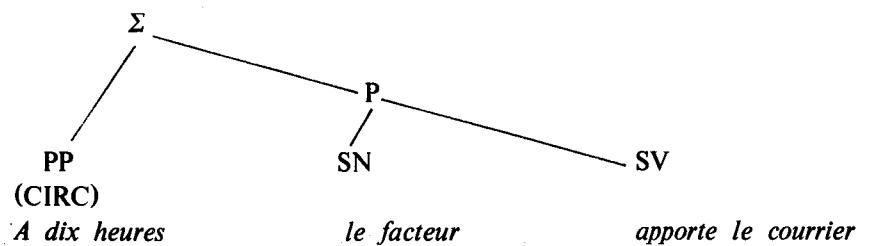
Dans la phrase

Un facteur apporte le courrier à dix heures, le syntagme *à dix heures* peut constituer à lui seul le posé.

On aura alors



Dans ce cas, la phrase est transformable en : *c'est à dix heures que ...*
Mais il se peut aussi que *à dix heures* soit un complément circonstanciel véritable, servant sans plus à situer l'information, à en définir le cadre, auquel cas la représentation pourrait être celle-ci :



Par « transformation », le complément circonstanciel peut se déplacer et occuper, en surface, diverses positions intérieures à la phrase :

(9) Cette position est largement utilisée dans une thèse de 3^e cycle inédite, soutenue récemment (mai 1974) à Paris-Vincennes par Ph. BARBEAU et intitulée *Constructions superlatives et structures apparentées*.

*un facteur, à dix heures, apporte le courrier
un facteur apporte, à dix heures, le courrier
un facteur apporte le courrier, à dix heures*

La position frontale dans l'arbre des incidences (position PP) est en particulier

- celle des données d'ordre spatio-temporel, généralement vraies pour tout un ensemble d'énoncés (*L'an dernier, au Congo, ...*)
- celle de la classe de référence définie en extension (*Parmi toutes ces robes, je préfère ...*)
- celle du thème («sujet transphrastique») (*Paul, je lui ai dit que ...*)

Position par excellence de nature présuppositionnelle, placée à gauche du schème, PP s'inscrit ainsi dans une suite de structure profonde dont on voit augmenter de gauche à droite la portée informative.

Le jeu régulier des incidences est cependant compliqué :

- par les phénomènes d'emphase : *c'est Paul qui a ...* («phrases clivées»)
- par les phénomènes de focalisation :
 - elle s'est acheté un pullover à rayures rouges*
 - une blouse à rayures rouges*
 - un pullover à carreaux rouges*
 - un pullover à rayures bleues.*

C'est dire qu'au plan de la phrase les présupposés n'ont pas non plus pour source exclusive le mécanisme des incidences : la présupposition échappe au moins en partie au phénomène de l'ordination.

CONCLUSION

La notion guillaumienne d'ordination (dans la mesure où elle se prête à une définition rigoureuse) peut fournir un plan explicateur à la diversité des phénomènes discursifs décrits sous le terme de présupposition :

- l'affirmation d'existence constitue un avant par rapport à la prédication ; l'existence par rapport à l'inexistence ;
- l'universel ou l'extension de langue est un avant par rapport au particulier ou l'extensité de discours, et chaque notion s'inscrit dans une chaîne d'implications ;
- la phrase est de son côté le lieu d'incidences successives.

Cette «chronologie de raison», cette successivité logique, qui fait de la langue construite un système ordonné, rend compte jusqu'à un certain point de la hiérarchie de l'information dans l'énoncé ; un *avant* de langue peut apparaître en discours comme un présupposé. Mais d'une part les présupposés ne s'expliquent pas tous au moyen de la notion d'ordination : ils peuvent être dus soit au sémantisme propre à tel ou tel morphème, soit à des phénomènes discursifs de focalisation. Et d'autre part la notion d'ordination est aussi beaucoup plus riche que celle de présupposition. Il faudrait pour le montrer rappeler tout l'apport de la linguistique guillaumienne, toujours implicitement fondée sur le schème central du teneur binaire : mais je renonce très volontiers à cette ambition.

Université de Metz.

CHRISTIAN ROHRER

GRAMMAR AND SEMANTICS

In this paper the term 'grammar' is interpreted more narrowly than usual and considered to be synonymous with syntax. A more precise title would therefore be "the relations between syntax and semantics". The theoretical framework for the description of these relations will be the model-theoretic approach of R. Montague.

I would like to begin with a biographical remark. Several years ago I tried to give a syntactic and semantic description of relative clauses in French. I was dissatisfied with the transformational approach towards semantics and tried to use formulas from predicate calculus as underlying syntactic deep structures and as input to the semantic component. The semantic component would then consist of the usual model-theoretic interpretation for the predicate calculus. For a sentence like

(1) Les femmes qui sont belles ne sont pas fidèles.

I proposed the usual PC formula as underlying deep structure, namely

(2) $(\forall x) [(\text{femme}(x) \wedge \text{belle}(x)) \supset \sim \text{fidèle}(x)]$

Although I still think that the correct way of accounting for the semantics of sentences of a natural language is to relate them to logical structures, which then are interpreted with the help of model theory, I must admit that my original approach was far too simplistic. I was unable to formulate explicit rules to translate formula (2) into sentence (1). Whereas sentence (1) contains a subject-predicate structure, formula (2) consists of three one-place predicates which are connected by truth functors. It is not clear which element is to become the subject NP. The whole formula might even be translated into a conditional sentence.

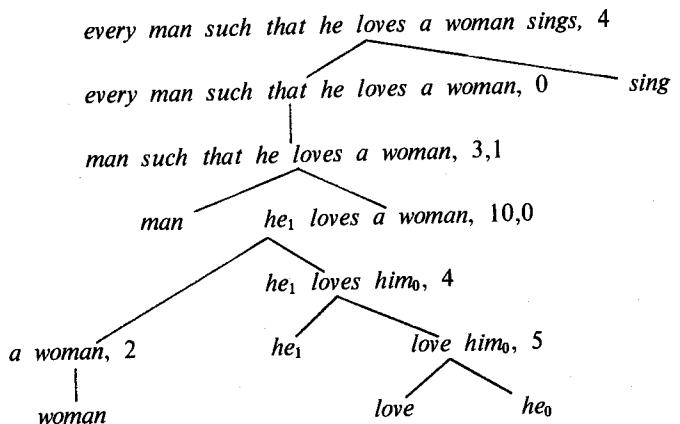
In order to avoid the difficulties which arise in the attempt to translate from predicate calculus into natural language R. Montague reversed the direction: he started out from natural language and translated into logic. Of course one cannot translate unanalyzed sentences. Therefore one has to

set up syntactic rules that generate sentences plus the corresponding syntactic analysis. Montague uses a categorial syntax because the categories of this type of grammar correspond most closely to the logical categories. To illustrate these rules, I have derived the sentence

(3) Every man who loves a woman sings.

according to the categorial rules in Montague's last article 'The proper treatment of quantification in ordinary English'. See figure (1)

Figure (1)



The rules for translating English into intensional logic convert this sentence into the following formula.

$$(4) \hat{S} \wedge x_1 [\hat{x}_1 \text{ [man'}(x_1) \wedge \hat{R} V x_0 \text{ [woman'}(x_0) \wedge R \{x_0\}] \\ (\hat{x}_0 \hat{O} O \{x_1\} (^{\wedge} \text{ love'} (^{\wedge} \hat{p} p \{x_0\}))) (x_1) \rightarrow S \{x_1\} (^{\wedge} \text{ sing'})$$

Since our sentence does not contain any intensional predicates we simplify it and reduce it to the corresponding extensional formula (Compare Montague's meaning-postulates in /PTQ/).

$$(5) (\forall x) [\text{man}(x) \wedge (\exists y) (\text{woman}(y) \wedge \text{loves}(x,y)) \supset \text{sings}(x)]$$

Now this formula looks quite familiar. It contains the usual inventory of predicate calculus. If one had tried, informally, to find a translation in PC for sentence (3) one would probably have arrived at the same result. Thus for sentences without intensional predicates Montague's system yields the usual PC formulas. However, even here, Montague's system has a great advantage over previous formulations: he has given explicit rules that

translate English sentences into logic, whereas in logic textbooks, or in my earlier attempts, these translations were ad hoc and informal.

One feature which greatly simplifies the translation from English into intensional logic is Montague's treatment of quantifier phrases. Montague manages to include quantifier phrases like 'every woman', 'a man', 'the boy' and proper nouns like 'John' and 'Bill' into one class of term phrases.

In ordinary logic handbooks, sentences of natural languages are usually treated as if they did not contain tenses. Montague incorporates results from recent work in tense logic into his system. He introduces two tense operators, one for future and one for past and defines them in the usual manner. Although tense logic is not yet completely adequate for the description of temporal relations in natural languages, there are already some interesting results. Thus Montague can account for the ambiguity in the following sentence :

(6) John has seen the man who has killed Bill.

On the one hand the action expressed in the relative clause, i.e. the killing of Bill, may have taken place before the action in the main clause. In that case the perfect has the meaning of a pluperfect. On the other hand, the action of the relative clause may be temporally unrelated to the action in the main clause. The two interpretations can be represented graphically as follows :

(7) (a) $t_2 < t_1 < t_0$

action of relative clause	action of main clause	speech point	of re-lative clause
---------------------------------	-----------------------------	--------------	------------------------

$$(7) \text{ (b)} \quad t_2 < t_0, \quad t_1 < t_0$$

In version (a) t_2 is ordered with respect to t_1 , in version (b) t_2 and t_1 are ordered with respect to the speech point t_0 , but are unordered with respect to each other.

Montague's analysis is not just an idle speculation by a logician. Paul Imbs indicates that in Old French⁽¹⁾ the passé simple could express '*l'antériorité par rapport à un passé*' and he gives an example of Modern French which illustrates the situation in (7a).

(1) P. IMBS, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris 1960, p. 85.

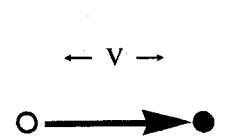
- (8) [...] tu as volé l'argent de ce voyage à un seigneur en échange du mal que tu lui donnas. (J. Green).

Of course there may also be several stacked Past-operators. If we have three stacked Past-operators we obtain what Imbs calls ‘antérieur du plus-que-parfait’ or ‘basantérieur’. Four stacked Past-operators yield a ‘trisantérieur’. The ‘basantérieur’ occurs in the following sentence:

- (9) Hoel pleura beaucoup d'avoir coupé la gorge à Morgane et il se demanda comment il avait pu si vilainement revaloir à cette bonne femme la soupe qu'elle lui fit manger, le sou qu'elle lui donna, et le feu qu'elle ranima pour le réjouir.

After this rather general exposition of the ideas of Montague, I will try to say at least something about Guillaume or at least about a guillaumien or guillaumisant or whatever the appropriate term may be. I will take Pottier's analysis of some temporal prepositions of French and compare it with a possible logical analysis. In his 'systématique des éléments de relation' (2), Pottier gives the following representation for 'depuis'.

Figure (2)



This scheme expresses : "mouvement d'éloignement d'une limite avec contact initial ; visée accompagnante" (3). 'o' expresses 'point de départ', '•' stands for 'point d'arrivée'. In a logical analysis 'depuis' could be defined as follows :

- (10) $p \text{ depuis } q \Leftrightarrow (\exists t) \{ Utn \wedge R_t(q) \wedge (\forall t') [(Utt' \wedge Ut'n) \supset \supset R_{t'}(p)]\}$

I have used the definition given by H. Kamp (4). In this definition 'n' denotes the speech point, 't' and 't'' are arbitrary time points, ' $R_t(p)$ ' is to be read as 'p is realized at time t', and 'U' expresses 'earlier than'. I will illustrate this definition by means of an example.

(2) B. POTTIER, 'Systématique des éléments de relation', Paris 1962, p. 203.

(3) *Ibid.* p. 210

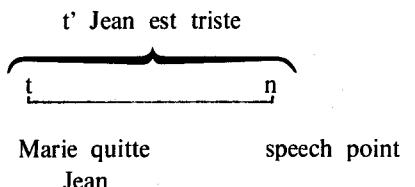
(4) Cf. N. BESCHER and A. UROUHART, *Temporal Logic*, N.Y. 1971, p. 123.

- (11) Jean est triste depuis que Marie l'a quitté.

p q

Definition (10) says that there is a point 't' before the speech point 'n' at which 'q' is realized (in our example 'Marie quitte Jean') and that at any point 't'' between 't' and 'n' 'p' is realized. Graphically the situation looks as follows :

Figure (3)

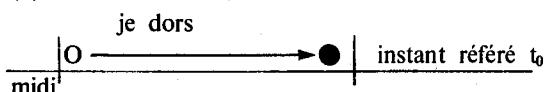


On page 133 of his book Pottier has given a representation of the sentence

- (12) Jean dort depuis midi

which comes very close to the one in figure (3).

Figure (4)



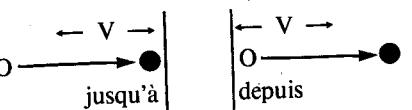
The first vertical point corresponds to the time point 't', the second vertical line represents the speech point 'n'. It is not quite clear to me, whether the 'visée accompagnante' is supposed to mean that the action or state expressed in the main clause lasts from 't' up to the speech point. Pottier's comment on the following pair of examples seems to indicate that the 'visée accompagnante' expresses the same fact as Kamp's $(\forall t') [(Utt' \wedge Ut'n) \supset R_{t'}(p)]$

- (13) ‘*A partir* du moment où il m'a dit m'aimer, j'ai été très heureuse. *Depuis* qu'il m'a dit m'aimer, je suis très heureuse. Le changement de temps (d'époque), *j'ai été/ je suis* souligne la visée différente entraînée par les deux éléments de relation. *Depuis* exprime une visée accompagnante qui atteint donc le moment de référence et permet le

présent, *à partir de* exprime une visée initiale qui entraîne le passé par rapport au point final⁽⁵⁾.

The preposition 'depuis' is closely related to 'jusqu'à'. Schematically Pottier represents the difference as follows:

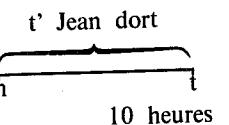
Figure (5)



As in the case of 'depuis' the 'visée accompagnante' seems to express the fact that the action or state expressed in the main clause lasts up to the time point indicated in the subordinate clause. This interpretation coincides with Kamp's definition of 'until'.

- (14) $p \text{ Until } q \Leftrightarrow (\exists t) \{ \text{Unt} \wedge R_t(q) \wedge (\forall t') [(\text{Unt}' \wedge \text{Ut'}t) \supset R_t, (p)]\}$
 (15) Jean dormira jusqu'à 10 heures.

Figure (6)



Before concluding this section on temporal prepositions I want to compare 'dès que' and 'à partir (du moment où)' with 'depuis'. 'Depuis' is restricted to the present or the past whereas 'dès que' and 'à partir de' can be used with any tense.

- (16) Depuis qu'elle l'avait rencontrée, elle était heureuse.
 Depuis qu'elle l'a rencontrée, elle est heureuse.
 * Depuis qu'elle l'aura rencontrée, elle sera heureuse.

'Dès que' and 'à partir de' differ in the following respect: In a construction of the type 'p à partir de q' the verb in the main clause must express an action or state which is durative. 'Dès que' requires no such restriction. Compare the examples (17) — (20).

(5) B. POTIER, *Systématique*, p. 211.

- (17) Jean partira dès que Marie sera arrivée.
 (18) * Jean partira à partir du moment où Marie sera arrivée.
 (19) Jean sera content dès que Marie sera arrivée.
 (20) Jean sera content à partir du moment où Marie sera arrivée.

One could try to define 'dès que' and 'à partir de' by means of the operator 'T' ('and next') which was introduced by G. von Wright⁽⁶⁾. He characterizes 'T' by four axioms:

- A1. $(pvqTrvs) \Leftrightarrow (pTr) \vee (pTs) \vee (qTr) \vee (qTs)$.
 A2. $(pTq) \& (rTs) \Leftrightarrow (p \& rTq \& q)$.
 A3. $p \Leftrightarrow (pTqv \sim q)$.
 A4. $\sim (pTq \& \sim q)$.

These axioms express the idea that if 'aTb' is true, then 'b' follows 'a' immediately. There can be no further action between 'a' and 'b'. If 'aTb' and 'aTc' are both true, then 'b' and 'c' must happen simultaneously. In other words the following theorem holds:

- (21) $[(aTb) \wedge (aTc)] \supset aT(b \wedge c)$

At first glance v. Wright's T-operator seems to be a good translation for 'dès que'. It seems to capture what French grammarians have expressed by 'postériorité immédiate' and 'immédiateté de la succession'⁽⁷⁾. This immediate succession distinguishes 'and next' from 'and then'. For 'and then' von Wright changes axiom (2) into axiom (2'). Here 'q' and 's' need not be simultaneously the case.

- (2') $(pTq) \& (rTs) \Leftrightarrow (p \& rTq \& s \vee (qTs) \vee (sTq))$

However, I am not quite sure whether axiom 2 is reasonable if we consider T as a definition for 'dès que'. If we retain axiom 2, then the following 2 sentences should be equivalent:

- (22) (a) Dès qu'il aura lu les épreuves et inséré les clichés, la secrétaire sera heureuse et Jean partira en vacances.
 (23) (b) Dès qu'il aura lu les épreuves la secrétaire sera heureuse et dès qu'il aura inséré les clichés Jean partira en vacances.

If the two sentences are not felt to be equivalent, this may be due to different reasons. Some people may interpret the 'et' temporally. In other

(6) G. VON WRIGHT, 'And next', *Acta Philosophica Fennica*, 1965, pp. 293-304.

(7) F. et R. LE BIDOIS, *Syntaxe du français moderne*, Paris 1971², § 1424.

words they may read it as 'et puis' or 'et alors'. The second reason may be that 'dès que' expresses some condition. Now it is well known from propositional calculus that the following equivalence does not hold:

$$(24) [(a \wedge b) \supset (c \wedge d)] \Leftrightarrow [(a \supset c) \wedge (b \supset d)]$$

There exists only a one-sided implication:

$$(25) [(a \supset c) \wedge (b \supset d)] \rightarrow [(a \wedge b) \supset (c \wedge d)]$$

It seems to me, that in our pair of examples sentence (22b) implies sentence (22a) but not vice versa. This implication is a strong support for my hypothesis that 'dès que' contains a conditional meaning besides its temporal meaning.

A sentence like (26)

(26) Je partirai dès que l'avion sera arrivé.

expresses a temporal condition. If we compare it with the corresponding simple sentence

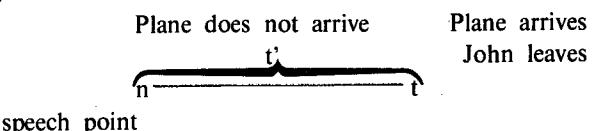
(27) Je partirai.

the difference in the truth conditions comes out very clearly. Sentence (27) is false if I never leave, whereas sentence (26) is only false if the plane arrives and I don't leave. If the plane does not arrive, I may leave or stay where I am, the sentence will be true in any case. The truth conditions for this sentence therefore are those of material implication plus a temporal relation. These two notions are combined in the following new definition:

$$(28) p \text{ dès que } q \Leftrightarrow (\forall t) \{[\text{Unt} \supset R_t(q)] \wedge \sim (\exists t') [\text{Unt}' \wedge Ut' \wedge R_{t'}(p)]\} \supset R_t(p)$$

Let's apply this definition to sentence (26). The definition states that if there is a time point after the speech point at which the plane arrives and if this is the first time the plane arrives, then John leaves.

Figure (7)



According to this definition the two actions connected by 'dès que' may also be simultaneous. There exist examples which can be interpreted in this sense:

(29) Dès qu'il entra, Roland lui dit.

(30) Dès qu'ils furent dans le taxi, il prit ses poignets.

Definition (28) comes certainly closer to the meaning of 'dès que' than v. Wright's T-operator. Unfortunately there are still some problems. In the past, sentences with 'dès que' do not seem to express a condition. The following sentence

(31) Il gagna la porte ; et, dès qu'il en eut franchi le seuil, il se sentit délivré.

has the truth conditions of a conjunction and not of a material implication. Do we need two definitions for 'dès que', one for the past and one for the future? I think not, because conditional sentences in general seem to behave differently in the past.

This discussion of how to analyse 'dès que' has brought out already an important difference between a logical approach and a description inspired by Guillaume. The main task of a logician is to describe and justify inferences that people draw. A logician analyses words like 'and then', 'and next', 'until', 'since', etc. because he wants to account for inferences which can be drawn from sentences containing these words. I will illustrate this logical approach further by examining the prepositions 'before' and 'after'.

A logician analyses words like 'before' and 'after' because he wants to account for the *conclusions* that follow from sentences like 'q after p', 'p before q' etc. Normally 'p before q' implies 'q after p'. Anybody will admit that if John arrived before Fred then Fred arrived after John. In this example the converse also holds. If Fred arrived after John then John arrived before Fred. One might therefore be tempted to treat 'before' and 'after' as converses. This would amount to the claim that 'p before q' and 'q after p' are universally equivalent. That this claim is false can be shown by the following example:

(32) I was a Boy Scout after you were one.

This sentence is true not only if I became a Boy Scout after you did, but also if, having perhaps been a Boy Scout as long as you, I went on after you stopped (8). The two truth cases can be represented graphically.

(8) The example as well as the comment are from G. E. M. Anscombe, 'Before and after', *The philosophical review*, 73 (1964), p. 7.

Figure (8a)



Figure (8b)

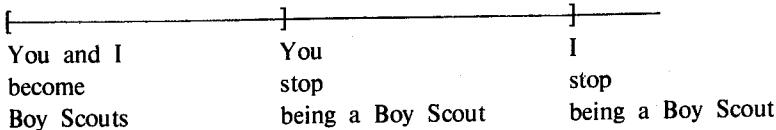


Figure (8b) shows very clearly that 'I was a Boy Scout after you were one' does not imply 'You were a Boy Scout before I was one'.

In order to account for all the inferences that can be drawn from sentences containing 'before' and 'after' one has to investigate further logical properties of these relations. For example one has to examine whether 'before' and 'after' are transitive, that is to say whether 'a before b and b before c' implies 'a before c'.

To give an example: Does sentence (33) imply (34)?

(33) John arrived before Fred and Fred arrived before Bill.

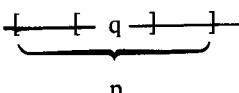
(34) John arrived before Bill.

The answer is of course affirmative. I have found no examples where 'before' is not transitive. Furthermore 'before' is asymmetric.

(35) $p \text{ before } q \supset \sim (q \text{ before } p)$

Now what about 'after'? Is it also transitive and asymmetric? That 'after' is not asymmetric can be shown quite easily. In connection with the boy-scout example we had noticed already that one can say 'p after q' if p continued after q had stopped. Therefore 'p after q' applies even to the situation represented in figure (9).

Figure (9)



In figure (9) p goes on after q has stopped. However, since q started after p, figure (9) is also compatible with q after p. Therefore we have an example

where p after q and q after p are both true. This is a counterexample to the axiom of asymmetry.

On similar lines one can construct a counterexample to show that 'after' is not transitive. Consider Figure (10)

Figure (10)

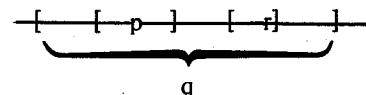


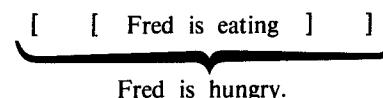
Figure (10) represents a situation where 'p after q' and 'q after r' does not imply 'p after r'. Therefore 'after' cannot be transitive.

Now you may doubt whether there exist sentences in English or French which apply to figure (9). Sentences of this type are quite natural. Consider the following example.

(36) Fred was still hungry after he had eaten.

It fits figure (11) perfectly

Figure (11)

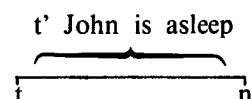


One may object here that example (36) contains the temporal adverb 'still' and that sentence (36) fits figure (11) only because the adverb 'still' has been introduced. In order to counter this objection I will say a few words about the meaning of still. Consider the sentence:

(37) John is still asleep.

This sentence is true under three conditions. 1) John is asleep at the point of speech. 2) There is a point t before the speech point. 3) At every point t' between t and the speech point John is asleep. More formally:

(38) $\text{Still } (p) \Leftrightarrow (\exists t) (Utn \wedge (Vt') [((Utt' \wedge Ut'n) \vee t' = nvt') = t] \supset R_{t'}(p)]$



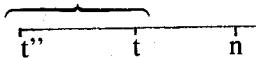
If we use the preterite instead of the present ('John was still asleep') the whole schema moves to the left on the time axis.

t' John is asleep



Applied to sentence (36) (Fred was still hungry after he had eaten) the analysis of 'still' gives the following result:

t' Fred is hungry



Fred has
finished
eating

This analysis of 'still' only postulates that some time before he finished eating Fred was hungry. Sentence (36) therefore need not be an instance of an inclusion of two events. It might also be a case of two overlapping events.

Figure (12)

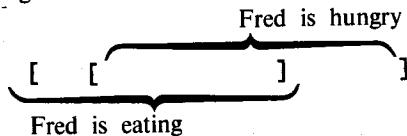
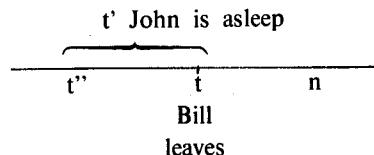


Figure (12) may seem strange at a first glance but it is simply an existential instantiation of the French proverb 'l'appétit vient en mangeant'.

If we connect a sentence with a durative verb with a sentence denoting a punctual event then we necessarily get a situation where one event is included in another event:

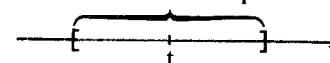
(39) John was still asleep after Bill left.

Figure (13)



The adverb 'still' expresses that John was asleep before and up to the point where Bill left, and 'after' expresses that John went on sleeping after Bill left. The complete picture thus is an inclusion.

John is asleep



Bill leaves

I must admit that I have said very little about Guillaume. The only thing I can offer is a very general statement. I consider Guillaume's work as an attempt to formulate abstract representations for the semantics of natural languages. In a similar vein I tried to set up logical structures which are supposed to capture the meaning of the words to be analysed. If Guillaume's results could be formalized in the framework of some known logical system, it would be possible to make a better comparison and to say something more substantial.

Universität Stuttgart.

PIETER A. M. SEUREN

LOGIC AND LANGUAGE

It has been commonly assumed for a long time and in wide circles that it is trivially true that the sentences of a language can, in principle, be translated into some logical language which provides both a semantic and a logical analysis for the sentences in question. This language of logic is essentially the system of Predicate Calculus, as we have known it since the days of Frege and Russell. Where it has so far been impossible to provide logical analyses for sentences, this was attributed to the fact that certain areas of logic (e.g. tense logic) have not been developed sufficiently to provide the means for a translation of sentences into logic.

In making this assumption, philosophers and linguists alike have never paid much attention to the problem of how precisely logical analyses and actual sentences are related to one another. Especially in philosophy, the translation problem has traditionally been left undiscussed: full reliance was placed on intuitive translation procedures. In particular, the problem of establishing *regular* correspondences between sentence forms and logical analyses was never treated seriously, due to a defective insight into the empirical nature of the problem of how speakers of a language *understand* sentences. Sometimes, the requirement of regularity in the language-logic correspondences is given great emphasis (as in Russell's "On Denoting", where he speaks of the principle of "parity of form"), but sometimes, especially when this principle gets in the way of satisfactory analyses, it is thrown to the wind.

The point I wish to make here is that, when the principle of "parity of form" is maintained, not only is the transition from language to logic not trivial, it is in fact and in principle impossible. And the "parity of form" principle has to be maintained in view of the fact that speakers do understand sentences: there must be a correspondence by rule (i.e. mapping relation) between sentences and their semantic analyses. Such a regular

mapping relation is impossible if semantic analyses are to be given in terms of existing Predicate Calculus, even when this is expanded into new directions (tense).

One of the main principles of Predicate Calculus (PC) is that its variables must be bound: no unbound variables are allowed to occur. It is this principle which provides an essential stumbling block for logical analyses for sentences. It was remarked by Peter Geach (1) that a sentence such as :

(1) Socrates had a dog and it bit him.

cannot be simply of the logical form " $p \wedge q$ ", since, simply, in language, the sentence

(2) Socrates had a dog and it bit him, and Socrates had a dog and it did not bite him.

is, although somewhat biblical in its style, not contradictory: Socrates may have had two dogs. Yet, in logic, any expression of the form " $(p \wedge q) \wedge (p \wedge \sim q)$ " will be irreparably contradictory. He proposes, therefore, in agreement with Quine, to analyse sentence (1) not as " $p \wedge q$ ", but as an expression with bound variables :

(3) $(\exists x : \text{dog}) [(\text{Socrates owned } x) \wedge (x \text{ bit Socrates})]$

(where Geach uses his form of "restricted quantification": "there is an x , i.e., a dog, such that ..."). This, says Geach, provides the solution to the problem.

It is, however, easy to show that this solution cannot be regular. That is, it necessitates a number of *ad hoc* and unsystematic provisions for the translation of sentences into PC, if this is possible at all. Geach's solution seems to work well enough in first order contexts. But as soon as intensional contexts are introduced, it breaks down. Take, for example, the sentence :

(4) Socrates must have had a dog, and it may have bitten him.

As with (1), there is no contradiction, in natural language, in :

(5) Socrates must have had a dog and it may have bitten him, and Socrates must have had a dog and it cannot have bitten him.

(1) P. T. GEACH, *Logic Matters*, Blackwell, Oxford, 1972, pp. 115-127.

Yet, there is no solution in Geach's terms. If we put the existential quantifier first, we violate the meaning of the sentence :

(6) $(\exists x : \text{dog}) [\square (\text{Socrates owned } x) \wedge \diamond (x \text{ bit Socrates})]$

Here, the variable x is properly bound, but the analysis does not correspond to what (4) means. The only other solution is to put the necessity operator first, but then, in order to bind the variable, the possibility operator will also have to come under the necessity operator, which, again, violates the meaning of the sentence :

(7) $\square [(\exists x : \text{dog}) [(\text{Socrates owned } x) \wedge \diamond (x \text{ bit Socrates})]]$

Sentence (4) simply does not mean "it is necessary that there is a dog such that Socrates owned the dog and that it is possible that it bit Socrates". More clearly, this can be shown with the example :

(8) I know that Socrates had a dog, and I hope that it bit him.

which cannot possibly mean the same as "I know that S. had a dog and *that* I hope that it bit him". Yet, in order to bind the variable, this would be the only analysis.

It is clear, then, that the principle which excludes unbound variables in PC cannot be upheld for analyses of sentences in conjunction with the principle of the "parity of form". One way or another, we shall have to come to terms, for the purpose of semantic analysis of natural language sentences, with the phenomenon of unbound variables (which turn up in surface structure as pronouns). The logical problem raised by sentences (1) and (2) is moot again, since Geach's solution is not viable. How this problem should be solved, is a question of very far-reaching impact. Its solution would be part of a general *empirical* theory of natural language semantics.

This argument does not show any inadequacy in established logical analyses or in the logical powers of PC. What it does show is that a distinction has to be drawn between logical and semantic form, and that it is the semantic form which is instrumental in our processes of understanding sentences. The logical form would be derivative with respect to the semantic form, and would be instrumental in the exercise of our logical powers of deduction and, to some extent, induction.

Magdalen College, Oxford.

PIETER A. M. SEUREN

AUTONOMOUS SYNTAX AND PRELEXICAL RULES

Any adequate explanation of the fact that native speakers distinguish between well-formed and unwellformed sentences requires the assumption of underlying stuctures (with an ultimate deep structure, DS) for every surface structure of a sentence. The syntax of a language consists of those rules which transform given deep structures into surface structures.

Any adequate explanation of the fact that native speakers distinguish between what a given sentence can and cannot mean requires the assumption of a semantic analysis, or semantic representation (SR) for every sentence in a given meaning. Without semantically explicit SR's a native speaker would be unable to distinguish the way he does between different meanings. SR's, however, are themselves syntactic objects in the sense that they are linguistic structures with their constituent analysis. Thus it follows that native command of a language must comprise rules which relate surface structures to SR's in certain specified ways. These semantic rules are transformational, since they relate tree structures to tree structures.

The empirical question now arises of the identity or non-identity of the two sets of transformational rules, the syntactic and the semantic ones. There are three possibilities : either the two sets of rules are totally separate, or they are totally identical, or they overlap. In the latter case it must be specified which is the area of overlap. Only two of these three alternatives are still up for serious consideration, the first one being untenable in the light of present knowledge⁽¹⁾. The second alternative we call "Semantic Syntax" (also known as "Generative Semantics") ; the third "Autonomous Syntax" (also known as "Interpretive Semantics").

(1) See my article "Autonomous versus Semantic Syntax", *Foundations of Language*, 8 (1972), pp. 237-265.

Chomsky, who defends Autonomous Syntax, maintains that syntactic DS is characterised mainly by the fact that it contains all lexical items which occur in the surface structure, and defines their functional relations with respect to each other (subject, object, indirect object, main verb, etc.). These aspects are among those needed for a semantic analysis. This theory, therefore, maintains that syntactic transformations affecting relational constituents (subject, object, etc.) are meaning-invariant and form the overlap area with semantic rules. All further semantic analysis, including internal semantic analysis, is non-syntactic, and purely semantic.

Some lexical items are semantically complex (such as McCawley's famous example *kill*). Their semantic components are scattered over SR-trees. Transformations are needed, therefore, to collect the scattered elements into a single node, and hence item (1a). If it can be shown that such "prelexical" transformations have an explanatory function in syntax, Chomsky's version of Autonomous Syntax is invalidated. An analysis of the French syntactic constructions of the verbs *faire* and *laisser*, and a comparison with English (or other) causative lexical verbs will provide arguments in favour of the syntactic status of prelexical rules.

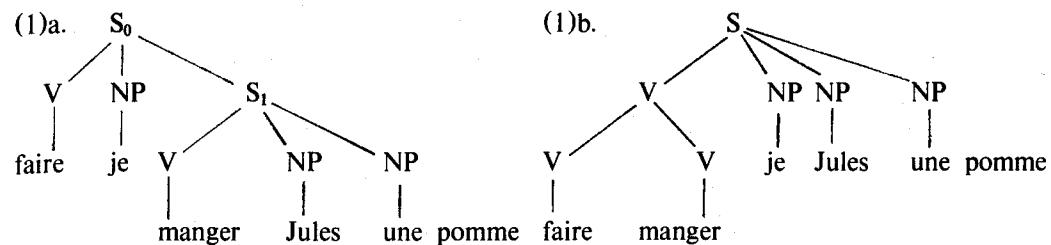
It can be shown, in particular, that there are a number of striking parallels between certain restrictions holding for the French *faire*-construction and those for causative verbs. These parallels would be explained if there appeared good reasons for assuming that these restrictions result from universal peculiarities proper to *lexical islands*. A lexical island is any subtree which is dominated by a single category node (*V*, *N*, *A*, in principle).

In a recent paper (2) I have put forward an argument to show that the French *faire*-construction crucially involves McCawley's rule of Predicate

(1a) There is no implication, in this paper, that the non-lexicalised lexical islands correspond in every respect semantically with the lexical items that are given as their counterparts. Thus, there is no claim that, e.g., *laisser partir* in (4a) below is the precise equivalent of *relâcher* in (4b). What is implied is that the lexical item contains at least some skeletal structure which is similar to, or perhaps in some cases identical with the non-lexicalised lexical island. The details of the problems involved in the lack of precise correspondence between items and islands are far from clear. It should be observed, however, that these problems are not inherent to the theory proposed here. They exist for any adequate description of a language.

(2) "Predicate Raising and Dative in French and Sundry Languages", unpublished, 1972. (Obtainable from LAUT, Universität Trier, D-55, Trier, Germany).

Raising, which is thereby attested for pure "post-lexical" syntax. The rule has the following effect :



after which the NP *Jules* is obligatorily given the preposition *à* and is swivelled around the object *une pomme*. Predicate Raising (PR) thus results in the formation of a lexical island [faire *manger*].

If it is assumed that lexical islands, whether syntactically complex (as in (1b)) or syntactically simple (as in the case of a single lexical item under the category node), have special properties, we have a basis for an explanation of a number of facts. First, there are Fodor's observations (3), which purport to show that *kill* cannot be derived from "cause to die". He observes that of the following pair the first is ambiguous, but the second is not :

- (2) a. John caused Harry to die by throwing a bomb.
b. John killed Harry by throwing a bomb.

In (2a) it is not clear who threw a bomb : it can be either John or Harry, whereas in (2b) it can only be John. This cannot be used as an argument against deriving *kill* from "cause to die", however, since if it could, it would follow that *faire mourir*, in French, cannot be derived from *faire mourir*! This appears from the fact that in French, the ambiguity of (2a) does not arise : both of the following two sentences imply that the bomb-thrower was Jean :

- (3) a. Jean a fait mourir Henri en lançant une bombe.
b. Jean a tué Henri en lançant une bombe.

The same observation can be made with respect to *laisser*, but only if *laisser* takes the *faire*-construction (4) :

(3) J. A. FODOR, "Three Reasons for not Deriving 'kill' from 'cause to die'", *Linguistic Inquiry*, 1 (1970), pp. 429-438.

(4) Predicate Raising, and thus the *faire*-construction, is not the only possible con-

- (4) a. Jean a laissé partir Henri sans dire un mot.
 b. Jean a relâché Henri sans dire un mot.

Here, too, the person who did not say a word can only have been Jean, not Henri. But, and here we see an indication of the crucial importance of the notion of lexical island, when *laisser* does not take the *faire*-construction, but Subject-Raising (or perhaps Equi-Deletion), the ambiguity of (2a) reappears:

- (5) Jean a laissé Henri partir sans dire un mot.

Here, the subject of *dire* is either Jean or Henri. The suggestion made here is that the difference is due to the fact that in (3a) and (4a) a lexical island is formed (although no subsequent lexical insertion takes place), whereas in (5) no lexical island results, as in (2a). It is the lexical island which unites (3a) and (4a) with (2b), (3b) and (4b), where lexical insertion for the lexical island has taken place. What the precise restrictions are which rule out one reading for the sentences of (3) and (4) will not be discussed here⁽⁵⁾. We simply point out the regular correspondences between syntactic constructions which imply a lexical island and parallel constructions involving a fully lexicalised item (*kill*, *tuer*, *relâcher*).

The observations made above are reinforced by the fact that it is easy to provoke ungrammaticality by imposing "improper" readings through syntactic means:

- (6) a. J'ai fait parler Jean sans m'asseoir.
 b. *J'ai fait parler Jean sans s'asseoir.

 (7) a. J'ai laissé partir Juliette sans me déshabiller.
 b. *J'ai laissé partir Juliette sans se déshabiller.
 c. J'ai laissé Juliette partir sans se déshabiller.

construction that *laisser* can take. It can also take a construction which has an output similar to English *let* or *make*, where the embedded (infinitive) verb is not as closely linked to the higher verb as is the case after PR: *J'ai laissé Henri partir*. The deep structure of this sentence is probably not quite the same as that of *J'ai laissé partir Henri*, as appears from the subtle semantic difference between the two. In the former sentence one imagines Henri already starting to leave; the sentence then says that I let him go his way. In the latter sentence no such implication is detectable. It is a matter of doubt whether the non-PR version of *laisser* involves Subject Raising or Equi-NP-Deletion. Yet the question is not relevant here.

(5) This is discussed in more detail (but far from finally satisfactorily) in my paper "Referential Constraints on Lexical Islands", unpublished, 1974 (also obtainable from LAUT).

The last sentence, (7c), is grammatical because the understood subject of *se déshabiller* can be Juliette, so that the 3rd person reflexive is in order, as opposed to (7b). (7c) does not involve a lexical island consisting of *laissé* and *partir*.

The parallelism noted between lexical items and lexical islands is an argument in favour of the syntactic status of the prelexical transformations which bring together the various semantic elements of the words concerned under one single category node, so as to make lexical insertion possible. The argument rests on the fact that the same, or at least partly the same, processes and restrictions seem to be at work in the unsuspected syntactic *faire*-construction as in the case of the lexical items.

This parallelism is also observed in another way. It is possible to have a double embedding of *faire* in French:

- (8) Je ferai faire entrer le monsieur.

There are, however, strict limitations on double causative embeddings. Thus, the second *faire* must be passivized: sentence (8) can be supplemented with, e.g., *par Jean*, and not by *à Jean*:

- (9) a. Je ferai faire entrer le monsieur par Jean.

- b. *Je ferai faire entrer le monsieur à Jean.

This is probably due to a restriction on the number and kind of surface structure constituents. There is already an uneasy feeling when the deepest embedded S is transitive. In (8) this S is intransitive (*entrer le monsieur*), but if it were, e.g., *voir Paul la lettre*, we would get the doubtful, but perhaps still marginally possible:

- (10) *?Je ferai faire voir la lettre à Paul (par Jacques).

which is, in more analytic terms:

- (11) Je ferai en sorte que Jacques fasse en sorte que Paul voie la lettre.

If the second embedded S (with the verb *fasse*) were not passivized, there would be a crowd of constituents pressing for surface structure status⁽⁶⁾.

(6) Cf., for example, a recent paper by Ray CATTELL, "On Constraints on Movement Rules", unpublished, University of Newcastle, N.S.W., Australia.

I now no longer believe in the observations made in note 6 of my 1972 paper (note 2 above). I do allow there for two datives in the same S:

(i) Je farai écrire à Jean une lettre au directeur.

Although (i) seems marginally acceptable, the second *à*-phrase does not behave as a full

Paul becomes a dative, *la lettre* becomes accusative, but there would be no status for *Jacques*, — a second dative not being allowed. Passive seems the only way out.

The rule of Predicate Raising gives a lexical V-island for [ferai [faire entrer]] in (8). The expectation is that there should also be verbs with a double causative analysis. This seems indeed to be the case. We have, for example, normal extensions of ordinary causatives to bi-causatives:

- (12) This judge has hanged too many innocent people.

Here the verb *hang* means "cause to be made to hang" ("hang by proxy"), since the judge will not normally be taken to do the hanging himself. (It is not really material here to ask whether this extension of ordinary causative *hang* to bi-causative *hang* is "metaphorical" or a stylistic licence, or what have you. What is material is that such an extension is possible, and that it can be done in certain ways but not in others.)

There are also, however, verbs which are bi-causative *per se*, such as *proscribe*, or *extradite*, meaning "cause to be made to live abroad" and "cause to be made to get into the hands of foreign authorities" ("cause to be handed over"), respectively (7). In general, bi-causatives seem to relate to official actions of persons in authority, who tend to have their decisions carried out by proxy.

The relevant fact here is that bi-causative lexical items show the same restriction on the second embedded causative verb: it has to be passive. The parallelism is explained when it is assumed that bi-causative lexical items have the same origin as bi-causative *faire*-constructions. Overcrowding of constituents then imposes certain constraints on deeper embeddings. The following two sentences will then be ungrammatical for the same reason:

nominal constituent under *écrire*. It is more likely to be an attributive adjunct to *une lettre*: [une lettre au directeur]. Clefting, for example is not possible for *au directeur*:

(ii) *C'est au directeur que je ferai écrire à Jean une lettre.

(iii) C'est au directeur que je ferai écrire une lettre à Jean.

This last sentence can only be interpreted with *au directeur* as semantic (deep structure) subject to *écrire*. The sentence:

(iv) *C'est une lettre en anglais que je ferai écrire au petit Robert au Père Noël. must be regarded as ungrammatical, and not as grammatical (as I did in note 6 of my 1972 paper).

(7) Other examples are *banish*, *exile*. Richard Carter rightly observes (paper read at Oxford on June 7th, 1974) that no (other) bi-causatives occur as lexical items. I add that they do not occur as syntactic PR-constructions either.

- (13) a. *Le ministre brésilien n'a pas fait renvoyer Biggs au gouvernement britannique à la police brésilienne.
 b. *The Brazilian minister did not extradite Biggs to the British Government to the Brazilian police.

(It will still have to be explained why (13a) is grammatical with *par* for *à*, but (13b) is still not grammatical with *by* for the second *to*: we shall come to that in a moment.)

The same strategy seems to be followed by human grammars when causative verbs are embedded under a Predicate Raising verb such as French *faire*. It is noted in Seuren (1972), but not explained, that some verbs take obligatory Passive under *faire*. Thus (14a) is ungrammatical, and (14b) is not ambiguous but can only be understood with the dative as dative of *montrer*, no as its subject:

- (14) a. *Je ferai tuer les prisonniers à mes soldats.
 b. Je ferai montrer la lettre à Paul.

Both *tuer* and *montrer* are causative verbs. If it is indeed the case that the danger of overcrowding of constituents in some cases leads (or may lead) to a general constraint in grammar, we can understand this obligatory Passive, since there would be overcrowding in the case of embeddings with a causative verb taking three full nominal arguments: subject, object, indirect object:

- (15) .. Je ferai [montrer Jacques la lettre à Paul]

It is significant that, in French, the obligatory Passive constraint on the second causative is not valid when the subject of the second causative is pronominal. In this case, the pronominal subject is made into a dative and cliticised, i.e., made part of the V-node. It does not then occupy a nominal slot in surface structure:

- (16) a. Je lui ferai tuer le prisonnier.
 b. Je lui ferai montrer la lettre à Paul (8).

We thus have two conspicuous parallels between the *faire*-construction and causative verbs: (1) subject deletion in semi-sentential complements

(8) See my "Zero-Output Rules", *Foundations of Language* 10 (1973), pp. 317-328, for a discussion of the question of why *à Paul* in (16b) cannot be pronominal.

is dependent on the subject of the highest S, i.e., the subject of the highest *faire*; (2) in bi-causatives the second causative is obligatorily passivized, or, in other words, the subject of the second causative is removed. The parallelism does not go all the way, however. In particular, we notice that there is a marked difference between the behaviour of causative verbs on the one hand and the *faire*-construction on the other with respect to non-sentential but S-derived complements. The complements in (2)-(5) have been called "semi-sentential" because they are S-derived but have lost their subject. When they also lose their verb, which is replaced by a nominalised form, they are called here "non-sentential". Compare (3) and (4) with :

- (17) a. Jean a fait mourir Henri sans regret.
- b. Jean a tué Henri sans regret.
- (18) a. Jean a laissé partir Henri sans regret.
- b. Jean a relâché Henri sans regret.

Quite clearly, the (a)-sentences are ambiguous as to who had no regrets, but the (b)-sentences are not : there Jean has no regrets about either killing or releasing Henri.

In the same way we notice a marked difference between :

- (19) a. Jean a fait mourir Henri le dimanche en le poignardant le samedi.
- b. Jean a tué Henri le dimanche en le poignardant le samedi.

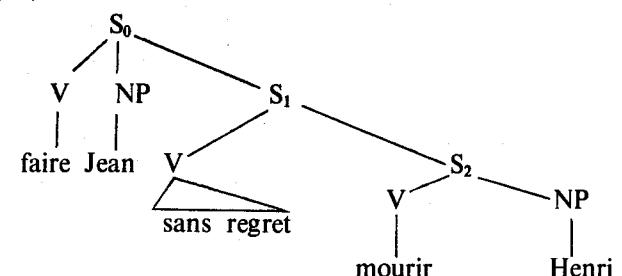
The (b)-sentence is most odd, since it expresses a strange contradiction. Some would call it ungrammatical. This brings us to another observation made by Fodor (see note 3), to which our lexical island theory provides no answer :

- (20) a. John caused Harry to die on Sunday by stabbing him on Saturday.
- b. John killed Harry on Sunday by stabbing him on Saturday.

(Fodor regards (20b) as ungrammatical.)

This lack of parallelism does not, however, destroy the lexical island theory. It just shows that there are differences between non-lexicalised lexical islands and fully lexicalised lexical islands (i.e., items). Let us take the following as an approximate deep structure for (17a), with *Henri* as subject of *regret* :

(21)



where the V of S_1 (*sans regret*) is derived from a full embedded S of the form "sans [avoir Henri regret]" or something similar⁽⁹⁾. Apparently, this element *sans regret* does not form an obstacle to the *faire*-construction (i.e., syntactic post-lexical Predicate Raising), but it does to full lexicalisation. If, on the contrary, the V of S_1 had been, e.g., *sans rien dire*, i.e. with a full verbal form, it would have been an obstacle to both post-lexical and pre-lexical Predicate Raising, as appears from (2)-(5). That is, in (21) *sans regret* is lowered on the S_1 -cycle into S_2 , and PR then applies on S_0 . The process would be blocked, however, if (a) *faire mourir* were to be replaced by a single item, or (b) the V of S_1 contained a full verbal form. (This blocking would require a form of global constraint roughly in the sense of Lakoff.⁽¹⁰⁾

The same difference is seen at work in the fact that bi-causative verbs do not allow for a *by*-phrase even though the second causative is passivized, whereas the bi-causative *faire*-construction does allow for a *par*-phrase (see what was said in connection with (13) above). For this ex-

(9) It is assumed here that *sans regret* is a deep structure V (or at least that from which it is derived is a DS-V), since it behaves as an operator, and all operators are considered DS-verbs. (See, for this point, J. D. McCawley, "A Program for Logic", in Davidson Harman (eds.) *Semantics of Natural Language*, Dordrecht-Holland, 1972, pp. 498-544; also Seuren, "Negative's Travels", in Seuren (ed.) *Semantic Syntax*, Oxford, 1974, pp. 183-208). The operator behaviour of *sans regret* appears from the scope difference between, e.g. :

(i) Il n'est pas parti sans regret.
(ii) Sans regret, il n'est pas parti.

The last sentence has as one of its possible readings "he stayed without regret" (another possible reading is one where *sans regret* applies to the performative : "I tell you without regret that he did not leave", — a use which is idiomatic for, e.g., *sans blague*).

(10) G. LAKOFF, "Global Rules", *Language*, 46 (1970), pp. 627-639. (Also in Seuren (ed.) *Semantic Syntax*, Oxford, 1974, pp. 143-156.)

planation to be valid it must be assumed that the *by-* (or *par-*) phrase has the function and position of an operator in deep structure, just as semi- or non-sentential complements. That this is so, will appear, e.g., from the following observations :

- (22) a. Many foreigners were expected to apply.
 - b. Many foreigners were expected by the Vice-Chancellor to apply.
 - c. It was expected that many foreigners would apply.
 - d. It was expected by the Vice-Chancellor that many foreigners would apply.
- (23) a. The victim was believed to be Spanish or Italian.
 - b. The victim was believed by the police to be Spanish or Italian.
 - c. The victim was either believed to be Spanish or Italian.
 - d. *The victim was either believed by the police to be Spanish or Italian.

We detect a scope ambiguity in (22a) : the phrase *many foreigners* is either specific (largest scope) or non-specific (smaller scope : under *expect*). (22b), however, only allows for the wider scope. Likewise, (22c) is ambiguous (with a preference for the smaller scope), but (22d) only allows for the smaller scope reading. In (23a) we also detect a scope ambiguity : *or* can be taken with larger scope (above *believe*) or with smaller scope (below *believe*). But in (23b) *or* can only have the smaller scope. In (23c) *either* determines the larger scope reading. In (23d), however, there is a clash between the larger scope reading imposed by the position of *either* and the position of *or*, which is on the right of the *by*-phrase so that a smaller scope reading is called for. Hence its ungrammaticality.

We thus notice that the *by*-phrase behaves in every respect as an operator : it follows the left-to-right ordering constraint which has been observed for operators by many linguists since the mid-60s. This being so, we can give to the *by*- (*par*-) phrase a position in deep (or semantic) structure similar to that of *sans regret* in (21). This explains why *par*-phrases do occur in *faire*-constructions, but not with lexical items.

In general, it seems that a careful investigation of the French *faire*-construction (and its PR-analogs in many other languages) and a comparison with the behaviour of causative verbs throws considerable light on questions of pre-lexical syntax.

Magdalen College — Oxford.

JEAN STÉFANINI

GRAMMAIRE ET SÉMANTIQUE

L'opposition entre grammaire et sémantique est bien antérieure à la création de ce dernier mot par Bréal. Elle se marque déjà, au moyen âge, dans la distinction faite, avant les modistes, entre discours grammatical et discours vrai, entre parler correctement et parler en accord avec les lois de la logique. Elle a été accentuée, aux États Unis, par la méfiance méthodologique de Bloomfield à l'égard du sens et par le behaviourisme. Elle a fourni à Chomsky l'occasion de reprendre le concept de grammaticalité et de s'inscrire dans la tradition pré-cartésienne de J. C. Scaliger et de Sanctius⁽¹⁾ et le cadre du débat qui l'oppose à la sémantique générative.

Guillaume s'insère encore plus aisément dans une tradition grammaticale qu'il achève et mène à sa perfection en la transformant.
En effet :

1. — son analyse linguistique porte sur le signifié et non sur le référent. Une longue controverse l'opposa ainsi à Meillet qui tenait que les mots n'ont pas de sens, mais seulement des emplois⁽²⁾. Pour Guillaume, au contraire, c'est parce que les mots ont un sens, en langue, avant emploi, qu'on peut les utiliser à telle ou telle fin particulière dans le discours. C'est la position des modistes ou de Frege, celle qu'attaquèrent les logiciens du XIV^e et du XV^e s. dans une querelle magistralement décrite par J. Pinborg.

2. — Il distingue signifié lexical et signifié grammatical, comme les modistes, pour qui la même notion de douleur s'exprime sous les formes différentes de l'interjection (*eheu!*), du verbe (*doleo*), du substantif (*dolor*) etc., suivant qu'on l'envisage comme réalité permanente, comme

(1) Cf. *De causis linguae Latinae*, p. 2.

(2) Sous l'influence — directe ou indirecte — de Wittgenstein?

événement subi par la personne ou comme immédiatement ressentie et exprimée, distinctions qui se retrouvent pour les autres notions avec le même caractère de généralité. Dans la conception aristotélicienne pour laquelle il n'est de science que du général, seul ce signifié grammatical, — les traits qui définissent les parties du discours —, peut constituer l'objet d'une science. De même, Guillaume distingue dans *course*, un signifié lexical, l'idée d'un déplacement rapide et autonome et un signifié grammatical constitué par les classèmes de genre, de nombre, de cas unique, de personne 3^e, d'incidence externe, tout ce qui en fait une partie de discours (de langue, disait-il) distincte du verbe *courir*.

3. — Suivant une tradition constante de la grammaire générale il donne priorité au signifié (il disait au représenté, au psychique), sur le signifiant. Le linguiste a pour tâche essentielle de reconstituer, de reconstruire le «système de systèmes» qu'est la langue, où règnent cohérence et complétude, le choix des signifiants étant guidé par la seule loi de la suffisance expressive. Souvent, d'ailleurs, certains signifiants heureusement adaptés laissent transparaître la structure du signifié⁽³⁾ et, de toute façon, toute tentative de reconstruction part de la morphologie et s'appuie sur elle.

L'originalité de Guillaume — Moignet l'a dit ce matin — est d'avoir donné un contenu propre à ce signifié grammatical. Certes, il a rendu hommage à ses devanciers et notamment à «cette bonne vieille Scolastique, qui n'a pas toujours été retenue que du vent»⁽⁴⁾ et Bursill-Hall a bien montré que les *modi significandi relativi* des modistes dégagent les facultés combinatoires des parties du discours et constituent une syntaxe, comparable à l'extrême rigueur à celle que règle, en psychomécanique, le jeu des incidences. Mais Guillaume offre d'abord une théorie générale du langage, reconnaissant comme seuls universaux :

1) les éléments formateurs, éléments derniers de la signification, témoignant de l'universalité de l'esprit humain⁽⁵⁾, rendant compte, par exemple, de la possibilité de la traduction.

2) La phrase, comme unité du discours, déjà reconnue pour telle par Saussure et par Meillet⁽⁶⁾ et, en somme, par une tradition grammaticale constante.

(3) *Leçons*, A, p. 74 sq.

(4) *Langage et science du langage*, p. 132, n.

(5) *Leç.*, A, p. 161.

(6) Ce dernier est cité, *Leç.*, B, p. 49.

3) La dichotomie langue/discours sans laquelle il peut y avoir langage, mais non langage humain.

4) C'est précisément dans le passage de la langue au discours (et *vice versa*) que se constitue une typologie : suivant la saisie plus ou moins précoce, immédiate ou tardive, unitaire ou binaire des unités lexicales (dans lesquelles se groupent des éléments formateurs), on a des langues à caractères, ou à racines ou à mots. Ces dernières équilibrivent dans le vocable, éléments lexicaux particularisants et classèmes généralisants, chacune suivant une pesée propre et qui différencie, par exemple, le mot français du russe ou de l'anglais, malgré la parenté typologique et historique. De ce point de vue, et en un certain sens, il n'existe pas de syntaxe générale, toute langue ayant la syntaxe que permettent ses vocables⁽⁷⁾. La grammaire guillaumienne est une sémantique des parties de langue, une sémantique du signifié grammatical.

La sémantique, au sens traditionnel du terme n'a donc guère retenu l'attention de Guillaume, avant tout soucieux de psycho-systématique et de psycho-mécanique. Or, «la diversité des noms n'est pas systématique»⁽⁸⁾. Si le lexique se forme, en partie, d'une série de contrastes de plus en plus larges et constituant ainsi une hiérarchie, il comporte aussi une série d'intuitions fines et sans doute enracinées au plus profond (cf. Moignet, 1973, 375 sur le verbe *cuire* et le «caractère flou, non systématisé de la sémantise ... condensation d'impressions») : celles que P. Guiraud a décelées dans les créations sans cesse renouvelées, — d'après les mêmes «matrices» —, de l'argot ou dans les micro-systèmes de noms d'animaux ou dans les termes accrochés à certaines constellations consonantiques.

Guillaume, en revanche, s'est intéressé de près aux mots qu'un sens lexical très large, très général, prédispose aux fonctions grammaticales : ainsi, *avoir* est devenu, par perte de substance notionnelle, auxiliaire ou même, — un nouvel appauvrissement lui ôtant statut de mot —, désinence, ou encore, construit unipersonnellement, un présentatif, un véritable «embrayeur» du français parlé⁽⁹⁾. Guillaume a établi une hiérarchie des verbes «puissants» : *avoir*, *être*, *savoir*, *pouvoir* *vouloir*⁽¹⁰⁾,

(7) *Leç.*, B, p. 30.

(8) *Ibid.*, p. 11.

(9) *Leç.*, A, p. 131 sq.

(10) *Ibid.*, p. 237 sq. cf. MANTCHEV, *Hierarchie sémantique des verbes contemporains*, *Cah. lexicologie*, X, 1967, I, pp. 31-46.

suivant les implications des uns par rapport aux autres (il faut *avoir* [de l'espace], par exemple, pour être). Ce qu'il appelait une «chronologie idéelle» et qu'il a établi également pour les idées «regardantes» (11).

N'en pas conclure que pour lui le signifié grammatical est un résidu, une abstraction du signifié lexical! Constatant que l'imparfait, en discours, prend valeur durative, ou d'habitude ou hypocoristique, ou ludique ou hypothétique etc., il ne songe pas à réduire toutes ces significations à une seule, plus abstraite! Il tente au contraire, de reconstituer l'ensemble du système verbal dont l'imparfait est un élément : la langue exprime des positions dans le système, mais jamais le système dans son entier. Et cette position de l'imparfait dans le système explique, non qu'il ait telle ou telle signification, mais que, dans tel ou tel contexte, il puisse la prendre ; elle est «permissive à l'égard d'une foule d'emplois dont la diversité peut aller jusqu'aux effets de sens contraires» (12).

Cette différence, on pourrait dire de nature, entre les deux signifiés, lexical et grammatical, n'exclut pas l'interaction. Certes, en principe, la forme grammaticale, très générale, peut accueillir toute matière lexicale : «la catégorie du nom est indifférente aux noms intégrés et la catégorie du verbe indifférente aux verbes intégrés» (13). Mais il y a des incompatibilités. Ainsi l'impératif, mode du discours, emprunte ses formes à l'indicatif présent. Mais on ne saurait commander à quelqu'un de *vouloir* ou d'*avoir*, sans se situer dans l'*in fieri* du subjonctif et non dans l'actualité de l'indicatif. La position systématique du subjonctif et le sens de *savoir* se combinent dans le signifié global de *je ne sache pas que ...* (14). Moignet a montré comment le système des parties du discours s'oppose à la formation d'adverbes en *-ment* pour certaines classes lexicales d'adjectifs (de couleur, «spatiaux», en *-able* etc.), à peine d'inféchissement de sens : *vertement* n'a rien à voir avec le *vert*, *rondement* ou *carrément* avec un *rond* ou un *carré*. De même, si le système des parties de discours (dans les langues à mots) commande la syntaxe de la phrase, celle-ci doit prendre également en considération le contenu lexical des termes, par exemple celui des verbes régissants pour l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif.

(11) *Leç.*, A, p. 191 et 216.

(12) *Ibid.*, p. 110. Cf. aussi p. 133 et *Leç.*, B, p. 19 etc.

(13) *Leç.*, B, pp. 11-12.

(14) *Leç.*, A, p. 226.

De ces interactions entre grammaire et sémantique, entre signifié grammatical et signifié lexical, les constructions impersonnelles du français fournissent un bon exemple et qui peut éclairer sur certains points les différences entre les deux démarches linguistiques envisagées dans ce colloque.

Plusieurs études récentes conservent le classement établi par Damourette et Pichon (15), repris dans ses grandes lignes par R. Martin et qui distingue, par le jeu des commutations et des paraphrases trois types principaux :

- 1) Il (ça) pleut.
- 2) Il arrive un gendarme/un gendarme arrive (il pleut des pierres/des pierres pleuvent).
- 3) Il est juste de dire/... que nous disions. (Il) faut dire.

Négligeons les raisons «stylistiques» qui peuvent favoriser l'emploi des tours impersonnels : désir d'équilibrer le rythme de la phrase ou l'information entre SN et SV (16).

Sur le plan grammatical, on a surtout tenté de dégager les traits caractéristiques du SV (catégories lexicales, aspect etc.) et du SN (déterminants, catégorie de l'animé ou de l'inanimé etc.).

Les premières études transformationnelles en français, inspirées de quelques phrases de Ruwet (17), ou de l'exemple de Gross (18) ne se sont pas toujours soucies de savoir si le sens demeurait bien le même au cours des transformations comme l'exigeait alors la théorie «classique».

Eskenazi avait bien montré la différence entre : il manque le pain/le pain manque (19).

Aujourd'hui la notion de focus (comme, pour les guillaumiens, celle d'incidence) explique pourquoi :

- (a) Il naît trop d'enfants dans ces bidonvilles
 - (b) Trop d'enfants naissent dans ces bidonvilles,
- soulignent, (a) l'excès des naissances et (b) le nombre encore trop élevé des bidonvilles.

(15) *Essai de grammaire de la langue française*, t. IV, p. 465 sq.

(16) Pour ESKENAZI, seuls les verbes renfermant peu d'information peuvent s'employer impersonnellement.

(17) *Introduction à la grammaire générative*, p. 254 sq.

(18) *Grammaire transformationnelle du français*, p. 112 sq.

(19) P. 103 sq.

La GT peut aisément bloquer, par des contraintes lexicales la transformation de :

Un gendarme tomba délibérément sur les genoux de la pharmacienne
→ Il tomba délibérément un gendarme sur les genoux de la pharmacienne

En présence des constructions impersonnelles, un guillaumien dispose d'une théorie de la personne et d'une théorie de l'incidence verbale pour expliquer les faits jusqu'ici relevés et éventuellement en découvrir d'autres. Dans le dialogue qui a parfois opposé Benveniste et Guillaume dans leur enseignement et dont on retrouve trace dans leurs écrits, la personne ne pouvait manquer de tenir une large place : pour Benveniste, est fondamentale l'opposition entre les deux personnes de dialogue, la 3^e se définissant négativement comme non-personne. D'après Guillaume, le langage ne naît pas de la seule rencontre entre les individus, mais de leur confrontation avec un univers où ils doivent se situer. La 3^e personne, c'est ainsi non seulement un *lui*, posé ici comme semblable à *moi* et à *toi*, et semblablement animé, mais aussi l'univers des objets désignés par les substantifs, tous obligatoirement de la 3^e personne (comme, sauf personification, les pronoms qui y réfèrent). La 3^e personne est même présente sous la 1^{re} :

«*Je* est bien la personne qui parle, mais attention : *Je* qui parle, parle de lui-même. *Tu* est bien la personne à qui l'on parle, mais il est la personne, attention de nouveau, à qui l'on parle d'elle. Ainsi sous *je* et *tu*, personnes locutive et allocutive, il y a dans les deux cas, et pareillement, une personne dont il est parlé»⁽²⁰⁾.

Dans *il pleut*, au contraire, la 3^e personne ne renvoie ni à un *lui* (semblable à *moi* et à *toi*, si ce n'est qu'il n'intervient pas dans le dialogue), ni à la sémantise précise d'un substantif. *Il* ne correspond à aucune forme oblique ou disjointe, et on ne saurait dire : * *je le vois pluvoir*. Il suppose cependant une présence, quelque chose qui se manifeste dans l'univers et qu'expressivement (et vaguement) on peut désigner par *ça* : *ça pleut*. Ainsi se définit toute une catégorie d'unipersonnels. Depuis longtemps, on a aperçu le caractère particulier des verbes «atmosphériques» (cf. les classifications de Gross). Plus généralement on peut dire avec Moignet qu'un verbe unipersonnel est d'abord «une sémantise pour laquelle la langue ne trouve pas d'intérêt à l'abandon de la personne d'univers»⁽²¹⁾ :

(20) *Leç.*, C, pp. 48-49.

(21) 1970, p. 195. Cf. p. 200.

cela vaut non seulement pour les phénomènes atmosphériques, mais aussi pour des notions plus abstraites et qui ne peuvent s'évoquer comme force insaisissable (dont la présence pourrait se désigner par *ça*) : la nécessité ou la possibilité : *il faut ...*, *il se peut*. Éventuellement un verbe dont le sens suppose un sujet animé pourra s'employer à l'unipersonnel si le procès semble dû à quelque chose de mystérieux : «Il philosophe ainsi, en nous, aux heures où la nécessité suspend son urgence ...» (entendu dans une conférence de philosophie). Et ce n'est pas un hasard si Lacan emploie de nombreux impersonnels ! De façon générale la présence d'un animé dans le tour impersonnel est possible seulement si n'est pas soulignée son activité, si le procès apparaît comme n'étant pas préalablement déterminé par lui. Si j'apprends *qu'il est tombé un homme dans le jardin*, je penserais à une chute verticale (comme d'une pierre) et non à un faux pas consécutif à une maladresse, pendant la marche. On a vu plus haut comment l'adverbe *délibérément* rendait impossible l'unipersonnel. De même on dit fort bien : *il vient quelqu'un* mais on ne peut ajouter : *en se pressant*. *Quelqu'un vient en se pressant*, s'impose.

En somme, dans certains tours impersonnels, *il* a bien un contenu : 3^e personne d'univers il réfère à telle ou telle force mystérieuse et qu'on ne saurait nommer.

Mais dans *il est agréable de dormir* ou *il convient qu'on s'entende*, le pronom semble avoir pour seul rôle de fournir un sujet au verbe qui ne peut, en français s'en passer. Ici la psychomécanique reconnaît naturellement que la typologie du français diffère par exemple de celle du latin, mais prétend découvrir quels mécanismes de pensée recouvre cette morphologie. Toute forme personnelle du verbe est apport de sens à un support (interne dans le verbe latin qui est à lui-même en quelque sorte son propre sujet, externe en français)⁽²²⁾ en l'occurrence la personne.

Dans le tour impersonnel, *il* est le support indispensable, marque l'échéance au temps et dans l'univers d'un procès qui, ou bien n'en peut trouver d'autre (*il faut, il pleut*), ou bien, en voit différer l'expression (*il entre quelqu'un*)⁽²³⁾. Notamment, l'apparition d'un nom de discours (=

(22) *Leç.*, C, p. 70 sq.

(23) Sur ce point, les deux linguistiques, guillaumienne et générative semblent s'accorder. Toutes deux reconnaissent la présence constante de la personne dans le verbe aux modes finis. Toute 3^e pers. du sg. comporte ainsi un *il* qui s'efface en présence d'un substantif sujet, mais réapparaît en tournure interrogative ou populaire : *Le cheval court-il?, le cheval, il court* (MOIGNET, 1970, p. 194 et R. KAYNE, *L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives*, F.M., XLI, 1973, 1 et 2, pp. 10-42 et 131-151).

une subordonnée commençant par *que* par ex.) entraîne la construction impersonnelle (l'impose s'il y a déjà un subordonnant⁽²⁴⁾).

Par nécessité ou par commodité, le tour impersonnel est donc l'expression d'un procès ayant pour support la seule personne d'univers (que celle-ci puisse être référée à une présence de cet univers ou qu'elle marque la seule échéance de l'événement au monde). On n'a pas toujours suffisamment remarqué combien la présence d'un subordonnant temporel en facilite l'apparition. Eskenazi juge, à bon droit, impossible : Deux voitures sont entrées en collision ce matin ; * il s'est produit l'accident sous ma fenêtre⁽²⁵⁾.

Mais faut-il condamner :

Quand il s'est produit l'accident... ?

De même,

* Il arrive souvent un malheur immérité avec valeur répétitive du présent semble inacceptable, mais beaucoup moins :

Quand il arrive souvent un malheur immérité, on en vient à douter de la Providence.

En somme, la psychomécanique tout en l'intégrant à une théorie générale de l'incidence et de la personne, reconnaît le caractère spécifique de la construction impersonnelle et en définit la signification propre : expression d'un procès conçu en lui-même. Elle souligne, en effet, la situation particulière du SN (sujet «réel» de la grammaire traditionnelle) qu'on ne saurait traiter comme un sujet : quand il est pronominalisé, ce n'est jamais par un nominatif («l'argent *qu'il* faut ...») et aucun pronom spécialisé dans la fonction sujet ne peut y figurer⁽²⁶⁾. En revanche, on y trouve des syntagmes exclus de la position sujet : *il n'arrive pas grand'chose de neuf*, ou *il m'arrive autre chose*⁽²⁷⁾.

Naturellement la linguistique gauillaumienne recherche en dernier ressort dans les mouvements, dans les vecteurs qui sous-tendent les formes

(24) *Si que tu viennes trop tard arrive... est impossible et l'on doit dire *s'il arrive que...* comme l'a montré GAATONE, pp. 401-402 et 406.

(25) P. 100.

(26) C'est naturel pour *on* si on le situe au départ de la dérivation avec RUWET, 1968, p. 225, mais non pour *nul* ou *tous*.

(27) Cf. GAATONE, pp. 399-400.

grammaticales la raison des contraintes et des exclusives. On reconnaît généralement que le SN de la construction unipersonnelle doit avoir un déterminant «indéfini» et J. Cl. Milner voit même dans la possibilité pour un SN de figurer dans cette position, la preuve de son caractère indéfini⁽²⁸⁾. On a précisé⁽²⁹⁾ qu'un article défini par exemple n'est possible que s'il ne réfère pas à une phrase précédente.

Si l'on veut bien considérer que la personne d'univers appartient à une tension d'avant, allant du large à l'étroit⁽³⁰⁾, on conçoit que le tour impersonnel s'accommode aisément de l'indéfini *un* qui, lui aussi, va du large à l'étroit⁽³¹⁾, mais aussi de l'article *le*, qui va lui, de l'étroit au large, du singulier à l'universel, pourvu que le mouvement en soit stoppé dès l'origine, *le* ayant alors valeur épидictique⁽³²⁾. Sont normalement exclues les valeurs de *le* générique (mouvement atteignant son terme à l'universel) ou anaphorique (le caractère rétrospectif s'opposant au caractère prospectif de l'unipersonnel⁽³³⁾).

Naturellement ce mouvement du large à l'étroit qui porte le *il*, personne d'univers, s'accommode particulièrement du mouvement de la négation ou de l'exception⁽³⁴⁾. Des constructions impersonnelles impossibles dans l'affirmation deviennent dès lors acceptables :

—(?) Il viendra le grand public/

Il ne viendra pas le grand public

— *Il viendra moi (possible seulement dans une réponse avec reprise du verbe de l'interrogation)/

Il ne viendra que moi⁽³⁵⁾.

(28) *Arguments linguistiques*, p. 16. Profitons de l'occasion pour noter que l'inacceptable *il souffle le vent du Nord cesse de l'être, précédé de *quand*.

(29) Notamment GAATONE, pp. 398-399.

(30) Cf. figure dans MOIGNET, 1971, p. 280.

(31) Plus difficilement si dès l'origine le mouvement est arrêté au plus large, *un* ayant valeur d'universel (cf. ex. c. plus haut : *il arrive souvent un malheur immérité* et l'ex. de MARTIN p. 386 : **il se conserve un bon vin en cave*).

(32) ESKENAZI juge inacceptable (p. 99, plus exactement «improbable») : **il m'est venu ce bouton* : je le juge possible si *ce* sert effectivement à montrer le bouton, par ex. au médecin. Cf. art. c. de KAYNE, p. 13, n° 2, où il note justement que «il est arrivé ceci» est meilleur avec *ceci* épидictique plutôt qu'anaphorique et où il retrouve des phénomènes comparables pour l'interrogation.

(33) Réserve faite, comme il a été dit plus haut, des tours impersonnels dépendant d'un subordonnant temporel.

(34) C'est-à-dire allant lui aussi du large à l'étroit pour s'inverser ensuite.

(35) Cf. GAATONE, pp. 398-399 qui relève les expressions dont la négation permet la présence dans la construction impersonnelle.

—(??) Il viendra les «inconditionnels»/
Il ne viendra que les inconditionnels.

Ici encore le sémantisme lexical joue son rôle. Avec *il reste, il manque* dont le sens présuppose en quelque sorte l'existence d'une liste, d'une somme, d'où se déduit le reste ou le manque, la présence d'un article défini à valeur anaphorique ou générique devient possible :

- dans l'univers de ce romancier, il manque la femme.
- il reste les deux fils etc. (36).

Voilà, croyons-nous quelques-unes des directions où peut s'engager l'étude guillaumienne des constructions impersonnelles et qui ont été ouvertes par les articles de Moignet. Puisse-t-on saisir par là quelle contribution fournit la psychomécanique à l'observation et à l'explication des phénomènes qui montrent l'interaction du sémantique et du grammatical!

BIBLIOGRAPHIE

- ESKENAZI, André, *Note sur les constructions impersonnelles du français contemporain*, *Revue romane*, III, 2, 1968, pp. 97-115.
 GAATONE, D., *La transformation impersonnelle en français*, *Français Moderne*, 38, 4, 1970, pp. 389-411.
 GROSS, Maurice, *Syntaxe transformationnelle du français*, Paris, Larousse.
 GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, I, A : *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971 ; I, B : *Psycho-systématique du langage, principes, méthodes et applications*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1971. IV : *Grammaire particulière du français et grammaire générale*, Paris, Klincksieck ; Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973.
 MARTIN, Robert, *La transformation impersonnelle*, *RLiR*, 34, n° 135-136, 1970, pp. 377-394.
 MOIGNET, Gérard, *L'adverbe dans la locution verbale*, *Cah. de Psychomécanique du langage*, n° 5, Québec, PU Laval, 1961.
 —, *L'incidence de l'adverbe et l'adverbalisation des adjectifs*, *TLL Strasbourg*, I, pp. 175-194.

(36) Dans sa communication, N. RUWET a proposé d'importantes améliorations au traitement transformationnel des tours impersonnels.

- , *Personne humaine et personne d'univers : contribution à l'étude du verbe unipersonnel*, *TLL Strasbourg*, 8, pp. 191-200.
 —, *Verbe unipersonnel et voix verbale*, *ibid.*, 9, 363-379.
 —, *Incidence verbale et transitivité*, *ibid.*, 11, 363-379.
 RUWET, Nicolas, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, (1968).
 —, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Éditions du Seuil, (1972).
 STEFANINI, Jean, *Sur la conception guillaumienne de l'opposition langue/ discours*, *TLL Strasbourg* 11, pp. 319-328.
 WAGNER, Robert Léon, *Il y a, Le Français dans le monde*, n° 29, 1964, pp. 10-15.

W. DE GEEST

ON LEXICAL ISLANDS, PREDICATE RAISING
AND DUTCH INFINITIVE
PRO PARTICIPIO CONSTRUCTIONS (*)

O. German and Dutch share a syntactic rule which applies optionally or obligatorily to embedded sentences provided the matrix sentence is in the perfect tense. This rule results in the formation of the so-called Infinitive Pro Particípio constructions (I.P.P.-constructions), meaning that when a verb belongs to the class of semi-auxiliaries (1) and resp. follows or precedes an infinitival verb, it also takes the infinitival form instead of the expected participial form. This phenomenon can be observed in the following sentences.

- (1)a *Ze is President Marcos blijven steunen. (Oblig.)*
(She has continued to support President Marcos.)
b* *Ze is gebleven President Marcos steunen* (2).

(*) I wish to thank my friends and colleagues Dr. J. de Raedt, Drs. E. Verlinden and Drs. J. Desmet of Saint Louis University, Baguio City, Philippines, for their active interest during our discussions about the observations presented in this paper. I owe a special debt of gratitude to my friend Dr. Y. Putseys for reading through this text and checking it on its idiomatic accuracy and to Dr. P. A. M. Seuren for his friendly advice. My indebtedness to his stimulating findings will show throughout this paper.

(1) I use this term in the sense given to it by Kajita (1968). The class of semi-auxiliaries groups o.a. the following Dutch verbs. I.P.P. occurs optionally with verbs in subcategory (a), and obligatorily with the ones listed under (b).

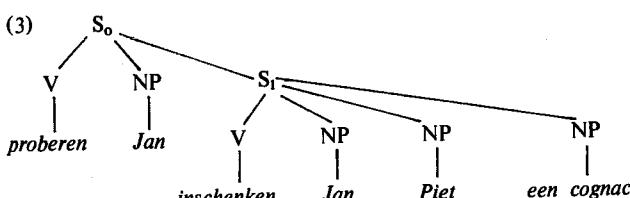
(a) begeren, beginnen, denken, durven, helpen, leren, pogen, proberen, trachten, vergeten, verkiezen, verlangen, vrezen, wensen ... ; (b) Beginnen (intrans.), blijven, dienen, doen, gaan, hoeven, horen, komen, kunnen, laten, liggen, lopen, moeten, mogen, plegen, staan, voelen, weten, willen, zien, zitten, zullen ...

(2) "Blijven" is the infinitive form, 'gebleven' the past participle. The regular past participle of 'proberen' is 'geprobeerd'.

- (2)a *Jan heeft Piet een cognac proberen in te schenken (Option.)*.
 b *Jan heeft geprobeerd Piet een cognac in te schenken.*
 (John has tried to pour Pete a brandy).

Three considerations have influenced me in choosing this topic. Basically, it is related to the theme of this morning in as much as it has a bearing upon the problem of the description of auxiliaries. It is, furthermore, related to one of the main issues in recent linguistic research, viz. the examination of the status of the Predicate Raising transformation, the importance of which has been continuously stressed since Mc Cawley (1971a) first introduced it in his analysis of the semantic content of the verb 'to kill'. Finally, there is the fact that although I.P.P.-constructions have been under repeated investigation⁽³⁾, it cannot be said that an adequate or conclusive explanation of the phenomena has so far been offered. In this paper I shall try to show that an approach from a different angle might throw a new light on the matter, my basic assumption being that I.P.P.-constructions occur whenever the verb concerned belongs to one and the same lexical island together with — as far as Dutch is concerned — the following infinitive.

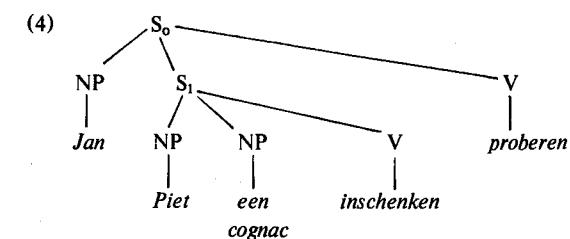
1. Seuren (1972) and Evers (1973) have claimed that Predicate Raising applies as a syntactic rule. In accordance with this claim I assume that the underlying semantic representation for the surface structure in (2) can be diagrammed as in (3). For practical reasons that will shortly become clear I prefer to concentrate first on the structures where I.P.P. occurs optionally. The formalism needed in order to account for the perfect tense will, for the same reasons, be omitted until further notice.



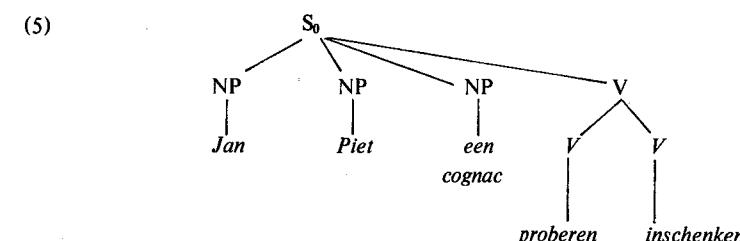
Another not altogether unimportant assumption underlying (3) is, as one can see, the VSO-ordering of constituents for Dutch. Evers holds another view and favours SOV-ordering, but he admits that this is not a capital matter.

(3) In Ponten (1971) one finds an interesting survey of the earlier contributions to the study of the problems of I.P.P.-constructions in German and Dutch.

In order to derive (2)a from (3) two transformations have to apply. On the first cycle 'V' must be moved into final position (Verb Final). On the second cycle the subject NP of S₁ has to be deleted as it is coreferential with an NP in the matrix; at the same time Verb Final has to apply once again, moving the highest 'V' to the extreme right end of the sentence. All this leads to (4).

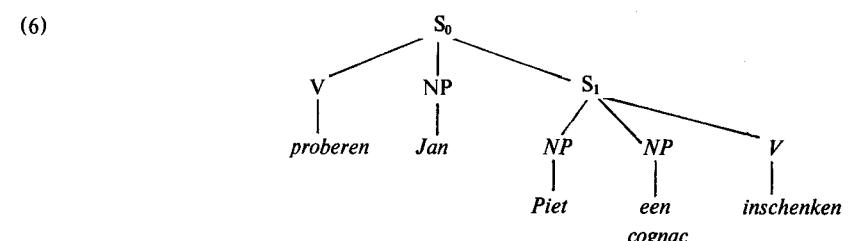


At this stage of the derivation the structural index of Predicate Raising is met and a new structure results, viz. (5).



During the derivational process S-nodes which no longer dominate V-nodes are pruned. Predicate Raising is thought to result in Chomsky adjunction, which causes the two V-nodes to be dominated by one higher V-node.

Surface structure (2)b ought then to be derived in practically the same way, the only difference being that Verb Final does not apply on the second cycle. This will result in (6).



As one can see, the structural index of Predicate Raising is not met, accordingly, the verbs 'proberen' and 'inschenken' cannot be Chomsky-adjointed.

The same derivational process leading to a structure similar to the one in (5) must be assumed to apply to the semantic representation underlying surface structure (1). The essential difference between (1) and (2) seems to be due to the fact that 'blijven' belongs to a class where Verb Final necessarily applies, the result of this transformation inevitably leading to Predicate Raising; whereas 'proberen' belongs to a class where Verb Final only applies optionally.

2. It is now time to take into consideration the tense node, which so far has been absent in the analysis. With regard to this it should first be noted that if one associates a semantic representation like the one in (3) with the present tense, no Predicate Raising can occur, as is shown in (7) and (8).

(7) *Ze blijft President Marcos steunen.*

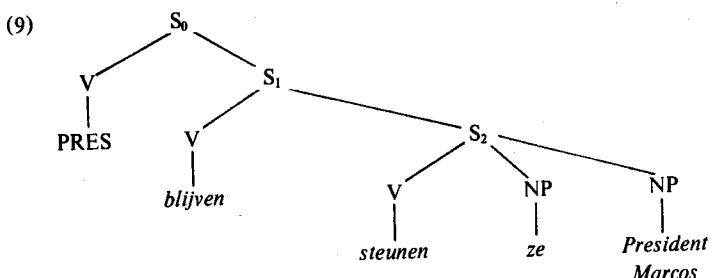
(She continues to support President Marcos.)

(8) *Jan probeert Piet een cognac in te schenken.*

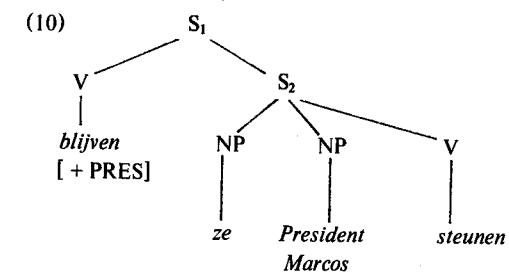
(John tries to pour Pete a brandy.)

This forces us to assume that whenever the matrix is used in a non-perfect tense Verb Final is blocked on the penultimate cycle. As a result of this Predicate Raising cannot apply either. We must now press for a further explanation of the sofar seemingly whimsical syntactic behaviour of 'blijven' and 'proberen' in (1) and (2) where I.P.P.-constructions must or may occur whenever the matrix is in the perfect tense.

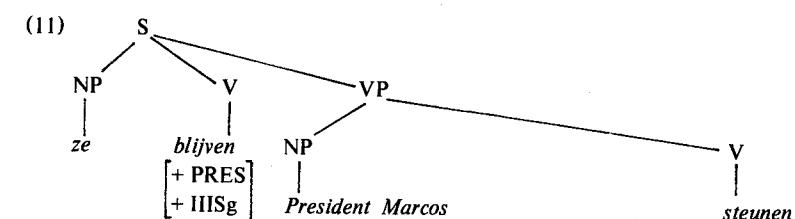
In order to capture the different semantic dimensions of matrix sentences specified as either present or perfect, I propose to represent the tense notion, as is commonly accepted in generative semantics, by means of V-nodes. This representation posits tense as the highest V-node in the tree. Applied to the semantic representation for (7) this leads to (9).



If we apply to the S_2 -cycle Verb Final and to S_0 Aux Lowering, we obtain the following result.

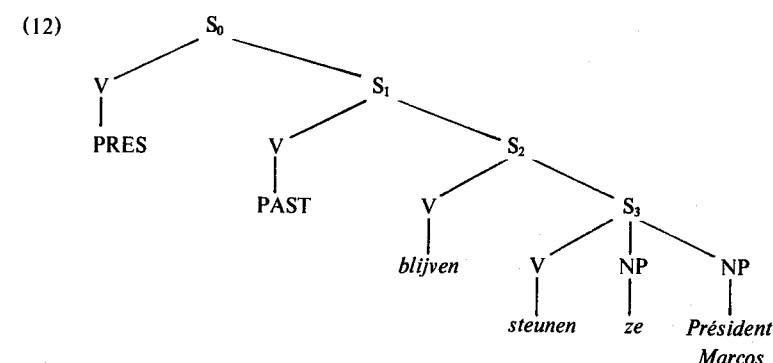


The next transformations to apply are Subject Raising and Agreement. At the same time the S_2 -node, which no longer dominates a subject, is relabelled as VP. All this amounts to (11).



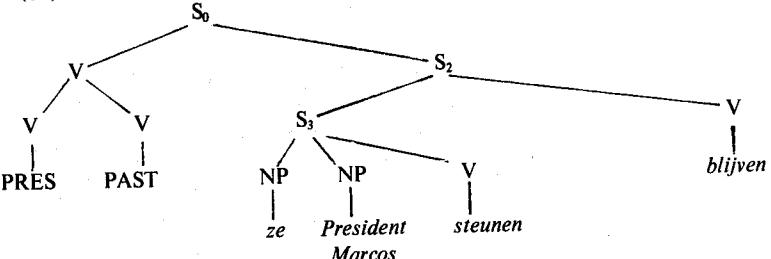
Surface Structure (8) will be derived in a similar way.

In order to account for the surface structures (1) and (2) I intend to follow Mc Cawley (1971b), who proposes to interpret the perfect tense as the present of a past. The semantic representation for (1), along these lines, would look something like this.



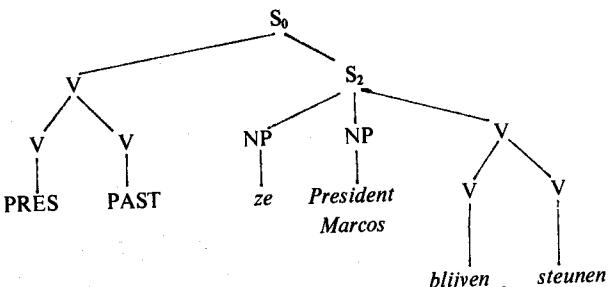
After applying pre-lexical Predicate Raising and then Verb Final twice we reach the following derivational stage :

(13)



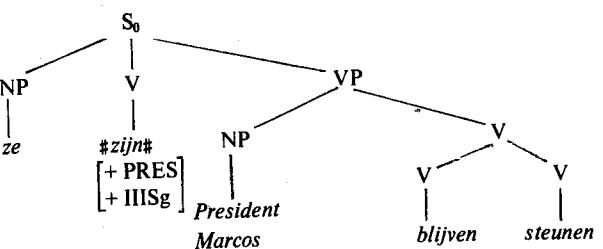
Once post-lexical Predicate Raising has applied, the structure takes this form.

(14)



The complex V-node of S_0 having been lexicalized and Subject Raising, Agreement and VP-labelling having applied, we obtain (15).

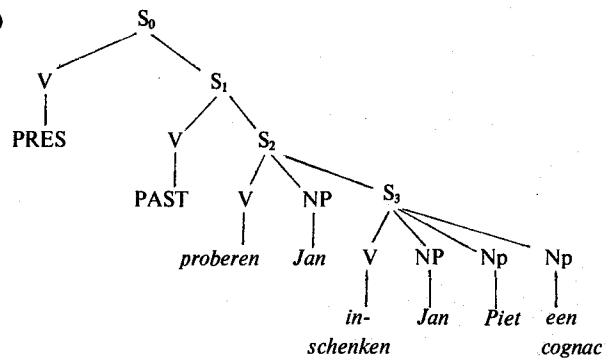
(15)



The same transformational apparatus can be used for (2) without any difficulties, the only difference being that the specific nature of the verb 'proberen' allows for optional Verb Final. On account of this one may expect that a careful comparison of the two derivational histories leading either to (2)a or (2)b, will offer a clue to the understanding of the nature of I.P.P.-constructions.

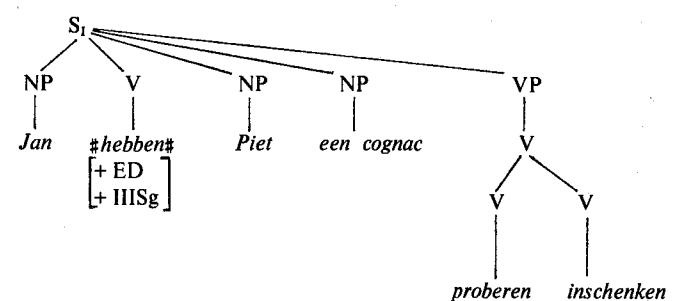
3. In the light of the descriptive analysis I have just put forward (16) offers an improved and more complete version of the semantic representation of (2).

(16)



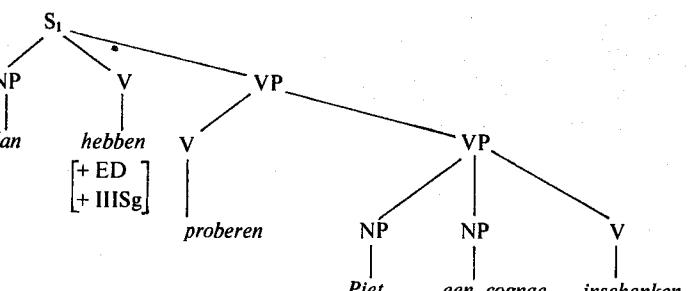
The derivation of (2)a proceeds through the following stages : (i) pre-lexical Predicate Raising ; (ii) on the S_3 -cycle Verb Final ; (iii) on the S_2 -cycle Equi NP-Deletion, Verb Final and post-lexical Predicate Raising ; (iv) on the last cycle Subject Raising, Agreement and VP-labelling. This ultimately results in (17).

(17)



In order to derive (2)b the following stages have to be gone through : (i) pre-lexical Predicate Raising on S_0 ; (ii) on S_3 Verb Final ; (iii) on S_2 Equi NP-Deletion ; (iv) on S_1 Subject Raising, Agreement and VP-labelling. This derivation ultimately results in (18).

(18)



The essential difference between (17) and (18) follows from the fact that whereas the verbs 'proberen' and 'inschenken' are both dominated in (17) by one higher V-node, they are at a considerable distance from each other in (18). Another important aspect of (18) is that the verb 'proberen' immediately follows the perfective auxiliary.

It is with regard to these facts that I would now like to make the following claim. A predictable consequence of a structure like the one found in (18) is that Affix Hopping is going to attach the participle morpheme -ED to the verb immediately following the auxiliary. The predictable consequence of a structure like the one found in (17) is that Affix Hopping will not be able to operate. The main reason for this is that the two Chomsky-adjoined verbs at the far right hand side of the tree-diagram act as a lexical island and are out of reach for Affix Hopping.

4.1. Seuren (1973b) defines a lexical island as any subtree which is exclusively dominated by a category symbol for wordclasses (V, N, Adj, etc.). He further claims that a lexical island may be of a complex nature, meaning that the semantic material contained in the subtree must not necessarily be replaced by one lexical item. It may be the case that lexical islands consist of more than one lexical item on the level of surface structure, without there having applied lexicalization, viz. the process which replaces the highest node in the subtree by a lexical substitute expressing in a condensed form the semantic components at the end of the branches of the subtree. Instead of using 'tuer', one can also use on the surface structure level 'faire mourir'.

Along these lines I would like to interpret the subtree in (17) as a lexical island. This fact would explain why the normal process leading to the formation of a past participle is blocked. As the lexical island defines the domain of morphology, no grammatical formatives, such as the -ED morpheme imposed by the auxiliary of the perfect tense in the matrix, can be introduced into the lexical island. The attachment of the perfective morpheme -ED can only apply when the verb to which it is to be added, does not belong to a lexical island. This is the case in (18), where Predicate Raising did not apply and by not doing so failed to give rise to a lexical island.

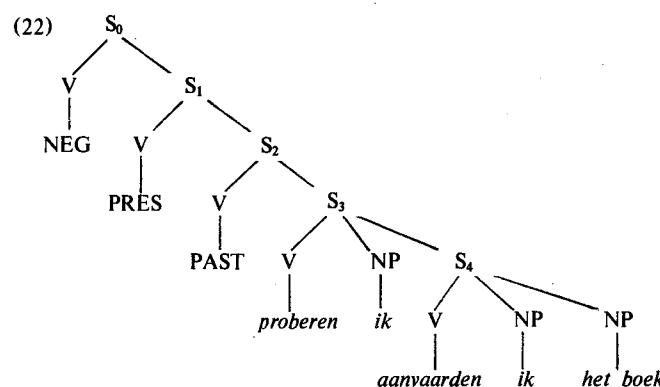
4.2. In the remaining part of this paper I shall try to show how the notion of lexical island explains the following observations.

Consider the following sentences.

- (19) a *Ik heb het boek niet proberen te aanvaarden.*
b *Ik heb niet geprobeerd het boek te aanvaarden.*
(I have not tried to accept the book.)
- (20)a *Ik heb geprobeerd het boek niet te aanvaarden.*
b **Ik heb het boek proberen niet te aanvaarden.*
(I have tried not to accept the book.)
- (21)a *Ik heb geprobeerd het boek te weigeren.*
b *Ik heb het boek proberen te weigeren.*
(I have tried to refuse the book.)

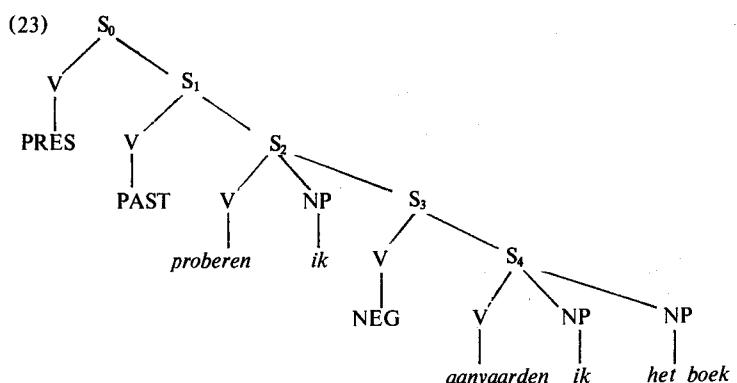
For native speakers of Dutch there is an obvious difference in meaning between (19) and (20)a. The sentences (20)a and (21) a and b are felt to be synonymous. From a syntactic point of view it should be noted that in (19) and (21) both I.P.P. and the regular past participle are possible, whereas in (20) only the latter is tolerated. Use of I.P.P. in (20) leads to ungrammaticality.

In order to account for these different facts, let us look at the following semantic representations. The first, (22), ought to be able to take care of (19) a and b, the second, (23), is in charge of (20)a as well as of (21)a and b.



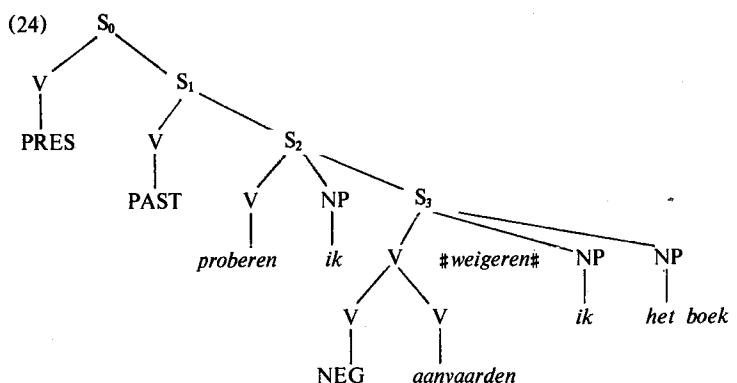
What is at issue in (22) is that it may just as well lead to a configuration where both the V-nodes of S_4 and S_3 have been moved to the right, so that Predicate Raising can apply. If this is the case, I.P.P. will be the normal outcome, which will lead to (19)a. If, on the contrary, 'proberen' of S_3 has not been moved to the right, Predicate Raising cannot apply; this will lead to (19)b.

For the more complex phenomena of (20) and (21) let us now consider the following semantic representation.



To explain the ungrammaticality of (20)b we have to invoke the following constraint on lexical islands. The argument runs like this. The V-node 'proberen' of S_2 and the V-node 'aanvaarden' of S_4 cannot be Chomsky-adjoined, since then we would have to move 'aanvaarden' out of the scope of the operator NEG. The only possible surface form containing a complex lexicalization, must be (20)a, provided with a regular past participle. The ungrammaticality of (20)b is at the same time predicted, since I.P.P.-constructions come about as the result of Predicate Raising. As this transformation is blocked, (23) cannot give rise to (20)b.

There is of course another possibility, viz. to apply pre-lexical Predicate Raising to S_3 . The result of this is shown in (24).



The V-node under S_3 can now be lexicalized as 'weigeren' (= refuse = not accept). If this has been achieved, the constraint is no longer effective. If one applies Verb Final to S_3 and Equi NP-Deletion to S_2 , and if one, furthermore, takes care of the remaining trimmings, sentence (21)a will

surface. If, on the contrary, one also applies Verb Final to S_2 , Predicate Raising will operate and in the end a sentence from with I.P.P., as in (21)b, will be reached.

This analysis is further borne out by the following observations.

- (25)a *Ik heb het boek niet willen aanvaarden.*
b **Ik heb niet gewild het boek te aanvaarden.*

(I have not wanted to accept the book.)

- (26)a **Ik heb gewild het boek niet te aanvaarden.*
b *Ik heb het boek willen weigeren.*

(I have wanted to refuse the book.)

As the verb 'willen' belongs to the class where I.P.P. is obligatory, there ought to be a more restricted number of possible structures. It is easy to check this, when one takes a look at the semantic representations (22) and (23). The only element that has to be replaced is the V-node 'proberen'. In the event that S_3 in (22) contains 'willen', the derivation can only produce (25)a. The interesting aspect of (23) with the V-node 'willen' in S_2 is that no other surface structure can arise than the one listed as (26)b. The above mentioned constraint blocks a sentence like **Ik heb het boek willen niet aanvaarden*, which is the structural homonym of (20)b, but since 'willen' obligatorily asks for I.P.P., (26)a is also excluded.

It will be observed that the limited range of possibilities with a verb like 'willen' finds an easy and straightforward explanation within the framework I have proposed for handling the I.P.P.-constructions in Dutch. Only after pre-lexical Predicate Raising has led to the lexicalization of 'niet aanvaarden' as 'weigeren', is it possible for 'willen' to be Chomsky-adjoined to 'weigeren'. The constraint having become inoperative, (21)b will surface without any difficulty.

5. By way of conclusion I would like to stress the following three points. They range from very specific to more general.

i/ The solution for I.P.P.-constructions in Dutch crucially hinges upon the assumption that Predicate Raising applies to the output of Verb Final. It is possible that the claim about lexical islands not allowing for attachment of a past participle morpheme is too strong and that the distance between auxiliary verb and the verb cluster is a sufficient explanation for the impossibility of Affix Hopping to apply.

ii/ If the argument presented in this paper is of any value, this would mean that the claim that Predicate Raising is also operating in the area of

syntax, is further supported by observations concerning Dutch I.P.P.-constructions.

iii/ With respect to the theme of this seminar, my purpose has been to show, through a detailed treatment of a specific syntactic problem, how transformational grammar tries to come to grips with its problems and in which direction it is looking for a solution. I hope that my contribution may have helped to establish a broader basis for the discussions of today and tomorrow.

UFSAL, Brussel.

BIBLIOGRAPHY

- EVERS, Arn. 1973, 'The Syntactic Motivation of Predicate Raising'. In *Spektator, Tijdschrift voor Neerlandistiek*, 3, 2, 69-94.
- FILLMORE, Charles J. and LANGENDOEN, D. Terence, 1971, *Studies in Linguistic Semantics*, Holt, Rinehart and Winston, New York.
- KAJITA, Massaru, 1968, *A Generative-Transformational Study of Semi-Auxiliaries in Present-Day American English*, Sanseido, Tokyo.
- MC CAWLEY, J. D. 1971a, 'Prelexical Syntax'. In O'BRIEN, R. (1971), 19-33; also in SEUREN, Pieter A. M. (1973a), 98-114.
- , 1971b, 'Tense and Time Reference in English'. In FILLMORE, Charles J. and LANGENDOEN, D. Terence, (1971), 96-113.
- O'BRIEN, R. 1971, *Report of the Twenty-Second Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Studies*, Georgetown University Press, Washington, D.C.
- PONTEN, J. P. 1971, 'De "Infinitief pro Participio". Een verschijnsel uit de Duitse Syntaxis, belicht vanuit het Nederlands'. In *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, XXV, 229-243.
- SEUREN, Pieter A. M. 1972, 'Predicate Raising and Dative in French and Sundry Languages'. LAUT, Trier.
- , (ed.) 1973a, *Generative Semantik: Semantische Syntax*, Pädagogischer Verlag Schwann, Düsseldorf.
- , 1973b, 'Referential Constraints on Lexical Islands'. Mim. paper Workshop Generatieve Semantiek, Postuniversitair Centrum Limburg.

ANDRÉ JOLY



A PSYCHOMECHANICAL APPROACH TO THE VERB DO

1. PRELIMINARY REMARKS

1.1. My purpose is threefold: 1) to give a brief account of how auxiliaries are dealt with in Psychomechanics (PM); 2) to provide elements for a thorough analysis of one of the most discussed verbs in English, the auxiliary *do*; 3) to compare PM with Transformational Grammar (TG) on this very important point of English grammar.

1.2. To begin with, the very notion of "auxiliary" should be clarified in relation to TG. An auxiliary, or helping verb, is traditionally understood to be a verb that helps to make up verb phrases. It is denied any lexical content and is regarded by most grammarians as an empty form word. In this widely accepted sense, *do* is counted among the auxiliaries, together with *be*, *have* and the so-called modals.

This use of "auxiliary" is to be found regularly in TG literature, e.g. Chomsky refers to "the stressed auxiliary *do*" (1957, 38, n. 3), Klima mentions "the helping verb *do*" (1964, 256) etc.

1.3. Now the analysis of the base component clearly shows that "auxiliary" has a second meaning in TG. It is generally admitted that some of the main phrase-structure rules that account for the grammar of English are the following, in a simplified form:

- (1) $S \rightarrow NP + VP$
- (2) $VP \rightarrow Verb + NP$
- (3) $Verb \rightarrow Aux + MV$
- (4) $Aux \rightarrow T + (M) + (have-en) + (be-ing)$
- (5) $T \rightarrow \begin{cases} Prst \\ Past \end{cases}$

syntax, is further supported by observations concerning Dutch I.P.P.-constructions.

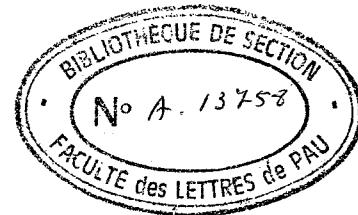
iii/ With respect to the theme of this seminar, my purpose has been to show, through a detailed treatment of a specific syntactic problem, how transformational grammar tries to come to grips with its problems and in which direction it is looking for a solution. I hope that my contribution may have helped to establish a broader basis for the discussions of today and tomorrow.

UFSAL, Brussel.

BIBLIOGRAPHY

- EVERS, Arn. 1973, 'The Syntactic Motivation of Predicate Raising'. In *Spektator, Tijdschrift voor Neerlandistiek*, 3, 2, 69-94.
- FILLMORE, Charles J. and LANGENDOEN, D. Terence, 1971, *Studies in Linguistic Semantics*, Holt, Rinehart and Winston, New York.
- KAJITA, Massaru, 1968, *A Generative-Transformational Study of Semi-Auxiliaries in Present-Day American English*, Sanseido, Tokyo.
- MC CAWLEY, J. D. 1971a, 'Prelexical Syntax'. In O'BRIEN, R. (1971), 19-33; also in SEUREN, Pieter A. M. (1973a), 98-114.
- , 1971b, 'Tense and Time Reference in English'. In FILLMORE, Charles J. and LANGENDOEN, D. Terence, (1971), 96-113.
- O'BRIEN, R. 1971, *Report of the Twenty-Second Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Studies*, Georgetown University Press, Washington, D.C.
- PONTEN, J. P. 1971, 'De "Infinitief pro Participio". Een verschijnsel uit de Duitse Syntaxis, belicht vanuit het Nederlands'. In *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, XXV, 229-243.
- SEUREN, Pieter A. M. 1972, 'Predicate Raising and Dative in French and Sundry Languages'. LAUT, Trier.
- , (ed.) 1973a, *Generative Semantik: Semantische Syntax*, Pädagogischer Verlag Schwann, Düsseldorf.
- , 1973b, 'Referential Constraints on Lexical Islands'. Mim. paper Workshop Generatieve Semantiek, Postuniversitair Centrum Limburg.

ANDRÉ JOLY



A PSYCHOMECHANICAL APPROACH TO THE VERB DO

1. PRELIMINARY REMARKS

1.1. My purpose is threefold: 1) to give a brief account of how auxiliaries are dealt with in Psychomechanics (PM); 2) to provide elements for a thorough analysis of one of the most discussed verbs in English, the auxiliary *do*; 3) to compare PM with Transformational Grammar (TG) on this very important point of English grammar.

1.2. To begin with, the very notion of "auxiliary" should be clarified in relation to TG. An auxiliary, or helping verb, is traditionally understood to be a verb that helps to make up verb phrases. It is denied any lexical content and is regarded by most grammarians as an empty form word. In this widely accepted sense, *do* is counted among the auxiliaries, together with *be*, *have* and the so-called modals.

This use of "auxiliary" is to be found regularly in TG literature, e.g. Chomsky refers to "the stressed auxiliary *do*" (1957, 38, n. 3), Klima mentions "the helping verb *do*" (1964, 256) etc.

1.3. Now the analysis of the base component clearly shows that "auxiliary" has a second meaning in TG. It is generally admitted that some of the main phrase-structure rules that account for the grammar of English are the following, in a simplified form:

- (1) $S \rightarrow NP + VP$
- (2) $VP \rightarrow Verb + NP$
- (3) $Verb \rightarrow Aux + MV$
- (4) $Aux \rightarrow T + (M) + (have-en) + (be-ing)$
- (5) $T \rightarrow \begin{cases} Prst \\ Past \end{cases}$

Rule (4) indicates how Aux(iliary), or the "Auxiliary constituent" has to be rewritten. It develops into a string of up to four elements in an ordered sequence. The output of this rule therefore includes one of the following eight strings :

- (i) T + M + Perf + Prog
- (ii) T + M + Perf
- (iii) T + M + Prog
- (iv) T + M
- (v) T + Perf + Prog
- (vi) T + Perf
- (vii) T + Prog
- (viii) T

If I interpret this description correctly, these eight strings represent various forms of the so-called Auxiliary (Chomsky [1962], 1966, 64). It follows, then, that each element of the string is only part of the Auxiliary, the latter being the whole bunch of elements (Bach 1964, 62).

1.4. This leads me to suggest that the use of the term "auxiliary" in TG is ambiguous and confusing. Since Modals, *have* and *be* are regarded as elements of the verbal constituent labelled "Aux", they should not be considered separately as auxiliaries. Or if they are, so should Tense. Of course, this would be sheer nonsense.

On the other hand, as *do* is called an auxiliary, like *have* and *be* (in the sense of § 1.2.), one wonders why it is not included in Rule (4) as part of the Auxiliary constituent, just like *have* and *be*. In fact, some transformationalists do include it, in one way or another (e.g. Jacobs and Rosenbaum 1968, 40-41, 127; on this problem in diachrony see Closs 1965).

1.5. This ambiguity would be of little consequence if it were only a question of terminology. It is much more than that. In fact, we are not concerned with terms here, but with working concepts, and my contention is that, in this respect, TG's conceptual apparatus is weak.

TG has borrowed from traditional grammar an impressive number of basic terms (predicate, subject, verb, auxiliary, tense, perfect, progressive, aspect etc.) which it takes for granted and uses as convenient labels for its formalized description of sentence structure. Yet the deep operations which these terms really express are never properly examined, let alone analysed (e.g. for a not very convincing discussion of "subject", see Chomsky 1965, 70 ff.).

1.6. Ample evidence of what has just been said can easily be provided. I will reduce my comments to the notions involved in Rule (4).

Tense, or *T*, rewritten as *Present* or *Past* in English — Rule (5) above — does not give rise to any serious theoretical discussion in TG. The fundamental question of its relationship to *Time* is eluded. Thus Jacobs and Rosenbaum consider *T* "a purely syntactic phenomenon, the alteration of the actual form of a word". And they go on to write :

"Of course, syntactic tense does have some semantic significance ; it does have meaning, but this meaning is not directly correlated with time" (1968, 121).

Unfortunately, this "meaning" is not analysed, or even characterized.

As for Perfect and Progressive, Chomsky has pointed out (1957, 41) that *have + en* and *be + ing* are really discontinuous elements that are treated as continuous in deep structure. Discontinuity is introduced later through the transformational rule known as "affix hopping", or the "flip flop rule". This is very interesting indeed, but the narrow relationship between auxiliary and verbal morpheme (-en, -ing) is nowhere accounted for, except in purely formal terms. This point cannot be discussed here⁽¹⁾.

2. THE TRANSFORMATIONAL ANALYSIS OF DO

2.1. *Tdo* is an obligatory transformation which is applied in certain types of sentences. It can be briefly shown at work in a negative sentence like

(1) The following excerpts from two transformational grammars of English are significant.

Jacobs and Rosenbaum's discussion of the progressive is reduced to this : "The progressive adds to the meaning of the sentence. Notice in the above sentences (e.g. our cat is sitting on the mantle) that the use of the progressive conveys the idea of an ongoing activity" (1968, 108). I have found no analysis of the perfect in this grammar.

F. Dubois-Charlier is more explicit : "Du point de vue sémantique, on peut définir l'aspect comme la catégorie grammaticale qui concerne les représentations relatives à la durée, au déroulement ou à l'achèvement du procès indiqué par le verbe. *Have* et *PP* marquent l'aspect accompli, c'est-à-dire que le procès indiqué par le verbe est considéré par les locuteurs comme achevé" (1970, 95). On the progressive : "Tout comme *have + PP*, *be + ing* appartient à la catégorie de l'aspect. Du point de vue sémantique, cet aspect est assez difficile à définir précisément, comme en témoignent les multiples noms que porte la forme *be + ing* (...) Là encore la question, pour intéressante qu'elle soit, dépasse le cadre de notre étude syntaxique. Nous nous bornons à constater que cet aspect existe, qu'il faut en rendre compte dans la structure de P..." (98-99). P stands for S(entence).

- (1) John does not drink
which is derived from the declarative sentence
(2) John drinks

Three ordered rules or transformational operations come into play for the generation of a negative sentence like (1):

- pre-verbal particle placement (*Tnot*)
- tense-attachment, or affix hopping, which has the effect of rewriting $T + v +$ as $v + T$
- do-support (*Tdo*)

Pre-verbal particle placement adds *not* after the element of the auxiliary -if any- following *T*. Thus the terminal string that underlies (2) is

- (3) John — Prst — drink

Applied to it, *Tnot* yields

- (4) John — Prst + *not* — drink

where the negative is directly added after *T*.

Tense-attachment should now be applied. In this particular case, it is "blocked" by *not* and, as a result, the verbal affix is left unattached.

This is where the third rule comes in. It inserts *do* before *T*

- (5) $T \Rightarrow do + T$

Applied to (4), *Tdo* yields

- (6) John — *do* + Prst + *not* — drink

and ultimately we derive *John does not drink*.

2.2. In this description three facts stand out quite clearly :

- *do* is a *transformationally introduced* element and, as such, it has no existence in the deep structure, at least for most TG syntacticians,
- it is considered a mere *support* for the tense-marker (Chomsky 1957, 62 ; Klima 1964, 255-256 ; Bach 1964, 106 etc.)
- it is *meaningless* (Katz and Postal 1964, 45 ; Closs 1965, 405 ; Ruwet 1967, 206, 396 etc.)⁽²⁾

(2) Thus Ruwet writes : "Une définition du morphème, par exemple, comme 'unité minimale à deux faces', achoppe complètement devant le cas de *do*, et nous empêche d'apercevoir son rôle syntaxique exact" (1967, 206). And further : "On pourrait évidemment vouloir maintenir la fiction des unités à deux faces en disant que la 'face signifiée' de *do* réside précisément dans sa fonction syntaxique, dans son rôle de support phonologique d'un affixe non affixé. Mais, outre que cette formulation n'est rendue possible que par l'analyse formelle qu'on vient d'exposer, elle est purement tautologique, et, de plus, amène à vider la notion de sens de tout contenu précis" (396).

According to Katz and Postal (1964), *do* is not a morpheme, but only a "formative".

In 1967 Ruwet referred to this approach of *do* as a good example of the scientific method :

"... cette analyse purement formelle simplifie et éclaire la description. Elle est une bonne illustration de la démarche scientifique, pour laquelle il s'agit toujours, au prix d'une certaine abstraction, et en se situant à un niveau qui n'est pas celui des apparences immédiates, de dégager des règles générales là où l'observation empirique ne constate qu'un ensemble de faits disparates" (206).

I am afraid I cannot share this opinion.

This description does not throw any *new* light on the problem : *do* has been described as a "meaningless support" since the beginnings of Modern English grammar in 1891⁽³⁾.

From a scientific point of view, Ruwet's judgement raises important issues which I cannot go into here. To put it briefly, it is illusory to think that formalism can be equated with science. One can hardly call scientific the formal *device* which consists in introducing a meaningless element to bear an unattached affix⁽⁴⁾.

The real problems remain untouched, e.g. if transformations have any reality outside the mechanical framework of grammar "rules", *what is the meaning of the operations they involve?* In short, TG's formal descriptions are what they set out to be — descriptive, not explanatory. But is it not the role of science to provide explanations ?

3. SOME PARAMETERS FOR THE ANALYSIS OF THE VERB

I now wish to emphasize three points that are fundamental in PM.

3.1. One of our basic tenets is that there is no such thing as a meaningless word⁽⁵⁾. Consequently, to declare that *do* is an empty sup-

(3) Analysing *I do not think so*, Sweet (1891, I, § 365) writes : "... the adverb *not* (...) is a sentence-modifier serving to deny or negative the connection between the subject *I* and the predicate *think so* (...) *Not* is joined on to the *unmeaning form-word do*, which serves only as a prop for the negative particle ..." (italics mine).

In recent years, see Joos (1964, 62) : "If the verb in affirmative form contains no auxiliary, meaningless *do* comes in, simply to make normal negation possible". From *it shows*, Joos develops the following derivation : NOT shows = NOT -S show = NOT -S DO show = doesn't show. — Cf. also Quirk 1972, § 3.5. : "DO is only an empty carrier in certain sentence processes".

(4) "Device" is actually used by Katz and Postal (1964, 45), with reference to *Tdo*.

(5) "Il arrive aux linguistes de parler de mots dépourvus de contenu. Il y a là une

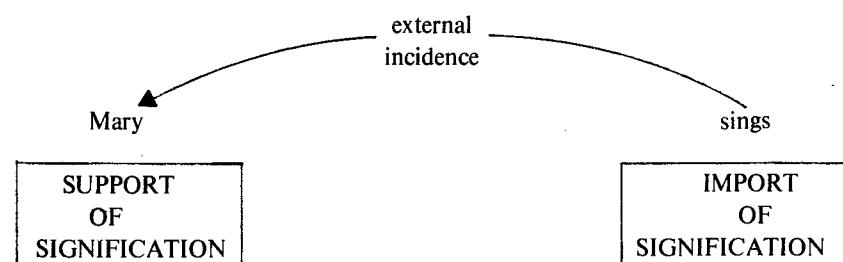
port is quite unacceptable to a Guillaumean. Our job is precisely to discover the underlying meaning of *do*. A remark from Guillaume will be helpful here :

"... si, à côté de mots pleins, il n'existe dans aucune langue de mots tout à fait vides, du moins rencontre-t-on dans toutes des mots à matière infiniment réduite (aussi voisine de zéro que l'on voudra)" (1964, 78).

3.2. A finite verb is characterized by the fact that its lexical significate is predicated of a subject, be it noun or pronoun, in much the same way as an adjective is predicated of a noun. On the contrary, a noun is a word whose lexical content is predicated of itself. While the noun has *internal* or *immanent* predication, the verb and the adjective have *external* or *transcendent* predication. The whole scheme of predication is based on what Guillaume calls a mechanism of *incidence*.

It is the regime of incidence incorporated into a word which permits it to establish *syntactical* relationships with other words, in terms of *import* of signification and *support* of signification. Thus

(7) Mary sings
can be analysed as follows :



What we call the "support" of signification is traditionally known as the "subject", but both words originally mean the same thing, viz. "what is placed under" (*sup-position/ sub-jectum*). It should also be remarked that the condition of existence of a sentence containing a verb is that the verb be incident to a subject/support. The latter mentally comes "before" because it is "under". This point is important to account for some sentence structures (see below § 5.5.).

inexactitude. Tous les mots ont un contenu, qui est leur signification : il n'y a pas, c'est inconcevable, de mots ne signifiant rien" (Guillaume, unpublished lecture at the Ecole Pratique des Hautes Etudes).

Now the non-finite forms of the English verb cannot be directly predicated of a support. Compare the following two pairs of sentences :

- (8) *Mary singing
- (9) *Mary sung
- (10) Mary *is* singing
- (11) Mary *has* sung

In (10) and (11) *have* and *be* allow the main verb to be predicated of the subject. So does *do* in certain types of sentences :

- (12) *Sings Mary?
- (13) *Mary not sings
- (14) Mary *sings* (emphasis on lexical content)
- (15) Does Mary sing?
- (16) Mary *does* not sing
- (17) Mary *does* sing (emphasis on the event's reality)

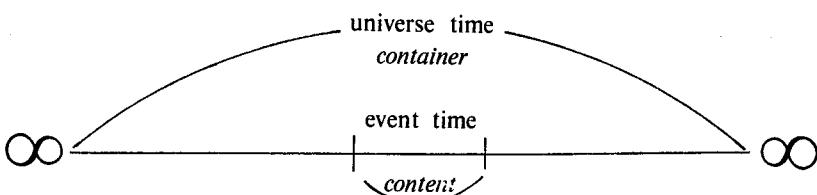
Thus *do*, *be*, *have* play much the same role. They are *operators of incidence*.

3.3. As the problem of time will be discussed in the next two papers, I will only say, in a very general way, that we have direct, extra-linguistic *experience* of time, but that its mental *representation* is linguistically achieved through verb forms. Indeed most linguists have pointed out the narrow relationship between time, tense and the verb.

In Guillaume's own words, a verb is "un sémantème qui *implique* et *explique* le temps" (1964, 47). This has bothered many people. It simply means that each verb form offers a complex time-image consisting of :

- an image of "temps expliqué", that is, containing time or *universe time*; it is the infinite stretch of time in which all events necessarily have to take place,
- an image of "temps impliqué", that is, time contained within the event, or *event time*.

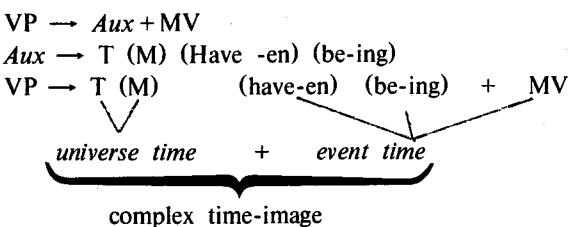
The relationship between universe time and event time is one of container/content, which can be illustrated in a diagram :



Every English verb form — whatever its mood — can be analysed in terms of these two kinds of time. Thus (10) Mary *is singing* and (11) Mary *has sung*:

IS SINGING	HAS SUNG
a) <i>universe time</i> : «non-past»	a) <i>universe time</i> : «non-past»
b) <i>event time</i> : be + ing	b) <i>event time</i> : have + en
= partly accomplished and partly not accomplished	= totally accomplished

Now TG's Aux Rule (§ 1.3.) — which, in fact, is nothing but an idealization of the order of discourse — can be given *meaning* in terms of universe time and event time :



MV, or main verb, is the simple form of the verb and it offers an image of event time (*sing*), just like the compound forms (Perfect and Progressive).

As for the Modals, which come next to T, they do not refer to event time in the same way, but qualify the *modality of the event's insertion in universe time* (see further, § 4.2.).

4. THE PSYCHOMECHANICAL ANALYSIS OF AUXILIARIES

4.1. Guillaume's theory, first expounded in 1938 (reprinted in 1964 73-86) is too well-known to require any long development. For Guillaume, an auxiliary is a verb whose lexical significate has been so

dematerialized that it cannot be used in discourse without the presence of a full verb whose job is to provide lexical refill as in

- | | | | |
|---------|-----|-------------------------------------|---------|
| (18) He | HAS | { got
bought
acquired
etc. | a house |
| | | auxiliary + lexical | |
| | | refill | |

Two facts must be particularly emphasized here:

— dematerialization occurs only with a small number of verbs on account of their lexical significate which places them before all the other verbs. As Guillaume says, verbs that tend to become auxiliaries

“... descendant dans la pensée au-dessous des autres verbes auxquels ils apparaissent idéellement préexistants” (1964, 73).

Such verbs express fundamental notions like those of existence, possession, becoming etc.

— dematerialization may be carried very far, but not to the point of eliminating all lexical content (see note 6) otherwise the auxiliary would lose its autonomy as a word in tongue and thus become an inflection (This was the case with *avoir* in the French future ; Guillaume 1964, 79 ff.). In other words, since dematerialization is not complete, no auxiliary can be an empty word. This is an extremely important theoretical stand : a Guillaumean does not regard an auxiliary as a meaningless "form" word⁽⁷⁾.

(6) "Dans toutes les langues, les verbes auxiliaires sont des verbes dont la genèse matérielle, interrompue par un achèvement plus rapide de la genèse formelle, reste en suspens, ne s'achève pas et appelle, en conséquence, *un complément de matière* qui ne peut venir — l'ontogénèse du mot étant close — que de l'extérieur: d'un autre mot" (Guillaume 1964, 78).

(7) Benveniste misses this important point when he practically identifies Guillaume's theory with Tesnière's (1965, 1974, 178, 182). Yet, Tesnière is very clear on this : "Les verbes auxiliaires sont des mots vides (...) l'auxiliaire, mot constitutif, mais vide" (1959, 398).

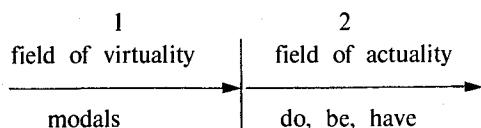
It naturally follows that auxiliaries are semantically derived from full verbs. This semantic relationship between full verb and auxiliariness is recognized by Jespersen (MEG 1931, 1949, 29) among others, and by Chomsky himself, who writes about *do* in "John does not come" that it is "the same element as the main verb in 'John does his homework'" (1957, 62). Yet neither Chomsky nor Jespersen bother to analyse this relationship. Guillaume does.

4.2. Guillaume's theory was first applied to English auxiliaries by Hirtle in 1965. Hirtle distinguishes two types of auxiliaries according to the extent of their dematerialization :

— the so-called modals (*may/ can, shall/ will, must*), which have more lexical content than other auxiliaries. For that reason he calls them *lexical* auxiliaries.

— *have, be, do* whose dematerialization has been carried to the extreme. In fact, their lexical content cannot be immediately identified by direct observation and, as we shall see further, it is constituted by a formal element. Hence their name — *grammatical* auxiliaries⁽⁸⁾.

Hirtle's semantically-based distinction is corroborated by a clear-cut and more abstract opposition that has recently been made (Clarke, unpublished material). The modals discuss an event with regard to its *potentiality*, while *have, be* and *do* discuss the *actuality* of an event. Modals on the one hand, *have, be, do* on the other hand, are thus seen to structure two successive fields in notional chronology. In a figure :

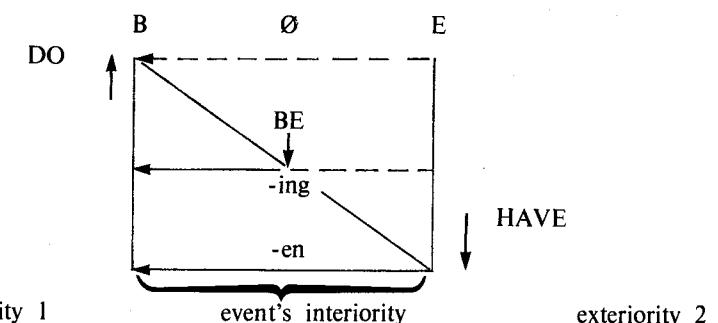


This tallies with what I suggested earlier (§ 3.3. in fine) concerning the relationship of modals with time. Modals do not refer to the actuality of event time, but to the event's potential existence in time. It follows that they do not play as important a grammatical role in the English verbal system as do the grammatical auxiliaries, a point which is emphasized by their extremely reduced morphology.

(8) Other linguists whose approaches are entirely different have come to propose the same hierarchy, e.g. Palmer 1965 and Quirk 1972, § 3.5. On the affinity between *have, be* and *do*, see Chomsky 1962 (1966), 67.

Discussion will now be reduced to the three grammatical auxiliaries whose job is to support various images of event time.

As I indicated earlier (§ 3.2.), *have, be* and *do* are operators of incidence in so far as they are the medium through which the main verb — and the time-image it carries — is predicated of the subject. In the mechanism of incidence, their main role is to situate the subject with regard to the actualization of event time (Hirtle 1965, 27-34), as shown in the following diagram (B = beginning; E = end of event time) :



This diagram describes the *system* in tongue. It shows that :

- *have* situates the subject *after* event time has been spent (past participle).
- *be* situates the subject at some point *within* the event, part only of event time being spent (present participle).
- *do* situates the subject *before* any portion of event time is represented as actually accomplished (infinitive).

Part of this system will now be shown at work as I finally turn to the auxiliary *do*, which raises delicate issues.

5. A PSYCHOMECHANICAL APPROACH TO THE AUXILIARY DO

5.1. With *do + infinitive*, no part of event time is represented as actualized. Yet I have suggested that *do*, like *be* and *have*, operates within the field of actuality (§ 4.2.). This apparent contradiction requires some explanation.

Consider the following pair of sentences :

- (19) Mary *can sing* (in the sense of capacity)⁽⁹⁾

(9) This sentence can also be used in the sense of permission. In that case it implies a future and suggests that the event will take place.

(20) Mary *does* sing

Both the modal and *do* are followed by the infinitive (image of event time as not yet actualized). However, their behaviour towards the event is different. *Can* evokes the *virtuality* of *sing*, *do* emphasizes its *reality*.

This appears quite clearly when each of the above sentences is included in the same context :

- (21) Although she has never sung, I am sure that Mary *can* sing
 (22) *Although she has never sung, I am sure that Marys *does* sing

(22) is ungrammatical because it carries a contradiction : *do* can only be used if Mary has already sung. In other words, the event is declared to exist actually *in the subject*, even though it may not be actualized in *time* at the moment of speaking (*Mary does sing* does not imply that *Mary is singing now*). On the contrary, (21) is perfectly grammatical. It means that Mary possesses the qualities of a singer, a pure capacity that need never have been actualized.

It should be remarked that what is actualized in the subject through the incidence of *does* to Mary in (20) is what necessarily comes *before* the event and inevitably leads up to it, viz. its *condition of existence*. That is why an emphatic sentence is a strong way of asserting : it actualizes the condition in the subject. A diagram can illustrate the relationship between *do* and infinitive :

condition	consequence
DO	event
in subject/ support	in main verb/ import
Before	After

5.2. How did *do* come to express the condition of existence of an event? Another remark from Guillaume will serve us here ("subduction" refers to dematerialization) :

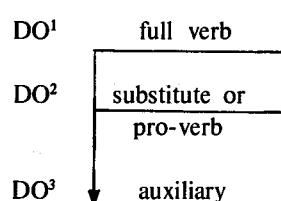
"Les effets qu'on obtient en langage (i.e. discourse) de la subduction du verbe destiné à devenir auxiliaire dépendent étroitement de sa signification dominante au moment où la subduction commence d'opérer" (1964, 79).

As a full verb, *do* has always expressed performance in a general way. That is why it underlies all the verbs meaning a particular type of activity. In fact, *do* contains them all. This is shown in the following figure :

Before	After
DO (full verb) general performance container	all verbs of performance particular performances content

When it is dematerialized, *do* loses its basic lexical content, but it retains as its material significate the image of a position *before*, from which the carrying out of an event — of any event that *do* can contain — is seen in prospect.

Furthermore, the whole process of dematerialization, as I see it, comprises three stages that can be illustrated as follows :



It means that I regard the three functions of *do* as closely connected. This point is not at all clear in TG.

5.3. When it is used as a substitute, alone or with the help of another element (*so, it, that*), as in

- (23) Does John *come*? — Yes, he *does*

- (24) Peter *came* and so *did* John

do is in between the full verb *do* and the auxiliary.

It is not a full verb since it replaces a full verb in discourse. Its function here is clearly anaphoric and it has rightly been called a *pro-verb*. As a substitute, *do recalls* a lexical verb or, more generally, a predicate and it behaves in much the same way as a *pronoun*. Compare *he* and *does* in (23) : both refer back to a material significate.

Pro-verb *do* is not an auxiliary either. If it were, (23) and (24) could respectively be rewritten as

- (25) Does John *come*? — *Yes, he *does come*

- (26) *Peter *came* and so *did* John *come*

5.4. In interrogative, emphatic and negative sentences, the lexical dematerialization of *do* has been carried further. This appears in the fact that, as a pro-verb, it recalls a *material* significate. It cannot do that as an auxiliary.

As an auxiliary, its function is not anaphoric, but the very reverse — *kataphoric*. It *calls for* — not recalls — a material signifiante, and only provides the general form of a verb. In this respect, *do* functions with regard to the infinitive very much like the article with regard to the noun. We could call it a *pre-verb*, the article of a main verb.

5.5. The role of *do* in interrogative and negative sentences will be very briefly outlined.

In a negative sentence, the incidence of the predicate to the subject (see § 3.2.) is refused actualization. In an interrogative sentence, actualization of the incidence is suspended, presented as possible. Both types of sentences are in affinity with the virtual. In both, *do* expresses the condition of existence of the event, that is, the time required before the event can take place. Consequently, *do* represents the best position from which the *actuality* of an event can be questioned or denied.

A thorough analysis would take us too long, so I will just pick out a couple of problems in each type of sentence.

Interrogative sentences in *wh-* without *do* have baffled grammarians, and the solution offered by TG does not account for the absence of the auxiliary (e.g. Katz and Postal 1964, 86-87). Consider the following pair :

- (27) *Who* saw you?
 (28) Who(m) *did* you see?

Who is the virtual version of *someone*, which is regarded in TG as a "pro-form" representing the category of human animates. Now, *who* does not have the same function in the two sentences. In (27), which presupposes *someone saw you*, *who* is subject. The verb being incident to a virtual support, the event is hypothesized and so *do* is not required.

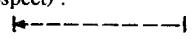
On the contrary in (28) — the presupposition being *you saw someone* — *who(m)* is part of the VP, which is incident to an *actualized* support (*you*). Consequently, *do* is required to hypothesize the event, i.e. to make the sentence interrogative. It is interesting to notice that if *do* is withdrawn, we get an assertive clause of the type *whom you saw*, where the interrogative pronoun loses its virtual character, thus becoming a relative pronoun.

Compare now

- (29) Mary *does not* sing
 (30) Mary *never* sings

The difference between these two sentences lies in the fact that in (30) both time and event are negated, while in (29) the event only is negated, not time. In (29) a space is opened up in universe time, but no event is placed in it. The space remains empty. The role of *not* is to forbid the incidence of *sing* (event time) to *does* (universe time). *Not* is a negation of event, not a negation of time. *Never* is a negation of time and, consequently, of event.

As for *do*, it provokes what could be called a *diatomy* of the verb, that is, an inner division that can best be illustrated in a concluding diagram which shows in detail the subtle interrelation between the auxiliary in general and the verb form :

VERB		
	do	infinitive
MATERIAL SIGNIFIANCE	position <i>before</i> : <i>calls for lexical content</i> <i>(do as «pre-verb»)</i> INVARIABLE	<i>lexical content</i> <i>(names event)</i> VARIABLE
FORMAL SIGNIFIANCE	1) temporal support of event : image of <i>universe time</i> («past» or «non-past») 2) spatial support of event : <i>person</i> ⁽¹⁰⁾ VARIABLE	image of <i>event time</i> (seen as totally in prospect) :  no representation of person INVARIABLE

5.5. Many problems have been left out of this outline where I only intended to point out some of the difficulties involved in a thorough analysis of the auxiliary. Yet, however incomplete it may be, I hope I have reached my main goal which was to show that the problem of *meaning* is central in the science of language and, consequently, that do declare that a word like *do* has no meaning is scientifically meaningless.

Université de Lille III.

(10) *Person* is fundamentally included in the verb. It historically came to be expressed outside the verb.

REFERENCES

- BACH, E. (1964), *An Introduction to Transformational Grammars*.
 BENVENISTE, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*.
 CHOMSKY, N. (1957), *Syntactic Structures*.
 —, (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*.
 —, (1962), 1966, "Une conception transformationnelle de la syntaxe" in *Langages*, IV, 39-80.
 CLOSS, E. (1965), "Diachronic Syntax and Generative Grammar" in *Language* XLI, 402-415.
 DUBOIS-CHARLIER, F. (1970), *Eléments de linguistique anglaise : Syntaxe*.
 GUILLAUME, G. (1964), *Langage et science du langage*.
 HIRTLE, W. H. (1965), "Auxiliaries and Voice in English" in *Les Langues Modernes*, 433-450.
 JACOBS and ROSENBAUM (1968), *English Transformational Grammar*.
 JESPERSEN, O. (1931, 1949), *A Modern English Grammar*, IV.
 KATZ, J. J. and POSTAL, P. M. (1964), *An Integrated Theory of Linguistic Description*.
 JOOS, M. (1964), *The English Verb*.
 KLIMA, E. S. (1964), "Negation in English" in FODOR and KATZ, *The Structure of Language*, 246-323.
 PALMER, A *Linguistic Study of the English Verb*.
 QUIRK, R. etc. (1972), *A Grammar of Contemporary English*.
 RUWET, N. (1967), *Introduction à la grammaire générative*.
 SWEET, H. (1891), *New English Grammar*, I.
 TESNIÈRE, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*.

MAURICE MOLHO

LE FACTEUR TEMPS
DANS LES LANGUES ROMANES

Le sujet qui m'est imparti : «Le facteur temps dans les langues romanes», requiert que je me forge une idée distincte de la notion de temps.

Les langues romanes se représentent à moi — et ce sera ma première observation — comme autant de manifestations vives de leur structure latente. On aura reconnu une dichotomie qui depuis Saussure (et même depuis Humboldt) est familière à tous les linguistes : *langue/ discours* pour les uns, *compétence/ performance* pour les autres.

Si je m'en tiens à mon propre postulat, force m'est de reconnaître que je viens de rencontrer une première espèce de temps : celui qui s'impose à moi si je stipule que le rapport *langue/ discours* est une successivité (pas de *discours sans langue* préalable), et que toute successivité implique qu'un temps en soit le support obligé. Par «temps» j'entendrai donc ici très généralement la représentation mentale d'un rapport d'antécédence à subséquence, quelle qu'en soit l'argumentation.

À ce compte, il me sera permis de discriminer, dans le champ de ma curiosité linguistique, plusieurs «temps».

Celui qui rythme la successivité *langue* → *discours* s'écoule d'instant en instant sur toute l'étendue d'un acte de langage voué à s'inscrire dans le temps réel de l'expérience. Ceci revient à dire que, de quelque façon qu'on le considère : dans l'espace d'un seul et même instant réel, ou extensif à une pluralité d'instants réels, ce temps, ordinairement dénommé «temps opératif» en grammaire systématique, n'est rien d'autre qu'un «temps opératif phrastique» (plus brièvement : «temps phrastique») : celui même qui, vecteur du développement de la phrase dans le temps, a pour support l'expérience temporelle du sujet, — ce dont la conséquence est que, tous les instants dont ladite expérience se recompose s'accusant être le lieu de la successivité *langue* — *discours*, chacun porte en soi la totalité de la langue

se manifestant sous celle de ses unités que le discours met momentanément en œuvre.

À ce «temps phrastique» se conjoint, opérant dans la langue même, un «temps opératif systématique» (désormais plus brièvement : «temps systématique»), en vertu duquel s'ordonnent les successivités qu'implique le système linguistique. Celui-ci se présente, en effet, sous l'espèce d'une relation d'ordre : à chacun des postes successifs qu'elle comprend, correspond une représentation solidaire de toutes celles qui regroupe le système, et immédiatement identifiable, dans le moment du besoin, par la position rigoureusement invariante qu'elle occupe dans ladite relation.

L'une de ces représentations, constituée en un système intégré ou système général de la langue, est celle du temps, qui s'informe sous une catégorie grammaticale spécifique : le verbe, voué à développer une *chronogénése*, c'est-à-dire une successivité, variable selon les langues, d'images-temps de plus en plus et de mieux en mieux construites. L'image-temps la plus parfaite en sa construction est celle que livre, au terme de la chronogénése, la série des formes dites «indicatives», dont le propre est d'instituer, par l'interpolation d'un présent dans l'infinitude temporelle, la représentation d'un temps divisible et effectivement divisé en époques. Le temps dont le verbe apporte l'image sera ici dénommé «temps grammatical», le développement du système verbal, c'est-à-dire la successivité des représentations modo-temporelles que le chronogénése institue (mode quasi nominal — mode subjonctif — mode indicatif), ressortissant à ce que nous avons décidé d'appeler «temps systématique».

À ces différentes espèces de temps, il convient d'en ajouter une autre dont le linguiste ne saurait se passer : le temps de l'histoire, vecteur de la diachronie, ou «temps diachronique». Ce «temps diachronique» est celui qui porte l'édition de la langue, c'est-à-dire du système dont l'évolution à travers les siècles s'observe sous le couvert des multiples discours qui en émanent. Chaque langue s'inscrit, en effet, dans ce qu'il me sera permis d'appeler son histoire structurale, orientée en direction d'une systématisation de plus en plus poussée du système (qu'on me pardonne ce pléonasme, qui a du sens : chaque système est voué à devenir de plus en plus et de mieux en mieux lui-même), et l'histoire structurale de chaque langue, ou groupe de langues, s'inscrira à son tour dans une histoire structurale du langage humain.

Sans aller jusqu'à cette histoire, qui n'est pas de mon ressort, qu'il me soit permis de rappeler que l'histoire structurale des langues romanes, qui n'est qu'un moment ultime de celle des langues indo-européennes, est celle

même qui se lit à travers les enseignements de la grammaire comparative, laquelle a su très tôt mettre en lumière, ne fût-ce que par une habile analyse des correspondances phoniques, que la transformation des systèmes avait un *sens* puissamment inscrit dans la systématique dont chacun de ces systèmes dérive et qui, pour les langues romanes, est celle de la langue latine. Ainsi conçu, le «temps diachronique», ou temps de la systématisation historique des systèmes, ne fait que mesurer l'acquis, dans le champ de sa propre histoire, d'une systématisation plus ou moins avancée en elle-même.

Je m'excuse de m'être ainsi attardé à des considérations qui auront pu paraître préliminaires : mon libellé m'y contraignait. Aucun des temps que j'ai évoqués ne saurait être considéré comme un «facteur temps» exclusif : tous agissent par convergence si bien que chacune des langues romanes se définit par le rapport qui lie les uns aux autres tous les temps dont il a été fait état. En effet, le temps phrastique n'est ce qu'il est, et la phrase dont il implique la constructivité n'est en chaque langue que ce que lui prescrit d'être la constructivité du système linguistique, constructivité dont l'opérateur est le temps systématique, lequel, entre autres systèmes et sous condition satisfait de solidarité, engendre celui, multiple et pluriaxial, du temps grammatical — étant bien entendu que ce temps systématique, qui opère la systématisation du système, porte sa date dans le temps diachronique. Il s'ensuit que le «facteur temps» dont il m'est demandé de traiter, n'est pas quelque chose d'élémentaire, mais un être pluriel : un nœud de temps, dont chacun, incapable d'opérer par soi seul, n'existe, au vrai, que dans la solidarité nodale qui le lie à l'ensemble des temps qu'implique l'exercice d'un langage.

Ceci posé, on tentera une rapide analyse de ce qu'est en latin et en roman le système du temps grammatical.

Une propriété générale — à une exception près — des langues romanes, est une architecture temporelle trimorphe, fondée sur un présent s'opposant de part et d'autre de lui-même à un futur et à un passé. Ce trimorphisme est, on le sait, un héritage de la systématique latine, partout maintenue, sauf en roumain où les deux futurs, le futur catégorique et le futur hypothétique (ou conditionnel), se construisent au moyen d'auxiliaires spécifiques opérant dans un présent extensif non limité dans le champ du non-révolu. Il n'est donc point exclu, du reste, que le dimorphisme roumain soit un phénomène tardif : un trait «balkanique» qui se serait imposé aux dépens du trimorphisme originel. C'est du moins l'hypothèse que le comparatiste s'autorise à retenir.

Un trait fondamental de la systématique verbo-temporelle latine est que sur toute l'étendue de la chronogénèse le verbe incorpore sous l'espèce d'une marque flexionnelle⁽¹⁾ l'opposition de l'*infectum* et du *perfectum*, opposition sous laquelle se déclarent deux états de l'événement selon que par rapport à un point quelconque du temps il est vu incomplet ou complet. Incomplet, le verbe est temporellement infectif. Complet, il est temporellement perfectif.

L'événement incomplet, infectif, est un événement vif, inscrit dans un temps vif. L'événement complet, perfectif, se représente à la mémoire, inscrit dans un temps de mémoire.

Le temps mémoriel ne saurait être qu'une antécédence du temps vif : ce qui existe dans la mémoire s'antériorise nécessairement à l'expérience vive. La représentation latine du temps est telle qu'à chaque instant de temps vif, quel qu'il soit : passé, présent, futur, correspond l'image de quelque chose ressortissant, dans le passé, le présent ou le futur, au temps de la mémoire.

En d'autres termes, le temps vif est en latin celui qui, fondé sur l'instant de conscience vive (= «présent»), oppose à cet instant, de part et d'autre de lui-même, un passé : le passé du présent vif, et un futur : le futur du présent vif. Le temps mémoriel est, par contre, celui qui, s'ordonnant de part et d'autre du présent de mémoire (= «parfait») subsident au présent vif, comprend en lui à titre de passé d'époque le passé du présent de mémoire, et à titre de futur d'époque le futur du présent de mémoire. Tout se passe, au vrai, comme si en latin chacun des instants dont se recompose le temps apparaissait inséparable de son soubassement mémoriel, l'opposition : instant vif/instant mémoriel subsident, se déclarant au moyen de la flexion : sous *dico*, *dixi* ; sous *dicebam*, *dixeram* ; sous *dicam*, *dixero*. On se trouve donc en présence d'un système dont le propre est d'articuler sur le présent de conscience vive deux images du passé : le passé d'époque est un passé vif expulsé hors du présent vif, à la différence du passé qui constitue le présent mémoriel, lequel n'est rien d'autre qu'un passé intégré à l'édifice vertical fondé sur la superposition *dans le présent* d'un instant vif et de l'instant de mémoire qui en est le soubassement obligé.

La vocation du verbe roman était de s'évader de ce système, dont il ne subsiste plus, à titre de vestiges, que deux «plus-que-parfaits» : l'un en roumain, l'autre en portugais.

(1) Dans les langues indo-européennes, la flexion, partout où elle existe dans le verbe, est représentative du temps.

Le phénomène majeur qui préside à l'édification de la systématique romane du temps grammatical est l'expulsion hors du paradigme temporel de toute représentation ayant trait à l'événement verbal désormais transféré sur un autre axe systématique et signifié non plus au moyen d'une flexion, mais d'un indice lexical : l'auxiliaire, habile à déclarer sous alternance 0/1 le maintien du verbe dans son champ notionnel propre : *dire*, ou son outrepassement, l'outrepassement ayant pour effet de rejeter l'image verbale dans le passé de l'esprit : *avoir dit*⁽²⁾.

La substitution à l'opposition flexionnelle latine d'une opposition lexicale proprement romane, implique l'abandon de l'opposition *inflectum/perfectum*, c'est-à-dire l'écroulement dans le présent de la représentation subsidente de parfait. À la verticalité latine qui était celle de deux instants superposés : l'instant vif et son image mémorielle, succède une verticalité innovée qui dans l'espace d'un seul et même instant vif, superpose la représentation d'une antécédence et d'une subséquence, tous les instants vifs qui composent le temps se laissant alternativement concevoir comme l'antécédence d'un instant vif subséquent, ou comme conséquence d'un instant vif antérieur.

Ce modèle implique, parmi d'autres conséquences, que chaque instant du passé ou du futur, selon qu'il se définit au niveau inférieur de l'horizon temporel, qui est celui des antécédences, ou au niveau supérieur, qui est celui des subséquances, s'accuse habile à porter deux images-temps. Ainsi dans le passé le verbe, fondé en antécédence, se développe dans la perspective de ce qu'il porte en lui de déjà devenu, ce dont résulte l'image d'un «imparfait» : *il parlait*, tandis que s'il est vu emporté d'instant en instant vers sa propre subséquence jusqu'à extinction de son devenir, il se présente sous l'espèce d'un aoriste : *il parla*. À ces deux passés correspondent deux futurs : appréhendé au niveau supérieur le temps livre un futur catégorique, en vertu duquel le verbe est vu s'engager positivement dans son propre devenir imaginaire : *il parlera* ; à ce futur s'oppose en roman un futur hypothétique innové (c'est le conditionnel des grammaires), tel que le verbe se perspectivant par position prise dans sa propre antécédence, c'est-à-dire au niveau inférieur du système, met en hypothèse son devenir imaginaire désormais virtualisé : *il parlerait*. Le fondement de

(2) On sait que le français s'est donné la représentation d'un double outrepassement, soit d'un outrepassement d'outrepassement, dont le signifiant s'obtient par réitation de l'auxiliaire : *avoir eu dit*.

la systématique que l'on vient de décrire à grands traits n'est autre que le présent, dont un privilège est que l'antécédence et la subséquence sont vues s'y conjointre (de là vient que les deux représentations ne soient signifiées que sous une seule forme : *il marche*), l'antécédence — soit : le présent vu comme le dernier instant du passé — s'attribuant le niveau inférieur du système, dont le niveau supérieur porte l'image de la subséquence, soit : celle du présent vu comme un premier instant de futur.

Le partage de l'horizon temporel en deux niveaux livre une architecture qui est généralement celle du temps grammatical roman : aucune langue romane ne s'y soustrait. Il y a là un trait architectural distinctif, qui peut fonctionner comme critère de définition typologique.

Qu'il me soit fait grâce d'une description exhaustive, et qui s'engagerait dans le détail de chaque langue. Quelle qu'en soit la minutie, elle n'épuiserait pas l'analyse du «facteur temps».

Le verbe, en effet — et ce sera mon second point —, cumule deux fonctions. D'une part, il construit une représentation du temps, qui n'est qu'un découpage de l'univers-temps en une série close de cas que le système verbal dénomme. Cette fonction nominative semble avoir été jusqu'ici singulièrement privilégiée, au préjudice de la fonction syntaxique que s'attribue dans nos langues le mot de temps. C'est au verbe, en effet, vecteur du temps grammatical, qu'il revient d'opérer la structure de la phrase. Nous voilà donc introduits au temps phrasistique par le biais de la fonction syntaxique du verbe.

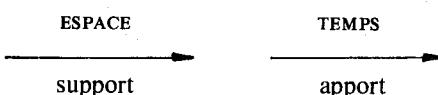
Il y a une manière latine d'opérer la phrase, qui est celle du verbe latin et du temps qu'il intérieurise, et il y a une manière romane, qui est celle du verbe roman, vecteur de la représentation romane du temps. Le linguiste est-il en droit de dissocier la fonction nominative du verbe de sa fonction syntaxique ? Faut-il analyser le temps indépendamment du verbe ? Le verbe serait-il un nœud de phrase, indifférent à l'édifice temporel qu'il institue ? Pour ma part, au risque d'échouer dans l'entreprise, je m'avoue incapable d'asseoir ma réflexion sur autre chose que sur l'exhaustive solidarité de tous les éléments constitutifs du langage.

Que le verbe soit l'opérateur de la phrase, est quelque chose qu'il doit à deux traits dont la conjonction fonde son statut systématique.

Ces deux traits sont d'une part le temps même qu'il institue, et d'autre part les conditions d'incidence dans lesquelles il se trouve l'instituer et qui prédéterminent sa vocation syntaxique.

En effet, le verbe se construisant au terme d'une opération mentale en vertu de laquelle l'univers se représente sous l'espèce du temps — soit :

d'un univers-temps co-extensif et opposable à l'univers-espace —, il se voit attribuer l'incidence externe, ce qui signifie que l'apport de substance qu'il intérieurise est voué à quête en dehors de lui-même un support auquel il pourrait être déferé. La substance apportée ressortissant à l'univers-temps, le support externe qu'elle requiert ne saurait être qu'extra-temporel, c'est-à-dire spatial. Il s'ensuit que le propre du verbe est de conjointre par incidence un apport temporel et la requérance d'un support spatial, intégrant de la sorte les deux moments fondamentaux du système linguistique, dont il subsume ainsi l'entier :



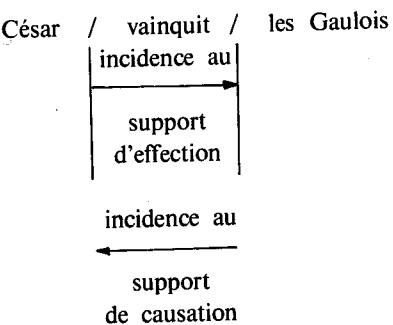
Du fait qu'il apporte le temps à un support spatial, — ce qui requiert la mise en œuvre du système dans son intégralité —, le verbe constitue un petit système qui, fonctionnant à la manière d'un nœud, peut à la limite instituer sans se quitter lui-même, un énoncé minimal fondé sur le support dont il incorpore l'image.

Ce support n'est autre que la personne, que le verbe introduit au temps : *vox particeps numeri personalis cum tempore*, selon l'exakte définition de Sanctius. En effet, si la personne est en soi un être spatial, occupant dans l'espace son espace propre, il n'en reste pas moins que c'est en référant au temps de la personne, et singulièrement la personne opérative du *moi* (celle du sujet constructeur et utilisateur du langage), que se construit la représentation du présent, fundamentum de la chronogénèse, le présent ne pouvant être autre chose, en chaque langue où il existe, que le lieu de temps que le *moi* habite à la continue. Sa double appartenance à l'espace et au temps confère à la personne une fonction charnière : celle-même que par intromission dans l'univers temporel elle exerce à l'intérieur du mot verbal, où elle se présente comme le support nécessaire du temps que le verbe édifie. Dans les langues où il s'accuse séparable du temps, le support personnel peut se présenter sous l'édition extraverbale. Cette analyse a été portée à sa limite en français moderne : *je dors, tu dors, il ~ le chat dort*, etc... Ailleurs le verbe incorpore par syncrétisme un support tel qu'il peut tantôt faire phrase à soi seul : esp. *duermo, duermes, duerme*, etc. (3),

(3) Cette explication fondée en grammaire systématique, paraît plus économique que celle qui consisterait à réécrire une phrase telle que *Duerme* en lui attribuant face au SV un SN qui serait un symbole postiche voué à disparaître par effacement.

tantôt, s'il s'agit de la troisième personne — celle du nom —, articuler directement l'apport temporel sur une représentation nominale : *el gato duerme*.

Le propre du verbe est de s'inscrire entre deux limites : ce dont il vient (sa cause), ce vers quoi il tend (son effet). Le support personnel dont il vient d'être question et qui confère au verbe l'incidence externe, fonctionne du côté de la causation. Du côté de l'effet, un support d'effection lui fait équilibre, dont la nature dépend de la substance lexicale que le verbe engage dans le temps. Si cette substance est telle qu'elle ne qualifie que la seule effection verbale, le verbe est incident à lui-même par incidence interne d'effection. Soit : *Jean marche*, où le verbe n'évoque que la marche de Jean, nullement son résultat. Il n'en va pas de même dans *César vainquit les Gaulois*, où le verbe véhicule une substance telle qu'elle suscite l'image résultative d'un vaincu : *les Gaulois*. Il y a dès lors incidence externe au support d'effection. En figure :



Ce schéma banal est celui de la phrase dite «transitive», dont l'analyse a été produite récemment par G. Moignet (4). Le verbe regroupant sous l'image-temps qu'il apporte les structures incidentielles de la phrase, celle-ci est vue se développer dans une progression d'incidences immédiates et directes. Parce que la transitivité n'est opérante que dans le verbe (le nom n'est pas transitif), le temps apparaît en phrase romane comme le lieu d'une transition de l'espace à l'espace, soit : d'un support spatial à un autre support spatial. Si le courant de transitivité s'interrompt, seule la préposition est habilitée à le rétablir.

Toute autre est l'allure d'une phrase latine. En effet, le mot de temps ne saurait opérer la phrase dans un système à déclinaison pluricasuelle comme

il l'opère lorsque la déclinaison nominale s'est évanouie. Un nom qui émerge au temps phrastique pourvu d'une désinence casuelle, énonce l'indissociabilité d'une notion et de son interférence fonctionnelle dans un événement que le cas pose en même temps qu'il l'implique. Ainsi dans *Caesar Gallos vicit*, Caesar évoque à titre notionnel un être et spécifie en outre que cet être interfère comme actant dans un procès verbo-temporel. Autrement dit, un nom porteur d'une marque de déclinaison, représentative sous le nom d'une structure phrastique non quelconque, n'est rien d'autre qu'une partie qui ne saurait se concevoir en dehors d'un tout qu'elle implique et qui à travers elle émerge au discours. *Gallos*, qui surgit dans l'instant phrastique subséquent, dénote un être rencontrant en fonction de patient l'événement dont on ne sait encore en quoi il consiste. On ne le saura que lorsqu'interviendra le mot de temps qui, dernier dans le temps phrastique, le déclare enfin : *vicit*, — ce qui a pour effet de parfaire la phrase.

L'incidence syntaxique latine a son fondement à un tout que le vocable présuppose, et qui opère à la manière d'une structure sous-jacente et prévisionnelle. Ceci revient à dire que la mécanique incidentielle directe est une conquête romane. En latin, l'incidence est indirecte et médiate : chaque élément phrastique s'accuse successivement incident à la structure sous-jacente, l'incidence de vocable à vocable, de partie à partie, ne se laissant concevoir que par référence à un tout puissant dont le verbe sera l'utilisateur.

En syntaxe latine, on part d'un tout qui est un programme prévisionnel de phrase, et une fois le programme rempli, on a un tout de phrase. Le verbe est l'intégrant de ce tout sommable et dont il déclare par sa survenance l'effective sommation. Dès que la phrase s'ouvre, il y a en latin une situation verbale engagée, indépendamment de laquelle aucune notion nominale ne se laisserait concevoir : de cette dépendance le cas de déclinaison est la marque spécifique. Ceci est le fait d'un verbe qui ne connaît d'autre incidence que celle, externe, à un support *personnel* de causation. C'est à l'ensemble indissociable que constituent en latin l'apport de temps et la personne-support, que tous et chacun des éléments que la phrase met en œuvre s'accusent co-incident : dans *Caesar Gallos vicit*, c'est de *vicit*, soit : d'un cas temporel et d'une troisième personne qui en est le support, que se disent successivement *Caesar* et *Gallos*, le mot verbal apparaissant comme l'intégrant de tout ce qui s'énonce avant lui. Ce mécanisme est en général celui des langues à déclinaison, où le verbe,

(4) G. MOIGNET, *Incidence verbale et transitivité*, in *Tralili XI*, 1, p. 363 sq.

intégrant à l'endroit de son extériorité, cherche et trouve dans la phrase, le lieu le mieux convenant à l'intégration dont il est l'opérateur.

Au verbe latin, intégrant par intégration externe, réplique en roman un verbe voué à intégrer par intégration interne, c'est-à-dire à inscrire en lui, par le jeu d'une incidence innovée, la représentation puissancielle de l'intégrable.

Le phénomène majeur est ici la dissociation enfin acquise de l'apport temporel et du support personnel, — ce dont témoigne l'invention des pronoms, qui ne sont rien d'autre que des projections de la personne intra-verbale. La possibilité de dissocier le temps de la personne, est ce qui permet le développement de l'incidence phrastique directe. La personne latine siège dans le verbe et n'en sort pas : ce qui sera dit d'elle le sera hors verbe par cas de déclinaison. Le roman innove un support personnel qui, ayant son lieu dans le verbe, accepte tantôt de s'y actualiser, tantôt d'en sortir pour s'identifier par projection au nom ou au pronom : esp. *duerme ~ Juan duerme ~ duerme Juan*; *duermes ~ tú duermes ~ duermes tú*, etc. La personne n'est plus dès lors qu'un rang de personne, c'est-à-dire l'appel d'un support spatial d'incidence aussi général qu'il est permis de le concevoir dans un univers décomposable en cas personnels de lui-même. On sait que le français outrepasse à cet égard l'ensemble des langues romanes, puisqu'à l'exception de la modalité impérative, le verbe conjuguant ne retient plus la personne qu'au seul titre de support virtuel constraint à s'actualiser, en l'absence d'un nom, sous l'espèce d'un pronom *je*, *tu*, *il* ... obligé.

Du Latin au français, moderne, que de chemin parcouru dans la construction du mot de temps ! Sous condition d'incidence externe sauvegardée, on voit la personne se dissocier du temps dans le mot de temps, et le temps désormais dissociable de la personne, convenir de mieux en mieux à soi-même. Il en résulte un verbe de moins en moins phrase, et de plus en plus mot. Autrement dit, un trait du temps roman est qu'il s'institue dans le système de la langue à une distance grande, comparativement plus grande qu'en latin, du champ phrastique —, ce dont la conséquence obligée est que le verbe ne fonctionne pas en roman comme en latin. Or cette reconstruction du temps dans le système linguistique et, au-delà du système, dans la phrase qui en émane, a pour lieu le temps diachronique, opérateur de la systématisation des systèmes.

Tous les phénomènes dont l'analyse du «facteur temps» m'a contraint de faire état, se laissent-ils ramener à une image archétypique qui rendrait compte de leur solidarité ? En d'autres termes, quelle est la nature du rapport

port qui s'établit dans le verbe entre sa fonction syntaxique et sa fonction dénominative ? Ce sera mon troisième et dernier point.

Il nous est apparu que la fonction syntaxique du verbe était liée en latin au statut du nom. Or un nom latin ne convient, par déclinaison obligée, qu'à un cas phrastique de lui-même. Les langues romanes ont, par contre, un nom extensif à la totalité de ses conditions prévisibles d'emploi. Le fr. *fleur*, l'esp. *flor*, l'it. *fiore* dénotent une pure notion qui, détenue en permanence par le système, porte puissamment en elle tous ses cas particuliers d'emploi, sous quelque rapport qu'ils se laissent concevoir. Il n'en allait pas de même en latin où à la notion pure de «fleur» ne correspond nulle représentation linguistique, mais seulement l'image de cette notion s'impliquant dans un événement, c'est-à-dire dans le temps, sous un cas spécifique d'elle-même. L'écroulement de la flexion pluricasuelle résulte en chaque système de ce que Meillet appelait un «progrès en généralité», progrès dont un effet a été de rendre de moins en moins opérante en syntaxe l'image d'une structure sous-jacente représentative d'une situation verbale prévisionnelle.

Mais la même poussée généralisatrice ne serait-elle pas à l'œuvre dans le verbe, qui ne se présente plus en roman, comme en latin, sous l'espèce d'un événement où apport temporel et support personnel s'accusent indissociables.

Cette altération, par laquelle s'institue la systématique romane, pourrait bien avoir son analogue dans la reconstruction du temps grammatical. On a dit qu'un verbe latin conjuguait sous paradigme flexionnel le temps et l'insertion dans le temps d'un événement, infectif ou perfectif. Il en résulte, par l'opposition du temps vif et du temps mémorial, l'image d'une double conjugaison, — ce qui revient à dire qu'un trait du système verbo-temporel latin est que le temps ne s'y représente pas indépendamment d'un cas d'événement. En lexicalisant, par recours à l'auxiliarité, les distinctions relatives à l'événement, les langues romanes sont parvenues à se donner l'image généralisée d'un temps conjuguant qui sera indifféremment celui de tous les événements conjugables. Un verbe latin se présentait en système et dans la phrase comme un ensemble indissociant en lui le temps, l'événement et la personne. Or l'abandon du verbe-événement au bénéfice du verbe-temps est un «progrès en généralité» au même titre que la dissociation du temps et de la personne. Tout «progrès en généralité» est d'abord un progrès d'analyse.

Ma conclusion tient toute entière dans la thèse que Meillet attribuait à Saussure, encore qu'elle fût plutôt la sienne — à savoir que «chaque

langue forme un système où tout se tient et a un plan d'une merveilleuse rigueur». Et Guillaume ajoutait volontiers lorsqu'il citait «Observez qu'il ne dit pas que chaque langue *est* un système, mais qu'elle le *forme*», s'attribuant ainsi la pensée de Meillet grâce à la notion de «temps opératif» qu'il y introduisait par contrebande. Temps opératif de syntaxe, temps opératif de système, temps opératif diachronique, sont inévitablement solidaires dans l'opérativité du «facteur temps».

Université de Paris IV.

V. LO CASCIO

LE FACTEUR TEMPS DANS UN TYPE DE GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE D'UNE LANGUE ROMANE (*)

Ce n'est qu'après avoir choisi avec Monsieur Molho le sujet de cette communication pour le traiter de mon côté selon l'approche générative que je me suis aperçu avoir choisi un domaine dont justement les guillaumiens ont une connaissance non négligeable. On doit admettre d'autre part qu'en grammaire générative on n'a pas consacré beaucoup d'attention à la catégorie du TEMPS. Il n'y a guère que quelques études isolées comme celles de Ross, McCawley, Gross, Seuren, Verkuyl, Vasiliu, et c'est étonnant puisque cette catégorie influe tout de même considérablement sur notre activité linguistique.

En effet si on étudie de plus près quelque langue que ce soit, on s'aperçoit que l'élément TEMPS y est présent de façon véritablement dominante. Naturellement cette conception du TEMPS diffère d'une société à une autre, d'une communauté historico-culturelle à une autre et encore mieux d'un système de communication à un autre. C'est-à-dire que les structures temporelles que j'utilise en italien sont différentes de celles utilisées par un néerlandophone, ou un francophone, ou encore par moi-même quand je parle l'une ou l'autre de ces langues⁽¹⁾. C'est donc bien en fonction du système sémiologique que je choisis d'une part, et d'autre part conditionné par le système même que je choisis, que j'organise ma notion de TEMPS. Mon propos aujourd'hui est de décrire le facteur TEMPS en

(*) Je suis reconnaissant envers J. Reynvoet pour m'avoir aidé à rédiger ce texte en français et pour ses critiques à une version préliminaire de cet article.

(1) Des structures de TEMPS, qui nous apparaîtraient d'ailleurs bien différentes si pour communiquer, à la place d'un code linguistique, nous utilisions ici un autre code sémiologique, un code visuel par exemple.

italien. Je me suis vu contraint de me limiter provisoirement à une seule langue romane. Je remets en outre la formulation des règles génératives pour toutes les langues romanes à plus tard. Et pourtant le modèle que je vais présenter aura peut-être des possibilités d'utilisation plus vastes que ne le suggèrent les limites que je viens de m'imposer. D'autre part, il n'est pas facile de faire ressortir un groupe de langues au même système génératif, même lorsqu'il s'agit par exemple du français et de l'italien où, indiscutablement, les points de ressemblance ne manquent pas. Il suffit de penser, par exemple, à l'opposition perceptible surtout dans les formes du passé, entre une information de *momentanéité* telle qu'on la retrouve dans le passé défini et une information de *continuité* comme on la retrouve dans l'imparfait, opposition qui différencie très nettement le système de ces deux langues de celui des langues germaniques.

Mais à bien considérer les choses, il y a aussi des différences remarquables entre le français et l'italien : et il suffit de penser qu'en surface on trouve en français des constructions périphrastiques du type *aller + infinitif* ou *venir de + infinitif* que la langue italienne ne possède pas et dans laquelle ces fonctions sont absorbées par l'emploi du *futur* ou du *présent* ou encore par des adverbes de temps. D'ailleurs la comparaison du système de deux langues différentes surtout du point de vue synchronique doit être précédée d'une description séparée des deux systèmes qui constituent justement les termes de la comparaison. De plus, cette comparaison ne pourrait se limiter à l'observation des ressemblances et divergences de surface. Elle doit porter aussi sur les différences profondes qui elles et surtout elles d'ailleurs sont capables de déceler les véritables divergences typologiques.

1. CATÉGORIES ET NIVEAUX TEMPORELS

Un modèle descriptif qui se propose de rendre compte du mécanisme selon lequel la langue fonctionne et qui ait comme but de prévoir les règles de formation, les possibilités combinatoires des éléments linguistiques et en même temps les restrictions qui caractérisent ces systèmes de combinaison devra obligatoirement définir la position, le rôle et l'influence de la catégorie de TEMPS dans la grammaire donnée. Mais il ne me paraît pas tout à fait satisfaisant, pour désigner la catégorie de TEMPS dans un modèle génératif, de recourir aux termes en vigueur jusqu'à présent. En effet, même dans les études récentes en grammaire transformationnelle et au niveau des structures profondes, on n'a utilisé que des unités catégorielles de surface, de sorte que dans beaucoup de grammaires génératives on trouve, même au niveau profond, des termes comme: *présent*, *futur*, *im-*

parfait, *passé défini*. Comme l'ont montré de nombreux linguistes (parmi eux je crois les guillaumiens) cette terminologie ne rend pas suffisamment compte des faits réels ni des fonctions sémantiques que remplissent les morphèmes en question.

Prenons par exemple ce qu'on appelle traditionnellement en termes de surface le *présent de l'indicatif*. Le morphème indiqué par ce terme, on le sait, ne remplit pas toujours la fonction d'indiquer que l'événement représenté linguistiquement par le verbe est en train de se réaliser au moment même où le sujet émet son message.

L'exemple suivant :

(1a) mangio una mela

peut servir comme réponse à la question : «qu'est-ce que tu fais?» et signifie que «je suis en train de manger une pomme». Dans cette phrase, le morphème du présent exprime qu'il y a plus ou moins *COINCIDENCE* du TEMPS de l'action de manger et du TEMPS qui est considéré comme «point de référence», c'est-à-dire le TEMPS du sujet parlant (2). Je dis plus ou moins, parce que le fait qu'en (1a) le verbe soit caractérisé par la première personne, laquelle est en même temps le sujet parlant, pourrait nous faire penser à la rigueur que cette même personne ne mange pas en même temps. À la différence de :

(1b) mangia una mela (il mange une pomme)

où l'action de «manger» (de la troisième personne) cette fois coïncide véritablement avec le TEMPS du sujet parlant (3). De toute façon la phrase (1a) pourrait être paraphrasée par la forme progressive, c'est-à-dire :

(1c) sto mangiando una mela

D'autre part il nous faut constater que la séquence :

(2a) mangio una mela e me ne vado

signifie, elle : «je vais manger une pomme et après je m'en irai». C'est-à-dire que bien que (2a) contienne deux propositions marquées toutes les

(2) Ici j'emploie une terminologie légèrement différente de celle de Reichenbach (1966), qui distinguait «point of speech», «point of reference» et «point of event».

En effet dans mon exposé le «point de référence» coïncide à la fois avec le «point of speech» et le «point of reference» de Reichenbach. Tandis que, comme on pourra le voir plus loin, le «point of reference» de Reichenbach sera intégré en partie dans le type de relation temporelle interne aux phrases.

(3) Il est donc important aussi de s'interroger sur le rôle du sujet logique ou grammatical du verbe dans ces rapports d'interlocution.

deux par le présent de l'indicatif, on comprend que les deux événements indiqués par chacun des deux verbes de la phrase non seulement ne coïncident pas, mais sont postérieurs au TEMPS du sujet parlant. On constate aussi que malgré la marque du présent dans les deux formes verbales, les deux événements en question ne coïncident pas ; autrement dit, le trait de COINCIDENCE est absent. En effet au premier événement (celui de manger une pomme) succède l'action de «s'en aller». Relation de SUCCESSION qui est exprimée par la conjonction qui, notons-le en passant, peut donc fonctionner aussi comme output linguistique d'une information temporelle déterminée comme la SUCCESSION. On peut comparer par exemple les séquences (2a) et

(2b) vado a casa e mi riposo

qui signifie : «je rentre chez moi et je me repose», avec

(2c) Mario piange o ride

qui signifie : «Mario pleure ou rit» et qui peut donc indiquer une COINCIDENCE avec le TEMPS de Référence du sujet parlant, mais aussi — et c'est là un cas différent — outre la COINCIDENCE une extension avant ou même après cette COINCIDENCE. Le sens est alors le suivant : «Mario pleure ou rit en toutes circonstances». Cela dépend naturellement aussi de la nature sémantique des prédictats. En effet si *manger* et *s'en aller* mis tous deux en relation au présent ne permettent pas en général, de relation de COINCIDENCE il pourrait y avoir cette relation entre, par exemple, *manger* et *marcher*, cfr. :

(2d) mangio e cammino

Cette possibilité de combinaison de la COINCIDENCE interne de la séquence avec l'information d'ANTÉriorité par rapport au TEMPS de Référence du sujet parlant, est assez fréquente, du moins en italien. Considérons les phrases :

(3a) viaggio con il treno da anni (je voyage en train depuis des années)

(3b) Io viaggio con il treno, dell'aereo ho paura (je voyage en train, j'ai peur de l'avion)

dans (3a) et (3b) il y a expression d'une habitude qui s'étend jusqu'à la COINCIDENCE avec le TEMPS du sujet parlant. En effet si cela n'était pas le cas, c'est-à-dire, si le fait de voyager en train ne s'étendait pas jusque et y compris le TEMPS de Référence du sujet parlant, à la place de (3a) nous aurions une phrase du type :

(3c) ho viaggiato con il treno per anni (j'ai voyagé en train pendant des années)

Donc : COINCIDENCE, ANTÉriorité + COINCIDENCE, mais aussi POSTÉriorité. Nous l'avons remarqué plus haut : le morphème du présent de l'indicatif peut représenter un événement qui va avoir lieu dans un moment POSTÉRIEUR au TEMPS de Référence. Mais dans ce cas, pour pouvoir employer le présent de l'indicatif comme output d'une information de postériorité à la place du futur, on est forcé très souvent d'ajouter une détermination de temps sous la forme par exemple d'un adverbe de temps représentant une relation de POSTÉriorité (comme *demain*, *dans quelques instants*, ou encore une conjonction).

Pensons à :

(4a) ti mando il libro che mi hai chiesto

qui peut signifier : «je t'envoie le livre que tu m'as demandé» ou «je vais t'envoyer le livre que tu m'as demandé» ou «je suis en train de t'envoyer le livre que tu m'as demandé» et

(4b) domani ti mando il libro che mi hai chiesto

qui signifie seulement : «demain je t'envoie (enverrai) le livre que tu m'as demandé». En effet, dans (4b) l'emploi du morphème du futur sera redondant étant donné le type de rapport temporel entre l'événement et le TEMPS de Référence que l'on retrouve dans l'adverbe *demain* qui interdit justement l'occurrence d'un morphème temporel du passé, comme dans

(4c) *Domani ti ho mandato il libro che mi hai chiesto

(*Demain je t'ai envoyé le livre que tu m'as demandé)

Donc le morphème du présent de l'indicatif en italien ne fonctionne pas comme la seule manifestation «superficielle» de COINCIDENCE. En réalité, nous avons vu qu'il peut avoir les fonctions suivantes :

- 1) a. COINCIDENCE (progressive)
- b. » (momentanée)
- 2) ANTÉriorité + COINCIDENCE
- 3) POSTÉriorité

→ PRÉSENT de l'Indicatif

On peut en tirer la conclusion suivante : une grammaire générative de type sémantique qui veut signaler au niveau profond ce type de variété de signification du Présent pourra sans doute utiliser la catégorie de Présent pour désigner les phénomènes de surface, tandis qu'en profondeur elle devra travailler avec d'autres catégories. Et il y a plus que cela, car nous avons constaté l'existence de différents niveaux de relation temporelle

dont il faudra bien tenir compte également. Ma démarche sera dès lors la suivante. Je me propose :

1. d'indiquer les niveaux de relation temporelle ;
2. d'établir les catégories dont on ne pourrait se passer dans une grammaire de type sémantique.

J'essayerai également de

3. proposer un modèle de grammaire générative tel qu'il permette d'y intégrer le facteur TEMPS.

Je tenterai enfin

4. d'illustrer quelque peu le pouvoir explicatif de ma grammaire.

1a. *Niveaux de relation temporelle*

Dans le système de chacune des langues romanes on peut distinguer au moins trois niveaux d'information temporelle :

1. Le TEMPS lexical (TL)
2. Le TEMPS interne (Ti)
3. Le TEMPS externe (TE)

1.a.1. *Le TEMPS lexical*

Chaque langue dispose de quelques éléments lexicaux qui comptent parmi leurs composants sémantiques le composant TEMPS. Cette caractéristique n'est pas limitée aux verbes ; elle s'étend aussi aux adjectifs, aux adverbes et même aux substantifs. La nature de ce composant TEMPS peut influencer les règles de combinaison et de restriction de ces éléments lexicaux. Ainsi on ne pourrait dire :

- (5a) *il film dura domani (*le film dure demain)
 (5b) *arrivo due ore (*j'arrive deux heures)

Alors qu'il est aisément de découvrir une différence sémantique temporelle entre :

- (5c) ho cercato per due ore una babysitter
 (j'ai cherché pendant deux heures une babysitter)
 (5d) ho trovato per due ore una babysitter
 (j'ai trouvé une babysitter pour deux heures)

En français, la différence entre ces deux séquences (5c) et (5d) est soulignée par l'emploi de *pendant* en (5c) et de *pour* en (5d). En italien on emploie le même quantificateur de TEMPS et la même marque prépositionnelle, mais pour les deux fonctions différentes. Dans le premier cas, ce quantificateur indique «la quantité de TEMPS» c'est-à-dire la durée dans

laquelle s'est déroulée l'action de «chercher». Tandis que dans l'autre ce n'est pas deux heures qu'a duré le fait de «trouver». On peut bien mettre deux heures à trouver quelque chose et on peut garder pour deux heures quelque chose qu'on a trouvé, mais l'action de «trouver» est *momentanée*, contrairement à «chercher» qui est une action *continue*.

Si nous nous limitons aux prédicats, nous pouvons affirmer qu'ils doivent être caractérisés au niveau lexical par l'opposition temporelle : MOMENTANÉITÉ/CONTINUITÉ (ou DURATIVITÉ, cf. Verkuyl 1973).

Cette opposition est fondamentale par exemple pour les restrictions dans l'indication de progressivité et de passivisation. En effet on peut «être en train de chercher une solution» mais aussi «être sur le point d'en trouver une». En italien quelquefois cette différence n'est pas marquée en surface quoique fort distincte au niveau sémantique. On a ainsi :

- (5e) sto cercando la soluzione
 (5f) sto per trovare la soluzione
 (5g) sto trovando la soluzione che ci vuole

où (5e) signifie : «je suis en train de chercher la solution» tandis que (5f) et (5g) signifient «je suis sur le point de trouver la solution».

1.a.2. *Le TEMPS interne logique des phrases*

Il y a ensuite un rapport temporel à l'intérieur d'une phrase de même qu'entre proposition principale et subordonnée. Il s'agit très souvent, surtout à l'intérieur d'une phrase simple, d'une loi de cohérence temporelle selon laquelle par exemple on ne peut dire :

- (6a) *l'ho cercato domani
 (6b) *lo troverò ieri
 (6c) *vengo ieri

Tandis qu'entre des phrases successives il y a surtout une loi de relation temporelle de SUCCESSION. Succession quelquefois bien prévisible en raison de la nature sémantique même des prédicats ou des rôles impartis aux phrases. Dans la relation de «cause» à «effet» par exemple on ne peut avoir *coincidence* entre ces deux éléments ; il faut que le deuxième vienne immédiatement après le premier. C'est pour cela qu'on doit considérer comme agrammaticale la phrase :

- (6d) *avendo toccato la stufa mi brucio le mani
 (ayant touché le poêle je me brûle les mains)

où donc le fait de toucher un poêle selon l'expérience que nous en avons, devrait avoir comme conséquence immédiate celle de «se brûler les mains»

tandis que dans la phrase (6d) on constate une rupture, un espace temporel vide entre la «cause» et la «conséquence».

C'est ce qui rend parfaitement acceptable :

- (6e) *avendo toccato la stufa mi bruciano le mani*
(ayant touché le poêle j'ai les mains qui «brûlent»)

où l'on trouve le même verbe «bruciare» marqué par le même morphème de TEMPS (le présent) mais marqué par la catégorie temporelle de *SITUATION* (ou ÉTAT), puisque «l'objet logique» a été choisi comme «sujet grammatical», c'est-à-dire que la phrase exprime maintenant les conséquences du fait de s'être brûlé les mains. En effet, la conséquence c'est que maintenant «les mains brûlent» d'une certaine façon, c'est-à-dire qu'on éprouve de la douleur, suite aux brûlures. (6e) est donc acceptable parce qu'on a sous-entendu l'événement logique qui est celui de «se brûler les mains». Il est bien évident qu'on ne doit pas conclure ni soutenir que nous tenons là la règle générale de la relation temporelle qui unit vraisemblablement la «cause» et la «conséquence». L'on peut en effet remarquer que la phrase suivante est bien formée ; cf.

- (6f) *non avendolo trovato ieri in casa gli telefono domani* (puisque hier je ne l'ai pas trouvé chez lui, je vais lui téléphoner demain)

Considérons encore par exemple les phrases où il y a une subordonnée au géronatif. On constate qu'il y a une correspondance en surface entre principale et subordonnée pour ce qui concerne les catégories de MOMENTANÉITÉ et de CONTINUITÉ. Ainsi, par exemple :

- (7a) *vedendo il bambino accorsi*
qui signifie «en voyant l'enfant, je suis accouru» et qui peut être paraphrasée par
(7b) *quando vidi il bambino accorsi*
et non par
(7c)**mentre vedovo il bambino accorsi*
tandis que
(7d) *vedendo il bambino accorrevò*
peut être paraphrasée par
(7e) *mentre vedovo il bambino accorrevò*
et non par
(7f) ?*mentre vedovo il bambino accorsi*
tandis que la phrase

(7g) *aspettando il tram fumavo una sigaretta*
signifie : «pendant que j'attendais le tram, je fumais une cigarette» et peut être paraphrasée par

- (7h) *mentre aspettavo il tram fumavo una sigaretta*
mais non par

(7i) **mentre aspettai il tram fumavo una sigaretta*
cela parce qu'il y a une concordance temporelle entre *CONTINUITÉ* de la première phrase et la *CONTINUITÉ* de la deuxième, et il y a une relation d'*ANTÉRIORITÉ* par rapport au TEMPS du sujet parlant et *COINCIDENCE* dans la relation interne. Mais dans la phrase (7a), puisqu'il n'y a pas de correspondance de *CONTINUITÉ* mais de *MOMENTANÉITÉ* on ne peut pas exprimer la *COINCIDENCE* interne mais plutôt la *SUCCESSION* : l'événement indiqué par la phrase subordonnée (au géronatif) précède temporellement celui de la subordonnée (4).

C'est Maurice Gross (1968) entre autres qui a signalé la nécessité en grammaire transformationnelle de tenir compte, dans les séquences où au moins deux phrases sont mises en relation, de la correspondance des temps. Naturellement le type de règles sous-jacentes aux systèmes dont nous parlons dépend de la nature sémantique à la fois :

- a. du subordonneur (c'est-à-dire du type de relation qui unit les phrases en question) et,
- b. du prédicat de la proposition principale.

Mais bien qu'il ait fourni des tableaux très utiles des combinaisons possibles et impossibles, Maurice Gross n'a pas donné les informations nécessaires pour distinguer par exemple la raison pour laquelle le verbe marqué par le morphème superficiel du futur, dans un cas peut être interprété, ou mieux sert à indiquer l'*INCERTITUDE* et dans l'autre sert à indiquer la *POSTÉRIORITÉ*. Le schéma de Gross ne permet pas non plus selon moi d'exprimer pourquoi une phrase comme :

- (8a) *si pente di averlo aiutato*
(il se repente de l'avoir aidé)

(4) La différence entre la possibilité de paraphrase de *voir* et d'*attendre* est à chercher aussi dans le caractère sémantique des deux verbes, étant donné que *voir* est marqué par la *MOMENTANÉITÉ* alors que attendre, lui, est marqué par la *CONTINUITÉ*.

Ainsi on ne pourra pas opérer une transformation gérondivive, ou mieux, on ne pourra pas choisir un *output* de type géronatif sans faire intervenir les règles de concordance de TEMPS qui sont à la base de ce choix.

est acceptable, tandis que la phrase

- (8b) *mi ordina di averlo aiutato
*(il me commande de l'avoir aidé)

ne l'est pas, bien que dans (8b) il y ait dans la subordonnée et la principale la même relation temporelle que dans (8a). Dans (8b), l'objet du commandement, du point de vue temporel, doit succéder à l'ordre même et non pas le précéder. Il est possible d'autre part de dire :

- (8c) mi ordina di aiutarlo

Cette relation qu'on peut appeler : *TEMPS interne logique des phrases* est donc caractérisée par un rapport d'**ANTÉORITÉ** (SUCCESSION), ou **COINCIDENCE** ou **ANTÉRIORITÉ**, notions auxquelles s'ajoutent la **MOMENTANÉITÉ** et la **CONTINUITÉ**.

1.a.3. *TEMPS logique externe*

À ce rapport interne s'ajoute un autre rapport, qui n'a pas été le moins étudié : je veux parler de celui qui sert à mettre en relief le rapport entre le **TEMPS** des événements objet du message et le **TEMPS** de codification du message (le *TEMPS de Référence*). C'est-à-dire le **TEMPS** du sujet parlant ou le **TEMPS** choisi comme point de perspective temporelle du sujet parlant. À ne pas confondre avec les morphèmes de surface. Un événement en rapport avec le **TEMPS** du sujet parlant peut être en position d'**ANTÉRIORITÉ**, de **COINCIDENCE** ou de **POSTERIORITÉ**. Il est possible, à coup sûr, au moins pour les langues romanes, d'ajouter à ces trois catégories un deuxième ensemble de catégories : la **CONTINUITÉ** ou la **MOMENTANÉITÉ** (il suffit de penser à l'imparfait et au passé simple). Pour certaines langues romanes il faut peut-être ajouter un stade intermédiaire : c'est le cas du français qui peut souligner le **TEMPS** immédiatement antérieur ou immédiatement postérieur à la **COINCIDENCE** (ou à l'**ANTÉRIORITÉ** ou à la **POSTÉRIORITÉ**). On peut appeler ce type de relation temporelle : **TEMPS externe de la phrase ou des phrases**.

C'est donc la combinaison de ces trois niveaux de **TEMPS** (lexical, interne, externe) qu'il nous faut étudier et dont il faut rendre compte dans un modèle génératif.

1b. Les catégories de **TEMPS**

Quant aux catégories que je proposerai d'utiliser dans cette grammaire, ce sont celles dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire que je travaillerai avec des catégories telles que :

ANTÉRIORITÉ	(A)
COINCIDENCE	(C)
POSTÉRIORITÉ	(P)
lesquelles peuvent se combiner avec celles de :	
MOMENTANÉITÉ	(M)
CONTINUITÉ	(C _t)
auxquelles on pourra ajouter pour les relations internes celles de	
SUCCESSION	(S)
COINCIDENCE	(C)
DYNAMICITÉ	(D)
STATICITÉ	(S _t) ⁽⁵⁾

Ces catégories sont sujettes à plusieurs combinaisons possibles. Chacune des combinaisons possibles aura son *output*, auquel elles seront liées par des règles de réalisation propres (mapping rules).

2. *Le modèle génératif*

On aura sans doute compris que mon point de départ se veut un modèle génératif tout à fait sémantique, comprenant une structure profonde dont sont encore absentes les catégories typiquement linguistiques comme celles de «verbe», «syntagme nominal», «déterminant», mais où apparaissent plutôt des catégories logico-sémantiques comme «prédicats», «arguments», «opérateurs». C'est tout récemment que McCawley (1972) a réexaminé la proposition de Ross de modifier le système de description proposé pour la catégorie de **TEMPS**, par Chomsky (1965), à savoir la combinaison : Aux → TENSE (MODAL) (Aspect). McCawley propose de considérer l'élément temporel comme un verbe sous-jacent, présent dans la structure profonde. Moyennant les règles d'élévation (raising rules) ou d'effacement (deletion rules) on peut arriver selon lui à prévoir les combinaisons possibles en surface avec, par exemple, les catégories des modaux, les autres verbes, etc. McCawley se rend compte de la nécessité d'étudier les règles de combinaison et de restriction qui interviennent dans la langue en raison même de l'incidence du facteur **TEMPS**. Je ne crois cependant pas que son modèle pourra nous aider dans nos tentatives de déterminer les combinaisons possibles et les autres. Il ne rend pas compte, selon moi, entre autres :

(5) La **DYNAMICITÉ** et la **STATICITÉ** sont étroitement liées à la **MOMENTANÉITÉ** et la **CONTINUITÉ**, étant donné que la **DYNAMICITÉ** coïncide avec la **MOMENTANÉITÉ**.

1. de la valeur déontique ou épistémique des modaux qui est en relation avec l'opérateur de TEMPS ;
2. de la valeur de PROBABILITÉ qu'on peut retrouver dans le morphème de futur ;
3. des relations restrictives entre TEMPS et PASSIVISATION.

Il ne différencie pas :

1. le TEMPS marquant l'opérateur MODAL par rapport au sujet parlant ;
2. le rapport temporel interne à la (ou aux) phrase(s).

Avant McCawley, Seuren (1969) avait déjà étudié ce problème. Il avait mis en relation l'opérateur TEMPS avec, par exemple, les opérateurs MODAUX de la phrase. Mon propos ici n'est pas de donner des règles de formation ni de faire voir tous les passages d'effacement ou de mouvement cyclique ou non-cyclique des éléments de la langue. Je préfère me placer dans l'optique du codifieur du message, comprendre comment il organise, ou comment il est forcé d'organiser son message pour communiquer à partir d'un système linguistique donné. Il m'intéresse de voir quelles sont les combinaisons qu'il désire porter en surface et quels sont les moyens qu'une langue déterminée lui met à sa disposition pour ce type de combinaisons. C'est-à-dire d'une part étudier les *inputs*, d'autre part rechercher les *outputs* que la langue lui offre, les constructions syntaxiques ou lexicales parmi lesquels il aura à choisir.

Ma proposition, consiste donc à distinguer du point de vue opérationnel un *niveau conceptuel* et un *niveau linguistique*. Un grammaire devra donc décrire :

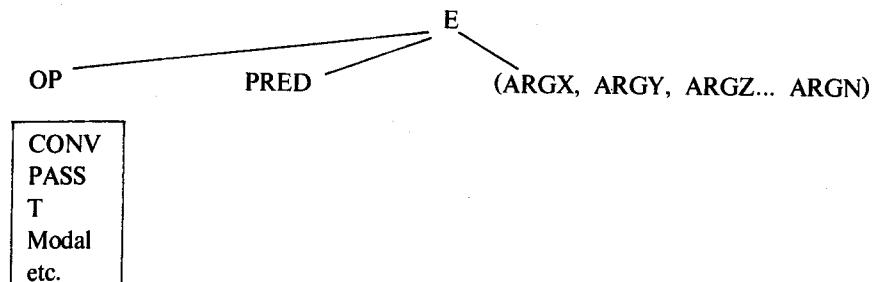
1. la structuration de ce niveau conceptuel ;
2. les règles de conversion de ces structures en structures linguistiques.

Au niveau conceptuel opèrent, je l'ai déjà dit, des catégories logico-sémantiques organisées en fonction de la communication linguistique. C'est-à-dire qu'on peut distinguer d'abord : une *Expression Propositionnelle* (*E*) composée par un *Prédicat* (*PRED*), par les *Arguments* (*ARG*) que ce prédicat peut potentiellement sélectionner et qui se trouvent, dans un premier stade, en forme de *variable* (*v*) (c'est-à-dire qu'il ne leur a pas encore été assigné de *constante* (*c*) linguistique) et enfin par un *Ensemble Ordonné d'Opérateurs*, formant un Symbole Complexé *OP*. C'est la structure interne de cet Ensemble qu'il faut étudier. Ce qui est fondamental ce sont les règles combinatoires et restrictives de ces opérateurs. Le facteur TEMPS organisé dans les catégories telles que je les ai décrites est

précisément un de ces opérateurs, toujours présent et exerçant une influence considérable.

Je propose donc l'arbre suivant :

Nr. 1)



Ou : *CONV* = Conversion ; *PASS* = Passif ; *T* = Temps.

Mon intention ici est de me limiter à une illustration fort sommaire de la structuration de cet ensemble d'opérateurs. Je donnerai donc seulement quelques exemples de l'influence du facteur TEMPS sur certains opérateurs modaux.

3. Rapport avec l'opérateur Passif

En italien, dans les constructions passives on emploie l'auxiliaire *essere* ou l'auxiliaire *venire*. L'emploi de l'un ou l'autre de ces deux auxiliaires est lié à certaines restrictions dont brièvement, nous parlerons plus loin. Comme je l'ai montré ailleurs (Lo Cascio, 1975) l'auxiliaire *venire* suggère une action et donc implique en surface l'argument *Agentif* — même si celui-ci n'est pas présent en surface, c'est-à-dire même s'il est sous-entendu ou s'il n'est pas connu. On ne peut pas en dire autant de l'auxiliaire *essere* qui, lui, indique plutôt un état, mais qui peut également indiquer une action, à condition seulement que dans la phrase, l'argument (*ARG*) ayant fonction d'*Agentif* se soit vu assigner une constante (*c*) linguistique (c'est le rôle de l'opérateur qui régit l'assignation des constantes linguistiques aux variables et que j'appelle l'opérateur de *Conversion*)⁽⁶⁾. C'est-à-dire qu'on peut employer le verbe auxiliaire *essere*

(6) Disons que, par exemple, le prédicat *MANGER* peut sélectionner, potentiellement, trois *ARGUMENTS*, à savoir :
ARG₁ la personne qui mange
ARG₂ la chose que mange cette personne
ARG₃ l'instrument utilisé pour réaliser cette action de «manger». Mais il n'est pas

dans la fonction d'auxiliaire passif seulement (sauf dans des cas rares et spéciaux) si en surface nous trouvons exprimé l'Agent de l'Action. Nous aurons donc les règles suivantes :

2)

OP

$$\left[\begin{array}{l} \text{CONV : ARG (Agent) } \rightarrow c \\ \text{ARG (Objet) } \rightarrow c \\ \text{PASS} \\ \text{TE (C) / TE (A + C_t) / TE (P)} \end{array} \right] \rightarrow \text{essere/ venire + Verbe}$$

ou

3)

OP

$$\left[\begin{array}{l} \text{CONV : ARG (Agent) } \rightarrow v \\ \text{ARG (Objet) } \rightarrow c \\ \text{PASS} \\ \text{TE (C) / TE (A + C_t) / TE (P)} \end{array} \right] \begin{array}{l} * \text{essere + Verbe} \\ \rightarrow \text{mais} \\ \text{venire + Verbe} \end{array}$$

cf. :

- (9a) la candela è accesa
 (la bougie est allumée)
 (9b) la candela è accesa da Mario
 (la bougie est allumée par Mario)

où dans la phrase (9a) on a : *situation (état-staticité)* tandis que dans (9b) on a : *action (dynamicité)*. Si nous considérons la phrase : (9c) la candela viene accesa (on allume la bougie) nous constatons que la phrase exprime une *action*, même si je ne dis pas qui allume la bougie.

nécessaire de réaliser chacun de ces trois ARGUMENTS en surface ; l'un (ou même deux) d'entre eux peut maintenir sa forme de variable et ne pas paraître en surface. On peut dire par exemple :

*Mario mangia*sans donc réaliser en surface l'ARG₂ et l'ARG₃.

Quant à l'ensemble d'opérateurs qui peut marquer une Expression propositionnelle, il faut souligner que, puisqu'il s'agit d'un ensemble «ordonné», il faut tenir compte de l'ordre d'application des opérateurs qui forment cet ensemble. Pour la simplicité de l'exposé, j'ai évité le recours aux formules logiques «orthodoxes» et je m'en suis tenu à un système de notation plus élémentaire.

Comme on le voit en français on passe dans ce cas à l'impersonnel, vu l'absence d'un auxiliaire comme *venire*.

Mais voilà que l'auxiliaire *essere* perd l'information de *staticité* (et devient en cela semblable à l'auxiliaire *venire*) dès que dans l'Ensemble d'opérateurs on en trouve un de TEMPS du type : TEMPS (ANTÉRIORITÉ + MOMENTANÉITÉ), donc un ensemble suivant :

4)

OP

$$\left[\begin{array}{l} \text{CONV : ARG (Agent) } \rightarrow v \\ \text{ARG (Objet) } \rightarrow c \\ \text{PASS} \\ \text{TE (A + M)} \end{array} \right] \rightarrow \text{essere/ venire + Verbe}$$

L'OP 4) nous permet cette fois de choisir l'auxiliaire *essere*. En effet, la phrase :

(9d) la candela fu accesa

évoque un Agentif et exprime la *dynamicité, l'action*. Cela peut-être parce que la MOMENTANÉITÉ est symbole de dynamicité (7).

4. Le Futur et la PROBABILITÉ

Considérons de plus près les morphèmes du futur simple et du futur composé. Nous nous apercevrons qu'ils peuvent fonctionner comme output de l'ensemble : (PROBABILITÉ + COINCIDENCE) ou d'un opérateur de TEMPS expriment seulement la POSTÉRIORITÉ.

Les phrases :

- (10a) che ore sono? saranno le sei
 (quelle heure est-il? il sera six heures)
 (10b) ti aiuterà certamente
 (il t'aidera certainement)

(7) Cela se répercute aussi sur le TEMPS lexical. La phrase :

(9e) *il vetro è colpito

* (le verre est heurté)

en français plutôt : voilà que l'on heurte le verre)
 n'est pas grammaticale parce qu'elle ne peut pas indiquer la *situation, l'état*, tandis que :
 (9f) il vetro è rotto (le verre est cassé)
 est acceptable. La différence d'acceptabilité des deux phrases sera à rechercher dans le fait que lexicalement *colpire* est caractérisé par la *MOMENTANÉITÉ* tandis que *rompere* implique la *CONTINUITÉ*.

- (10c) l'anno prossimo andrò in America
 (l'année prochaine j'irai en Amérique)
- (10d) aspetteranno alla stazione
 (ils attendront à la gare)

sont marquées par le morphème du futur simple. Mais dans (10a) ce morphème sert à exprimer PROBABILITÉ (ou si l'on veut SUPPOSITION ou INCERTITUDE) à l'égard de l'événement exprimé par le prédicat (événement qui coïncide avec le TEMPS (COINCIDENCE) choisi comme point de référence par le sujet parlant). Dans (10b) et (10c) il sert à exprimer POSTÉRIORITÉ (et CERTITUDE dans la mesure où on peut être «certain» de quelque chose qui n'est pas encore arrivé), mais non pas PROBABILITÉ. Dans (10d) il peut exprimer ou POSTÉRIORITÉ ou PROBABILITÉ. On constatera alors que le futur simple pourra fonctionner comme output de l'opérateur de PROBABILITÉ seulement si le TEMPS EXTERNE indique COINCIDENCE du TEMPS de l'événement avec le TEMPS de référence choisi par le sujet parlant. Au contraire si le TEMPS EXTERNE indique POSTÉRIORITÉ du TEMPS de l'événement par rapport au TEMPS de référence choisi par le sujet parlant on ne pourra pas avoir recours au morphème du futur simple pour exprimer à la fois POSTÉRIORITÉ et PROBABILITÉ.

On peut donc formuler les règles suivantes :

Nr. 5)

PROB
TE (C)

→ morphème futur simple

Nr. 6)

TE (P)

→ morphème futur simple

Nr. 7)

PROB
TE (P)

→ *morphème futur simple

Une combinaison du type (7) permettra l'emploi du morphème du futur simple à condition que celui-ci soit accompagné par un élément lexical qui fonctionne comme output de l'opérateur de PROBABILITÉ. Cf. :

- (10e) forse ti aiuterà
 (peut-être qu'il t'aidera)

Cette restriction dans la relation entre l'opérateur de TEMPS et l'opérateur MODAL est valable aussi pour l'emploi du *futur composé*. Si le

futur composé est employé dans une phrase principale et indépendante, on s'aperçoit que très souvent il caractérise l'événement par l'information de PROBABILITÉ. L'événement, lui, par rapport au TEMPS du sujet parlant est marqué par l'ANTÉRIORITÉ. C'est le cas dans les séquences linguistiques suivantes :

- (10f) avrà telefonato perchè vuol fissare un appuntamento
 (il aura téléphoné pour fixer un rendez-vous)
- (10g) sarà partito perchè stanco della tua compagnia
 (il sera parti parce que ta compagnie le fatiguait)

On constate que dans (10f) et (10g), le futur composé exprime une idée de PROBABILITÉ à l'égard de l'événement indiqué dans la proposition dépendante (E_2). L'événement :

1. est considéré comme ANTÉRIEUR au TEMPS du sujet parlant, donc : TE de la principale (A) [E_1]
2. exprime POSTÉRIORITÉ par rapport au TEMPS de la proposition subordonnée, donc :

T_1 (P) [E_1, E_2]

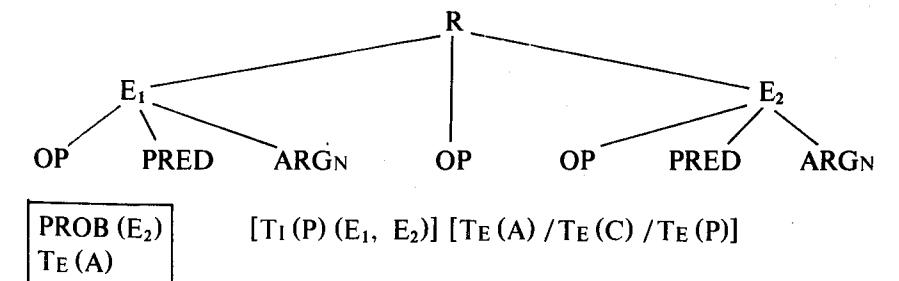
Dans (10f) par exemple, le fait de «téléphoner» est postérieur au fait de «vouloir fixer un rendez-vous» mais antérieur au TEMPS du sujet parlant (le fait que «fixer un rendez-vous» est postérieur au TEMPS du sujet parlant est sans importance pour notre propos). Le futur composé donc dans les cas figurant ci-dessus sert d'output d'une combinaison d'opérateurs du type :

Nr. 8)

PROB
TE (A)

(Compte tenu bien sûr des conditions déjà citées)

Si nous considérons la phrase marquée par cet ensemble d'opérateurs avec la subordonnée, nous aurons grossièrement le diagramme suivant :



Morphème futur composé

On peut constater que le morphème du futur composé peut être utilisé comme output de l'opérateur de PROBABILITÉ indépendamment de l'opérateur de TEMPS EXTERNE qui marque la proposition subordonnée. Mais le morphème du futur composé n'aura pas cette fonction d'output de l'opérateur de PROBABILITÉ s'il doit marquer non pas une phrase principale mais une subordonnée laquelle serait dans une relation temporelle de POSTÉRIORITÉ par rapport au temps du sujet parlant. Le morphème du futur composé servira alors à indiquer :

1. POSTÉRIORITÉ par rapport au TEMPS EXTERNE, donc :

TE (P) (2)

2. ANTÉRIORITÉ par rapport au TEMPS INTERNE dans sa relation avec la principale, donc :

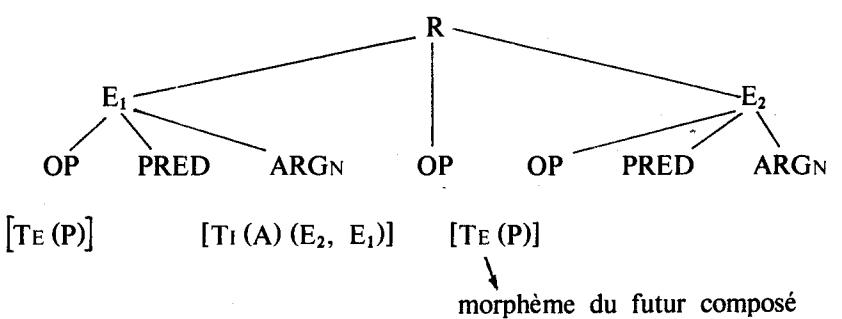
T₁ (A) (E₂, E₁)

tandis que la principale sera dans une relation de POSTÉRIORITÉ par rapport au TEMPS EXTERNE, donc :

TE (P) (E₁)

Dans ces cas, en surface, la proposition dans laquelle nous trouverons le futur composé sera marquée par un subordonneur temporel du type : *quando*, *se*, *nel caso in cui* (dans le cas où) *al momento in cui* (au moment où), *appena* (dès que), etc.

Soit donc le diagramme suivant:
Nr. 10)



et qui peut fonctionner comme structure profonde de phrase du type :

(10h) quando sarà partito saremo tutti più tranquilli

E₂ E₁
(lorsqu'il sera parti nous serons plus tranquilles)

(10i) appena avrà telefonato potremo fissare un appuntamento
(dès qu'il aura téléphoné nous pourrons fixer un rendez-vous)
(pour ce dernier aspect du futur composé, voir pour le français moderne : Wilmet (1973)).

5. TEMPS et «Devoir»

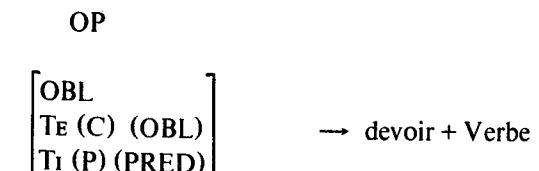
Voici enfin encore des exemples de relation entre le TEMPS et l'opérateur MODAL de DEVOIR ou d'OBLIGATION (OBL). Considérons les exemples suivantes :

- (11a) deve partire (OBL) (il doit partir)
 - (11b) deve essere bello (OBL/PROB) (il doit être beau)
 - (11c) devono essere 12 (OBL/PROB) (il doivent être douze)
 - (11d) devono essere le 12 (PROB) (il doit être midi)
 - (11e) deve essere partito (PROB) (il doit être parti)
 - (11f) deve essere stato bello (PROB) (il doit avoir été beau)
 - (11g) devono essere state le 12 (PROB) (il a du être midi)
- devait

On voit que dans le groupe (11a)-(11d) le verbe *devoir* indique OBLIGATION ou PROBABILITÉ, tandis que dans le groupe (11e)-(11g) il indique seulement PROBABILITÉ et que donc le même verbe fonctionne comme output de deux opérateurs différents, c'est-à-dire il a une valeur épistémique ou déontique.

La valeur épistémique (donc l'Incertitude, la probabilité) du verbe *devoir* serait liée à l'opérateur de TEMPS qui caractérise la phrase. En effet le verbe *devoir* est l'output de l'opérateur de PROBABILITÉ si le prédicat dépendant de cet opérateur est à la forme composée, c'est-à-dire s'il est marqué par le TEMPS de l'ANTÉRIORITÉ, tandis que l'opérateur même serait marqué par le TEMPS Externe de COINCIDENCE. On aurait donc l'opérateur modal qui serait marqué par un rapport temporel de COINCIDENCE avec le point temporel de référence tandis que le prédicat, c'est-à-dire l'événement dont il est question dans la phrase, serait marqué par une relation d'ANTÉRIORITÉ. Cela pourrait être traduit dans les règles suivantes :

Nr. 11)



Nr. 12)

OP

$$\begin{bmatrix} \text{OBL} \\ \text{TE(C)(OBL)} \\ \text{TI(A)(PRED)} \end{bmatrix}$$

→ *devoir + Verbe

Nr. 13)

OP

$$\begin{bmatrix} \text{PROB} \\ \text{TE(C)(PROB)} \\ \text{TI(A)(PRED)} \end{bmatrix}$$

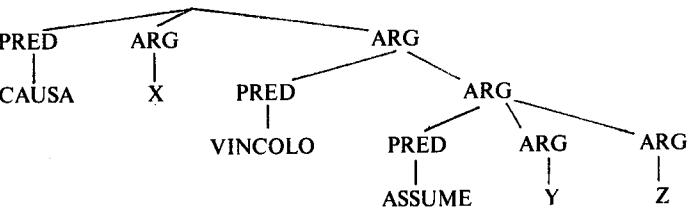
→ devoir + Verbe

Comparons les phrases :

- (11h) quei soldi hanno dovuto essere spesi (PROB/OBL)
(cet argent a dû être dépensé)
- (11i) quei soldi devono essere spesi (OBL)
(cet argent doit être dépensé)
- (11l) quei soldi devono essere stati spesi (PROB)
(cet argent-là doit avoir été dépensé)
- (11m) i miei genitori devono spendere quei soldi (OBL)
(mes parents doivent dépenser cet argent-là)
- (11n) i miei genitori devono aver speso quei soldi (PROB)
(mes parents doivent avoir dépensé cet argent-là)

Naturellement l'opérateur modal d'OBLIGATION demande que l'événement qu'il marque dans la relation temporelle interne lui soit POSTÉRIEUR Autrement il ne peut pas y avoir d'obligation⁽⁸⁾. Cette relation

(8) Antinucci et Parisi (1973 : 95) ont proposé pour le verbe *devoir* avec valeur épistémique la structure profonde suivante :



où le prédicat *VINCOLO* + prédicat *ASSUME* ont comme output le verbe *devoir*.
Cette analyse componentielle de *dovere* épistémique, qui serait lisible comme : «il y a un

TEMPS-OBLIGATION, on la retrouve dans une autre construction italienne, à savoir la construction passive marquée par le syntagme :

Andare + Verbe (participe passé) (transitif)

La construction est toujours employée comme output de l'opérateur de PASSIVITÉ. Elle est donc en alternance avec l'auxiliaire *essere*, plus souvent encore avec l'auxiliaire *venire*. Elle refuse généralement l'indication en surface de l'Argument ayant fonction d'Agent. Très souvent aussi, outre la *passivité*, elle indique l'OBLIGATION. La phrase ?

(12a) quei soldi vanno spesi bene (CERT/OBL)

(cer argent-là est (doit être) bien dépensé)

peut avoir deux significés, c'est-à-dire qu'elle peut être l'output de deux types différents d'ensemble d'opérateurs, à savoir : soit :

Nr. 14)

OP

$$\begin{bmatrix} \text{CONV : ARG (AGENT)} \rightarrow v \\ \text{ARG (Objet)} \rightarrow c \\ \text{PASS} \\ \text{TE(C) / TE(A+C_t) / TE(P)} \end{bmatrix}$$

→ andare + participe passé

soit

Nr. 15)

OP

$$\begin{bmatrix} \text{CONV : ARG (Agent)} \rightarrow v \\ \text{ARG (Objet)} \rightarrow c \\ \text{PASS} \\ \text{OBL} \\ \text{TE(C) / TE(A+C_t) / TE(P) (OBL)} \\ \text{TI(P) (PRED)} \end{bmatrix}$$

→ andare + participe passé

On voit que le TEMPS marquant le verbe doit être de toute façon postérieur car s'il est marqué par la COINCIDENCE, il ne peut pas être combiné avec un opérateur de DEVOIR. La combinaison : *andare + participe*

événement X qui cause le fait, qu'il existe une obligation pour Y à supposer Z», peut expliquer, selon moi, les possibles significés de devoir, mais il ne peut expliquer pourquoi la valeur épistémique serait liée à des restrictions de TEMPS.

Pour une analyse componentielle du TEMPS voir aussi Castelfranchi 1971.

passé peut avoir cette fonction alternative même si le TEMPS Externe est marqué par la catégorie d'ANTÉriorité, mais avec une restriction, c'est-à-dire qu'il doit être marqué par la catégorie de CONTINUITÉ et non pas par celle de MOMENTANÉITÉ. On aura donc la règle suivante :

Nr. 16)

OP

CONV : ARG (Agent) → v
ARG (Objet) → C
PASS
OBL
TE (A + M) (OBL)

→ *andare + participe passé
mais, par exemple
→ devoir + infinitif

Comparons les phrases :

(12b) quei soldi andavano spesi meglio

qui signifie ou :

a. cet-argent-là aurait du être mieux dépensé
et qui est donc la paraphrase de :

(12c) quei soldi avrebbero dovuto essere spesi meglio
ou :

b. cet argent-là était mieux dépensé,
tandis que la phrase

(12d) quei soldi andarono spesi meglio
ne fonctionnera jamais comme output d'un ensemble d'opérateurs contenant également l'opérateur de DEVOIR (cf. aussi Lo Cascio 1968) ; elle signifie donc seulement :
«cet argent fut mieux dépensé.»

Je me rends bien compte que le système que je viens de proposer n'est ni complet ni définitif, mais je crois qu'il pourrait fonctionner comme manière d'approche aussi pour une étude comparative et contrastive. Les grandes différences ne sont pas seulement celle que l'on relève au premier coup d'œil, c'est-à-dire les notions de MOMENTANÉITÉ et de CONTINUITÉ qui caractérisent les langues romanes. Ces catégories ne sont pas présentes (on le sait depuis longtemps), au moins en surface, dans le système des langues comme l'anglais ou le néerlandais. Mais il y a plus : même là où apparemment il y a une grande ressemblance, on découvre une grande divergence susceptible de mieux éclairer la différence typologique et de nous permettre de mieux comprendre la structure psychologique, le

caractère et la culture d'une certaine communauté linguistique. Si nous considérons un moment une langue romane comme l'italien et une langue germanique comme par exemple le néerlandais, en hommage à la langue officielle de cette Université qui a organisé ce colloque, et que nous examinons le fonctionnement du mode *conditionnel* dans ces deux langues, nous aurions bien vite l'impression que les deux systèmes se ressemblent. Il est vrai que les deux langues possèdent un conditionnel simple et un composé. Mais si l'on examine les faits de plus près comme je l'ai fait dans une étude que j'espère achever dans quelques jours, on s'aperçoit que les deux conditionnels ne s'emploient pas dans les mêmes conditions. Il y a même une différence sémantique fondamentale. Que l'on observe les phrases : (13a)-(13f) et on verra que dans certains cas où le néerlandais emploie le conditionnel simple, en italien on doit recourir au conditionnel passé. Cf. :

(13a) sapevi naturalmente che ti *avrei aiutato*

(tu savais, naturellement, que je t'aurais aidé)

(13b) sapevi naturalmente che ti aiuterei se potessi

(tu savais, naturellement, que je t'aiderais si je pouvais)

(13c) sapevi naturalmente che ti *avrei aiutato* se fosse stato possibile
(tu savais, naturellement, que je t'aurais aidé si cela avait été possible)

(13d) Jij wist natuurlijk dat ik jou *zou helpen*

(le même signifié (en surface) que (13a))

(13e) Jij wist natuurlijk dat ik jou *zou helpen* als ik kon

(le même signifié que la phrase (13b))

(13f) Jij wist natuurlijk dat ik jou *geholpen zou hebben* als ik had gekund
(le même signifié que la phrase (13c))

Il y a donc une différence en surface entre (13a) et (13d), différence qu'on peut retrouver en profondeur. En effet en italien on emploie le conditionnel simple même comme output d'une information qui porte sur quelque chose d'antérieur par rapport au TEMPS de référence, mais pourvu qu'elle reste actuelle au moment même de l'énonciation de la phrase. En italien on souligne cette actualité en employant, comme en (13b), le conditionnel simple. Tandis que si on ne peut pas se prononcer sur cette actualité, on doit rapporter le fait à laquelle elle est *postérieure* tandis qu'elle est antérieure par rapport au TEMPS de référence. La phrase (13c) demande un conditionnel composé parce qu'il n'est pas possible de la rendre actuelle. Donc en italien la différence entre le conditionnel simple et le conditionnel passé sert à marquer l'*Antériorité* ou la *Non-Antériorité* des

faits temporels exprimés par le prédicat (c'est-à-dire, présence d'une COINCIDENCE marquée par le conditionnel). Naturellement, il faut voir cela en combinaison également avec l'opérateur modal d'ÉVENTUALITÉ.

Le néerlandais, à travers l'opposition *conditionnel simple* — *conditionnel passé* souligne non pas l'opposition Antériorité — Non-Antériorité, mais surtout la possibilité de réalisation ou le fait que quelque chose n'a pas été et ne pourra plus être réalisé. C'est pour cela que dans (13f) il recourt au conditionnel composé, tandis que dans (13c) il ne le fait pas, contrairement à l'italien. Donc l'opposition se ferait sur la base d'un autre type d'information. En employant le conditionnel composé en néerlandais nous indiquons que l'événement n'a pas eu lieu.

En italien, l'opposition simple-composé du conditionnel sert à mettre en évidence l'opérateur TEMPS ; en néerlandais cette même opposition sert à marquer l'opérateur de POSSIBILITÉ de RÉALISATION ou, passez-moi le néologisme, la RÉALISABILITÉ.

J'espère que tout cela nous aura peut-être permis de montrer l'opportunité d'un modèle génératif qui travaille sur les règles combinatoires de l'ensemble des opérateurs logiques, étant donné également, je crois, que ce modèle peut aboutir à une étude contrastive sur une base sémantique plus complète, un modèle capable de mettre en évidence, au-delà des ressemblances et différences de surface, les différences profondes qui séparent deux systèmes linguistiques, bref ce qui distingue deux communautés linguistiques, leurs structures psychologiques, logiques et historiques.

Universiteit van Amsterdam.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTINUCCI, F. & PARISI, D. 1973, *Elementi di Grammatica*, Torino.
 CASTELFRANCHI, C. 1971, *Capacità locative e aspetti dei tempo verbali*, in *L'individuazione dell'italiano in Italia e all'estero*, Roma, pp. 649-665.
 CHOMSKY, N. 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass.
 GROSS, M. 1968, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, Paris.
 LO CASCIO, V. 1968, *Struttura, funzione, valore di «andare + participio passato»* in : *Lingua e Stile*, pp. 271-293.
 —, 1975, *On linguistic variable and primary object topicalization* in : *Italian Linguistics*, à paraître.

- MCCAWLEY, J. 1972, *Tense and Time reference in English*, in : FILLMORE, C. & LANGENDOEN, T. (eds) : *Studies in Linguistic Semantics*, New York, pp. 95-113.
 REICHENBACH, H. 1966², *Elements of Symbolic Logic*, New York.
 SEUREN, P. 1969, *Operator and Nucleus*, Cambridge.
 VASILIU, E. 1973, *Some semantic ambiguities* in : KIEFER, F. & RUWET, N. (eds) : *Generative Grammar in Europe*, Dordrecht, pp. 565-581.
 VERKUYL, H. 1973, *Temporal prepositions as quantifiers* in : KIEFER, F. & RUWET, N. (eds) : *Generative Grammar in Europe*, Dordrecht, pp. 582-615.
 WILMET, M. 1973, *Antériorité et Postériorité : Réflexions sur le passé antérieur* in : *Revue de Linguistique Romane*, pp. 274-291.

MARC DOMINICY

LA PHRASE NOMINALE
EN PSYCHOMÉCANIQUE
ET EN GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE

1. INTRODUCTION

Pour évaluer l'aptitude de deux théories linguistiques à rendre compte d'un ensemble de faits que la tradition grammaticale a groupés sous une étiquette peut-être plus commode que réellement significative, deux voies bien distinctes nous sont ouvertes. Ou bien nous testons la validité empirique des propositions traditionnelles afin d'avancer ensuite une hypothèse (nouvelle ou non) dont nous chercherons à déterminer si elle est intégrable à l'une ou l'autre théorie. Ou bien nous acceptons, au moins dans un premier temps, les propositions traditionnelles et nous nous bornons à les situer par rapport aux hypothèses qui ont été effectivement émises dans le cadre de chacune des théories en question.

Si nous adoptons la première procédure, nous devrons effectuer un travail descriptif qui, très certainement, provoquera la découverte de faits passés jusque-là inaperçus. Ce n'est cependant pas au cours du présent colloque que nous pourrons nous livrer à pareille démarche. Dès lors, choisissant le second terme de l'alternative, je me limiterai à une analyse qui, sans apporter d'observations vraiment inédites, permettra, je l'espère, d'étudier désormais non seulement la «phrase nominale», mais aussi la psychomécanique et la grammaire générative à partir de fondements théoriques plus clairement explicités.

La marche de mon exposé est schématisable de la manière suivante. Tout d'abord, je m'efforcerai de caractériser la théorie traditionnelle des parties du discours, en insistant — arguments à l'appui — sur le fait que les hypothèses guillaumiennes n'introduisent que de rares innovations en la matière. Il me sera possible, alors, de mettre en évidence les problèmes

que pose, depuis toujours, la «phrase nominale». Pour terminer, je présenterai quelques hypothèses avancées par divers générativistes, et je montrerai qu'il s'en dégage une théorie des parties du discours dans laquelle certains types de «phrases nominales» sont caractérisables et explicables.

2. LA THÉORIE TRADITIONNELLE (ET GUILLAUMIENNE) DES PARTIES DU DISCOURS

La théorie traditionnelle des parties du discours repose entièrement sur la notion primitive de *mot*. Le grammairien tente d'obtenir une classification cohérente des mots en définissant les *parties du discours*. Dans ce but, il utilise, séparément ou non, trois grands types de définitions.

2.1. LES TROIS TYPES DE DÉFINITIONS

Adoptant la terminologie proposée par Martin (23 sv.), je distinguerai les définitions *formelles*, *fonctionnelles* et *notionnelles*.

2.1.1. Définitions formelles

Pour caractériser ce type de définitions, il nous faut d'abord noter, avec Lyons (1968 : 197) que les grammairiens traditionnels utilisent le terme de «mot» de manière tout à fait ambiguë. On nous dit, par exemple, que le «mot» *dominum* est une «forme» du «mot» *dominus*. Je tenterai d'éviter cette équivoque en affirmant que la «forme» *dominum* appartient au paradigme du «mot» *dominus*⁽¹⁾.

À chaque forme d'un paradigme considéré, on associe (au moins) une séquence de propriétés *morphosyntaxiques* dont chacune appartient à une, et une seule, catégorie *morphosyntaxique*. En outre, si P1 et P2 sont deux propriétés de la séquence en question, il n'existe aucune catégorie C telle que P1 et P2 appartiennent toutes deux à C. Un mot est dit *compatible* avec une catégorie morphosyntaxique donnée si, et seulement si, il existe au moins une forme de son paradigme à laquelle soit associée une séquence contenant une propriété de la catégorie en question. En latin, par

(1) Pour une définition rigoureuse de ces concepts traditionnels, voir ROBINS (47-77) et surtout l'article de MATTHEWS, auquel j'emprunte les expressions *propriété morphosyntaxique* et *catégorie morphosyntaxique*.

exemple, le mot *dominus* est compatible avec la catégorie du genre, qui contient les propriétés *masculin*, *féminin*, *neutre*.

Dans les définitions formelles des parties du discours, les mots se classifient en fonction de leur compatibilité (ou de leur incompatibilité) avec une ou plusieurs catégories morphosyntaxiques. Les mots *invariables*, sans paradigme, ne sont compatibles avec aucune catégorie morphosyntaxique.

2.1.2. Définitions fonctionnelles

Ce type de définitions repose, en théorie traditionnelle, sur l'idée qu'il est possible d'isoler, dans la phrase, un groupe de (formes de) mots, appelé *prédicat*, qui «dit quelque chose» de ce qui est désigné par un second groupe de (formes de) mots appelé *sujet*⁽²⁾. Bien que les difficultés inhérentes à cette conception aient été fréquemment soulignées (Lyons 1968 : 334-7, Reichenbach : 251-5), nous la retrouvons telle quelle chez Martin (32): «Dans *Le chat mange la souris*, il est parlé du chat. Dans *La souris est mangée par le chat*, il est parlé de la souris». Or, sauf contexte (situationnel, linguistique) ou intonation *ad hoc*, il est dit, dans les deux phrases en question, quelque chose à la fois de ce qui est désigné par *le chat* et de ce qui est désigné par *la souris*. Bien entendu, si nous voulons donner une description complète de la phrase *Le chat a seulement mangé la souris*, nous devons montrer que, dans une des interprétations possibles, *seulement* porte sur le prédicat *a mangé la souris*. Mais la distinction entre sujet et prédicat est alors strictement syntaxique.

Quoi qu'il en soit, les définitions fonctionnelles de la grammaire traditionnelle classifient les mots selon leur capacité (leur incapacité) à constituer un sujet ou un prédicat (ou, du moins, l'élément principal, non supprimable, d'un sujet ou d'un prédicat).

2.1.3. Définitions notionnelles

Les Anciens ont généralement fait l'hypothèse, explicite ou non, qu'il existe nécessairement un système de «catégories de pensée» isomorphe au système des parties du discours. Guillaume (1964 : 37, 92, note 1) reprend cette conception, en critiquant toutefois les propositions tradition-

(2) Peu de grammairiens ont dépassé le stade de cette définition élémentaire et intuitive qui suffira, dès lors, pour notre propos. On trouvera des études détaillées du problème dans les livres de KAHN (40-59) et SANDMANN.

nelles en la matière pour leur caractère naïf et superficiel (cf. Martin : 27-31, 42-5). La faiblesse des définitions notionnelles provient de ce qu'elles se ramènent très souvent à des traductions, en termes vaguement philosophiques ou psychologiques, de définitions strictement formelles ou fonctionnelles.

2.2. CLASSIFICATION FONDÉE SUR DES DÉFINITIONS FORMELLES

La théorie traditionnelle oppose les catégories⁽³⁾ du *verbe* et du *nom* et distingue les sous-catégories *nom substantif* et *nom adjetif*. En introduisant l'une de ses leçons, Guillaume (1973a : 107-8) prend nettement parti en faveur d'une telle classification. Il invoque, à l'occasion, l'autorité de Dumarsais ; mais l'idée remonte (au moins) aux stoïciens, qui l'ont léguée à la grammaire antique et médiévale (cf. 2.3.3.2.).

La classification en question repose principalement sur des définitions formelles. Qu'il me suffise de citer, à propos de la catégorie du nom, ce qu'écrit Guillaume lui-même (1971 : 137) : «Prenons le cas de l'adjectif. Il ressortit, comme le substantif, à la catégorie nominale et il porte finalement en discours les mêmes déterminants catégoriels : nombre, genre, cas». Des passages similaires abondent dans l'œuvre de Guillaume (1964 : 118, 234 ; 1971 : 24, 89, 138, 144 ; 1973b : 191, 198-9) pour qui le cas de déclinaison serait un «morphème à double effet» ayant comme fonction *principale* de «déterminer la partie du discours» et pour fonction *accessoire* seulement de «déterminer la condition d'emploi» (1964 : 102-3). Quant à la catégorie du verbe, elle se définit par la compatibilité avec le temps, le mode et la personne (Guillaume 1964 : 90, 118 ; 1971 : 24, 89, 144 ; 1973a : 100 ; 1973b : 191, 198).

Ces définitions formelles, qui ne valent *stricto sensu* que pour une langue comme le latin, sont étendues par Guillaume au français à l'aide des notions de *cas de fonction* (unique en langue et divers en discours, 1964 : 234 ; 1971 : 22-3, 89) et de *cas d'extension* (exprimé par l'article, cf. note 5). Interviennent aussi les théories de la personne et des auxiliaires.

Les définitions formelles sont clairement insuffisantes, dans la mesure où elles conduiraient, entendues strictement, à une classification arbitraire,

anti-intuitive et incohérente (Brøndal : 65-6). Ainsi, à moins d'en revenir à la pratique traditionnelle qui fait du «participe» une partie du discours à part entière⁽⁴⁾, il faut reconnaître que le verbe est compatible avec genre et cas. De plus, même s'il n'est pas au «mode participe», un verbe peut varier en nombre (il est symptomatique que cela ait été nié, pour les formes personnelles, par Guillaume 1973a : 100). On en conclut que la catégorie du nom se définit par l'incompatibilité totale avec temps, mode et personne. Ce qui ne suffit pas, naturellement, à distinguer le nom des autres parties du discours qui partagent les mêmes caractéristiques négatives.

2.3. DÉFINITIONS FONCTIONNELLES DU NOM ET DU VERBE

L'idéal des théoriciens traditionnels semble avoir été d'établir une correspondance biunivoque entre le couple nom-verbe (institué à l'aide de définitions formelles) et le couple sujet-prédicat. Ainsi Guillaume (1971 : 89) associe la «fonction prédicative» au verbe, et soutient que la distinction nom-verbe, qui n'est pas universelle, permet d'opposer nos langues aux idiomes plus archaïsants (*holophrastiques*) qui ne connaîtraient, selon lui, que la phrase-mot (1964 : 241 ; 1971 : 77 sv.). Il intègre partiellement cette hypothèse dans sa théorie générale de l'*incidence*, dont nous allons montrer maintenant qu'elle ne résout aucun des problèmes inhérents aux définitions fonctionnelles classiques du nom et du verbe.

2.3.1. Les régimes d'incidence

Selon Guillaume, les quatre parties (ou sous-parties) du discours *substantif*, *adjectif*, *verbe* et *adverbe* possèdent chacune un régime d'incidence (spécifique ou non). L'adjectif, le verbe et l'adverbe connaissent une *incidence externe*, dans la mesure où leur signification constitue un *apport* auquel il faut fournir un *support* extérieur (on reconnaît le principe qui est à la base de la distinction traditionnelle entre sujet et prédicat). L'adjectif et le verbe sont incidents au substantif (incidence du premier degré) ; l'adverbe est incident à l'incidence du verbe ou de l'adjectif au substantif (second degré) ou à l'incidence de l'adverbe (troisième degré). Quant au substantif, il ne connaît qu'une *incidence interne*, dont le statut reste pour le moins assez vague.

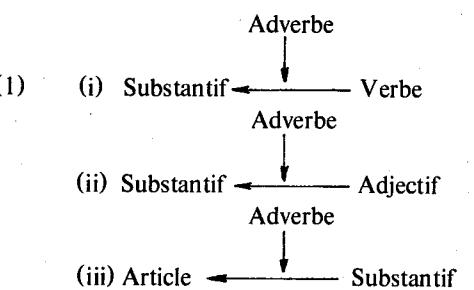
(3) Le terme *catégorie* n'a évidemment pas ici le même sens qu'au paragraphe 2.1.1. Désormais, je l'emploierai indifféremment pour *partie du discours* et je maintiendrai une claire distinction entre *nom* et *substantif*.

(4) Ce qui reviendrait à classer non plus des mots, mais des sous-ensembles de paradigmes. Sur ce traitement du participe, voir ROBINS (199).

Le thème de l'incidence apparaît constamment dans les travaux de Guillaume (1964 : 37, 234-5, 250-1 ; 1971 : 89, 137-53 ; 1973a : 53, etc. ; 1973b : 201-8) et de ses disciples (Martin, Moignet, Stéfanini). Or la théorie peut se voir adresser de très graves critiques.

2.3.2. Incohérence terminologique

Il semble bien, d'abord, que l'apparente puissance explicative de la théorie de l'incidence ne soit que le produit d'une incohérence terminologique peu commune. Ainsi, le mot « incidence » sert à désigner des relations de nature très diverse : relation de mot à objet (*dénotation*) ou à notion (*connotation*) pour le substantif; de mot à mot pour le verbe et l'adjectif; de mot à relation entre mots, ou entre mot et relation entre mots, pour l'adverbe. Moignet (1963 : 175-6) écrit que « le substantif *homme* ne peut se dire que de la notion « homme », et assigne ensuite au verbe, à l'adjectif et à l'adverbe une incidence interne (à une notion) et une incidence externe. Allant plus loin, on peut songer à conférer une incidence externe au substantif. Comment expliquer, en effet, les constructions où un adverbe porte sur un substantif (*the then president*, Bach, 1968 : 102)? Une première solution s'offre d'emblée au psychomécanicien puisque, pour Guillaume⁽⁵⁾, le substantif connaît, en discours, une incidence externe à l'article. On obtient alors un système d'incidences externes parfaitement symétrique qui, notons-le, enlève toute particularité au substantif :



Malheureusement, en latin, où il n'y a pas d'article, le substantif peut également se voir accompagner d'un adverbe (Juret : 305).

Une autre hypothèse, qui apparaît confusément dans les écrits de Guillaume (1971 : 140), consisterait à soutenir qu'un adverbe se rap-

(5) En tout cas, le GUILLAUME des leçons (1971 : 151 ; 1973b : 216-7, 229), pour qui le substantif s'accorde en nombre avec l'article (à comparer avec 1964 : 155).

portant à un substantif atteint «le procès même de substantivation». Dans ce cas, l'incidence serait, sans doute, une relation entre un mot et un stade quelconque de la genèse d'une partie du discours.

2.3.3. Problèmes inhérents aux définitions fonctionnelles classiques

Pour clarifier les choses, je vais me limiter aux cas où l'incidence est soit une relation entre mots, soit une relation entre un mot et une relation (entre deux mots, ou entre un mot et une relation entre deux mots). Il est possible de montrer, alors, que, malgré des innovations intéressantes (l'incidence de l'adverbe et l'incidence du substantif à l'article⁽⁶⁾), la théorie guillaumienne se heurte à deux problèmes inhérents aux définitions fonctionnelles classiques.

2.3.3.1. La transitivité

En théorie guillaumienne, le verbe n'est incident qu'au seul substantif sujet. Très logiquement, Guillaume (1971 : 193) en conclut que «la phrase simple et une *Pierre bat Paul* réunit en elle du point de vue psychique, deux images : 1) Pierre bat ; 2) Paul est battu». Sandmann (88, 125) a montré qu'une telle analyse permet de sauver, de manière purement dogmatique, la vieille doctrine du sujet et du prédicat.

2.3.3.2. Statut de l'adjectif

La grammaire traditionnelle a éprouvé beaucoup de difficultés à situer l'adjectif par rapport au substantif et au verbe. Les définitions formelles, on l'a vu, opposent nom (substantif ou adjectif) et verbe. Par contre, les définitions fonctionnelles opposent le verbe et l'adjectif au substantif (Martin : 33).

Historiquement, les définitions fonctionnelles semblent avoir été les premières à apparaître. Platon introduit les notions *ὄνομα* (lat. *nomen*) et *ῥῆμα* (lat. *verbum*) dans des termes qui préfigurent la distinction classique entre sujet et prédicat. Aristote, qui se heurte au conflit entre définitions fonctionnelles et formelles, fait de l'adjectif tantôt un *ὄνομα* tantôt un *ῥῆμα*. Il faudra, en réalité, attendre les stoïciens pour que les définitions

(6) Au sujet de l'adverbe, l'apport de GUILLAUME a consisté à rompre avec l'idée traditionnelle selon laquelle *lentement* se rapporte à *mange* dans *Pierre mange lentement*. Malheureusement, certains guillaumiens comme MARTIN (34) ou POTTIER (48-53) paraissent revenir à des vues plus conformistes. Pour l'incidence du substantif à l'article, voir le paragraphe 4.4.

formelles l'emportent définitivement (Brøndal : 25-6, Kahn : 46-8, Robins : 191-3, Sandmann : 100-1).

Ce problème fondamental se retrouve chez Guillaume. Considérons en effet le jeu des incidences dans la phrase suivante :

(2) Le chat noir miaule.

Comment distinguer la relation entre *miaule* et *chat* de la relation entre *noir* et *chat*? On pourrait répondre que *miaule* et *noir* sont (respectivement) incidents à *chat* en tant que ce dernier mot a le statut de «nom» ou de «substantif»; ou encore modifier le jeu des incidences de telle sorte que *miaule* se rapporte au «nom» *chat noir*:

(3) Le chat noir miaule.

Le malheur veut que le terme «nom» ne désignerait plus alors une partie du discours mais un groupe de mots dans la phrase.

Dans un article influencé par les vues guillaumiennes, Laroche (117) tente de résoudre le problème en instituant trois parties du discours : l'*absolutif*, le *prédictatif* et le *complétif*. Les formes absolutives nominale (substantif) ou verbale (infinitif) «expriment les idées d'une manière absolue» (cf. l'incidence interne du substantif). Les formes prédictives et complétives (verbe à un mode personnel, adjetif et participe) «expriment les idées en les rapportant à d'autres» (cf. l'incidence externe du verbe et de l'adjectif). Les formes prédictives (verbe à un mode personnel) «indiquent que la notion constitue le prédictat (ou la partie essentielle du prédictat) d'un sujet». Les formes complétives nominale (adjectif) et verbale (participe) «indiquent que la notion constitue le complément (ou la partie essentielle du complément) d'un principal». Ce système, qui reprend la théorie malheureuse de l'incidence interne du substantif, se fonde sur l'idée discutable qu'un adjetif ne peut, en français, être l'élément unique ou principal d'un prédictat (cf. Martin : 34). En outre, il aboutit à un classement de sous-ensembles de paradigmes (cf. note 4).

2.4. DÉFINITIONS NOTIONNELLES DU NOM ET DU VERBE

Ici, l'idée de Guillaume (1964 : 100, 118 ; 1971 : 144-7, 160-1 ; 1973a : 60 ; 1973b : 97, 190, etc.) a été d'instituer une correspondance biunivoque entre le couple *nom/verbe* et le couple *espace/temps* (Laroche : 111). Personnellement, je crois que cette opposition a pour seul but de justifier une distinction grammaticale préalablement établie. Certes, le temps se voit souvent exprimer par le verbe (notamment à l'aide

de marques spécifiques), mais le syntagme nominal peut également inclure des indications temporelles : adverbes, adjetifs, comme *futur*, préfixes comme *ex-*, etc. (Martin : 28). Enfin, s'il est vrai que certains substantifs dénotent des objets situables dans l'espace, on cherche vainement la «spatialité» de mots tels que *vertu*, *concession*, *empirique*, *génératif*, etc.

3. LA «PHRASE NOMINALE» EN THÉORIE TRADITIONNELLE (ET GUILLAUMIENNE)

En résumé, le guillaumisme, théorie d'inspiration traditionnelle, pose, plus ou moins explicitement, l'égalité suivante :

(4) Nom : Verbe = Sujet : Prédicat =
Espace : Temps.

Le nom adjetif, difficilement classable, se voit attribuer un régime d'incidence externe de nature non prédicative. Comme, selon la tradition, toute phrase contient (au moins) un prédicat, il s'ensuit que «le verbe est donc seul le signe de la phrase réalisée» (Martin : 35).

Pourtant, toute une catégorie d'énoncés auxquels le grammairien ne saurait dénier *a priori* le statut de «phrases» ne comportent pas de prédicat verbal apparent. Les théoriciens traditionnels ont tenté de délimiter et de caractériser une sous-classe remarquable d'énoncés non verbaux appelés «phrases nominales». Malheureusement, ils ne s'accordent guère quant à l'extension qu'il conviendrait de donner à la sous-classe en question. De plus, ils se révèlent incapables d'expliquer l'existence de tels énoncés, à moins de briser les cadres par trop rigides de la doctrine grammaticale classique.

3.1. PROBLÈMES D'EXTENSION

Dans la littérature que j'ai pu consulter, l'extension de la classe des «phrases nominales» varie en fonction de trois facteurs inextricablement liés que je tenterai d'isoler ici de manière quelque peu artificielle (7).

(7) Pour MEILLET (1906, 1926 : 179), *Omnia paeclarasunt rara* est une «phrase nominale» tandis que *Omnia paeclararara* est une «phrase nominale pure». Quant à moi, je continuerai à considérer l'énoncé à copule comme une phrase verbale (cf. BENVENISTE : 157, HJELMSLEV : 117-8, KAHN : 85-6).

3.1.1. La notion de «verbe»

Jusqu'ici, j'ai désigné par «verbe» une partie de discours, donc une classe de *mots* au sens défini dans le paragraphe 2.1.1. Or, les grammairiens traditionnels ne se conforment pas toujours à cet usage, puisqu'il leur arrive de réserver l'appellation de «verbe» à la sous-classe des formes personnelles (cf. note 4 et 2.3.3.2.). C'est ainsi que Marouzeau (179), qui travaille dans la lignée des maîtres de la grammaire comparée (dont Meillet, 1906), cite, parmi les «phrases nominales» latines, l'énoncé suivant :

- (5) Virtute id factum tua et magisterio tuo.
(Plaute, *Mostellaria*, 33)

Tous les auteurs traitant du problème adoptent, me semble-t-il, la même position à propos du participe. Plus rares sont les grammairiens qui, comme Lerch (134-81), Tesnière (179), les guillaumiens Martin (38-9) et Moignet (1973 : 130-3), mentionnent encore les «phrases nominales» à infinitif : *Moi, vous aimer!, Que faire?, Ne pas se pencher au dehors, Et bon mari de rire*, etc.

Il conviendrait donc de déterminer si la phrase nominale est un énoncé sans verbe (au sens strict où je l'entends) ou, plutôt, un énoncé sans forme verbale personnelle. Hormis peut-être Hjelmslev (193-7), personne n'a, à ma connaissance, tenté de répondre explicitement à cette question capitale.

3.1.2. Existence et nature d'une phrase verbale correspondante

La majorité des auteurs réservent l'appellation de «phrases nominales» aux énoncés sans verbe pour lesquels il existe une phrase verbale correspondante. Bien entendu, l'ambiguité du terme «verbe» demeure et la correspondance en question est davantage présupposée que définie. En outre, le désaccord porte sur la nature du verbe absent (ou conjugué à un mode non personnel). Pour les comparatistes (Meillet 1906, Marouzeau : 133 sv., Benveniste : 151 sv. etc.), la phrase nominale est essentiellement une attributive sans copule : *Omnia praeclararara*, à côté de *Omnia praeclarasunt rara*. Mais les formules locatives et possessives, dont on connaît les rapports étroits (Lyons, 1968 : 388-99), sont également mentionnées. Allant plus loin, C. Guiraud et Kahn (435-52) rangent sous la rubrique de «phrases nominales» tout énoncé tel que la phrase verbale correspondante contiendrait *être* dans n'importe lequel de ses emplois (et, particulièrement, l'emploi existentiel). Selon Kahn (452), «Omission does not characterize any particular sentence form nor any particular use or

meaning of εἰμί». Enfin, Lerch (36 sv.) appelle «Nominalssatz» tout énoncé sans verbe auquel on peut, parfois avec beaucoup de bonne volonté, faire correspondre une phrase verbale (à forme personnelle) quelconque.

Certains auteurs, peu nombreux, ne présupposent pas l'existence d'une phrase verbale correspondante. Assez curieusement, Meillet (1936 : 4) semble pencher pour cette interprétation. Telle est aussi la position de Damourette et Pichon (413 sv.) qui relèvent, parmi les énoncés dépourvus de *factif verbal*, les phrases nominales *nettes* (onomatopées, interjections, refrains, rimes sans raison, jurons, etc.) et les phrases nominales *floues* (dont les attributives sans copule). Quant à Sandmann (219-25), il distingue les exclamations (*The scoundrel!, Beautiful, the landscape!*) des affirmations *monotomiques* (*Défense de fumer*), *dichotomiques* (*Paulus fortis*, attributive sans copule) ou *contrastantes* (*Froides mains-chaudes amours*).

3.1.3. Le concept d'ellipse

Comme l'a remarqué Kahn (67-70, 435), la tradition entend par *ellipse* l'omission d'un ou plusieurs mots dont on attendrait normalement l'apparition, sans chercher à déterminer si ladite omission est provoquée ou non par le contexte linguistique. Cette ambiguïté a d'importantes conséquences pour notre propos.

3.1.3.1. Ellipse du verbe

Supposons, par exemple, que nous discutions l'hypothèse selon laquelle toute phrase nominale est produite par «ellipse» d'un verbe. En raison de l'ambiguité du terme «ellipse» nous en venons à considérer quatre propositions différentes :

- (6) La phrase nominale est produite par ellipse d'un verbe et, par «ellipse», on entend :
- (i) une omission quelconque.
 - (ii) une omission provoquée par le contexte linguistique.
- (7) La phrase nominale n'est pas produite par ellipse d'un verbe et, par «ellipse», on entend :
- (i) une omission quelconque.
 - (ii) une omission provoquée par le contexte linguistique.

À ma connaissance, l'hypothèse (6ii) n'a jamais été défendue. Comme représentant typique⁽⁸⁾ de (6i), je citerai Lerch (48, 209-14) pour qui *Charles* (répondant à *Qui est venu?*), *Oui, Non, Certainement*, etc. sont des «phrases nominales» au même titre que *Un bock! Point d'argent, point de Suisse*, etc. Guillaume (1964 : 84 note 13 ; 1973a : 205-6, 211 ; 1973b : 149) adopte une position similaire lorsqu'il traite des «phrases sans verbe» : il parle de «retrait du verbe», de verbe que l'on «évite de produire», de «syntaxe en réduction du côté du verbe». Quant à l'hypothèse (7), elle est d'autant plus largement représentée qu'elle ne presuppose ni l'existence ni l'inexistence d'une phrase verbale correspondante. Les prises de position les plus claires vont en faveur de (7ii). Citons, par exemple, Bally (4-5), Guiraud (11), Hasan (59-60), Kahn (67), Marouzeau (136) ainsi que Damourette et Pichon (414, 423), qui relèvent même des ellipses au sens (ii) à l'intérieur de phrases nominales.

3.1.3.2. Ellipse du sujet

La théorie traditionnelle de l'ellipse vient également au secours de la doctrine du sujet et du prédicat. Elle permet, en effet, de reconstruire un sujet dans *γράφει*, même si l'omission supposée n'est pas provoquée par le contexte linguistique (Kahn : 67-75). Bien plus, les verbes impersonnels météorologiques peuvent se voir attribuer un «sujet psychologique». Cette pratique enrichit également la classe des phrases nominales puisque les «prédicats nominaux» isolés (substantif, adjetif, participe et mots qui s'y rapportent) abondent (Sandmann : 92-3, 125).

3.2. TENTATIVES D'EXPLICATION

Le paragraphe précédent a suffisamment montré que la théorie traditionnelle n'arrive pas à caractériser clairement la «phrase nominale». Ceci découle naturellement du fait que le corps d'hypothèses illustré par le schéma (4) ne prédit en rien l'existence d'énoncés non verbaux. Cependant, certains auteurs essayent d'expliquer, dans le cadre traditionnel, cette «anomalie» des langues naturelles.

3.2.1. La pseudo-explication historique

Pour de nombreux comparatistes (mentionnés par Kahn : 62-3, 199), la phrase nominale (attributive, locative, possessive) a précédé, dans

(8) Typique mais incohérent, puisqu'une phrase à infinitif n'est pas dérivable par «ellipse» du verbe (cf. 3.1.1.).

l'histoire des langues indo-européennes, la phrase à copule. Il est tentant, alors, d'expliquer l'existence des phrases nominales par une survivance du type primitif.

Bien qu'il soit maintenant admis que l'histoire ne fournit ici qu'une pseudo-explication, je crois intéressant de formuler quelques objections. D'abord, la priorité diachronique de la phrase sans copule n'est ni attestée ni même nécessaire. Bien plus, certaines phrases nominales indo-européennes (en russe, par exemple) semblent d'origine relativement récente (Bally : 1, Kahn : 200 note 22, Meillet 1906 : 15, Sandmann : 223-4). Enfin, l'hypothèse en question ne concerne qu'un type particulier d'énoncés à l'intérieur d'une classe réduite de langues, alors que les seules phrases sans copule se rencontrent dans de nombreux idiomes du globe (Benveniste : 151-2, Verhaar : *passim*).

3.2.2. L'affectivité

Il est hors de doute que l'hypothèse que je viens de discuter est liée, en partie, au caractère «anomal», dans la théorie classique, des énoncés non verbaux. En qualifiant de «primitif» un type de phrases, on s'imagine rendre compte de son caractère marginal (ou supposé tel). La même conclusion vaut pour les hypothèses qui prétendent expliquer la phrase nominale par l'affectivité ou l'expressivité (Damourette et Pichon, Guillaume, Lerch).

Selon Guillaume (1973a : 205-6, 211 ; 1973b : 149), «une phrase expressive est partout et toujours d'abord une phrase nominalisée», puisque «le mouvement expressif est un antagoniste de la représentation verbale». Et comme l'expressivité varie en proportion inverse avec la syntaxe, «les phrases sans verbe, innombrables, et de toute sorte, sont des phrases où l'expressivité tient lieu du développement syntaxique qu'apporte avec lui le verbe».

Cette hypothèse a été reprise par Martin (34-9) et Moignet (1973 : 126-33), qui, je l'ai signalé, étudient également les phrases nominales à infinitif. Martin résume bien, à mon sens, les vues de Guillaume, lorsqu'il écrit : «Issue d'une modification radicale du mécanisme d'incidence, la syntaxe affective dont relève la phrase nominale ne peut servir pour battre en brèche la théorie «nodale» du verbe». Fait symptomatique, des énoncés tels que *Moi, dire cela!* ou *Et grenouilles de se plaindre*, qui semblent exhiber une structure à sujet et prédicat, sont dits résulter de la juxtaposition expressive de deux «phrases nominales» sans lien syntaxique entre elles (Martin : 38, note 85, Moignet 1973 : 131-3).

On le voit, l'explication par l'affectivité se retrouve aussi bien chez des partisans (Guillaume, Lerch) que chez des adversaires (Damourette et Pichon) de l'hypothèse de l'ellipse. Personne, cependant, ne prend la peine de fournir un critère plus ou moins précis d'affectivité ou d'expressivité. Si l'on s'en tient, dès lors, à une conception tout à fait intuitive, on constatera que les énoncés sans verbe peuvent, dans certains cas, se révéler d'une «neutralité» absolue ; à tel point que Bally (4) et, après lui, Guiraud (10-11) ont pu proposer d'exclure les exclamations de la classe des «phrases nominales». Dans le même ordre d'idées, on mettra légitimement en doute «l'expressivité» de la question *Que faire?* (Moignet 1973 : 126).

3.2.3. Deux explications guillaumiennes et notionnelles

Deux guillaumiens, M. Molho et D. Le Flem, tentent d'expliquer la phrase nominale de manière tout à fait différente. Malheureusement, je n'ai qu'une connaissance très superficielle de leurs travaux sur la question⁽⁹⁾. Pour autant que je sache, leurs hypothèses, tout en s'opposant sur de nombreux points, utilisent l'une et l'autre, les définitions notionnelles du nom et du verbe (cf. 2.4.), ainsi que la théorie guillaumienne de l'antériorité (en système) de l'espace par rapport au temps (Guillaume 1964 : 185, 208-9).

3.3. QUELQUES CRITIQUES DES CONCEPTIONS TRADITIONNELLES

Certains linguistes ont vu que la phrase nominale ne pouvait s'expliquer qu'après une révision plus ou moins radicale des conceptions traditionnelles. Le premier pas me semble avoir été franchi par Meillet lui-même (1906 : 18-20) lorsqu'il assigne au verbe deux fonctions distinctes : «exprimer une réalité définie» et «être porteur d'une grande variété d'indications grammaticales» : *personne, temps, aspect, mode*⁽¹⁰⁾. Reprenant

(9) L'explication de M. MOLHO est reprise dans sa thèse (à paraître) et je ne la connais, personnellement, qu'à travers un cours professé par l'auteur à Barcelone (février 1973). D. LE FLEM formule sa théorie dans l'exposé qu'il présente au cours de ce colloque.

(10) Dans ce qui suit, je ferai abstraction de la *voix* ou *diathèse* et je reviendrai plus loin sur la *personne* (paragraphe 5). J'admettrai pour la simplicité de l'exposé que la catégorie morphosyntaxique de l'*aspect* contient la seule propriété *accompli* qui suffit à caractériser les termes marqué et non marqué d'une opposition binaire. Le présent et l'indicatif seront les termes non marqués des oppositions de *temps* et de *mode*.

le problème, Hjelmslev (175) soutient que les «morphèmes de conjugaison» (temps, mode, aspect) ne caractérisent pas le verbe, mais la proposition entière. Il faut donc, selon lui (199), définir le verbe fonctionnellement comme une *conjonction de proposition*, c'est-à-dire comme un élément qui sert à réunir les parties d'une proposition. Fourquet (78-82) pense également que «le verbe est le porteur privilégié d'indices qui affectent le sens de la phrase entière» ; mais il distingue d'une part les «indices» de temps, aspect et mode ; d'autre part, les «indices» d'actualisation. Enfin, Benveniste (154) associe les hypothèses de Hjelmslev et Fourquet dans sa définition de la *fonction verbale* : «Au sein de l'énoncé assertif, la fonction verbale est double : fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; fonction assertive consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité». En résumé, donc, la structure de la phrase verbale assertive pourra se représenter de la manière suivante :

(8) *Act — TAM : V (a, b,...)*

Les indices d'actualisation (*Act*), de temps, aspect et mode (*TAM*) affectent ensemble le sens d'un noyau qui se compose de parties (*a, b, ...*) reliées par le verbe (*V*).

Cela dit, les auteurs cités avancent, à propos de la phrase nominale, des explications fort divergentes. Selon Meillet et Benveniste (et sans doute Fourquet), la phrase nominale se caractérise par l'absence de *TAM*, alors que Hjelmslev défend la thèse diamétralement opposée. Benveniste et Fourquet (84) soutiennent que la fonction verbale peut être remplie par un mot n'appartenant pas à la catégorie du «verbe», au sens formel du terme. Par contre, Hjelmslev, qui demeure curieusement évasif sur ce point précis, semble parfois incliner vers l'hypothèse de l'ellipse (voir son analyse de *cauneas, ostreas*, etc., pp. 187-8). En outre, un désaccord se marque à propos de la notion, assez mystérieuse, d'*actualisation*. Reformulée en termes plus clairs, la définition de Benveniste interprète une phrase assertive comme le produit de l'application, à un noyau (éventuellement augmenté de *TAM*), d'un *opérateur d'actualisation* (Kahn : 190-4). Or, une telle hypothèse peut facilement s'étendre, *mutatis mutandis*, aux interrogatives et aux exclamatrices. Pour autant que je le comprenne, Fourquet me semble adopter cette dernière interprétation.

Si Benveniste et Fourquet ont dû avoir recours au vieux concept d'actualisation, c'est vraisemblablement parce que leurs hypothèses, à la différence de la théorie classique, prédisent (à mon sens, correctement) que

le noyau d'une phrase nominale *substantif+attribut* (11) possède la même structure fonctionnelle qu'un syntagme nominal *substantif+épithète* (cf. 2.3.3.2.). Il est peu probable, cependant, que l'opérateur d'actualisation (assertive, interrogative ou exclamative) suffise à distinguer la phrase du syntagme, puisque, comme le remarquait déjà Marouzeau (24), «l'épithète énonce une qualité dont l'attribution est présupposée, tandis que la phrase nominale a pour objet de faire connaître cette attribution».

Quoi qu'il en soit, le schéma (8) illustre deux progrès sensibles vis-à-vis de la théorie traditionnelle : l'abandon de la doctrine du sujet-nom et du prédicat-verbe dans l'analyse du noyau, la dissociation du verbe *V* et des indices *Act* et *TAM*. Je voudrais montrer maintenant que ces deux acquis s'intègrent facilement dans une théorie générative des parties du discours.

4. VERS UNE THÉORIE GÉNÉRATIVE DES PARTIES DU DISCOURS

La théorie des parties du discours que je veux défendre ici unit, en une synthèse cohérente, des hypothèses justifiables indépendamment, que je vais formuler et commenter brièvement une à une.

4.1 ÉPITHÈTES ET RELATIVES

Tous les générativistes s'accordent sans doute pour faire dériver certains adjectifs épithètes et les relatives attributives correspondantes d'une structure unique contenant, à côté du substantif principal, une phrase enchaînée. On rend ainsi compte du fait que l'opposition *restrictif* (*déterminatif*) / *appositif* (*explicatif*) se retrouve dans les deux cas (Bach 1968 : 93, Vendler : 85-88), tout en montrant que, via la coréférence, le rapport de l'épithète au substantif principal ne diffère pas fondamentalement de la relation entre l'adjectif attribut et le substantif sujet.

Le problème se pose alors de déterminer la structure interne de la phrase enchaînée. Selon une première hypothèse, que j'appellerai «hypothèse de la base riche», on introduira, dans cette structure, le nœud *Aux* (dominant les marques *TAM*) ainsi que la copule *être* (Stockwell, Schachter et Hall Partee : 494-501). Selon une seconde hypothèse, que j'appellerai «hypothèse

(11) Une formule du type $a + b$ désignera ici l'une et/ou l'autre des deux séquences ab et ba .

de la base pauvre», la phrase enchaînée ne contiendra que le substantif corréférentiel au substantif principal et l'adjectif attribut (l'un et l'autre augmentés de leurs éventuels déterminants et compléments).

L'hypothèse de la base riche prédit l'existence d'ambiguités qui ne se présentent pas en réalité. Soit, par exemple, la phrase suivante (Bach, 1968 : 98-101) :

(9) J'observais la jolie fille.

Au moyen de contextes *ad hoc*, on peut montrer qu'elle connaît deux interprétations :

- (10) (i) J'observais la fille qui était jolie (et l'est encore, ou ne l'est plus).
(ii) J'observais la fille qui est jolie (et l'était déjà, ou ne l'était pas encore).

Pour sauver l'hypothèse de la base riche, Bach propose d'introduire, sous le nœud *Aux*, le présent et un temps «narratif» qui prendra une valeur déterminée en fonction du contexte. Ce qui revient à reconnaître que l'attribution de l'épithète sera rapportée temporellement soit au moment de la parole, soit au moment de référence (Kooij : 94-9). Je montrerai plus loin que l'hypothèse de la base pauvre permet d'expliquer assez naturellement ce phénomène.

4.2. COPULE, ADJECTIFS ET VERBES

L'hypothèse de la base pauvre nous amène à poser, pour la phrase (en-châssée ou non), une structure sous-jacente dans laquelle *TAM* et la copule sont optionnels :

- (11) Substantif (*TAM*) { Verbe (compléments)
(copule) Adjectif (compléments)}

Bach (1967) et Lyons (1968 : 322-3) font dépendre l'apparition de la copule de celle de *TAM*. Dans cette optique, la copule se réduit à un «support d'affixes» comparable à l'anglais *do*.

Bien que je mènerai une discussion détaillée de cette hypothèse dans les paragraphes concernant les phrases nominales sans copule, je voudrais dès maintenant signaler deux prédictions intéressantes. Tout d'abord, la proposition de Bach et Lyons simplifie (11) de la manière suivante :

- (12) Substantif (*TAM*) { Verbe (compléments)
Adjectif (compléments)}

Cette formule marque encore davantage le rapport systématique entre épithètes et attributs, tout en montrant qu'à un certain niveau d'analyse, les «incidences» de l'adjectif et du verbe sont strictement identiques. Lakoff (115-133) a d'ailleurs avancé toute une série d'arguments syntaxiques à l'appui de cette thèse. La formule (12) permet aussi l'apparition d'un verbe non copule sans *TAM*. Afin d'éviter cette conséquence, Lakoff introduit dans le lexème (verbe ou adjectif) des traits de temps qui sont ensuite antéposés pour provoquer l'apparition de la copule dans le cas où ils précèdent un adjectif. Je montrerai cependant que cette solution *ad hoc* ne s'impose pas.

4.3. CAS ET «NOMS D'ACTION»

Jusqu'ici, j'ai supposé que la structure phrasique élémentaire contenait un sujet, un prédicat, ainsi que *TAM* (ou *Aux*). Mais il est possible d'intégrer les hypothèses figurées par le schéma (8) dans un modèle génératif. Selon Fillmore (1968b : 23-4), la phrase se compose d'un nœud *M* (dominant *TAM*) et d'une *proposition* constituée d'un verbe ou d'un adjectif accompagné d'un certain nombre de *cas* (c'est-à-dire de syntagmes nominaux éventuellement marqués, en anglais ou en français, par une préposition). Adoptant cette suggestion, je modifierai (12) de la manière suivante :

$$(13) (TAM) \left[\begin{array}{l} \text{Verbe} \\ \text{Adjectif} \end{array} \right] + \text{Cas 1 + Cas 2 ...}$$

Dans le système de Fillmore, les structures à sujet et prédicat sont dérivées transformationnellement, ce qui permet d'éviter les difficultés de la doctrine classique que j'ai signalées à plusieurs reprises. En outre, une grammaire de cas permet un traitement très satisfaisant des «noms d'action». Soit, en effet, la phrase (14i) et le syntagme nominal (14ii) :

- (14) (i) Les malfaiteurs exécutent les otages.
- (ii) L'exécution des otages par les malfaiteurs.

Dans la majorité des travaux génératifs sur la question (Lees 1963, Katz et Postal : 124), il est présupposé que la structure à sujet et prédicat est fondamentale et que, dès lors, (14ii) dérive de la structure sous-jacente à (14i) par une transformation de nominalisation. Plus récemment, Stockwell, Schachter et Hall Partee (1-64, 683-5) ont montré que la théorie de

Fillmore permet de conférer au syntagme (14ii) une structure très proche de celle de la proposition dans (13) :

- (15) Nom d'action + Cas 1 + Cas 2.

S'inspirant de Chomsky (203-5), Stockwell et autres introduisent dans le lexique à la fois le verbe et le «nom d'action», dont les rapports sont formalisés par des règles de redondance et non plus par une transformation de nominalisation (voir, p. ex., pp. 760-1). Cette hypothèse *lexicaliste* se heurte cependant à certaines difficultés qui sont bien mises en évidence à l'aide des syntagmes nominaux (16i) et (16ii) :

- (16) (i) His criticizing the book before he read it.
- (ii) His criticism of the book before he read it.

Selon Chomsky (193-5), le syntagme «agrammatical» (16ii) ne serait accepté par certains locuteurs qu'en raison de mécanismes pour le moins obscurs (voir aussi Bowers : 521 note 2, Stockwell et al. : 26). Son argumentation repose sur le contraste d'acceptabilité très clair entre (17) et (18) :

- (17) (i) His criticism of the book is to be found on page 15.
- (ii) I studied his criticism of the book very carefully.
- (18) (i) His criticism of the book before he read it is to be found on page 15.
- (ii) I studied his criticism of the book before he read it very carefully.

Mais on peut objecter, que dans (17) et donc dans (18), le mot *criticism* n'est plus un «nom d'action» puisqu'il désigne un produit concret ou abstrait (Chomsky : 216 note 8, Katz et Postal : 124, Vendler : 40-1). Dès lors, les problèmes posés par le syntagme (16ii) nous obligent à reconsiderer la possibilité d'une règle de nominalisation qui s'appliquerait avant la formation du sujet et du prédicat⁽¹²⁾.

(12) Les défenseurs de l'hypothèse lexicaliste (CHOMSKY, SHOPEN : 76-8, STOCKWELL et al. : 1 sv.) ont insisté, à juste titre, sur les propriétés idiosyncratiques des «nominalisations» non productives. Ces phénomènes peuvent cependant être décrits dans le cadre de l'hypothèse transformationnelle si on fait jouer au lexique un rôle de filtre.

4.4. SUBSTANTIFS ÉLÉMENTAIRES ET RELATIVES

Une hypothèse transformationnelle peut également être formulée pour traiter des «noms abstraits» qui se trouvent dans un rapport systématique avec un adjectif : *vertu*, *méchanceté*, etc. (Bowers, Lees, 1963 : 85). Parmi les «noms concrets», les traditionnels «noms d'agent» sont dérivables en donnant à un syntagme nominal tel que *le tueur* une structure sous-jacente $O + x + P$ dans laquelle O est un opérateur (analogie au iota des logiciens, Reichenbach : 258), x une variable et P une phrase enchaînée *tuere + x*. Ainsi, du même coup, nous expliquons la relation systématique entre *le tueur* et *celui qui tue* ou *a tué*, etc. (Katz et Postal : 144-8).

Restent alors les «noms concrets» dont on a supposé, généralement, qu'ils appartenaient à une catégorie syntaxique primitive ; c'est à dire les «noms propres» (*Pierre*, *Marie*, etc.) et les substantifs élémentaires qui ne se trouvent pas dans un rapport systématique avec un adjectif ou un verbe : *chaise*, *épée*, etc. (Kahn : 18, 76-80, Lyons 1966). Les substantifs élémentaires présentent la propriété de pouvoir constituer, comme les verbes ou les adjectifs, l'élément principal⁽¹³⁾ d'un prédicat (d'où l'existence de «noms abstraits» tels que *manhood*, Kahn : 77). Bach (1968) a dès lors proposé de considérer cette dernière fonction syntaxique comme primaire et de dériver une séquence *Article + Substantif élémentaire* d'une base $O + x + P$ analogue à la structure sous-jacente aux «noms d'agent». Cette hypothèse, qui se justifie du fait même qu'il existe un rapport remarquable entre *le soldat* et *celui qui est soldat*, etc., rappelle curieusement l'idée guillaumienne de l'incidence du substantif à l'article. Guillaume (1971 : 151) notait d'ailleurs que le «substantif agit à l'égard de l'article de support à la manière d'un adjectif». L'explication générative l'emporte cependant dans la mesure où son caractère plus abstrait lui permet de s'appliquer aux langues qui n'ont pas l'article (qui, en d'autres termes, manquent d'un ou plusieurs opérateurs O donnés).

Pour défendre son analyse, Bach a avancé plusieurs arguments plus ou moins convaincants. Je vais reprendre ici quelques-unes de ses observations en les replaçant dans l'optique de mon exposé.

4.4.1. Adverbes et épithètes

Bach (102-3) a d'abord remarqué que son hypothèse permet d'expliquer très naturellement des syntagmes tels que *the then president* ou *the former*

(13) Il est difficile de décider si le substantif élémentaire est encore l'élément principal lorsqu'il apparaît accompagné d'un article indéfini (*Ceci est une chaise*).

president. De même, de nombreux adjectifs épithètes non dérivables de relatives peuvent recevoir alors un traitement satisfaisant. Ainsi, en français, un *jeune ministre* est un individu jeune et ministre, alors qu'un *nouveau ministre* est (dans l'interprétation qui m'intéresse) un individu tel que le fait qu'il soit ministre est nouveau. Certes, on pourrait rétorquer ici que de tels phénomènes ne se présentent qu'avec certains substantifs : un individu peut devenir *ministre* ou cesser de l'être, alors qu'un objet peut difficilement cesser d'être *chaise* sans cesser d'exister par la même occasion. Cette restriction ne constitue cependant pas, à mes yeux, une objection majeure, dans la mesure où elle semble provoquée par des facteurs extra-linguistiques.

4.4.2. L'hypothèse de la base pauvre

Bach (101) a également signalé que la phrase (19) présente une ambiguïté comparable à celle de (9) :

(19) Le ministre me donna l'accolade.

Ce phénomène est bien évidemment prédit par un traitement transformationnel des substantifs élémentaires. Il nous permet aussi de trouver une justification intéressante à l'hypothèse de la base pauvre. Souvenons-nous, en effet, que pour Marouzeau déjà, «l'épithète énonce une qualité dont l'attribution est présupposée» ; ce qui est facilement explicable par la dérivation transformationnelle des épithètes. Soit donc la décomposition intuitive de (9) et (19) en *présupposé* et *posé* :

(20) *Présupposé* : Une (et une seule) fille est/était jolie.

Posé : J'observais cette fille.

(21) *Présupposé* : Un (et un seul) est/était ministre.

Posé : Il me donna l'accolade.

L'ambiguïté de (9) et (19) pourra être expliquée de la manière suivante. Dans une première interprétation, la marque temporelle de *passé* porte sur le *posé* et le *présupposé*, ce qui entraîne que le *présupposé* n'est plus vrai au moment de la parole. Dans la seconde interprétation, la même marque ne porte que sur le *posé*, et le *présupposé* est admis comme vrai au moment de la parole (et peut-être aussi au moment de référence). Ce genre de solution me paraît valable aussi pour expliquer l'ambiguïté de phrases toutes différentes⁽¹⁴⁾ :

(14) Les phrases (22) et (23) illustrent, respectivement, l'usage attributif ou référentiel

(22) Marie veut épouser le roi de France.

(23) Marie dit qu'elle n'a pas épousé celui qu'elle a épousé.

En termes très approximatifs, (22) peut signifier que Marie désire épouser le roi de France, quel qu'il soit, ou qu'elle désire épouser un individu qui s'avère être le roi de France. Dans (23) Marie énonce une contradiction ou nie qu'elle ait épousé celui dont on sait pertinemment qu'elle l'a épousé. Les phrases enchaînées de (22) et (23) se décomposent respectivement en :

(24) *Présupposé* : Un (et un seul) est roi de France.

Posé : Marie l'épousera.

(25) *Présupposé* : Marie a épousé un (et un seul).

Posé : Elle ne l'a pas épousé.

Dans les premières interprétations, *Marie veut* ou *dit* porte sur le posé et le présupposé alors que, dans les secondes, le présupposé est nécessairement admis comme vrai par le locuteur lui-même.

4.5. CONCLUSION

Des hypothèses que je viens de présenter se dégagent une théorie encore très incomplète des parties du discours selon laquelle toute phrase assertive, sans coordination, sans négation, sans «adverbes» et sans «propositions subordonnées» autres que des relatives, possède une structure sous-jacente du type suivant :

(26) (*TAM*) [*F* (*Cas 1*) (*Cas 2*)...]

F est une *fonction* (verbe, adjetif, substantif élémentaire) qui peut apparaître sans aucun cas (cf. les verbes météorologiques malgré l'analyse différente de Fillmore 1968b : 42-4). Les syntagmes nominaux (dominés par tel ou tel cas) seront *simples* s'ils ne contiennent qu'un «nom propre», ou une variable qui, éventuellement augmentée d'un opérateur spécifique, pourra se trouver à la source d'un «pronome». Sinon, ils seront *complexes* et se verront attribuer une structure sous-jacente qui, lorsqu'elle ne se conformera pas à la formule (26), renfermera au moins une phrase enchaînée adjointe à un «nom propre» ou à une variable.

des descriptions définies (DONNELLAN) et l'interprétation *de dicto* ou *de re* (MC CAWLEY : 224-5). L'explication que j'esquisse ici vaudra sans doute pour les énoncés du type *Marie veut épouser un norvégien* (BACH 1968 : 106-8).

Ces quelques points étant fixés, je voudrais maintenant montrer que la formule (26) peut, si elle est modifiée sur certains points de détail, servir à caractériser et expliquer assez naturellement quelques types de phrases nominales.

5. UN TRAITEMENT GÉNÉRATIF DE LA PHRASE NOMINALE

Pour la clarté de l'exposé, je ferai l'hypothèse qu'il existe une différence essentielle entre l'*effacement transformationnel* d'un élément et son *absence* (dès la structure sous-jacente), même s'il est difficile, dans de nombreux cas, de se prononcer en faveur de l'une ou l'autre solution. Je parlerai d'*ellipse* uniquement si l'effacement est déclenché par une condition d'identité définie sur le contexte linguistique⁽¹⁵⁾.

5.1. ATTRIBUTIVES SANS COPULE ET INFINITIF DE NARRATION

Considérons d'abord le cas où, dans (26), *TAM* est absent. Si *F* est un substantif élémentaire ou un adjetif, la phrase présentera la structure caractéristique des traditionnelles attributives sans copule (BACH 1967, LYONS 1968 : 322-3). Si *F* est un verbe, celui-ci figurera sous la forme universellement non marquée de la conjugaison, l'*infinitif* «présent». Le parallélisme entre ces deux types de phrases nominales est bien illustré par l'exemple suivant (cité par JURET : 74) :

(27) Ille suam semper egit vitam in otio, in conviviis,
Clemens, placidus, nulli laedere os, adridere omnibus.

(Térence, *Adelphes*, 863-4)

Dans ce passage, en effet, les infinitifs *laedere* et *adridere* (accompagnés de leurs compléments) remplissent exactement la même fonction syntaxique que les adjektifs *clemens* et *placidus*.

Il serait inexact, cependant, d'en conclure que cette classe de phrases nominales peut se caractériser simplement par l'*absence* de *TAM*. Les participes⁽¹⁶⁾ apparaissent dans les attributives sans copule et, en latin, l'*in-*

(15) SHOPEN (6-7) défend une thèse radicalement opposée et étudie, à l'occasion, de nombreuses phrases nominales. Il serait peut-être intéressant de comparer nos analyses plus longuement que je ne pourrai le faire ici.

(16) Pour la brièveté de l'exposé, je ne prends en considération ici que le «participe passé». Je ne crois pas que cette simplification affecte gravement la validité de mes conclusions. On notera également que la formule (28) explique pourquoi le participe peut être épithète.

finitif «historique» ou «de narration» se présente parfois au parfait, avec une valeur purement aspectuelle (Juret : 74). Par conséquent, je modifierai (26) comme suit :

$$(28) (T) (M) [(A) [F (Cas 1) (Cas 2) ...]]$$

Sous le mode (*M*), je ne range naturellement pas les formes non personnelles. Quant à l'indépendance de *T* et *M*, j'y reviendrai plus loin.

Les marques personnelles seront introduites par une règle postérieure à la formation du sujet et du prédicat, tandis que l'accord de l'adjectif, du substantif élémentaire et du participe (épithètes ou attributs) se fera par une transformation complètement différente. Le statut de la personne est bien mis en évidence par l'emploi d'un «pronome copule» dans divers idiomes du globe : arabe, chinois, indonésien, langues bantoues, iranienes, turques ... (voir Benveniste : 189-92, Graham : 8-10, 38 ; Hashimoto : 109, Hopper : 131-2, Sacleux, Shehadi : 120-1, et les conclusions téméraires de Van Ginneken : 109-12). En gros, ce phénomène peut s'interpréter de la manière suivante. Pour marquer la jonction sujet-prédicat, de nombreuses langues créent un nœud de *personne* qui demeurera non marqué (troisième personne) ou s'accordera avec le sujet. À ce nœud correspondent, en latin, les différents affixes de personne qui seront postposés au verbe. Le français redouble, quant à lui, le même nœud pour posséder des suffixes verbaux hérités du latin et des préfixes ou «pronoms clitiques sujets» (cf. le *il* de *il pleut*). D'autres langues, enfin, se satisfont du seul «pronome» qui se voit fréquemment assimilé à un verbe copule et peut s'intégrer, de ce fait, à une conjugaison.

Les caractéristiques des phrases étudiées sont donc l'absence de *T*, l'absence de *M* et la non-création du nœud de *personne*. Examinons maintenant quelques-uns des problèmes qui se poseraient dans une description plus détaillée.

5.1.1. Infinitif de narration et présent historique

Le présent «historique» ne diffère de l'infinitif de narration que par la création et l'accord du nœud de *personne*. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les emplois des deux formes soient très comparables. Nous trouvons, en effet, l'une et l'autre au sein des contextes où figurent des verbes porteurs d'affixes de temps. Kiparsky explique le présent historique des langues indo-européennes anciennes par une ellipse de *T*, et suggère que l'infinitif de narration pourrait recevoir un traitement similaire (pp. 51-4). Il montre, en outre, que le présent historique varie en mode (p. 33) et en

aspect (p. 51) : ce qui paraît bien confirmer l'indépendance mutuelle de *T*, *M* et *A*.

Tout le problème réside dans le fait qu'il est très difficile de formuler, ici, une règle explicite d'effacement. En outre, le présent historique peut apparaître sans se voir précédé d'une forme marquée (Levin : 386) et les adverbes semblent également favoriser son emploi (Kiparsky : 47). Dans ces conditions, on peut songer à engendrer directement des verbes sans *T*, comme dans la formule (28), et expliquer l'usage du présent historique et de l'infinitif de narration par des règles d'interprétation contextuelle. Si cette solution s'avère viable, nous aurons trouvé, du même coup, une nouvelle justification à l'hypothèse de la base pauvre (cf. 4.2.).

5.1.2. Le statut de la copule

Pour marquer la jonction du sujet et du prédicat dans les attributives, les langues emploient des procédés fort divers et nullement incompatibles : accent, pause, flexion, ordre des mots, nœud de personne et accord, verbe copule, ... (voir, tout particulièrement, l'article de Sauvageot). Dans une grammaire générative à base très abstraite (sans ordre des mots sous-jacent), tous les procédés utilisés, y compris l'introduction de la copule, seront décrits par des transformations. Cette conception, défendue aujourd'hui, en tout ou en partie, par Bach, Fillmore, Hopper (120), Lakoff et Lyons, se trouve préfigurée dans les écrits de Meillet (1926 : 179), qui instituait, à tort, une opposition notionnelle entre la «phrase nominale» avec ou sans copule (cf. note 7) et la «phrase verbale». Critiquant ce type d'explication, de nombreux auteurs du recueil édité par Verhaar (et, particulièrement, Kahn : 211-5, 435-52) introduisent la copule dès la structure sous-jacente et engendrent les attributives nominales par une transformation d'effacement (distincte de l'ellipse) en faveur de laquelle de solides arguments peuvent être avancés dans l'analyse de plusieurs langues. Or, l'existence d'une telle transformation n'affecte pas nécessairement la validité générale de la formule (28) qui est, de fait, compatible avec deux hypothèses bien distinctes :

- (29) L'introduction de la copule est optionnelle ou ne s'applique pas dans certains environnements. Il n'y a pas d'autre effacement de la copule que l'ellipse.
- (30) L'introduction de la copule est obligatoire. Il existe une transformation d'effacement de la copule qui est obligatoire ou optionnelle dans certains environnements, mais qui, à la différence de l'ellipse, n'est pas déclenchée par une condition d'identité.

Il me semble que (29) et (30) caractérisent bien les trois phénomènes déjà distingués, en d'autres termes, par Bally : l'absence de copule (29), la présence sous-jacente d'une copule effacée (30) et l'ellipse. Loin d'opposer systématiquement les deux hypothèses à un niveau universel, on fera le choix de l'une ou l'autre dans la description d'une langue particulière en fonction de considérations strictement empiriques.

5.2. EFFACEMENTS ET ABSENCES

Le paragraphe précédent a montré qu'il est utile de distinguer entre l'ellipse, l'effacement non elliptique et l'absence d'un élément. Dans certains cas, cependant, le choix se révèle, à l'heure actuelle, très arbitraire. C'est ainsi que, selon Shopen (171-4), une phrase nominale comme *Excellent!* doit être engendrée directement par la grammaire, sans qu'intervienne aucun effacement. Personnellement, je préférerais expliquer l'énoncé en question par l'effacement d'une variable et d'un opérateur déictique, mais je n'ai aucun argument sérieux à avancer.

D'autres phrases nominales se révèlent heureusement moins mystérieuses. Shopen a remarqué que de nombreux énoncés se limitent à un ou plusieurs syntagmes nominaux ou prépositionnels qui ne sont accompagnés d'aucune fonction. Chacun des syntagmes en question peut alors être rattaché à un cas déterminé, ce qui permet de définir l'ensemble des fonctions apparaissant dans les paraphrases possibles de l'énoncé (Fillmore, 1968a). Ainsi la phrase *Into the dungeon with him!* est paraphrasable par *Put him into the dungeon!* ou *Take him into the dungeon!*, etc. (Shopen : 11). Ce phénomène, qui se présente régulièrement en latin dans les phrases sans verbe de mouvement (Juret : 18-22), semble lié au fait que certaines prépositions et certains cas morphologiques n'ont pas atteint un stade ultime de grammaticalisation (Shopen : 100 sv.). C'est pourquoi, Shopen a eu raison, à mon avis, de repousser ici l'idée d'un effacement qui devrait opérer sur une gamme très variée de structures. On trouve, en effet, une absence similaire de fonction dans un syntagme nominal tel que *Un livre de X* qui se comprendra différemment suivant que *X* est un écrivain, un relieur, un illustrateur, etc. (Chomsky : 205-6, Shopen : 63, Stockwell *et al.* : 466-7).

5.3. LE TYPE «EXÉCUTION DES OTAGES PAR LES MALFAITEURS

Shopen (57, 94-5, 147) pense qu'on peut expliquer de la même manière les phrases nominales à «nom d'action» comme :

- (31) The theft of the crown jewels from the Queen by the Pink Panther.

Commentant (31), il écrit : «unless it is already clear from the context what the conceptual role of (31) is, as for example when the noun phrase is used as the title of a newspaper article, then our intuitions as native speakers consider the utterance incomplete as it stands and want for it to continue until that noun phrase is supplied with a semantic function from some larger linguistic context». Cette observation correcte, que l'on retrouve, en d'autres termes, dans le travail de Lombard (70-1, 114-7), ne vaut, au moins en français, que pour une classe restreinte d'énoncés. Soit, en effet (32) et (33) :

- (32) L'exécution des otages par les malfaiteurs.
 (33) Exécution des otages par les malfaiteurs.

Si (32) se ramène à un syntagme nominal exprimant un contenu présenté comme présupposé et provoque, de ce fait, l'attente d'un posé extrêmement indéterminé, (33) suffira pour transmettre un message complet. Dans ce cas précis, l'emploi de l'article indique clairement l'absence de fonction.

Cette constatation, jointe aux remarques faites au paragraphe 4.4., pourrait suggérer que (33) est directement explicable par la formule (28). D'autant plus que l'opposition *accompli/inaccompli*, qui est toujours latente dans les «noms d'action», distingue clairement certains substantifs (quelles que soient, par ailleurs, les spécialisations lexicales de chacun d'eux) :

- (34) (i) Percée de l'ennemi.
 (ii) L'ennemi a percé.
 (35) (i) Percement du canal.
 (ii) On perce le canal.

Malheureusement, une telle hypothèse n'explique pas pourquoi c'est le «nom d'action» plutôt que l'infinitif (présent ou parfait) qui est choisi.

Une solution différente consiste à dériver (33) de quelque chose comme :

- (36) * (L')exécution des otages est (existe).

Cette analyse, inspirée de Reichenbach (266-74) et implicite chez de nombreux linguistes (dont Guillaume 1973b : 149), se justifie du fait même qu'un grand nombre de langues possèdent des phrases gramma-

ticales analogues à (36) et peuvent alors effacer l'opérateur d'*actualisation* «est» ou «existe» pour produire une phrase nominale (Ferguson : 81, Guiraud : 166, Kahn : 282-92, 334 sv., 412-4, 451-2). Bien plus, un énoncé comme *Grave accident de chemin de fer* s'expliquera par le même mécanisme étant donné que les «noms d'action» appartiennent à la classe plus étendue des substantifs qui présentent la propriété d'admettre un prédicat temporel joint par une copule ou un outil équivalent tel que *avoir lieu* : *accident, cataclysme, cyclone, miracle*, etc. (voir Lyons 1968 : 347-49, et Kahn : 76 note 25, qui réduit indûment cette classe à celle des «noms d'action»). Mais de nouvelles difficultés se présentent, puisque (36) ne permet pas de prédire l'absence d'article et acquiert, dans certains cas, une valeur emphatique.

Je soupçonne que la grammaire des «noms d'action» ne pourra être décrite qu'après un élargissement radical de la base qui aurait pour effet d'introduire des variables et des «noms propres» d'événement⁽¹⁷⁾. S'il en est ainsi, j'espère que la présente discussion aura au moins contribué à clarifier quelque peu le problème.

5.4. CONCLUSION

Bien d'autres phrases nominales demeurent inexplicables dans le cadre théorique que je me suis donné. Pourtant, je crois avoir montré qu'il serait illusoire d'instituer une opposition radicale entre la classe des énoncés non verbaux et la classe des phrases renfermant des marques de temps, mode ou personne. Allant au delà de ce constat de réussite (nécessairement très relative), je voudrais, pour conclure, mettre en lumière les deux principales limitations qui ont pesé sur mon exposé.

La première limitation m'a été imposée par l'ignorance où nous nous trouvons actuellement des mécanismes régissant les divers emplois de *être*. Entre l'atomisme, qui voit dans l'usage de ce verbe un des traits distinctifs de l'inconscience humaine, et une explication «totale» qui en ferait l'*actualisateur* par excellence et redécouvrirait, du même coup, la vieille analyse de *L'homme court* en *L'homme est courant* (Guillaume, 1973b : 55 sv. ; Kahn, Lees 1972), il y a sans doute un compromis possible. À mon sens, de nombreuses études empiriques comparables aux travaux édités par Verhaar seront nécessaires pour déceler les relations systémati-

(17) Sur cette question, voir KAHN et REICHENBACH. Comme exemple de «nom propre» d'événement, on citera *I Think I met you during Cambodia* (SHOPEN : 174).

ques qui unissent les différents emplois. L'article de Ferguson me paraît faire un pas encore timide dans cette direction.

La seconde limitation est tout à fait volontaire, puisqu'elle tient au type d'approche que j'ai choisi. Je ne puis, en effet, prédire le statut de telle ou telle phrase nominale dans telle ou telle langue sans disposer d'une grammaire très détaillée, voire complète, de l'idiome étudié. *A fortiori*, je ne pourrai, dans l'état actuel des recherches, expliquer les «effets» que produira l'énoncé en question dans une classe particulière de contextes (pour un exemple, voir A. Henry : 155 sv.). Le jour est donc très éloigné, s'il doit jamais venir, où une théorie générative se révélera capable d'intégrer l'ensemble des résultats intuitifs et fragmentaires obtenus par les quelques enquêtes philologiques et stylistiques dont nous disposons aujourd'hui.

F.N.R.S.

BIBLIOGRAPHIE

- BACH (E.), 1967, «Have» and «Be» in English Syntax, dans *Language*, XLIII, pp. 462-485.
- Id., 1968, *Nouns and Noun Phrases*, dans BACH et HARMS, eds., pp. 90-122.
- Id. et HARMS (R. T.), eds., *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1968.
- BALLY (C.), *Copule zéro et faits connexes*, dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XXIII, 1922, pp. 1-6.
- BENVENISTE (É.), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, vol. 1.
- BOWERS (F.), *The Deep Structure of Abstract Nouns*, dans *Foundations of Language*, V, 1969, pp. 520-533.
- BRØNDAL (V.), *Les parties du discours. Etude sur les catégories linguistiques*, traduction de P. NAERT, Copenhague, Munksgaard, 1948.
- CHOMSKY (N.), *Remarks on Nominalizations*, dans JACOBS (R. A.) et ROSENBAUM (P. S.), eds., *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham (Mass.), Ginn and Company, 1970, pp. 184-221.
- DAMOURETTE (J.) et PICHON (É.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1911-1930, tome 2.
- DONNELLAN (K.), *Reference and Definite Descriptions*, dans STEINBERG et JAKOBOWITS, eds., pp. 100-114.
- FERGUSON (C. A.), *Verbs of «Being» in Bengali with a Note on Amharic*, dans VERHAAR, ed., vol. 5, pp. 74-114.

- FILLMORE (C. J.), 1968a, *Lexical Entries for Verbs*, dans *Foundations of Language*, IV, pp. 373-393.
- Id., 1968b, *The Case for Case*, dans BACH et HARMS, eds., pp. 1-88.
- FOURQUET (J.), *La notion de verbe*, dans *Grammaire et psychologie, Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, XLIII, 1, 1950, pp. 74-98.
- GRAHAM (A. C.), «*Being*» in *Classical Chinese*, dans VERHAAR, ed., vol. 1, pp. 1-39.
- GUILLAUME (G.), 1964, *Langage et science du langage*, Paris et Québec, Nizet et Université Laval.
- Id., 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949. Série B. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I*, publiées par R. VALIN et collaborateurs, Québec, Université Laval.
- Id., 1973a, *Leçons de linguistique 1948-1949. Série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale IV*, publiées par R. VALIN en collaboration avec C. VEYRAT, Paris et Québec, Klincksieck et Université Laval.
- Id., 1973b, *Principes de linguistique théorique*, recueil de textes inédits publiés en collaboration sous la direction de R. VALIN, Paris et Québec, Klincksieck et Université Laval.
- GUIRAUD (C.), *La phrase nominale en grec d'Homère à Euripide*, Paris, Klincksieck, 1962.
- HASAN (R.), *The Verb «Be» in Urdu*, dans VERHAAR, ed., vol. 5, pp. 1-63.
- HASHIMOTO (A. Y.), *The Verb «Be» in Modern Chinese*, dans VERHAAR, ed., vol. 4, pp. 72-111.
- HENRY (A.), *Etudes de syntaxe expressive. Ancien français et français moderne*. Paris et Bruxelles, Presses Universitaires de France et de Bruxelles, 1960.
- HJELMSLEV (L.), *Essais linguistiques*, Paris, Éditions de Minuit, 1971.
- HOPPER (P. J.), *Verbless Stative Sentences in Indonesian*, dans VERHAAR, ed., vol. 5, pp. 115-152.
- JURET (A. C.), *Système de la syntaxe latine*, Paris, Les Belles Lettres, 1933, deuxième édition.
- JOLY (A.), ed., *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*, Lille et Paris, Université de Lille III et Éditions Universitaires, 1973.
- KAHN (C. H.), *The Verbe «Be» in Ancient Greek*, dans VERHAAR, ed., vol. 6.
- KATZ (J. J.) et POSTAL (P. M.), *An Integrated Theory of Linguistic Description*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1964.
- KIPARSKY (P.), *Tense and Mood in Indo-European Syntax*, dans *Foundations of Language*, IV, 1968, pp. 30-57.
- KOOIJ (J. G.), *Ambiguity in Natural Language. An Investigation of certain Problems in its Linguistic Description*, Amsterdam, North-Holland Publ. Co., 1971.

- LAKOFF (G.), *Irregularity in Syntax*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1970.
- LAROCHE (J.), *Les deux oppositions verbo-nominales*, dans *Grammaire et psychologie, Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, XLIII, 1, 1950, pp. 109-120.
- LEES (R. B.), 1963, *The Grammar of English Nominalizations*, Bloomington et La Haye, Indiana University et Mouton, troisième édition.
- Id., 1972, *The Turkisch Copula*, dans VERHAAR, ed., vol. 5, pp. 64-73.
- LERCH (E.), *Historische französische Syntax*, Leipzig, Reisland, 1934, vol. 3.
- LEVIN (S.), *Remarks on the «Historical» Present and comparable Phenomena of Syntax*, dans *Foundations of Language*, V, 1969, pp. 386-390.
- LOMBARD (A.), *Les constructions nominales dans le français moderne. Etude syntaxique et stylistique*, Stockholm et Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1930.
- LYONS (J.), 1966, *Towards a «Notional» Theory of the «Parts of Speech»*, dans le *Journal of Linguistics*, II, pp. 209-236.
- Id., 1968, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, University Press.
- MAROUZEAU (J.), *La phrase à verbe «être» en latin*, Paris, Geuthner, 1910.
- MARTIN (R.), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck, 1971.
- MATTHEWS (P. H.), *Some Concepts in Word-and-Paradigm Morphology*, dans *Foundations of Language*, I, 1965, pp. 268-289.
- MC CAWLEY (J. D.), *Where do Noun Phrases come from?*, dans STEINBERG et JAKOBOWITS, eds., pp. 217-31.
- MEILLET (A.), 1906, *La phrase nominale en indo-européen*, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XIV, 1, pp. 1-26.
- Id., 1926, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Klincksieck, tome 1, deuxième édition.
- Id., 1936, *Linguistique historique et linguistique générale*, tome 2.
- MOIGNET (G.), 1963, *L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs*, dans les *Travaux de Linguistique et de Littérature*, I, 1963, pp. 175-194.
- Id., 1973, *Existe-t-il en français une proposition infinitive?* dans JOLY, ed., pp. 113-133.
- POTTIER (B.), *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*, Paris, Klincksieck, 1962.
- REICHENBACH (H.), *Elements of Symbolic Logic*, New York, MacMillan, 1948.
- ROBINS, (R. H.), *Diversions of Bloomsbury. Selected Writings on Linguistics*, Amsterdam, North-Holland Publ. Co., 1970.
- SACLEUX (C.), *Le verbe «être» dans les langues bantoues*, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XV, 3, 1908, pp. 152-160.
- SANDMANN (M.), *Subject and Predicate. A Contribution to the Theory of Syntax*, Edinburgh, University Press, 1954.

- SAUVAGEOT (A.), *Structure de la phrase nominale en ouralien*, dans *Lingua*, I, 1948, pp. 225-234.
- SHEHADI (F.), *Arabic and «to Be»* dans VERHAAR, ed., vol. 4, pp. 112-125.
- SHOPEN (T.), *A Generative Theory of Ellipsis. A Consideration of the Linguistic Use of Silence*, Indiana University Linguistics Club, 1972.
- STÉFANINI (J.), *Quelques remarques sur la notion d'incidence*, dans JOLY, ed. pp. 91-109.
- STEINBERG (D. D.) et JAKOBOWITS (L. A.), *Semantics. An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, Cambridge, University Press, 1971.
- STOCKWELL (R. P.), SCHACHTER (P.) et HALL PARTEE (B.), avec de nombreux collaborateurs, *The Major Syntactic Structures of English*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1973.
- TESNIÈRE (L.), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1965, deuxième édition.
- VAN GINNEKEN (J.), *Principes de linguistique psychologique. Essai de synthèse*, Paris, Amsterdam et Leipzig, Rivière, Van der Vecht et Harrassowitz, 1907.
- VERHAAR (J. W. M.), ed., *The Verb «Be» and its Synonyms. Philosophical and Grammatical Studies*, Dordrecht, Reidel (*Foundations of Language, Supplementary Series*, 1, 6, 8, 9, 14 et 16), 1967-1973, 6 vol.
- VENDLER (Z.), *Adjectives and Nominalizations*, Paris et La Haye, Mouton, 1968.

DANIEL C. LE FLEM

LA PHRASE NOMINALE

Les réflexions que je compte développer sur le thème de cette table ronde s'articulent en trois phases :

1. une phase *historique* fera en premier lieu la synthèse critique des contributions que l'on doit à trois représentants prestigieux de la linguistique générale et dont se réclament, explicitement ou implicitement, les théories actuelles :

— *La phrase nominale en indo-européen* de A. Meillet (1906-1908), ainsi que deux articles plus tardifs : *Sur les caractères du verbe* (1920) et *Remarques sur la théorie de la phrase* (1921).

— *Le verbe et la phrase nominale* de L. Hjelmslev (1948).

— *La phrase nominale* de É. Benveniste (1950).

2. une phase *typologique* examinera un inventaire, établi à partir d'un corpus très limité, et donc présumé inexhaustif, des variétés possibles de la PN et dégagera les conditions générales auxquelles elle a obligation de satisfaire.

3. une phase *théorique*, tirant parti des enseignements des deux phases précédentes, précisera comment se pose, dans l'optique essentiellement morphologique de la psychomécanique, ce problème syntaxique particulier, le cheminement méthodologique qu'elle entend adopter, les instruments analytiques auxquels elle va recourir et, finalement, la solution qu'elle lui réserve.

1. HISTORIQUE

1.1. Si leurs perspectives sont différentes — idiochronique (l'indo-européen) pour Meillet et Benveniste, panchronique pour Hjelmslev, si les divergences qui les séparent sur le fond sont vraisemblablement irréconciliables, tous trois ont cependant en commun de fonder leur envisagement de la PN sur l'opposition fondamentale dans les langues indo-européennes

des deux parties de langue basiales : le Nom et le VERBE⁽¹⁾. Je crois, sur ce point, être en mesure de maintenir les deux propositions suivantes :

1. le fait qu'aucun des trois modes de définition du verbe retenus (à savoir, comme les distinguent les *Principes de grammaire générale* de Hjelmslev (p. 28) : *sémantique*, *yntaxique* et *morphologique*) ni leur combinaison n'appréhende la véritable nature de cette opposition ne tient pas tant à l'inefficacité de ces modes définitionnels eux-mêmes qu'à une déficience inhérente à la compétence linguistique de ceux qui les manient ;
2. par voie de conséquence, les définitions qu'ils proposent du verbe et les conceptions de la PN qui en dérivent seront les unes et les autres, à des titres et à des degrés divers, jugées inacceptables.

1.2.1. Définition morphologique

J'envisage d'abord la définition morphologique, terme équivoque et dangereux — on le verra — auquel sera préféré soit *formelle*, utilisé par R. Martin (*TA*, p. 25), soit *combinatoire*, soit encore, suggestion personnelle, *sémiologique*. Elle est présente chez Meillet, mais subordonnée à la définition sémantique :

«Partout où il y a flexion, la flexion nominale et la flexion verbale se distinguent en s'opposant l'une à l'autre». (*CV*, p. 176 ; cf. *RTP*, p. 4).

Hjelmslev l'introduit comme «Définition générale» dans son résumé de la doctrine classique du verbe⁽²⁾ :

«Définition générale : Est verbe un mot conjugué (ou conjugable)». (*VPN*, p. 176).

tandis que Benveniste la déclare insuffisante :

«Il va de soi (...) qu'on ne peut fonder cette différence du nom et du verbe sur l'analyse empirique des faits de morphologie». (*PN*, p. 153).

(1) Par exemple, *PN*, p. 152 : «Pour peu qu'on approfondisse le problème, on se trouve constraint d'envisager dans leur ensemble les rapports du verbe et du nom (...).»

(2) Aussi dans *PGG*, p. 200 : «(...) le nom a faculté de se combiner avec certains morphèmes donnés avec lesquels le verbe fini ne peut pas se combiner et inversement (...). — Les énoncés *généraux* sont des énoncés «valables pour toute langue d'une structure donnée, et destinés à décrire des faits qui sont (supposés) réalisables partout où les conditions sont les mêmes». Les énoncés *universels* sont des énoncés «valables pour toute langue, et destinés à décrire des faits qui sont (supposés) réalisés partout, sans aucune condition ;» — *VPN*, p. 176.

Ce type de définition que l'on retrouve chez des structuralistes tels A. Martinet et J. Dubois⁽³⁾ a le mérite, comme le signale judicieusement R. Martin (*TA*, pp. 26-27), de prendre appui sur des éléments concrets tombant sous le coup de l'observation directe et, ainsi, d'être objective et indiscutable. Son défaut est de n'être pas une définition, mais une simple caractérisation de surface. Quelle signification recouvrent ces morphèmes ? Quel signifié global produit leur association avec un lexème donné ? Je cite Benveniste :

«Si l'on pouvait décrire une à une toutes les morphologies, on constaterait seulement que verbe et nom sont ici distingués, là, non, (...). Les faits n'enseigneraient pas la raison de cette différence, quand elle se manifeste, ni sa nature». (*PN*, p. 154).

1.2.2. Définition sémantique

La définition sémantique, ou *notionnelle* (Martin, *TA*, pp. 27sq.), connaît deux variantes. Elle partage les catégories du verbe et du nom selon que :

1. le premier indique un *procès* (Meillet-Hjelmslev-Benveniste) et le second une *notion* ou une *chose* (Meillet), un *objet* (Benveniste) ou simplement «ce qui n'est pas un *procès*» (Hjelmslev) ;
2. «le verbe implique le temps, le nom ne l'implique pas», variante que seul Benveniste formule explicitement (*PN*, p. 152)⁽⁴⁾.

La première variante, à laquelle Meillet accorde la priorité sur la définition formelle :

«Le nom indique les «choses», qu'il s'agisse d'objets concrets ou de notions abstraites, d'êtres réels ou d'espèces (...). Le verbe indique les «procès», qu'il s'agisse d'actions, d'états ou de passages d'un état à un autre (...») (*CV*, p. 175 ; cf. *RTP*, p. 4).

est contestée par Hjelmslev d'une part, qui la donne comme «Définition universelle» de la tradition, parce que le terme *procès* est «vague» et

(3) MARTINET, *ELG*, 4.43, p. 141 : «(...) différentes classes de lexèmes fondées sur leurs latitudes de combinaisons avec les différents morphèmes : certains qui peuvent se combiner avec des modalités de temps et de personne pourront être dits «verbes» ; DUBOIS, *GS* 2, p. 9 : «Les morphèmes qui appartiennent à la classe des verbes se définissent (...) et par leurs systèmes spécifiques de marques».

(4) Toutefois HJELMSLEV, *VPN*, note 3, p. 177 : «Depuis l'antiquité, la flexion temporelle a été considérée comme la conjugaison par excellence, et le verbe est défini la plupart du temps comme le mot temporel (*Zeitwort*)».

«n'est pas de nature à offrir des critéums objectifs ou pratiquement maniables», et que des mots comme *fuite*, *conversation*, *pensée* qui conservent indubitablement une catégorisation nominale «indiquent manifestement des *procès* (...)» (*VPN*, pp. 176 et 178, cf. *TA*, p. 28); par Benveniste d'autre part, qui estime que : «Une opposition entre *procès* et *objet* ne peut avoir en linguistique ni validité universelle, ni critère constant, ni même sens clair», pour la raison qu'elle ne résulte pas d'une transposition dans la langue des caractères naturels propres à la réalité, mais projette sur elle des classifications relevant d'une structuration linguistique toujours particulière : argument qui, soit dit en passant, laisse subsister l'éventualité d'une validité générale de la définition (*PN*, pp. 152-3).

La réfutation de la seconde variante, toujours par Benveniste, se fonde sur la constatation double et réciproque que :

«Même là où un verbe existe, il peut n'avoir pas de fonction temporelle [fonction aspectuelle], et le temps peut s'exprimer autrement que par un verbe». (*PN*, pp. 152-3).

On songera, pour le français, à l'expression du temps d'époque par le truchement du préfixe *ex-* (mon *ex-collaborateur*), d'adjectifs (mon *ancienne*, ma *future* profession), d'adverbes (*hier*, *aujourd'hui*, *demain*, etc.).

1.2.3. Définition syntaxique

La définition syntaxique, ou *fonctionnelle* (*TA*, pp. 32sq.), est à peine exploitée : Hjelmslev, qui la mentionne dans *PGG* comme l'aptitude du substantif, à l'exclusion du verbe, à pouvoir endosser la fonction sujet, ne la reprend pas dans *VPN*, peut-être à cause des difficultés suscitées par la forme infinitive du quasi nominal. Meillet, à côté de la flexion, considère la combinatoire syntagmatique comme un marqueur possible de la distinction verbo-nominale. Pour le mot anglais *love* :

(I) (You) (to) (I — the man) *love*
vs. (a) (the) (the man's) *love*⁽⁵⁾
(*CV*, pp. 176-7, *RTP*, p. 4).

(5) Meillet soulève le problème de l'ambiguïté au niveau du mot isolé : «Il ne faut pas envisager le mot isolé : ce n'est qu'une abstraction vaine ; le mot ne se manifeste que dans la phrase, et, (...) il est en général employé d'une manière telle qu'on ne puisse se méprendre sur son rôle verbal ou nominal (...). Le point de vue de la *réception* est donc privilégié au détriment de la *production* qui doit être la préoccupation majeure de toute étude linguistique.

Enfin Benveniste regarde comme fait de morphologie, outre les morphèmes spécifiques du nom et du verbe, leurs «*latitudes combinatoires*», qui pourtant débordent le cadre de la définition morphologique stricte et ressortissent bien à la syntaxe. En résumé, définir syntaxiquement le nom et le verbe se ramène à établir leur formule de distributions : pur enregistrement de formes pour lequel on peut reproduire le reproche déjà adressé à la définition morphologique.

1.3. Aucune de ces définitions, aucune combinaison de ces définitions ne possède un caractère «*opérationnel*». Un examen critique de ce constat d'impuissance reconduirait à dégager les prémisses qui le rendent inévitable : à cette attitude négative, il me paraît opportun de préférer une démarche plus positive consistant à introduire d'autres prémisses, empruntées à la psychomécanique, les faiblesses des premières devant se révéler, naturellement, par effet de repoussoir.

La voie méthodologiquement la plus simple et la plus directe part de la version guillaumienne de la théorie du signe linguistique. On sait déjà que, pour des raisons de bon sens dont il est superflu de rappeler le bien-fondé, G. Guillaume a modifié la proposition saussurienne :

$$\begin{array}{ll} \text{Signe} & = \text{Signifiant} + \text{Signifié} \\ \text{en} & \text{Signifiant} = \text{Signe} + \text{Signifié} \end{array}$$

On sait aussi que cette équation connaît deux états de réécriture :

1. la dichotomie langue/discours la dédouble en

$$\begin{array}{lll} \text{Signifiant} & \text{signe} & \text{signifié} \\ \text{de} & = \text{de} & + \text{de} \\ \text{puissance} & \text{puissance} & \text{puissance} \\ \\ \text{signifiant} & = \text{signe} & + \text{signifié} \\ \text{d'effet} & \text{d'effet} & \text{d'effet} \end{array}$$

le signe servant d'agent de liaison :

2. le système de formation du mot entraîne un second dédoublement en

$$\begin{array}{lll} \text{signifiant} & \text{signe} & \text{signifié} \\ \text{notionnel} & \text{notionnel} & \text{notionnel} \\ \\ \text{signifiant} & \text{signe} & + \text{signifié} \\ \text{formel} & \text{formel} & \text{formel} \end{array}$$

qui va seul retenir notre attention.

La psycho-systématique postule en effet que la construction du mot — je me limite ici par commodité aux seules parties de langue prédictives —

se recompose de deux phases génétiques successives dont l'une est une genèse de matière, de sémantise : l'*idéogénèse* ou *idéation notionnelle*, et l'autre une genèse de forme, productrice de la morphologie : la *morphogénèse* ou *idéation de structure*. En figure (6) :



Cet appareil extrêmement rudimentaire suffit pour l'essentiel de mon propos. Pratiquement, les choses se déroulent ainsi. Dans un premier temps, l'opération d'idéogénèse produit au résultat une notion particulière : *dans-*, *march-*, par exemple, sont des signifiants notionnels (monèmes notionnels) qui se décomposent chacun en un signe notionnel — une certaine séquence de phonèmes (lexème) et un signifié notionnel (sémantème) que l'on peut soumettre à une analyse sémantique de type componentiel ou autre.

Le monème notionnel ainsi discerné n'a pas encore été versé à une quelconque catégorie grammaticale. Son entendement dans l'espace ou dans le temps qui va le faire, respectivement, substantif ou verbe est le fait d'une seconde opération, de morphogénèse, qui verra la notion préalablement distinguée être successivement incidente à une série fermée d'éléments formateurs représentant autant de positions sélectionnées dans les divers systèmes de langue — genre et nombre pour le substantif, temps et personne pour le verbe (7). À ces formes vectrices sémiologiquement présentes et reconnues par la tradition, se joint, plus obscur mais attesté sans doute possible par le comportement phrastique du vocabile, le régime d'incidence, déterminant essentiel de la partie de langue dont le choix — interne ou externe — conditionne tout l'avenir morphogénétique de la notion (8).

L'ensemble des éléments formateurs forme un signifiant formel (monème formel) qui, symétriquement, se décompose en une séquence phonématische, le signe formel (morphème) et un signifié formel (grammème) lui aussi susceptible d'une analyse sémantique, «la sémantique [apparaissant] ainsi clairement comme étant la substance de la forme lexicale et de la

(6) Pour une connaissance plus détaillée de cette question, consulter *LLGG* 2, pp. 125 à 174 et *PLT*, V, 2, pp. 185 à 217.

(7) L'élément formateur *Temps* porte les valeurs modale et temporelle.

(8) «Une lacune de tous les travaux se rapportant à la théorie des parties du discours est de ne pas avoir fait entrer dans la composition du vocabile le régime d'incidence dont le vocabile est porteur». *LLGG* 2, p. 147.

forme grammaticale» (Pottier, *VSM*, p. 109). À l'état de réécriture 2 du signe linguistique se superpose donc la correspondance terminologique (9).

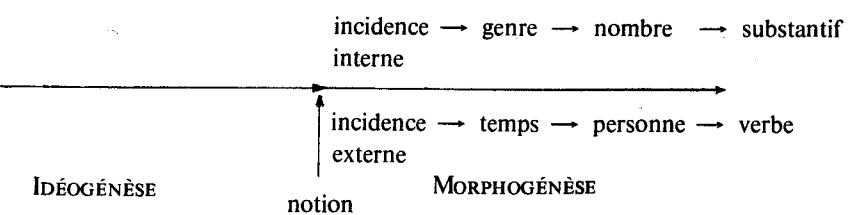
monème notionnel = lexème + sémantème
monème formel = morphème + grammème.

L'objection que l'incidence externe ne conduit pas nécessairement à la catégorie du verbe, mais aussi à celle du nom (l'adjectif), réclame une précision d'importance. La différence entre eux est que l'incidence du second intéresse le plan de l'espace tandis que celle du premier a lieu dans le plan du temps. Mais le temps en question n'est pas celui des époques — le temps «expliqué» que le verbe extériorise — opposant passé, présent et futur, ce n'est pas davantage celui des temps grammaticaux créant, à l'intérieur des époques, en français, de nouvelles discriminations jugées temporelles (Guillaume) ou aspectuelles (Martin, *TA*, p. 7 notamment). Il s'agit d'un temps plus fondamental, temps «impliqué» que le verbe intérieurise, qu'il «emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance, (...)» (Guillaume, *LSL*, pp. 47-8, cf. pp. 189-90) (10), toute notion soumise à ce régime d'incidence étant conçue comme occupant une certaine portion de durée délimitée par les points critiques de commencement et de fin entre lesquels elle est vue se dérouler ; la notion est alors devenue phénomène, ou, au sens étymologique de «développement», «progrès», un *procès* dont le choix d'une position à l'intérieur du système de la chronogénése spécifiera, sous forme d'une représentation particulière, la modalité. Un temps apte par conséquent à intégrer l'horizon modal du subjonctif, qui ignore les époques, celui du quasi nominal, atemporel et apersonnel, aussi bien que les systèmes verbaux purement aspectuels.

Au total, deux opérations distinctes, l'idéogénèse et la morphogénèse, livrent deux résultats : une notion neutre et, selon le parcours morphogénétique suivi, une notion catégorisée comme verbe — un *procès* — ou comme substantif — une *substance*.

(9) L'adaptation de la terminologie traditionnelle à la théorie guillaumienne du signe linguistique entraîne une modification sensible du contenu.

(10) Je ne partage pas l'opinion de R. MARTIN, *TA*, pp. 48 à 50, que cette distinction du temps impliqué et du temps expliqué se place «sur le plan onomasiologique des notions, c'est-à-dire en pure logique, indépendamment de tout système linguistique particulier». Elle est au contraire intra-linguistique et générale au sens hjelmslévien.



Dès 1939, dans *Discernement et Entendement dans les langues*, Guillaume observait que :

«(...) *course* représente matériellement — en discernement — la même idée de procès que *courir*. La différence n'est en l'occurrence que d'entendement. Le mot *course* s'entend en dehors du temps (dans l'espace) ; le mot *courir* dans le temps». (*LSL*, p. 90).

Formulation plus ramassée qui donne du verbe une définition parfaitement opératoire, morphologico-sémantique, c'est-à-dire jouant au niveau de son signifié grammatical :

«Le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps». (*LSL*, p. 47).

1.4. Cette mise au point permet de comprendre les échecs des autres tentatives.

1.4.1. Définition sémantique

Benveniste, fondé de refuser à la distinction *objet-procès*, «catégories formées en certaines langues et projetées sur la nature», une validité universelle, s'obligeait à identifier le contenu de signification de ces catégories, à dépasser le stade de la constatation passive que si «*cheval* est un objet et *courir* un procès, c'est parce que l'un est un nom, l'autre un verbe» : il se borne à leur refuser tout «sens clair» (*PN*, p. 152) (11).

(11) Les exemples de hupa (Oregon) que Benveniste allègue pour montrer «que le rapport entre objet et procès peut s'inverser et même s'abolir, les relations grammaticales restant les mêmes» ne sont pas convaincants. Si *nañya*, «il descend», est le mot pour «pluie» ; *nilliñ*, «il coule», désigne le «ruisseau», l'hypothèse est plausible que les premiers guillemets correspondent à la fonction de *signification* — verbale —, les seconds à la fonction de *désignation* unissant le signifiant linguistique à un référent. D'autre part, l'extension à ces idiomes des catégories grammaticales de nom, verbe, temps, aspect, etc. a souvent été dénoncée comme une aventure : «the very natural tendency to use terms derived from traditional grammar, like verb, noun, adjective, passive voice, in describing language outside of Indo-European is fraught with the grave possibilities of misunderstanding». WHORF, G.C., p. 87.

Hjelmslev, objectant que *pensée*, *fuite*, *conversation* indiquent également un procès, confond manifestement expression lexicale et expression grammaticale du procès : une notion peut, sous catégorisation nominale, exprimer le statisme (*ciel*), le dynamisme (*fuite*) ou les deux (*construction*) ; de même, sous catégorisation verbale, le statisme (*sembler*), le dynamisme (*sauter*) ou les deux (*sortir*, *prendre*) (12).

Quelques couples verbo-nominaux (cités par Meillet) dont le monème notionnel est identique (*il vient/venue*; *il repose/repos*; *il existe/existence*) (*RTP*, p. 4) et l'affirmation que (13) :

«Une même racine indo-européenne ou sémitique est un élément commun à la fois à des formes verbales et à des formes nominales». (*CV*, p. 180).

donnent à croire qu'il évite une erreur aussi grossière. Le traitement contradictoire qu'il inflige à la copule *être*, pleinement verbe grammaticalement, mais qui n'a selon lui «aucun sens par lui-même et (...) sert seulement à la construction de la phrase, (...)» (*RTP* p. 5 ; cf. *CV* p. 179), dès lors nominale, altère singulièrement cet optimisme.

La méprise de Benveniste est double : son affirmation que le verbe n'a pas toujours une fonction temporelle révèle qu'il n'a en vue que le temps expliqué et non le temps impliqué, support des différenciations tant temporelles qu'aspectuelles. En maintenant que le temps peut s'exprimer autrement que par un verbe, il commet l'erreur, proche en cela de Hjelmslev, d'assimiler expression notionnelle et expression formelle du temps d'époque.

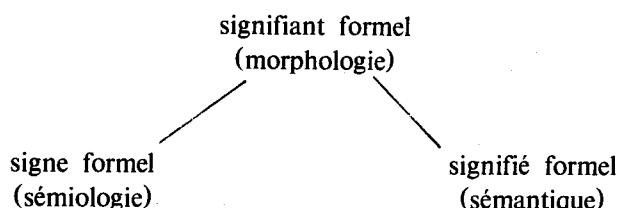
1.4.2. Définition morphologique

L'ambiguité du terme «morphologique» a été notée : son extension est restreinte chez Hjelmslev à la seule flexion verbale, elle est large — trop — chez Meillet et Benveniste où, englobant les latitudes combinatoires, elle empiète indûment sur la syntaxe. Ce qu'il importe de voir est que, de toute manière, «morphologique» est dans les deux cas inadéquat.

(12) Ils sortirent ensemble / Une branche sortait du mur.
Il pendit son manteau / Son manteau pendait.

(13) En pareil cas, on parle souvent de racines verbales, parce que d'une racine telle que *ag-*, qui forme le verbe latin *ago*, on tire aussi des noms tels que *actus* ou *actio* qui éveillent l'idée d'un procès, par association avec les formes verbales. Mais ces racines ne sont ni verbales ni nominales ; (...). On voit là (...) comment un même élément linguistique peut apparaître soit sous l'aspect nominal, soit sous l'aspect verbal». *CV*, p. 180.

L'analyse du signifiant formel en :



a clairement établi que la définition du verbe devait combiner la sémiologie et la sémantique. Elle n'est jamais, chez les trois auteurs considérés, que sémiologique (14).

1.4.3. Définition syntaxique

Le rapport d'antécédent à conséquent que pose la psychomécanique entre langue et discours justifie l'énoncé d'une loi générale : *Une langue a la syntaxe de sa morphologie*, qui écarte la nécessité d'une définition syntaxique. Le comportement du verbe en phrase est intégralement fonction de sa propriété morphologique d'incidence externe de premier degré dans le temps qui en constitue la prévision en langue. L'embaras réel que cause la situation exceptionnelle de l'infinitif sera probablement réglé par la fixation plus précise de son statut chronogénétique particulier, qui ne pourra cependant en aucune façon mettre en question la possession par cette forme de la propriété verbale générique (15).

(14) Cette lacune est surtout remarquable chez Hjelmslev. Dans *PTL*, la langue est définie comme un «système de signes», chacun «porteur de signification» (chap. 12), le départ est fait entre *signe* — plan de l'expression — et *signifié* — plan du contenu —, la *forme* y constituant — et, dans le plan du contenu aussi bien pour les sémantèmes que pour les morphèmes — le *sens* en une «substance de l'expression» et une «substance du contenu» (chap. 13). Cette substance obtenue par découpage et qui semble bien correspondre à l'aspect sémantique des monèmes est cependant délaissée par l'analyse glossématique qui se propose de décrire la langue au niveau de la forme, comme un ensemble de relations, un faisceau de dépendances constitutives appelées «fonctions» : «La reconnaissance du fait qu'une totalité ne se compose pas d'objets mais de dépendances, et que ce n'est pas sa substance mais bien ses relations internes et externes qui ont une existence scientifique, n'est certes pas nouvelle» (p. 40 et chap. 9).

(15) La plupart de ces observations s'appliquent à R. MARTIN, *TA*, pp. 25 à 42. La définition morphologique est en fait sémiologique, la distinction pertinente *notion/catégorie* s'opère dans le cadre de la définition notionnelle, qui reprend les critiques non justifiées de Hjelmslev et de Benveniste — on y lit aussi que «*la marche, le déménagement, (...)* nécessitent, pour avoir lieu, un temps qui n'est pas moindre que le temps exigé

1.5. Ce copieux préambule me dispensera d'assortir de longues justifications le rejet de trois conceptions de la PN, toutes infléchies par une certaine idée du verbe.

1.5.1. Il existe pour Meillet deux sortes de phrases : «les phrases nominales où une chose est affirmée d'une autre chose, et les phrases verbales où est exprimé un procès» (*CV*, p. 179) (16). *Etre* copule, dépourvu de sens, indice de prédication, ne donne donc lieu qu'à des phrases nominales (*l'homme est bon, la maison est neuve, il est chez lui*). D'où la classification (17) :

- a) phrase nominale pure (sans copule)
- b) phrase nominale (avec copule)
- c) phrase verbale (*PNIE*, p. 1)

refusée par Hjelmslev pour des raisons de simplicité et de logique (*VPN*, pp. 177-8, note 5) (18) et par Benveniste :

«Une phrase à verbe *être* est une phrase verbale, pareille à toutes les phrases verbales». (*PN*, pp. 156-7 et p. 160).

et effectivement insoutenable puisque la subduction «ésotérique» subie par *être* n'affecte que son signifié notionnel qu'elle porte au plus haut degré d'abstraction (Guillaume, *LSL*, pp. 73-86 et Hjelmslev, *VPN*, p. 174 et 176-7); du côté formel, il demeure intact, verbe à part entière. Un corollaire important de cette conclusion est de condamner la proposition de la grammaire transformationnelle, notamment par G. Lakoff (*IS*, pp. 115sq.) et J. et F. Dubois-Charlier (*ELF*, VIII, 2.3., pp. 76-8) (19), con-

par les procès *marcher, déménager (...)* (? !) —, tandis que le mécanisme morphologique de l'incidence est rangé dans la définition fonctionnelle. La conclusion (pp. 40-2) suggère une synthèse des trois définitions, à laquelle est jointe la «puissance nodale», déclarée pourtant «flottante et discutable» (pp. 34, 5 et 40).

(16) *RTP*, p. 4 : «Suivant que le prédicat est nom ou verbe, la phrase est nominale ou verbale, c'est-à-dire qu'elle sert à énoncer une notion ou un procès». La «chose» dont on parle — le thème — peut évidemment être absente de la phrase, alors prédicat pur.

(17) Classification adoptée, comme le mentionne Hjelmslev, *VPN*, p. 177, note 5, par Marouzeau (1910), Vendryes (1921) et Bally (1922). Marouzeau y renoncera ultérieurement (1921), de même que Bally (1932).

(18) *VPN*, p. 178 : «Il nous semble plus logique et plus simple de ne parler de *phrases nominales* que dans le cas où le verbe manque (...), donc de remplacer le terme de *phrase nominale pure* par celui de *phrase nominale tout court*».

(19) Verbes et adjectifs sont regroupés dans la catégorie des verbaux et distingués par le trait [\pm verbe]. La règle de réécriture devient alors :

$$\text{GV} \rightarrow \text{VB} + (\text{SN}) + (\text{SP}) \\ (\text{verbal})$$

sistant, la copule étant grammaticalisée, simple «cheville» porteuse des marques du temps et de personne, à introduire les verbes et les adjectifs en position identique dans les règles de réécriture du groupe verbal de l'indicateur syntagmatique.

1.5.2. La théorie originale de Hjelmslev que j'évoquerai très elliptiquement repose sur deux thèses essentielles (20) :

1. les morphèmes de conjugaison — dits «morphèmes extenses fondamentaux» — caractérisent la phrase entière, et le verbe fini, toujours dénué de caractéristique, est une base nue, indifférenciée, défini comme une «conjonction de proposition» ;
2. la présence de la caractéristique extense dans toute phrase nominale où ses éléments — pour le latin : relief bas excessif correspondant à l'absence de base (a), présent (b), infectum (c), et trois syncrétismes de modes (d), de personnes (e) et de voix (f) plus ou moins solubles — s'exprime par des morphèmes zéro est attestée par l'épreuve de commutation (a, b, c, d) ou par catalyse (e, f) (21).

Elles sont l'une et l'autre fort suspectes. Le caractère extense des grammèmes verbaux crée une discordance entre le contenu et l'expression qui attache les morphèmes au verbe, non dissipée par l'explication circulaire que, le verbe ne comportant pas de caractéristique, la place est libre et tout indiquée pour y «caser l'expression des morphèmes extenses» ; il détruit le parallélisme entre le verbe et le nom, doté lui d'une caractéristique intense, et s'applique fort mal au temps impliqué de la représentation du procès. C'est en définitive une propriété illusoire qui leur est accordée sur la base d'un effet de discours résultant de la propriété réelle : l'incidence externe du verbe, avec ses éléments formateurs, au support premier de la phrase et, par là, à la phrase entière (22). Prétendre leur

Si VB est [+ verbe], SN peut [VB + transitif] ou non [VB-transitif] être choisi. Si VB est [—verbe], il est adjectif et déclenche la genèse d'une copule. Cette solution rendrait ainsi compte, sans doute par blocage de la transformation de copule, de certaines phrases nominales, mais des exemples tout à fait banals la mettent en difficulté (*Pierre est ingénieur, Pierre est dans la maison*).

(20) 1.5.2. renvoie à *VPN* en entier et, pour la terminologie, à *ETM* qui le précède.

(21) Avec cette réserve que dans la majorité des langues modernes de l'Europe occidentale, qui ne connaissent pas la *consecutio temporum*, les morphèmes de temps sont «convertis», intégrés à la base. *VPN*, p. 193.

(22) Togeby résume dans *SILF* pp. 76, 7, l'analyse «révolutionnaire» que la glossématique donne de la proposition en *caractéristique extense + thème* et signale les attitudes

présence dans un énoncé nominal «par nature non temporel, non modal, non aspectuel» (Benveniste, *VPN*, p. 166, note 1) dépasse l'entendement : il est inconcevable que des éléments étrangers à tous les constituants d'un ensemble syntagmatique fassent partie de son signifié global. L'analogie alléguée avec *consul OO* n'est pas recevable puisque les signes 0(cas et nombre) s'accrochent ici à un lexème et n'ont pas d'expression 1 possible, alors que, là, on les suppose indépendants de toute base et qu'ils retrouvent leur expression pleine dès que la base réapparaît.

1.5.3. Pour Benveniste, le critère de définition du verbe est syntaxique : sa fonction double dans l'énoncé :

«... *fonction cohésive*, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; *fonction assertive* consistant à dater l'énoncé d'un prédicat de réalité». (*PN*, pp. 154sq.).

Ce sont les deux usages que lui conférait déjà Port-Royal : «signifier l'affirmation» et «marquer la liaison» (*GGR*, chap. 12). Mais, étrangement, la fonction verbale, toujours assurée, n'est pas nécessairement liée à une forme verbale : elle peut être remplie par un élément nominal. Dans le cas fréquent — celui des langues indo-européennes — où fonction et forme verbale coïncident, la structure fonctionnelle de la forme verbale comprend une variable — sémantique et grammaticale — et un invariant : «l'affirmation de conformité entre l'ensemble grammatical et le fait asserté». Dans la PN, le terme à fonction verbale unira le même invariant à une variable de la classe nominale. L'objection est évidente : comme le verbe a été défini par sa fonction verbale, il faut conclure au paradoxe que le nom est alors un verbe. La vérité est que la fonction verbale ne peut définir le verbe puisqu'elle peut se manifester indépendamment de lui ; à la limite, rien ne prouve même de manière déterminante qu'elle s'attache à la forme verbale lorsque celle-ci figure dans l'énoncé. La position de Benveniste suscite une interrogation plus fondamentale, mais de pure rhétorique : à quelles catégories formelles correspondent précisément les

plus ou moins similaires de Bazell, Fourquet et Harris. Il juge cependant préférable, car plus simple, de concevoir le thème verbal et les morphèmes verbaux comme une unité (cf. pp. 146-48). Il cautionne enfin Kurylowicz justifiant l'impression que les flexifs verbaux appartiennent à la proposition par le fait que «le prédicat est le membre principal de la proposition, tous les autres membres y étant subordonnés, et représente par conséquent la proposition dans ses rapports extérieurs, par exemple dans les déterminations de proposition à proposition». Ce point de vue est évidemment incompatible avec la propriété d'incidence externe que la psychomécanique reconnaît au verbe.

fonctions assertive et cohésive dans le verbe, la forme verbale, et dans les formes nominales qui assument la fonction verbale? Elle impose la nature non linguistique de l'assertion et de la cohésion : en affirmant leur existence dans la phrase nominale — et verbale —, Benveniste commet donc une erreur plus lourde que celle qu'il reproche à Hjelmslev (23). 1.6. Je résume succinctement les principales critiques en ce qui a trait à la PN :

1. le sort réservé à la copule (Meillet).
2. l'attribution à ce type de phrase de constituants chimériques : caractéristique verbale extense (Hjelmslev), fonction verbale de cohésion et d'assertion (Benveniste).

*
* *

2. TYPOLOGIE

Cette esquisse de typologie de la PN se base sur le dépouillement systématique de l'hebdomadaire *L'Express*, du 5 novembre 1973 au 5 mai 1974 (n° 1165 à 1190). Elle avoue deux limitations : l'incomplétude inévitable de sa documentation et le caractère provisoire de l'interprétation qu'elle en donne. La procédure suivie comprend quatre étapes :

1. relevé des énoncés non verbaux, l'énoncé étant défini par les deux critères phoniques d'intervalle entre deux pauses et d'intonation spécifique : assertive, interrogative, exclamative, etc. (Benveniste, *PN*, p. 154).
2. délimitation dans cet ensemble des PN.
3. classification formelle des PN.
4. détermination des conditions générales d'apparition de la PN.

(23) Dans *IVT* p. 363, G. MOIGNET fait du verbe un *cohéreur*, «parce que, d'une part, il est en rapport sémantique avec les éléments qui le précèdent et ceux qui le suivent, et que, d'autre part, il introduit dans l'ensemble sémantique ainsi constitué la référence temporelle qui situe cet ensemble par rapport au moment dans lequel l'auteur du propos exerce l'activité de langage». Même si la fonction est ici exclusive du nom, *cohéreur* est abusif : le verbe est par incidence externe déterminant du substantif ; les autres rapports syntaxiques, dont la transitivité, sont contractés par lui passivement, en tant que support. C'est donc plutôt le support nominal premier qu'il faut regarder comme le cohéreur véritable de la phrase. Quant à la «référence temporelle», sa relation avec la cohésion n'est pas évidente, d'autant qu'il n'est pas rare qu'elle ne soit pas assurée par le verbe (*je pars demain*).

2.1. Délimitation des PN

L'opération de délimitation est réalisée par l'application au corpus d'énoncés non verbaux de principes de plus en plus compréhensifs qui en restreignent l'extension.

P 1 : La PN, comme toute phrase, assure la prédication, i.e., selon la formule de R. Valin, faire que «quelque chose se trouve quelque part être dit de quelqu'un ou de quelque chose» (*GL*, p. 67).

P 2 : La PN ne peut comporter de verbe fini.

P 3 : Le déterminé central de la PN doit appartenir à la catégorie nominale — substantif ou adjetif —, ce qui écarte les énoncés non verbaux de type adverbial :

(1) *Elle, enfermée dans un studio transparent comme un aquarium, répond. Posément.* 1181, 46. notamment ceux qui contiennent un adjetif de verbe porteur d'une incidence phrasique :

(2) *Illusion? Probablement.* 1187, 17.

P 4 : La PN, comme toute phrase, est une unité de signification fonctionnellement indépendante ; elle ne contracte aucun rapport d'incidence avec un quelconque élément extérieur : «a constituent which is not a constituent» (Hockett, *CML*, p. 199). Ce critère permet d'éliminer une quantité appréciable d'énoncés non verbaux répondant aux trois premiers principes, tous produits par une segmentation phonique et graphique, non syntaxique, de la séquence syntagmatique (24).

2.1.1. Syntagme substantival ou nominal

— attribut :

(3) Quand M.B. proclame : (...), ce n'est pas une parole creuse. Mais un engagement intéressé. 1182, 62, 3.

(24) Le même procédé peut isoler des subordonnées complètes, adjectivales : Le type même de chef d'État contient le mot chef. Qui recouvre, dans le système français, une puissante réalité. 1185, 12. adverbiales :

(...) certains êtres présentent en outre une vulnérabilité profonde avec perturbations extérieures. Parce que leur cœur est électriquement instable. 1171, 38. et même dissocier une forme verbale composée :

Il se permit tant de libertés avec Fitzgerald que son travail fut rejeté. Et payé 100.000 dollars. E. 1185, 39.

— objet :

- (4) *Il a la force de ceux qui ont été l'enfant préféré. La faiblesse aussi.* 1189, 12.

— complément d'agent :

- (5) (...) *le ministre des Finances se fera interviewer plusieurs fois. Vraisemblablement par L. Z. et J. M. C.*, (...) 1189, 27.

— prépositionnel à fonction adverbiale :

- (6) (...) *un million de «colis» atomiques voyagent en Amérique, dont 95 % en avion. Sur des vols commerciaux. Sans histoire d'ailleurs.* 1189, 45.

— non prépositionnel à fonction adverbiale :

- (7) *Mais surtout 22 % des lycéens (...) s'ennuient. Tout le temps.* 1187, 41.

— prépositionnel à fonction adjetivale :

- (8) *La politique, c'est l'expression d'antagonismes. De classes, d'opinions, de passions.* 1189, 24.

— non prépositionnel à fonction adjetivale :

- (9) *Santoni. Falstaff barbu. Curieux de tout. L'air fatigué des gens qui ont trop marché.* 1172, 28.

2.1.2. Adjectif qualificatif

— épithète :

- (10) *C'est une histoire de la Collaboration sentie, vécue. Soufferte.* 1183, 47.

— attribut :

- (11) (...) *un conseiller du Premier ministre confiait que la sanction était intempestive. En tout cas maladroite.* 1171, 19.

2.1.3. Participe présent :

- (12) (...) *ils voterait contre M. W. un amendement conservateur au discours du trône. Rendant théoriquement possible la chute du cabinet travailliste.* 1184, 62.

2.1.4. Infinitif prépositionnel :

- (13) *Dans la société antique, il est le premier à ne pas distinguer le maître de l'esclave. A parler de l'homme.* 1187, 54.

2.1.5. Remarques

2.1.5.1. Par définition, le sujet, support premier de la phrase, n'est pas concerné par le principe 4. Les exemples :

- (14) *Un grand espoir désormais s'est levé. Et, avec lui, des hommes prêts au combat.* 1189, 60.

- (15) *Le présent est insatisfaisant. L'avenir inquiétant.* 1182, 29.

contiennent donc des PN, le souci stylistique d'éviter la répétition répondant de l'ellipse du verbe.

2.1.5.2. Si un syntagme nominal isolé se trouve en relation sémantique d'identité avec un élément de phrase ou une phrase entière, il est souvent difficile de décider s'il s'agit d'une fonction adjectivale ou adverbiale déportée stylistiquement à l'extérieur (apposition) ou du support premier d'une phrase nouvelle ; autrement dit, si la relation est à la fois sémantique et grammaticale, ou simplement sémantique :

- (16) *M. A. coordonne le programme de M. M. et le conseille sur les problèmes économiques. Le point faible du leader de la gauche.* 1189, 33.

Entre les cas extrêmes, celui où la coordination — 1 ou ø — signale la rupture d'une chaîne d'appositions :

- (17) (...) *tous les instruments y sont, le chevalet et la palette, les esquisses et les tableaux terminés. Les fantasmes et les obsessions.* 1181, 42.

et celui où l'intégration à la phrase support est impossible :

- (18) «*Nous avons appris notre métier avec la pratique*» précisent A. et V. *Une pratique difficile.* 1183, 57.

la prudence invite à ne pas retenir l'hypothèse de l'apposition (25). Le domaine de la PN est ainsi circonscrit.

2.2. Classification des PN

2.2.1. Type substantival

2.2.1.1. Monorèmes (Thème)

— substantif :

- (19) *C. est contraint de démissionner le 27 janvier. Victoire.* 1189, 53.

- (20) *Procès, trahison, Fresnes.* 1183, 47.

— syntagme substantival :

- (21) *12 octobre. Une difficulté. La seule,* 1189, 53.

— syntagme nominal :

- (22) *Un projet superbe.* 1165, 65.

(25) Même si le substantif 2 est la reprise du substantif 1 :
Et Francis Lopez est son prophète. Un prophète morose malgré le succès. 1184, 56.

- (23) *Etrange démarche.* 1190, 40.
 — substantif + syntagme substantival prépositionnel :
- (24) *Elle entre. Beauté à son zénith.* 1171, 52.
 — substantif + proposition relative :
- (25) *Oeuvre-somme où l'on retrouve systématisés les résultats antérieurs.* 1165, 65.
- 2.2.1.2. Dirèmes (Thème + prédicat)
- syntagme nominal + adjetif :
- (26) *Moins rigoureuse, à peine, cette pulsion rythmique qui éblouissait les musiciens.* 1171, 52.
- (27) *Ah! Trop faible, mon équipe?* 1189, 44.
- syntagme nominal + syntagme nominal prépositionnel :
- (28) *D'un autre âge, ces baisers volés, ces exaltations frôleuses.* 1174, 47.
- (29) *A l'horizon, une voile blanche.* 1189, 38.
- syntagme nominal + syntagme nominal :
- (30) *Une nouvelle enseigne toutes les trois semaines, depuis 3 mois.* 1182, 29.
- pronom + syntagme nominal :
- (31) (...) *elle, les jambes les plus spirituelles de la terre ; lui, un jeune puma déchainé.* 1184, 57.
- syntagme nominal + adverbe :
- (32) *Partout, films, disques, robes, affiches, bric-à-brac ...* 1182, 27.
- (33) *Sans doute une fausse information.* 1184, 35.

2.2.2. Type adjectival

Les exemples, fort rares, sont de deux sortes :

2.2.2.1. L'adjectif est en relation sémantique avec un élément d'une phrase à laquelle il n'est pas intégrable :

- (34) (...) *cette émission de variétés continue d'être tournée en noir et blanc. Invendable.* 1190, 87.

2.2.2.2. L'adjectif est en relation sémantique avec la phrase entière qu'il qualifie d'un jugement de valeur :

- (35) *200.000 voix de plus que ne lui auraient données le même nombre d'électeurs. Insignifiant.* 1190, 30.

L'absence d'accord indique qu'il faut classer ici le participe passé de :

- (36) *A. R. (...) avait demandé la faveur de passer un examen (...). Refusé.* 1187, 34.

2.2.3. Remarques

2.2.3.1. L'adverbe ne pouvant être directement incident à un substantif, on expliquera l'espèce dirématique des phrases (32), (33) par une incidence retardée au syntagme nominal déjà constitué en PN (cf. un esprit très fin de siècle).

2.2.3.2. L'explication vaut également pour les adverbes de négation des PN :

- (37) *Pas d'écaurement, pourtant, chez les jeunes gens (...).* 1190, 30.
- (38) *Jamais de heurts ou de discussions : (...).* 1189, 39.

— qui ne peuvent comme telles servir de support sujet à un verbe personnel — si l'on veut éviter de postuler la réduction d'une phrase verbale unipersonnelle (*il n'y a pas d'écaurement, il n'y avait jamais de heurts*). Le sémantisme négatif de l'adverbe en incidence phrastique y annule l'extensité de l'article déjà restreinte par l'inverseur *de*. La difficulté soulevée par :

- (39) *Pas d'héritière amoureuse, mais V. B., un antihéros.* 1185, 46. n'est pas propre à la PN, mais au fonctionnement de la négation (*il y avait une héritière → il n'y avait pas d'héritière*) qui paraît toujours agir sur un partitif, singulier ou pluriel.

2.2.3.3. La seule fonction rencontrée jusqu'ici dans les exemples de type substantival est celle de support premier, de sujet. Seules exceptions :

— la réponse à une question :

- (40) *Pour voir qui? Un vagabond aux yeux clairs.* 1183, 42.

- (41) *Qui sont-ils? Des athlètes d'Etat? Des amateurs méritants (...)?* 1187, 34.

— certaines formulations impératives :

- (42) *Ta main! Mon argent!*

accusatifs masqués par le cas synaptique du français, mais sémiologiquement marqués dans une langue flexionnelle.

2.2.3.4. G. Moignet considère comme PN «une proposition indépendante [qui] a un infinitif pour tout élément verbal». Par exemple :

Oublier Palerme, Voir Naples et mourir, Et de rire, Et grenouilles de se plaindre (EPI, pp. 130 à 133).

et :

- (43) *Forger les clefs qui permettent (...). Composer une théorie générale (...). Traduire en schémas explicatifs (...). Produire enfin cette science sociale (...).* 1165, 65.

Cette opinion se fonde pour l'essentiel sur la reconnaissance à l'infinitif d'une incidence interne substantivale et à la préposition du rôle «de dénoncer l'infinitif comme élément nominal», propriétés l'une et l'autre plus que douteuses (26). J'estime quant à moi paradoxalement d'appeler PN des énoncés comportant un élément sans conteste verbal, et qui en est le plus souvent le constituant principal.

2.2.3.5. Le corpus présente un certain nombre de tours figés :

- (44) *Plus question, dorénavant, d'adopter les mêmes règles de chauffage (...).* 1185, 27.
 (45) *Loin de la scène, pas question d'affrontement.* 1171, 71.
 (46) *Raison de plus pour dénoncer la complicité entre Juifs.* 1189, 53.
 (47) *A preuve, la démarche du ministre de l'Information, (...).* 1189, 16.

(26) Fondamentalement, l'incidence de l'infinitif serait interne : «Il est exclu qu'à l'infinitif fonctionne une incidence à un support extérieur à la substance verbale. L'incidence infinitif est du type substantival, c'est l'incidence de la partie de langue appelée substantif à ce qu'elle signifie, (...» (p. 125 — cf. GUILLAUME, *PLT* pp. 203-4). Mais comme l'infinitif appartient au système verbal, qu'il implique le temps et que «Pour évoquer linguistiquement le temps, il faut cette association intime, cette fixation du radical verbal sur une personne» (p. 123), l'infinitif se voit accorder «une incidence à une personne toute virtuelle, en puissance de différenciation (...» (p. 125). Je négligerai l'obscurité de l'argumentation fondée sur les notions plus philosophiques que linguistiques de *cognition* et d'*effection* pour insister sur trois points qui me semblent acquis :

1. la virtualité du support personnel ne modifie pas l'incidence qui demeure externe. L'analyse du gérondif *-ANT* qui «a même statut, en ce qui concerne le support, que le mode infinitif» (note 2, p. 125) confirme l'impression que G. Moignet confond l'incidence *psychiquement externe*, avec la présence d'un support *sémio-linguistique extérieur*. Si l'infinitif est un verbe et s'il implique le temps, il possède comme tout verbe l'incidence externe à la personne ;

2. il n'est pas concevable que l'infinitif possède à la fois une incidence interne et une incidence externe. Comme d'autre part, *IAAA* assigne au verbe, de même qu'à toute partie de langue sauf le substantif, «une incidence interne à la notion qu'il engage dans l'univers du temps» (p. 176), on conviendra que la prolifération des incidences est alarmante ;

3. l'incidence interne ne survient qu'avec la substantivation dont la marque est l'article : «si l'infinitif est parfois substantivable (...), c'est qu'il n'est pas lui-même un substantif». R. MARTIN, *TA*, p. 37.

Pour ce qui est du rôle de la préposition *de*, l'opinion de Guillaume est diamétriquement opposée à celle de G. Moignet : «une augmentation suffisante du caractère verbal de l'infinitif — qui s'obtient par la préposition *de* — confère à l'infinitif la capacité de suppléer expressivement l'aoriste avec lequel, on le sait, l'infinitif a intrinsèquement des rapports étroits» — *Leçon du 16 mai 1940*, pp. 48-9 ms.

2.3. Conditions

L'apparition de la PN est soumise à la réalisation de deux types de conditions : permissives et favorisantes.

2.3.1. Les conditions permissives exigent que la présence du verbe ne soit pas jugée indispensable. Les informations grammaticales de temps, mode, aspect et voix sont assurées par le contexte qui, trait convergent, fixe souvent aussi souvent l'extensité du substantif, entraînant l'absence d'article :

- (48) *Elle a éclaté en décembre. Enorme scandale financier.* 1171, 52.

Notionnellement, la suffisance est attestée par le fait que la phrase verbale correspondante s'obtient généralement par l'insertion d'un des deux verbes *être* et *(y) avoir*, dont les contenus idéels ont atteint un degré d'abstraction indépassable. Le signifié notionnel du substantif, évoquant, parfois en combinaison avec l'adjectif, une action, peut d'ailleurs suppléer à la carence verbale :

- (49) (...) *arrive la grande vedette. Flashes. Applaudissements.* 1171, 70.

- (50) *La sonnerie du téléphone.* 1183, 45.

- (51) *Regard circulaire, pour savourer le spectacle (...).* 1185, 4.

La réunion de ces conditions est particulièrement évidente dans une variété de PN très répandue dans le corpus et qui consiste en une appréciation, un jugement, un commentaire, une caractérisation, un résumé d'un fait ou d'une série de faits, contenus dans une ou plusieurs phrases verbales antérieures ou postérieures (titres). Sous forme affirmative :

- (52) *M. M. repose ses lunettes et sourit (...) Bonne humeur significative.* 1177, 14.

ou sous forme interrogative :

- (53) «*Mais s'ils tardent encore, (...), nous irons ailleurs.* Avertissement de pure forme? Ou menace à peine voilée? 1190, 62 (27).

2.3.2.1. Les conditions permissives n'étant guère contraignantes, la décision de recourir à la PN est plutôt le fait de conditions

(27) Deux déterminants du substantif l'aident à remplir ce rôle : le collectif *tout* qui, associé à un nom d'extension générale, permet de résumer une longue énumération : *Toutes choses* qui sont depuis longtemps effectives dans la plupart des pays voisins. 1189, 48.

et *même* qui permet de relancer vers une seconde série de faits analogues : *Même blocage* en ce qui concerne la formation du personnel. 1185, 34.

favorisantes, d'ordre stylistique. Je me bornerai à énumérer quelques situations-types pour lesquelles la perspective *statisme* (espace) a été préférée à la perspective *dynamisme* (temps) : proverbes, définitions, indications «scéniques», bilans (d'une course de motos, d'un régime politique), descriptions (personnage, paysage, décor de restaurant, contenu d'un roman, d'un ballet) et une fréquence particulièrement élevée dans la rubrique «Quoi de neuf ...», revue — description des spectacles de la semaine.

*
* *

3. THÉORIE

3.1. La littérature guillaumienne relative à la question qui nous occupe est assez mince. Quelques remarques éparses de Guillaume lui-même : l'affirmation «qu'il ne peut exister en français de phrase nominale sans verbe qu'à la faveur d'un mouvement expressif» et la constatation banale que l'introduction de l'expressivité entraîne une diminution proportionnelle de l'expression, ce qui l'amène à poser la formule de tout acte de langage comme la somme :

$$\begin{array}{c} \text{Expression + Expressivité} \\ \text{Grammaticalité + Expressivité} \end{array} = 1$$

Deux syntaxes s'opposent ainsi : la syntaxe d'expression et la syntaxe d'expressivité dont la difficulté est de savoir «à quel degré elles sont fondées en langue» (*PLT*, pp. 146 à 152).

Une prise de position de G. Moignet, déjà discutée, admettant l'existence d'une phrase nominale infinitive. Un paragraphe chez R. Martin dans *Temps et aspect*, p. 35. Enfin, une étude plus consistante de M. Molho dans sa thèse sur la *Théorie du verbe espagnol*, tome 1, pp. 22 à 38.

3.2. L'abord de la PN requiert une connaissance superficielle de la théorie générale psychomécanique. L'intelligence de la solution psychomécanique du problème de la PN requiert une connaissance minimale de la théorie générale. Comme les récentes publications ont rendu son accès plus aisés⁽²⁸⁾, je m'en tiendrai à un rappel des principes de base. La perspective

(28) Notamment *PLT*, ch. IV, *L'acte de langage* et ch. V, *Langage et système*, pp. 137 à 220, et *LLGG* 2.

adoptée est idiochronique : les langues dont la structure présente la division verbo-nominale, avec comme représentant-type le français.

3.2.1. Le locuteur engageant l'acte de langage devant produire une unité d'effet — normalement, une phrase — se trouve à la jointure d'une successivité de chronologie abstraite : dans l'antécédence siège la *langue*, «représentation intégrale du pensable sous une certaine systématisation intérieure» (*PLT*, p. 160) dont il a la disposition permanente. La conséquence sera le lieu du *discours* pensé.

3.2.2. La *langue*, contenant puissantiel — provision — de l'infiniété des discours possibles se présente comme un «système de systèmes», un ensemble préconstruit d'entiers partiels, individués mais reliés systématiquement, et dont un certain nombre ont été reconstitués. Ils s'organisent en une hiérarchie dont l'argument est un pouvoir croissant d'intégration :

3.2.2.1. D'abord les systèmes des éléments formateurs sémantiques et morphologiques (nombre, genre, chronogénèse, etc.).

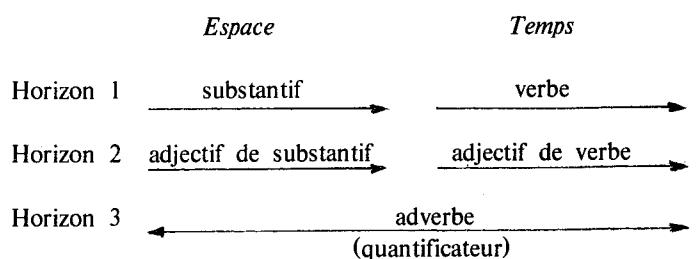
3.2.2.2. Le système de formation du mot, décrit plus haut comme la successivité de deux idéations, formelle et notionnelle, intégrant à l'égard des éléments formateurs.

3.2.2.3. Le système des parties de langue, prédictives et transprédictives, intégrant le système du mot. Sa disposition reproduite ci-dessous, limitée aux parties prédictives réparties symétriquement, pour les deux premiers horizons, dans le plan de l'espace et le plan du temps⁽²⁹⁾, s'écarte de l'orthodoxie guillaumienne⁽³⁰⁾. Les flèches dans le schéma matérialisent une autre ordination notionnelle : le verbe s'édifie dans la subséquence du nom auquel — indice révélateur — il emprunte ses moyens de représentation⁽³¹⁾.

(29) *LLGG* 2, p. 87 : «La répartition de la sémantise obéit manifestement, dans nos langues, à une loi d'équilibre des deux plans : plan nominal et plan verbal».

(30) Elle se rapproche davantage de la conception de B. POTTIER (*SER*, p. 152) ; des divergences importantes subsistent cependant.

(31) M. MOLHO, *TVE*, p. 18 — cf. pp. 37-8 : «(...) le verbe impliquant la représentation du temps, qui se trouve n'être point représentable à partir de lui-même, la pensée se voit contrainte, en vue de le construire, d'emprunter à l'espace sa représentabilité obvie, ce dont la conséquence est que, la spatialisation du temps se postériorisant à la représentation d'espace, l'édifice sub-temporel du verbe se déclare dans la subséquence du plan sub-spatial auquel le nom est référé».



3.2.3. L'acte de langage proprement dit se décompose en une succession d'opérations étalées sur une durée variable et inconsciente de temps opératif.

3.2.3.1. Dans un premier temps, le système des parties de langue articule «l'à-dire» — perception ou pensée abstraite — en une organisation linguistique désignée par le nom de «visée de discours».

3.2.3.2. Dans un second temps, en fonction du plan prévu par la visée, s'amorce la construction pratique de l'unité de discours. À nouveau, trois moments, critiques, trois «saisies» successives doivent être distinguées :

- la saisie radicale sélectionne à l'intérieur des différents systèmes, les éléments formateurs sémantiques et morphologiques requis par la structure interne des mots ;
- l'assemblage des résultats est le fait d'une saisie lexique groupante, par le jeu d'incidences internes au mot : incidence des éléments formateurs entre eux d'une part, de la notion au support formel la constituant en partie de langue d'autre part ;
- la saisie ultime, phrasique, règle l'arrangement des unités réalisées avec la liberté d'expressivité limitée que lui laisse la prévision contraignante de son devenir phrasique que chaque mot, par son régime d'incidence, emporte avec lui.

En résumé, une saisie analytique, réductrice, et deux saisies synthétiques font passer du représenté de langue, par une opération de représentation, à un représenté de discours, avec comme charnière le mot, à la fois unité de puissance et d'effet.

3.3. La PN ne fait pas exception à ce plan rigoureux, mais la visée de discours qui la projette, au lieu d'exploiter la totalité spatio-temporelle du système des parties de langue, choisit d'emblée, inspirée par des mobiles de nature stylistique, de se cantonner dans le versant spatial, le versant

temporel, délaissé, demeurant dans la perspective. Ce premier choix ne laisse au locuteur qu'une alternative :

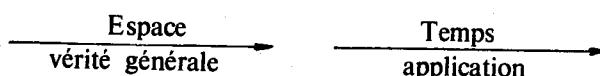
3.3.1. — l'actualisation, au niveau 1 du plan spatial, du substantif, accompagné éventuellement d'un déterminant d'extensité, d'un ou de plusieurs adjectifs et adverbes et, si sa fonction échappe au cas synaptique subsumant les fonctions de sujet, d'objet et d'attribut, de la préposition qui la signifie ;

3.3.2. — l'actualisation, au niveau de transcendance 1, d'un adjectif, support ou non d'un adverbe, toujours en rapport, sémantiquement, avec une phrase antérieure ou postérieure.

Mais il n'exclut pas, la phrase achevée, l'éventualité d'incidences adverbiales phrastiques secondes.

Systématiquement, tout est dans ce mécanisme simple et parfaitement conforme aux exigences de la langue. Je m'étonne donc que R. Martin, jugeant déjà curieusement que dans : *Belle réussite, bravo!*, le thème — la réussite — «n'entre en rien dans l'énoncé proprement linguistique», estime la PN «issue d'une modification radicale du mécanisme d'incidence» (*TA*, p. 35).

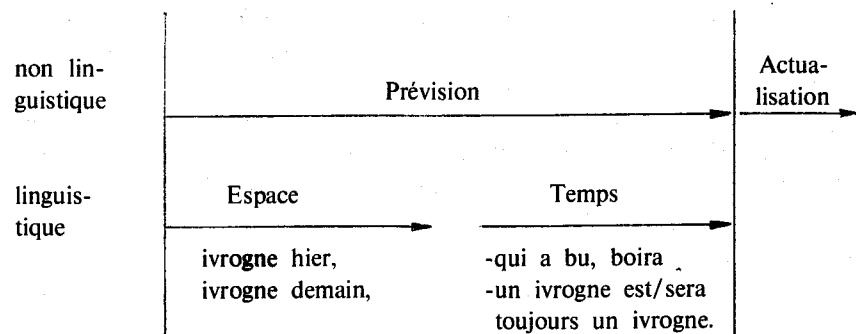
3.4. M. Molho développe dans sa thèse des vues semblables aux nôtres. Mais il prétend aussi, de l'antériorité systématique de l'espace, tirer la conséquence que «la phrase nominale s'accuse habile à signifier au niveau du discours une quelconque antériorité notionnelle, impliquée dans des rapports de toute sorte dont l'argumentation variable selon la visée du locuteur, est susceptible (...) d'emporter avec elle une charge puissance d'expressivité» (*TVE*, p. 24). La démonstration, au départ, séduit par son élégance. Traitant des vérités générales, elle assume que leur impartialité temporelle — leur «omni-temporalité» — explique le refus du verbe, qui en fixerait l'application en un point de temps. L'utilisation de la phrase nominale tiendrait au parallélisme des séquences :



et préserveraient le caractère prévisionnel de la sentence à l'égard d'une série d'effections possibles auxquelles elle s'antériorise nécessairement⁽³²⁾.

(32) La relation *prévision-application* est substituée à la relation *permanent-occasionnel*, avancée par Benveniste, qui échoue à rendre compte de ή *Κρήτη νῆσός ἐστι*, assertion per-

Très vite, cependant, elle se dégrade : une deuxième chronologie de raison, celle de l'*annonçant opératif* et de l'*annoncé résultatif* (TVE, p. 29), sous-tend une autre série de cas ; on lit avec surprise que : *Fuego!* postériorise une fusillade, ou les suites (!) d'un incendie — car l'incendie lui-même est actuel — ; *? Fuego?* l'allumage d'une cigarette, *Buenos días* une entrevue, *Adiós* un départ. De même, les devises, les projets, les programmes, les titres annoncent un au-delà : les sardines elles-mêmes, je présume, pour l'inscription *sardinas en aceite* sur une boîte de conserves. Parfois, la priorité accordée à l'hypothèse sur le fait à expliquer récalcitrant dénature l'effet de discours véritable : le pouvoir de suggestion de la PN «publicitaire» est vu venir de ce «qu'elle suscite l'image, non pas de l'événement annoncé (...), mais celle de l'annonce même», ce que contredit la tendance actualisatrice de la publicité qui vise à imposer l'annoncé. Le défilé de ces variantes accuse la confusion de deux ordres : l'ordre systématique de deux expressions *linguistiques* — nominale et verbale — d'un même donné et celui, *non linguistique*, de l'apparition dans le réel de deux événements distincts. La critique vaut aussi pour les *vérités générales*. On sait, M. Molho n'a pas manqué de le voir, qu'elles s'accompagnent également d'une expression verbale ; l'épreuve de vérification, pour un couple partiellement forgé à membre verbal double, peut se figurer comme suit :

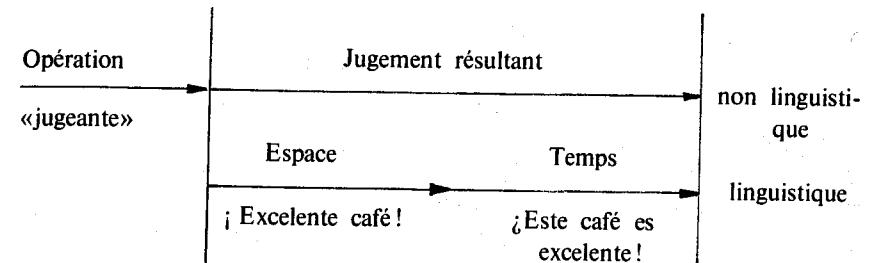


Elle est évidemment négative. Les énoncés E et T, non pas seulement le verbal, comme le soutient M. Molho, sont des «constats d'expérience» et

manente : «*La Crète est une île* énonce le constat d'un événement permanent et non la prévision d'une expérience possible à laquelle (...) elle est en puissance de s'appliquer» MOLHO, *TVE*, note 2, pp. 25-6. Mais un exemple de Benveniste résiste : *ἄξιος μὲν Αἰγαίων οὐτος γε ὁ θεός*. D'autre part, même si l'efficacité de la relation se vérifie en grec et en indo-européen ancien, il est sans doute présomptueux de vouloir l'étendre à un état de langue structurellement différent.

tous sont des prévisions qui postérieurent leur réalisation effective, sans que soit mis en cause le rapport systématique *avant-après* qui les lie. Ici encore, deux actualisations se trouvent subtilement confondues dans le raisonnement : l'actualisation linguistique, par le verbe, et l'actualisation référentielle, dans la réalité (*TVE*, pp. 26-7) (33).

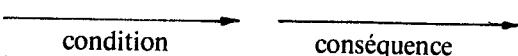
Erreurs de même nature mais inversées, dans le cas du *jugement*:



Le jugement nominal ; *Excelente café!* représenterait selon M. Molho une opération de pensée engagée en vue d'un jugement résultant : ; *Este café es excelente!*, alors que l'un et l'autre sont des résultats antérieurs l'opération pondérative qui les a créés.

Je conclus : l'hypothèse de la signification en discours par la phrase nominale d'une «quelconque» antériorité notionnelle, induite de la position d'antécérence du nom dans le système des parties de langue mène à un certain genre d'acrobates analogiques trompeuses, irritantes car difficiles à démasquer, auxquelles cède quelquefois la psychomécanique. Elle ne résiste pas à une analyse serrée. Je lui substitue la simple distinction ESPACE-TEMPS dont les faits de discours exigeront une interprétation particulière, soit immédiate (vérités générales), soit médiate, mais sans distorsion. Une dernière successivité notionnelle : *condition* → *conséquence* me servira d'illustration. M. Molho mettrait vraisemblablement en parallèle l'hypothétique verbale :

- a) s'il tombait, je rirais



et l'hypothétique nominale :

- b) un geste et je le chassais

(33) La conclusion : phrase verbale = «fait constant», phrase nominale = «loi catégorique» est, à l'image de tout le développement, plutôt obscure.



On remarque d'une part que *b* contient deux «phénomènes» (*geste — chasser*) et que l'antériorité, cette fois, est bien intra-linguistique ; d'autre part, que la séquence E → T n'est pas contraignante, puisque :
c) s'il arrive ce soir, le désastre !

Par contre, l'énumération de quelques phrases similaires :

d) un mot de vous et j'arrête tout !

e) un pas et je tire !

f) un regard et je suis comblé !

révèle une constante sémantique déterminante : la distance entre une condition toujours minimale et la conséquence majeure qui, si elle se réalise, en découle, distance qui peut être traduite stylistiquement par l'opposition *espace = statisme* (position faible) vs *temps = dynamisme* (position forte), mais ne l'est pas nécessairement :

g) s'il faisait un geste, je le chassais.

La consécution phrase nominale → phrase verbale ne calque donc pas l'antériorité notionnelle générale de toute condition sur sa conséquence, mais le rapport quantitatif particulier entre une condition minimale et une conséquence maximale.

3.5. Les linguistes génératifs qui reprochent à la psychomécanique l'état d'ébauche de sa théorisation de la phrase oublient — ou ignorent — que la syntaxe n'est pour elle que l'effectuation en discours de la morphologie de langue, provisionnelle à son égard, et sur laquelle le travail a jusqu'ici presque exclusivement porté. En revanche un psychomécanicien, tout en s'inclinant devant la rigueur de la méthodologie, considère avec méfiance la dépense d'énergie démesurée réclamée par les modèles transformationnels. La phrase nominale accroît jusqu'à la caricature l'écart de complexité qui sépare les deux théories, en raison de la place que sa problématique y occupe. Pour la psychomécanique, la phrase nominale, qui de toute manière est déjà un *après*, représente un *avant*, une économie de genèse par rapport à la phrase verbale. Pour la grammaire générative «classique», elle constitue un *après*, une dérivée transformationnelle par effacement d'une phrase verbale préalable dont on accepte de reconstituer

(34) L'exemple espagnol est : «El gesto que hacen sus ventanas y toda ella es un dolor de nariz que llora».

la structure superficielle et les structures sous-jacentes jusqu'à la structure profonde, donc de dénouer les «syncrétismes» (Hjelmslev) notionnels des bases verbales possibles et les «syncrétismes» formels de temps, de modes, de voix, d'aspects et de personnes. Entre une syntaxe qui engendre le moins parce qu'elle vise le moins et une syntaxe qui engendre le trop pour l'effacer ensuite, peut-être le principe — transformationnel — de simplicité invite-t-il à choisir ?

3.6. Je résume les points essentiels de cet exposé :

3.6.1. La compréhension de la PN exige celle, préalable, de la nature de l'opposition verbo-nominale. Cette opposition ne peut être saisie par la sémiologie, la sémantique notionnelle ou la combinatoire syntaxique. C'est un fait de morphologie (sémantique grammaticale) consistant en la soumission d'une notion indifférenciée à un certain traitement formel. La grammaire générative ne définissant pas les symboles qu'elle manipule, s'en remettant pour cela à une tradition souvent défaillante, cette mise au point m'a paru capitale.

3.6.2. La PN n'est pas le résidu par effacement d'une proposition verbale, elle ne comporte ni «caractéristique» (Hjelmslev) ni «fonction verbale(s)» (Benveniste), mais uniquement des éléments nominaux en raison de l'exploitation exclusive du plan spatial du système des parties de langue.

Université Laval de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

- | | |
|-----|---|
| CML | HOCKETT (C. F.), <i>A course in modern linguistics</i> , New York, The MacMillan Company, 1958. |
| CV | MEILLET (A.), <i>Sur les caractères du verbe</i> , dans <i>Linguistique historique et linguistique générale</i> , Paris, Champion, 1965, pp. 175-98. |
| ELF | DUBOIS (J.) et DUBOIS-CHARLIER (F.), <i>Eléments de linguistique française</i> , Paris, Larousse, 1970. |
| ELG | MARTINET (A.), <i>Eléments de linguistique générale</i> , Paris, Armand Colin, 1970. |
| EPI | MOIGNET (G.), <i>Existe-t-il une proposition infinitive?</i> dans <i>Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage</i> , Univ. Lille III, Paris, Éd. Universitaires, 1973, pp. 111-33. |

- ETM* HJELMSLEV (L.), *Esquisse d'une théorie des morphèmes* dans «*Essais linguistiques*», Paris, Éditions de Minuit, 1971.
- GC* WHORF (B. L.), *Grammatical Categories*, dans *Language Thought and Reality*, New York, Wiley, 1956.
- GGR* LANCELOT (C.) et ARNAUD (A.), *Grammaire générale et raisonnée*, Menston, England, The Scolar Press Ltd, 1967.
- GL* VALIN (R.), *Grammaire et logique : du nouveau sur l'article*, Travaux de linguistique et de littérature, V, 1, Strasbourg, 1967, pp. 61-74.
- GS* DUBOIS (J.), *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse, 1967.
- IAAA* MOIGNET (G.), *L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs*, dans *Travaux de linguistique et de littérature*, I, 1963, pp. 175-94.
- IS* LAKOFF (G.), *Irregularity in syntax*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1970.
- IVT* MOIGNET (G.), *Incidence verbale et transitivité*, dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XI, 1973, pp. 363-79.
- LLGG 2* GUILLAUME (G.), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 1948-49, série B, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1971.
- LSL* GUILLAUME (G.), *Langage et science du langage*, Québec, Presses de l'Univ. Laval et Paris, Klincksieck, 1964.
- PGG* HJELMSLEV (L.), *Principes de grammaire générale*, Copenhague, Øst et Søn, 1928.
- PLT* GUILLAUME (G.), *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1973.
- PN* BENVENISTE (E.), *La phrase nominale*, dans *Problèmes de linguistique générale*, chap. XII, Paris, Gallimard, 1966, pp. 151-67.
- PNIE* MEILLET (A.), *La phrase nominale en indo-européen*, dans *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 14 [1906-1908], Paris, Champion, pp. 1 à 26.
- PTL* HJELMSLEV (L.), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1968.
- RTP* MEILLET (A.), *Remarques sur la théorie de la phrase*, dans *Linguistique historique et linguistique générale*, tome II, Paris, Klincksieck, 1952, pp. 1-8.
- SER* POTTIER (B.), *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck, 1962.
- SILF* TOGEBY (K.), *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse, 1965.

- TA* MARTIN (R.), *Temps et Aspect*, Paris, Klincksieck, 1971.
- TVE* MOLHO (M.), *Théorie du verbe espagnol*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris, 1970.
- VPN* HJELMSLEV (L.), *Le verbe et la phrase nominale*, dans *Essais linguistiques*, éd. de Minuit, 1971, pp. 174-200.
- VSM* POTTIER (B.), *Vers une sémantique moderne*, dans *Travaux de linguistique et de littérature*, II, 1, 1964, pp. 107-37.

NICOLAS RUWET

UN EXEMPLE D'ANALYSE TRANSFORMATIONNELLE : MONTÉE DU SUJET ET EXTRAPOSITION

0. Je vais vous présenter un fragment de description syntaxique du français — plus exactement, une confrontation entre quatre théories qui ont été proposées pour traiter un aspect de la syntaxe de l'anglais ou du français (les problèmes en question sont très voisins dans les deux langues), dans le cadre de la grammaire générative-transformationnelle (*).

J'ai choisi ce sujet, plutôt que de faire un exposé général, parce que, à mon avis, ce qui est peut-être le point central de la grammaire générative a été en général très mal compris. Il faut en effet faire une différence très nette entre l'apport méthodologique général de Chomsky, d'une part, et les hypothèses empiriques qui ont pu être avancées jusqu'à présent dans un cadre génératif, d'autre part. À la limite, tout ce que nous avons pu proposer, depuis 1957, concernant la grammaire des langues particulières, ou même concernant certaines contraintes relevant de la théorie générale, à la limite tout cela pourrait être faux, que cela ne changerait rien à ce qu'il y a de révolutionnaire dans l'apport de Chomsky.

Je n'entrerai pas dans les détails, cela nous mènerait trop loin. En gros, on peut dire que Chomsky a fourni un cadre général qui permet désormais à des linguistes de proposer et de confronter des hypothèses empiriques,

(*) Cet article reprend la première partie d'une communication présentée à la Texas Conference on Romance Linguistics (Austin, mars 1974). Une version française complète est parue dans *le Français Moderne*, avril 1975.

Comme j'en avais un peu assez de Pierre, Paul et Marie, de Justine et du marquis, j'ai cette fois, en hommage aussi à G. M. et à S.-Y. K., pris mes petits personnages dans l'histoire et la culture japonaises, avec l'aide de G. B. SANSOM, M. B. JANSEN, et des mânes de MURASAKI SHIKIBU, IHARA SAIKAKU et Natsume SOSEKI.

formulées dans un langage commun, avec assez de précision pour qu'on puisse en principe déterminer exactement ce que ces hypothèses prédisent et ce qu'elles excluent. En d'autres termes, il est devenu possible d'évaluer des hypothèses et de déterminer si l'une est meilleure que d'autres.

Vous avez pu remarquer à plusieurs reprises, au cours de ce colloque, que les génératifs discutent souvent, et parfois très durement, entre eux, et qu'ils sont rarement d'accord sur les analyses particulières (rappelez-vous la discussion que j'ai eue avec Pieter Seuren). Vus de l'extérieur, ces désaccords (comparés par exemple à l'unanimité apparente des guillaumiens) peuvent sembler un signe de faiblesse : comment les génératifs espèrent-ils convaincre les autres s'ils n'arrivent même pas à se mettre d'accord entre eux ? À vrai dire, cette faiblesse apparente est précisément ce qui fait la force des grammairiens génératifs. Deux grammairiens génératifs qui discutent entre eux peuvent avoir des vues très divergentes sur la manière de traiter un problème particulier, mais, en principe, et à condition de faire un effort, chacun peut toujours arriver à déterminer exactement quelles sont les hypothèses que l'autre avance, il peut les tester, leur proposer des contre-exemples, proposer une hypothèse plus intéressante ; en principe, il peut toujours déterminer quels types de faits seront pertinents pour juger les hypothèses proposées. C'est à mon avis la grande différence avec d'autres théories — comme la théorie guillaumienne : quel que soit l'intérêt, parfois très grand, des propositions qu'elles avancent, elles sont formulées de telle manière qu'il est la plupart du temps pratiquement impossible de déterminer quelles sont exactement leurs conséquences. Or, comme nous l'a appris Popper (1959), une théorie n'a vraiment un statut scientifique que si elle peut être soumise à l'épreuve des faits — autrement dit, s'il est possible de trouver, ou d'imaginer, des faits ou des types de faits qui seraient exclus par cette théorie. À mon avis, la théorie guillaumienne, de ce point de vue, est trop générale et trop vague, trop puissante si vous voulez ; elle semble capable d'expliquer presque n'importe quoi. Les faits pourraient être très différents de ce qu'ils sont, on a l'impression qu'elle pourrait toujours les intégrer. Or c'est là une faiblesse, non une force. Comme le dit encore Popper, une bonne théorie est une théorie qui prend des risques, qui prend le risque de se révéler fausse. L'apport essentiel de Chomsky est précisément de nous avoir permis de formuler des théories qui satisfont à cette exigence.

1. L'exemple que j'ai choisi est le suivant : il s'agit de la question de savoir comment doit être formulée la règle de «montée du sujet en position

sujet» (en abrégé MSS) ; c'est la règle qui dérive des phrases telles que (1) (a), (2) (a), de structures sous-jacentes qui sont semblables, peut-être identiques, à celles qui sont sous-jacentes à (1) (b), (2) (b) :

- (1) (a) Hideyoshi semble avoir réussi à faire chanter le coucou
 - (b) il semble que Hideyoshi a réussi à faire chanter le coucou
- (2) (a) Kaoru s'est avéré être un doux rêveur
 - (b) il s'est avéré que Kaoru était un doux rêveur

L'existence d'une règle de MSS a été admise à peu près par tous les linguistes génératifs⁽¹⁾. Mais des divergences apparaissent dès qu'on essaie de la formuler d'une manière précise. En laissant de côté un certain nombre de détails qui ne me concerneront pas ici⁽²⁾, on constate que trois formulations différentes en ont été proposées :

(i) la solution «classique», celle de Rosenbaum 1967. Un verbe tel que *sembler* (ou *seem* en anglais) a un sujet phrasique en structure profonde ; cette complétive est soumise à la règle d'extraposition (en abrégé EXTRAP), qui dérive (1) (b), (2) (b) ; ensuite MSS s'applique à l'output d'EXTRAP : par un déplacement de droite à gauche, elle substitue le *NP* sujet de la complétive au sujet principal, qui est soit un pronom «impersonnel» (*it* chez Rosenbaum) soit un élément «postiche» (*delta*) — celui-ci ayant été «laissé derrière» par l'application d'EXTRAP.

(ii) La solution qui est probablement la plus répandue, et qui a été adoptée par les tenants de la sémantique générative ; elle remonte à des recherches relativement anciennes de Ross et Lakoff et a été récemment développée en grand détail par Postal 1974. Ces linguistes sont d'accord avec la théorie classique pour attribuer un sujet phrasique à *sembler* (ou *seem*). Ils s'en séparent en ce qu'ils considèrent EXTRAP et MSS comme deux processus indépendants : l'application de MSS ne dépend pas de l'application préalable d'EXTRAP. MSS s'applique directement à la con-

(1) Quoique certains l'aient récemment mise en question, à savoir SHOPEN 1972, et BRAME, à paraître. Leurs arguments, cependant, ne m'ont pas convaincu. Pour un argument purement syntaxique en faveur de MSS en français, voir RUWET 1972, ch. 2.

(2) Par exemple, je laisserai de côté la question du statut du subordonnant (*complémentizer*) dans (1) et (2), ainsi que celle de savoir comment doit être traitée la présence ou l'absence de temps. La solution (ii) peut être formulée de plusieurs manières ; je ne m'y attarderai pas ; la plus courante (qui permet de réduire les deux opérations à une seule) repose sur l'hypothèse d'un ordre de base verbe-sujet-objet (VSO) en anglais ou en français — hypothèse qui, à mon avis, a été infirmée de manière convaincante par BERMAN 1974.

figuration de structure profonde, et consiste en deux opérations : la première substitue le sujet subordonné au sujet principal, et la seconde attache le reste de la complétive à la droite du *VP* principal. Si on considère la structure profonde proposée pour (1) :

(3) [_{NP}[_S Hideyoshi avoir réussi à faire chanter le coucou]] semble d'après (i), (1) (a) sera engendré en appliquant successivement EXTRAP (ce qui donne (1) (b)) et MSS ; d'après (ii), (1) (a) et (1) (b) seront engendrés indépendamment, (1) (a) en appliquant directement MSS à (3), et (1) (b) en appliquant EXTRAP à (3).

(iii) La troisième solution diffère des deux premières en ceci qu'elle attribue une structure profonde différente aux phrases dans lesquelles des verbes tels que *sembler* se rencontrent. Pour les linguistes qui l'adoptent (Kajita 1966, Gross 1968, Emonds 1969, 1972, Ruwet, 1972, Bresnan 1972), une structure profonde telle que (3) n'est pas justifiée ; la structure profonde des phrases dans lesquelles entre *sembler* est essentiellement la même que la structure superficielle de (1) (b), (2) (b). La question du rapport entre EXTRAP et MSS ne se pose pas, la complétive de *sembler* étant dès le début en position «extraposée». MSS peut alors être définie (comme dans (i)) comme une règle qui déplace un sujet subordonné de droite à gauche et le substitue à un sujet principal «vide» ; pour dériver (1) (a), la règle part de (4), et a essentiellement la forme (5) :

(4) [_{NP} Δ] - semble - [_S Hideyoshi avoir réussi à faire chanter le coucou]
 (5) Δ - V - [_{NP}-X] - Y \Rightarrow 3 — 2 — Ø — 4

À première vue, le choix entre ces trois solutions peut paraître d'importance secondaire. Mais il apparaît vite que ce choix entraîne d'importantes conséquences du point de vue de la théorie linguistique générale.

Tout d'abord, selon la solution choisie, on sera amené à des vues différentes sur la relation entre syntaxe et sémantique, et notamment sur la question du rôle que peut jouer dans cette relation un niveau syntaxique autonome de structure profonde. Il est clair que, comparée à (i) et (ii), la solution (iii) conduit à une conception de la structure profonde qui est à la fois moins abstraite (plus proche de la surface) et plus variée (elle permet des cadres tels que $\Delta VS X$ — voir (4) — à côté de [_{NP}*S/V X*]). En même temps, si on adopte (iii), l'interrelation de la syntaxe et de la sémantique apparaîtra sous un jour plus complexe que si on adopte (i) ou (ii). En un autre sens, (iii) peut être considérée plus abstraite que les deux autres solutions, dans la mesure où elle admet la présence en structure profonde

de symboles terminaux vides (*delta*) qui n'ont aucun correspondant naturel en termes sémantiques ou référentiels.

En second lieu, le type de solution choisie amènera à se poser des questions différentes quant à la nature des règles permises par la théorie linguistique générale et quant au caractère des contraintes auxquelles ces règles doivent être soumises. Les solutions (i) et (iii) sont encore compatibles avec la définition traditionnelle des transformations comme des règles qui analysent une séquence terminale en termes d'une séquence de catégories et de variables. Mais il n'est pas évident que ce soit le cas pour la solution (ii). En fait ce n'est pas le cas dans la présentation informelle que j'ai faite de MSS selon (ii) : la substitution d'un *NP* subordonné au *NP* principal dont il fait partie ne peut pas être représentée comme une opération qui analyse une séquence en une suite de catégories ou de variables. D'ailleurs, Postal et Perlmutter ont récemment proposé (3) d'introduire dans la grammaire une nouvelle classe de règles (dites «règles de promotion»), dont MSS serait un exemple typique, et qui, faisant un usage crucial de la notion de fonction grammaticale, ne peuvent plus être considérées comme des transformations au sens strict du terme. Ce qui est plus intéressant, c'est que, d'après Postal et Perlmutter, les règles de promotion seraient soumises à un principe général (le «Principe de Succession Fonctionnelle» — abrégé en PSF) qui impose des contraintes sévères sur la forme et l'application de ces règles (4) ; si ce principe se révélait bien fondé, il représenterait une étape importante vers l'établissement d'une théorie générale contraignant la forme des grammaires. Pour que ce principe soit valide, il est apparemment essentiel que

(3) Dans des travaux encore largement inédits. Je dois ce que je sais de ces nouvelles propositions principalement à une conférence faite par POSTAL à Vincennes au printemps 1973, et à des conversations avec PERLMUTTER en automne de la même année. Pour un avant-goût de cette théorie, voir POSTAL 1974, VIII, D.

(4) D'après POSTAL 1974, VIII, D, ce principe «vaut non seulement pour «Raising» (à savoir MSS et FO, voir ci-dessous, section 2., K., N. R.) mais pour toute une classe de règles cycliques partiellement similaires, dites Règles de Promotion, qui ont pour effet d'extraire un *NP* d'un *NP* plus grand le contenant. Le principe en question ... dit en fait que quand une règle de promotion extrait un *NP*, *NP_a*, d'un *NP* le contenant, *NP_c*, le résultat est que *NP_a* hérite de la fonction grammaticale manifestée par *NP_c* à l'origine. Une conséquence automatique de ce principe est que quand RAISING extrait un *NP* d'un sujet phrasique ... ce *NP* devient un sujet, et que quand RAISING extrait un *NP* d'un objet phrasique ... il devient un objet. Le principe en question affirme qu'aucune règle de promotion ne peut extraire un *NP* d'un sujet et en faire un objet, et vice versa (souligné par moi, N. R.).».

MSS soit formulée d'une manière proche de celle esquissée en (ii). Si on arrivait à montrer que l'une des deux autres solutions — en particulier la solution (iii) — est préférable pour des raisons empiriques, on aurait trouvé un contre-exemple crucial à la théorie de Postal et Perlmutter, menant à la rejeter ou à la modifier radicalement.

Finalement, toute solution au problème posé doit nous amener à examiner de près les rapports entre MSS et EXTRAP, ainsi que le statut de cette dernière règle. Plusieurs théories de l'EXTRAP ont été proposées. En particulier, Emonds 1972 a présenté une théorie selon laquelle EXTRAP, dans la forme classique que lui a donnée Rosenbaum 1967, n'existe pas. D'après Emonds, les complétives ne sont jamais des *NP*; elle n'apparaissent jamais dans des positions de *NP* en structure profonde. Elles sont toujours engendrées à la droite de divers syntagmes, notamment à la droite du *VP*, comme dans (4). Des structures profondes telles que (3) sont exclues en principe, et l'occurrence de complétives (ou de syntagmes verbaux) en position sujet en structure superficielle (comme dans *que Nobunaga ait pu faire cela déplait à Ieyasu*) est due à l'application d'une règle d'«Intraposition», qui à certains égards est l'inverse d'EXTRAP. Dans le cadre théorique d'Emonds, cette règle est une transformation «radicale» (cf. Emonds 1969), et son application est soumise à des limitations très strictes. Il va sans dire que, pour Emonds, la seule manière de formuler MSS est celle de (iii).

J'essaierai de montrer que, en français, et pour au moins certains des verbes qui permettent MSS, la seule solution possible est la solution (iii). En d'autres termes, si on considère les deux cadres de structure profonde possibles⁽⁵⁾:

- (6) [_{NP}S] V X
- (7) [_{NP}A] V X S

on peut construire un certain nombre d'arguments empiriques qui justifient la structure (7). Ils reviennent à montrer que les divers prédicats qui peuvent apparaître en structure superficielle dans le cadre *il — que S*⁽⁶⁾ se

(5) Étant donné que des verbes comme *sembler* et *paraître* prennent facultativement des objets indirects (cf. *il semblait à Murasaki que Sei Shonagon était trop prétentieuse*), la question se pose de savoir si on doit admettre une position de *PP* entre *V* et *S* dans (7). Je n'aborderai pas ce point ici, il n'est d'ailleurs pas crucial pour mon propos. Toutefois, je pense qu'il y a des raisons pour engendrer la complétive *S* directement à la droite du verbe (voir plus loin, note 16).

(6) Où *il* est le «pronome impersonnel» *il*.

répartissent en deux groupes dont le comportement syntaxique est très différent. Ces différences s'expliquent le plus naturellement si on pose les structures profondes de type (6) pour le premier groupe, (8), et les structures profondes de type (7) pour le second groupe, (9) (les prédicats de (9) (a) permettent, facultativement, MSS, tandis que ceux de (9) (b) n'admettent pas MSS)⁽⁷⁾:

- (8) advenir (à *NP*), convenir (à *NP*), plaire (à *NP*), déplaire (à *NP*), répugner (à *NP*), être probable, être évident, être intéressant, être difficile (à *NP*), être impossible (à *NP*), être étrange, etc.
- (9) (a) sembler (à *NP*), paraître (à *NP*), s'avérer, se révéler, se trouver, etc.
- (b) falloir (à *NP*), s'agir de *NP*, souvenir de *NP* à *NP*⁽⁸⁾, être question, être temps, se pouvoir, se faire, etc.

Si on peut montrer que rien ne justifie une structure profonde de type (6) pour les verbes de (9) (a), il s'ensuit que la solution (iii) pour MSS est la seule possible, ce qui falsifie la thèse de Postal et Perlmutter quant à la validité du PSF. Si, d'un autre côté, la structure profonde (6) est justifiée pour les prédicats de la liste (8), il s'ensuit également que la théorie d'Emonds de l'«Intraposition» doit être abandonnée. Une question que je laisserai de côté est celle de savoir s'il existe en français, à côté des verbes de (9) (a), des prédicats qui permettent MSS tout en se rencontrant dans des structures profondes du type (6). De tels prédicats existent en anglais (*likely, certain*, voir Rosenbaum 1967, Kajita 1966), mais en français les faits sont beaucoup moins clairs. En supposant qu'on trouve de tels prédicats⁽⁹⁾, et étant donné que la solution (iii) est la seule possible pour

(7) Pour plus de détails sur ces prédicats, voir les listes de GROSS 1975.

(8) *Souvenir* se rencontre dans deux cadres différents; cf. *je me souviens des cerisiers en fleurs* vs *il me souvient des cerisiers en fleurs*. C'est le second — quelque peu archaïque — qui nous concerne ici. Voir RUWET 1972, 193, 197.

(9) Pour les adjectifs qui admettent MSS (*susceptible, foutu*), il n'y a pas de raison de postuler un sujet phrasique en structure profonde (voir les exemples (106)-(107) ci-dessous et la discussion qui suit). Le seul cas, à ma connaissance, où on pourrait être amené à recourir à la solution (i) est celui de phrases dans lesquelles PASSIF et MSS se sont toutes deux appliquées, comme *Katsu a longtemps été supposé (par tout le monde) avoir trahi l'empereur*, qui a sans doute une structure profonde semblable à celle de *on (ou tout le monde) a longtemps supposé que Katsu avait trahi l'empereur*. Savoir si EXTRAP intervient dans la dérivation de ces phrases dépend d'un certain nombre d'hypothèses additionnelles; on ne pourra répondre à cette question que quand on en saura plus sur les «passifs impersonnels», comme dans *il a été supposé que Katsu avait trahi l'empereur, il a été réfléchi à cette question*.

les prédicats de (9) (a), la manière la plus naturelle de rendre compte de leur comportement serait de recourir à la solution (i), MSS, formulé comme en (5), s'appliquant à l'output d'EXTRAP.

Une remarque encore, avant d'entrer dans le vif du sujet. J'ai remarqué, au cours de diverses discussions, qu'une notion n'est pas très bien comprise, c'est celle de «structure profonde». C'est sans doute, il faut le dire, un terme assez mal choisi. Disons d'abord que ce concept appartient déjà, à l'intérieur du cadre général de la grammaire générative, à une théorie particulière ; certains linguistes génératifs l'ont abandonné, et c'est une question purement empirique de savoir si on a besoin de poser un tel niveau. Mais pour ceux, dont je suis, qui maintiennent la nécessité de le poser, il faut dire qu'il n'est pas du tout identique à celui de la représentation sémantique des phrases, du moins en principe. Si on lit attentivement Chomsky, en particulier celui de *Syntactic Structures* (où le terme de *deep structure* ne figurait d'ailleurs pas), on voit que la nécessité de poser des structures abstraites sous-jacentes aux phrases, et dont les phrases effectives sont dérivées par des transformations, cette nécessité est justifiée par des raisons purement syntaxiques ; c'est pour expliquer des phénomènes syntaxiques — des faits de distribution par exemple — que l'on est amené à poser des structures profondes distinctes des structures superficielles. Que ces structures profondes permettent par ailleurs de formuler des généralisations intéressantes sur le plan sémantique est une tout autre question. Ce point doit être clair si on veut comprendre la discussion qui va suivre, qui tendra précisément à montrer qu'il existe un certain décalage entre les structures profondes syntaxiques que l'on arrive à justifier pour un type de phrases, et les représentations sémantiques de ces mêmes phrases. Comment arriver à rendre compte de ce décalage est une question que je n'essaierai pas d'aborder ici.

2. Je vais maintenant passer en revue les arguments en faveur de la solution (iii). Certains de ces arguments sont bien connus depuis longtemps, et il serait intéressant, du point de vue méthodologique, d'essayer de comprendre pourquoi ils n'ont pas été pris au sérieux par la majorité des grammairiens transformationnels. (Je traite ce point dans la version plus complète du *Français Moderne*).

A. Comme tout le monde a remarqué (Kajita, 1966, Rosenbaum 1967, pour l'anglais ; Gross 1968, pour le français), les verbes de (9) s'opposent à ceux de (8) en ceci qu'ils n'admettent jamais un sujet phrasistique en surface. Comparer (10)-(11) à (12)-(13) :

- (10) (a) que Murasaki porte ce kimono me plairait beaucoup
 (b) il me plairait beaucoup que Murasaki porte ce kimono
- (11) (a) que Saigo ait pu commettre une telle erreur est étonnant
 (b) il est étonnant que Saigo ait pu commettre une telle erreur
- (12) (a) *que Sakamoto soit très intelligent (me) semble⁽¹⁰⁾
 (b) il (me) semble que Sakamoto est très intelligent
- (13) (a) *que Nobunaga ait brûlé les temples s'est avéré
 (b) il s'est avéré que Nobunaga avait brûlé les temples

S'il s'agissait d'un fait isolé, il ne nous permettrait pas de choisir entre les diverses solutions. On pourrait soit : (a) attribuer à tous les prédicats de (8)-(9) des structures profondes de type (6), et marquer *sembler*, etc., d'un trait de règle «EXTRAP obligatoire» (les solutions (i) et (ii) sont alors encore possibles), soit : (b) leur attribuer à tous des structures profondes de type (7) — à la manière d'Emonds — et marquer *sembler*, etc., également d'un trait de règle «Intraposition interdite», soit : (c) différencier les prédicats de (8) et de (9) au niveau de la structure profonde, en leur attribuant, respectivement, les traits de sous-catégorisation stricte [+S—] et [+Δ—S]. Ces solutions seraient strictement équivalentes, et également *ad hoc*⁽¹¹⁾.

B. En français, sinon en anglais, il existe un autre type de faits, concernant au moins *sembler* et *paraître*, qui permet de construire un argument plus intéressant. C'est un fait général que, quand une complétive extraposée a été réduite par effacement du sujet, le *VP* infinitif résultant est

(10) J'ai mis ces phrases agrammaticales au subjonctif à cause de la contrainte qui impose le subjonctif, normalement, dans toute complétive initiale de phrase.

(11) À moins que des raisons théoriques plus générales nous amènent à préférer la solution par sous-catégorisation à l'autre (ou vice versa). Voir KAYNE 1969 et BRESNAN 1972 pour une discussion de cette question.

À vrai dire, EMONDS 1972, 55sv, traite ces faits d'une manière différente. Pour lui, des prédicats comme *irritate*, *be necessary*, etc., d'une part, *seem*, *appear*, d'autre part, se différencieraient en structure profonde de la manière suivante : dans les premiers, on a «complémentation à antécédent» (la phrase en position «extraposée» étant coreférentielle du pronom sujet *it*), dans les seconds, on a «complémentation oblique» et le sujet est vide en structure profonde. Comme il formule «Intraposition» comme une règle qui substitue la phrase «extraposée» à un pronom sujet coréférentiel, il n'a donc pas besoin de traits de règle pour rendre compte des faits. Mais j'essaierai de montrer plus loin que, du moins en français, le pronom impersonnel *il* a les mêmes propriétés dans les deux cas (voir section 2., D.) et qu'il serait extrêmement arbitraire de le dériver de deux sources différentes en structure profonde. Je reviendrai sur ce point à la section 2., K.

obligatoirement précédé du subordonnant *de* (12). À ma connaissance, il n'y a pas d'exceptions à cette règle dans le cas des prédictats de la liste (8) ; voir par exemple :

- (14) (a) que Bernard apprenne à jouer du shô me plaît
 - (b) il me plaît que Bernard apprenne à jouer du shô
 - (c) apprendre à jouer du hichiriki me plairait
 - (d) il me plairait { ^{d'} * \emptyset } apprendre à jouer du hichiriki
- (15) (a) que Kiyomori ait trahi les Heike est impossible
 - (b) il est impossible que Kiyomori ait trahi les Heike
 - (c) trahir les Heike est impossible
 - (d) il est impossible { ^{de} * \emptyset } trahir les Heike
- (16) (a) lire Saikaku dans le texte (m') est difficile
 - (b) il (m') est difficile { ^{de} * \emptyset } lire Saikaku dans le texte

D'autre part, dans les cas clairs où la complétive a été engendrée à droite du verbe en structure profonde (en position d'objet direct), les faits sont plus complexes. Si le sujet de la complétive a été effacé, le subordonnant est parfois, obligatoirement, *de*, comme dans les cas d'extraposition, parfois, obligatoirement, \emptyset , et parfois il y a le choix entre \emptyset et *de* (13) :

- (17) (a) Onatsu craint que Seijuro l'abandonne
 - (b) Onatsu craint { ^{d'} * \emptyset } être abandonnée par Seijuro
- (18) (a) Oharu regrette que ses parents l'aient vendue comme concubine à un grand seigneur
 - (b) Oharu regrette { ^{d'} * \emptyset } avoir été vendue comme concubine à un grand seigneur

(12) Sur la nature non-prépositionnelle de *de* dans ces cas, voir Gross 1968 et LONG (à paraître). Pour certains locuteurs, le même *de* apparaît aussi occasionnellement devant le VP en position initiale de phrase ; ainsi, au lieu de (14) (c), ces locuteurs peuvent avoir *d'apprendre à jouer du hichiriki me plairait*. Je n'aborderai pas ici la manière précise dont on doit traiter la présence du subordonnant ; on pourrait envisager aussi bien une règle d'insertion qu'une règle d'effacement. Le traitement de LONG (à paraître) ne me convainct pas tout à fait.

(13) Parfois, le subordonnant est *à*. Voir Gross et Long (à paraître).

- (19) (a) les filles de Yoshiwara adorent que Yonosuke les taquine
 - (b) les filles de Yoshiwara adorent { ^{de} \emptyset } se faire taquiner par Yonosuke
- (20) (a) Junichiro veut que Katsuko aille en pèlerinage à Ise
 - (b) Junichiro veut { ^{\emptyset} *_{d'} } aller en pèlerinage à Ise
- (21) (a) Katsu croit que Sakamoto a compris ses intentions
 - (b) Sakamoto croit { ^{\emptyset} *_{d'} } avoir compris les intentions de Katsu
- (22) (a) Hideyoshi estime que Konishi mérite une récompense
 - (b) Konishi estime { ^{\emptyset} *_{de} } mériter une récompense

Il se fait qu'en français des verbes comme *sembler* et *paraître* permettent, dans certaines conditions, l'effacement du sujet subordonné. Ainsi, à côté de (23) (a)-(b) (dans (23) (b), MSS s'est appliquée), on a des phrases telles que (24) (a)-(b) — dans (24) (b), il est clair que EQUI s'est appliquée (14) :

- (23) (a) il me semble qu'Oshichi s'est évanoui
 - (b) Oshichi me semble s'être évanoui
- (24) (a) il me semble que je me suis évanoui
 - (b) il me semble { ^{\emptyset} *_{de} } m'être évanoui

Donc, en ce qui concerne le choix du subordonnant, *sembler* (et *paraître*) ne se comporte pas comme les prédictats de la liste (8), mais plutôt comme *vouloir*, *croire*, *estimer*, etc. On tient là un argument contre les théories (i) et (ii), qui voudraient dériver les phrases comportant *sembler* (sans application de MSS) au moyen d'EXTRAP. En effet, ces théories devraient traiter *sembler* comme exceptionnel, non seulement du point de vue de l'application d'EXTRAP, mais aussi du point de vue de l'insertion (ou de l'effacement) du subordonnant *de* — ces deux faits étant traités comme sans lien entre eux. Si, au contraire, la complétive de *sembler* est

(14) Pour des exemples, voir SANDFELD 1965, 39. Seuls *paraître* et *sembler* (et aussi *faillir*, voir (97) (c) ci-dessous) sont pertinents ici, *s'avérer*, *se révéler*, *se trouver* ne prennent pas d'objet indirect. Sandfeld (*id., ibid.*) cite deux exemples littéraires où la complétive extraposée de *plaire* apparaît sans *de*, mais pour moi il s'agit simplement de fautes. Aucun des informateurs que j'ai consultés ne les admettait.

engendrée directement à droite du verbe en structure profonde, l'absence du subordonnant *de* cesse d'être exceptionnelle⁽¹⁵⁾.

C. (Kajita 1966, Ruwet, 1972). Généralement, les prédicts qui admettent des complétives en position sujet admettent aussi des *NP* ordinaires dans cette position. Toutefois, de tels *NP* sont complètement exclus comme sujets de *sembler*, etc. Comparer (25)-(26) à (27)-(28) :

- (25) { que Shoshichi joue de la flûte
 le visage de Mikasa }
 sa jeune servante } plaisait beaucoup à Yonosuke

(26) (a) il est évident que Chikamatsu était génial
 (b) le génie de Chikamatsu est évident

(27) (a) il (me) semble que Chikamatsu était génial
 (b) *le génie de Chikamatsu (me) semble

(28) (a) il s'est avéré que Hiroshima avait été totalement détruite par la bombe
 (b) *la destruction totale de Hiroshima par la bombe s'est avérée

Seule une analyse qui distingue *plaire*, etc., d'une part, et *sembler*, etc., d'autre part, au niveau de la structure profonde, en leur attribuant des traits de sous-catégorisation différents, correspondant à (6) et à (7), respectivement, permet de traiter les propriétés décrites en A-C d'une manière unifiée et non *ad hoc*. L'analyse de ROSENBAUM, tout comme celle de POSTAL et PERLMUTTER, ou d'ailleurs celle d'EMONDS, sont forcées de traiter ces faits comme s'il n'y avait pas de rapports entre eux. Les tenants des solutions (i) et (ii) devraient imposer une contrainte spéciale (indépendante de celle sur le caractère obligatoire d'EXTRAP) sur les sujets de *sembler*, etc., excluant les *NP* ordinaires (y compris les «nominaux dérivés», cf. Chomsky 1972). Quant à Emonds, il devrait dire que *plaire*, *probable*, etc., peuvent apparaître dans deux cadres syntaxiques distincts, celui de (7) d'une part, et *NP* —, d'autre part ; il est possible de traiter cela au moyen d'une règle de redondance lexicale, mais alors, *sembler*, etc., devraient à leur tour être traités comme des exceptions à cette règle de redondance, tout comme ils sont des exceptions à «Intraposition».

(15) Il faut noter que beaucoup des verbes qui n'admettent pas *de* devant la complétive réduite admettent aussi la montée du sujet en position objet (FO ; voir ci-dessous, section K.) ; c'est le cas pour *croire*, *estimer*, *juger*, peut-être *vouloir*. Il y a donc une certaine similarité entre ces verbes et *sembler* ou *paraître* ; peut-être y a-t-il ici une généralisation intéressante à découvrir.

Je passerai maintenant à une série d'arguments qui ont tous la même forme (D-K). Dans chaque cas, la complétive a été remplacée par un pronom, personnel, démonstratif, relatif ou interrogatif. Dans chaque cas, les prédictats de (8) et ceux de (9) se comportent d'une manière différente : pour ceux de (8), les pronoms substitués à la complétive sont des sujets ; au contraire, pour ceux de (9), les pronoms sont des pronoms objets, tandis que le sujet impersonnel *il* reste présent. Ces faits suggèrent que la complétive de *sembler*, etc. a des propriétés d'objet direct ; on pourrait donc être amené, tout en gardant (6) comme cadre de structure profonde pour les prédictats de (8), à modifier (7), pour ceux de (9), sous la forme (29) (16) :

(29) [_{NP}A] V [_{NP}S] X

Le point suivant est fondamental : le pronom impersonnel *il* n'a pas de propriété référentielle. Chaque fois qu'un pronom sujet référentiel (coréférentiel avec une phrase) est nécessaire, on a *ce* (*c'*), *cela* ou *ça* au lieu de *il* — qui sur ce point diffère de son homonyme, le pronom ordinaire de la troisième personne au masculin singulier⁽¹⁷⁾. Comparer (30) et (31) :

(16) Deux remarques. D'abord, les faits qu'on va considérer sont aussi bien expliqués par une analyse qui traite la complétive de *sembler*, non comme un objet direct *stricto sensu* mais plutôt comme une sorte d'attribut. On sait que par exemple les attributs, nominaux ou adjectivaux, peuvent être remplacés par le clitique *le* (voir section 2., E.), cf. *Sakamoto l'est, le meilleur ami de Nakaoka, ou très intelligent, Katsu l'est incontestablement*. Peut-être cette analyse est-elle préférable, au vu du fait que les phrases dont *sembler* est le verbe principal ne se mettent pas au passif, et compte tenu de ce que *sembler, paraître*, etc. peuvent figurer dans le cadre *NP-Attribut* (cf. p. ex. *Yonosuke semble amoureux*) ; je reviendrai sur ce point dans la version plus complète du *FM*.

En second lieu, si les pronoms sont engendrés dans la base, il pourrait ne pas être nécessaire d'avoir un *NP* dominant la complétive de *sembler* etc. *Sembler* pourrait être marqué dans le lexique avec les traits + — *NP* (permettant seulement une classe restreinte de *NP* «lexicalement vides» (voir la note 19) et + — *S*, et les règles interprétatives qui rendent compte de la coréférence permettraient à un pronom d'être coréférentiel d'une phrase.

Comme ce qui m'intéresse est surtout de montrer que la complétive de *sembler*, etc., n'est pas un sujet et doit être engendrée à la droite du verbe, je laisserai ces problèmes de côté, et m'en tiendrai à l'analyse proposée en (29). Il faut noter que si la complétive de *sembler* est traitée comme un objet direct ou un attribut, il semble naturel de l'engendrer directement à droite du verbe et à gauche de l'objet indirect (voir note 5).

(17) Ce *il* impersonnel doit probablement être inséré par une règle assez tardive ; voir RUWET 1972, 67, note 3. Ces propriétés de *il* rendent douteuses, au moins pour le français, la proposition d'EMONDS (voir note 11) de traiter la complétive «extraposée» comme coréférentielle du pronom sujet. Pour d'autres critiques de l'hypothèse d'Emonds, basées sur l'anglais, voir HIGGINS 1973.

- (30) où est Shigeyuki? — Il est à San Diego
— *C'est à San Diego
- (31) est-il étrange que Mishima ait fait hara kiri?
— *Non, il n'est pas étrange
— Non, ce n'est pas étrange
— Non, cela n'est pas étrange
— Oui, c'est étrange

D. Considérons d'abord les pronoms «cataphoriques»⁽¹⁸⁾. On a le paradigme suivant :

- (32) (a) ceci est probable : la flotte US coulera le *Yamato*
(b) *il est probable ceci : la flotte US coulera le *Yamato*
- (33) (a) *ceci me semble : le général Tojo est paranoïaque
(b) il me semble ceci : le général Tojo est paranoïaque

Étant donné les solutions (i) et (ii), ainsi que les contraintes nécessaires sur EXTRAP (cf. A.) et les *NP* ordinaires (cf. C.), on s'attend à ce que (32) (a) soit grammatical et (33) (a) agrammatical ; étant donné par ailleurs le traitement classique d'EXTRAP, qui déplace facultativement une phrase, en «laissant derrière» le nœud *NP* qui la domine, on s'attend également à ce que (32) (b) soit agrammatical. Le problème est le suivant : comment engendrer (33) (b)? Cette phrase n'aurait pas de source, à moins d'admettre l'existence de deux règles différentes d'extrapolation, l'extrapolation ordinaire, qui déplace les complétives sujets de *plaire*, *probable*, etc., et une nouvelle règle, qui extraposerait obligatoirement le *NP* sujet en entier dans le cas de *sembler*, etc. (19).

E. On a des faits similaires si la complétive est remplacée par un pronom anaphorique (les faits D et E ont été notés par GROSS 1968) ; ainsi⁽²⁰⁾ :

(18) J'ai emprunté ce terme à HIGGINS 1973b. Alors que l'antécédent d'un anaphore le précède, l'*'antécédent'* d'un pronom «cataphorique» le suit.

(19) Certains informateurs acceptent même des phrases telles que :

(i) il me semble quelque chose ...
(ii) il me semble une chose étrange ...

(20) Voir aussi :

(i) est-ce qu'il te répugnerait de manger du sashimi?
(a) non, cela ne me répugnerait pas du tout
(b) *non, il ne me (le) répugnerait pas du tout

J'ai ajouté l'exemple (34) (c) pour montrer que la séquence *de* + *VP* ici ne constitue pas un syntagme prépositionnel. Comparer à :

- (34) est-ce qu'il est possible de visiter le Palais Impérial?
— (a) oui, c'est possible
— (b) *oui, il (l') est possible
— (c) *oui, il en est possible
- (35) est-ce qu'il te semble qu'Okubo est intelligent?
— (a) *oui, cela me semble
— (b) oui, il me le semble

Du point de vue de D. et E., *sembler* et *paraître*⁽²¹⁾ se comportent exactement comme les verbes qui prennent des complétives objets ordinaires, comme *croire*, cf. (36), (37) :

- (36) je crois ceci : Mishima est devenu subitement fou
(37) est-ce que tu crois que Genji vaincrira Heike?
— oui, je le crois

Dans certaines conditions (voir CORNULIER 1973) le clitique objet *le* de *sembler* peut être absent. Mais, ici encore, *sembler* se comporte comme *croire* :

- (38) est-ce que Gengobei est amoureux?
(a) oui, il me semble
(b) oui, je crois

F. La situation est semblable quand les prédictifs de (8) ou de (9) apparaissent dans des parenthétiques. Ainsi, (39) contraste avec (40) et (41) :

- (ii) (a) Go-Daigo parle d'abdiquer le trône
(b) Go-Daigo en parle
- (21) Pour *s'avérer*, *se révéler*, *se trouver*, les faits sont quelque peu différents. Tandis qu'ils se comportent comme *sembler* du point de vue D. (voir (i)-(ii)), ils n'admettent pas le clitique *le* (voir (iii)) :
- (i) il s'est avéré ceci : Michinaga est le vrai maître du Japon
(ii) il se révèle ceci : Komei a sans doute été empoisonné
- (iii) *il se le {révèle, trouve} que Michinaga a fait des dépenses extravagantes

On pourrait essayer de relier ces faits au caractère «accusatif» du pronom réfléchi intrinsèque *se*, ce qui rendrait sa présence incompatible avec celle de *le*. Toutefois ces deux clitiques peuvent coexister dans le cas de *se pouvoir* (voir liste (9) (b)), comme me l'a fait remarquer Gilles FAUCONNIER, cf. :

- (iv) il se le pourrait bien, que les Minamoto massacrent tous les Taira
- Je ne comprends pas ces différences. À noter que, quand ces verbes figurent parenthétiquement, *se trouver* etc., se comportent comme *sembler* (voir section 2., F.), si le pronom objet n'apparaît pas, cf. :
- (v) Michinaga, {il *ça} se trouve, est l'homme le plus puissant du Yamato

- (39) (a) l'unification du pays natal, c'est évident, sera difficile
- (b) *l'unification du pays natal, il est évident, sera difficile
- (40) (a) *l'unification du pays natal, ça me semble⁽²²⁾, sera difficile
- (b) l'unification du pays natal, il me semble, sera difficile
- (41) l'unification du pays natal, je crois, sera difficile

Ici, comme dans (38), le critique objet de *sembler* et *croire* a été effacé ; il peut toutefois être présent, comme dans :

- (42) la réunification, du moins il me le semble, va durer longtemps
- (43) la réunification, du moins je le crois, va durer longtemps

Par parenthèse, il vaut la peine de noter que ces faits posent un sérieux problème à toute analyse (comme celle proposée par Ross pour l'anglais — cf. Ross 1973) qui dérive des phrases telles que (39)-(43) de phrases telles que (44)-(46), au moyen d'une règle de «montée de phrase» — en passant par un stade intermédiaire où le parenthétique est à l'extrême droite de la phrase «montée» :

- (44) il est évident que l'unification du pays natal sera difficile
- (45) il me semble que l'unification du pays natal sera difficile
- (46) je crois que l'unification du pays natal sera difficile

D'abord, cette analyse prédirait que (39) (b), plutôt que (39) (a), est grammatical. Ensuite, elle ne pourrait pas rendre compte de la présence de *le* dans des phrases comme (42)-(43). Enfin, elle ne rendrait pas compte de la différence de sens entre, par exemple, (43) et (47) :

- (47) du moins je crois que la réunification va durer longtemps
- (47) en effet n'est naturel que comme la continuation d'un discours, *du moins* introduisant une restriction par rapport à ce qui a été dit antérieurement. En revanche, (43) ne nécessite pas un contexte antérieur.

Par ailleurs, ces faits sont prédits par une analyse (du genre de celle suggérée pour l'anglais par EMONDS 1974) qui dérive simplement (39)-(43) de «deux propositions indépendantes successives, concaténées sans l'aide d'une conjonction de coordination, et dont la seconde contient un pronom (*proform*) référant à la première» (EMONDS 1974, 200). Selon

(22) Comme parenthétique, *ce me semble* est possible, mais c'est un archaïsme. Voir la note 24. Sur l'alternance *ce/ça*, voir KAYNE 1973, 134. *Ce*, comme critique, a une distribution limitée, il apparaît principalement avec *être*. Par exemple, on n'a pas **ce me plairait*, mais seulement *cela (ça) me plairait*.

cette hypothèse, les structures profondes de (39), (42), (43), seraient, respectivement, (48), (49), (50) :

- (48) l'unification du pays natal sera difficile ; *cela* est évident
- (49) la réunification va durer longtemps ; du moins il me semble *cela*
- (50) la réunification va durer longtemps ; du moins je crois *cela*

On voit qu'il n'y a plus de problème sémantique : (49) et (50) sont, respectivement, synonymes de (42) et (43). Le fait qu'on obtienne (39) (a) au lieu de (39) (b) suit de la nature non-référentielle du pronom impersonnel *il* (voir (31)). La présence de *le* dans (42)-(43) est due à la cliticisation du pronom objet de (49)-(50). Son absence dans (40)-(41) sera traitée par la même règle d'effacement de pronom qui s'applique dans (38) (quant à la réduction de *cela* à *ce* ou *c'*, voir KAYNE, 1973).

Une autre différence intéressante entre les prédicats de (8) et *sembler* ou *paraître* quand ils figurent dans des parenthétiques est la suivante. *Sembler* et *paraître*, comme *croire* ou *dire*, permettent l'inversion du critique sujet (voir KAYNE 1973) dans les parenthétiques, tandis qu'elle est interdite dans le cas des prédicats de (8). C'est ainsi que (51) contraste avec (52) (23) :

- (51) l'unification du pays, { me semblait-il
 croyait-il
 disait-il }, allait durer longtemps
- (52) *la guerre, { est-ce évident
 est-ce possible }, va durer longtemps

G. Pour ce qui est de l'anglais, on sait depuis quelque temps (voir BRESNAN, 1972, EMONDS 1972) que les complétives de *seem*, etc., ne permettent la formation, ni d'interrogatives, ni de pseudo-clivées ; cf. le contraste entre (53) et (54), (55) et (56) :

- (53) *what seems to you?
- (54) what is obvious to you?

(23) (52) (b) est acceptable avec un contour intonationnel différent et une interprétation différente (interrogative ou exclamative). Il dériverait alors de :

- (i) la guerre va durer longtemps ; { est-ce possible? }

Noter aussi que les phrases comme (ii), mais non (iii), sont acceptables :

- (ii) la guerre, à ce { qu'il paraît
 que je sais
 qu'on dit }, va durer longtemps
- (iii) *la guerre, à ce qui est probable, va durer longtemps

- (55) *what seems to me is that Akechi has gone crazy
 (56) what is obvious is that Akechi has gone crazy

En français, les faits sont à la fois plus intéressants et plus compliqués. Considérons d'abord le cas des questions.

Comme on sait, le français dispose de divers moyens pour former des questions. Dans le cas le plus simple, il existe une contrainte, encore mystérieuse, qui interdit de faire porter l'interrogation sur un sujet inanimé. Ainsi, alors que (57) (b) est une question possible, (58) (b) est agrammatical :

- (57) (a) Yonosuke a vécu dans la débauche
 (b) qui a vécu dans la débauche?
 (58) (a) le sort du Yamato concerne éminemment Jimmu
 (b) *que concerne éminemment Jimmu?

Il est donc impossible de former des questions simples à partir de phrases utilisant les prédictifs de (8) (cf. (59)-(60)), et on est obligé de recourir à des questions de la forme (61)-(62) :

- (59) *que te plairait?
 (60) *qu'est étrange?
 (61) qu'est-ce qui te plairait?
 (62) qu'est-ce qui est étrange?

Cette contrainte n'existe pas si l'interrogation porte sur l'objet direct, et on a des phrases telles que :

- (63) que crois-tu?
 (64) que te donnera-t-il?

Ce qui est intéressant, c'est qu'on a des phrases telles que (65)-(66), qui ressemblent de façon frappante à (63)-(64). D'autre part, des phrases telles que (67)-(68) sont totalement exclues⁽²⁴⁾ :

- (65) que te semble-t-il?
 (66) que s'est-il avéré?
 (67) *que te plairait-il? (comparer à (59)-(61))
 (68) *qu'est-il étrange? (comparer à (60)-(62))

(24) On trouve aussi *que t'en semble*? (sans *il* et avec un *en* dont la source est obscure), mais non **que t'en paraît*, etc. Mais cette expression est archaïque et, de plus, l'inacceptabilité de (58)-(60) pourrait indiquer que le *que* ici n'est pas un sujet, mais un objet, le pronom sujet (*il*) ayant été effacé. La possibilité de *ce me semble* (voir note 22), également archaïque, pourrait avoir la même origine. Voir FOULET 1967.

Voilà un cas de plus où la complétive de *sembler*, etc., se comporte comme un objet direct⁽²⁵⁾, tandis que celle de *plaire*, *étrange*, etc., se comporte comme un sujet.

Quand on en vient au type de question «complexe» (en *est-ce que ...*, cf. (61)-(62)), il est à première vue assez difficile de déterminer quels sont les faits, pour des raisons phonétiques : *qui* et *qu'il* — devant consonne — se prononcent également [ki] en français parlé standard. Aussi, tandis qu'il y a un net contraste entre (62), répété ici en (69), et (70) — ce qui confirme la nature de sujet de la complétive de *être étrange* :

- (69) qu'est-ce qui est étrange?
 (70) *qu'est-ce qu'il est étrange?

les informateurs acceptent des phrases telles que :

- (71) qu'est-ce [ki] te semble?

ou il n'est pas immédiatement possible de déterminer si on a affaire à (72) ou à (73) :

- (72) qu'est-ce qui te semble?
 (73) qu'est-ce qu'il te semble?

Toutefois, si on construit des phrases telles que (74)-(75)⁽²⁶⁾ :

- (74) qu'est-ce qu'il avait semblé à Go-Daigo?
 (75) ?qu'est-ce qui avait semblé à Go-Daigo?

il est clair que (74) est nettement meilleur que (75). De plus, le [l] peut être, facultativement, prononcé dans (73). À mon avis, cela indique que la complétive de *sembler*, ici comme dans (65), est un objet direct et non un sujet. Le fait que, pour certains sujets parlants, (75) ne soit pas aussi mauvais qu'on s'y attendrait est probablement dû à un facteur relevant de la performance, et qui tient à la confusion créée par les faits phonétiques.

(25) Ou (cf. note 16) comme un attribut. Cf. des questions telles que :

- (i) qu'as-tu été pendant toutes ces années?
 (a) j'ai été (la) concubine de Michitaka
 (b) j'ai été moine au mont Hiei
 (c) j'ai été amoureuse du prince Genji

(26) Des phrases comme (74) sont un peu gauches ; en général, les phrases avec *sembler*, quand l'objet indirect est présent, sont meilleures s'il s'agit d'un clivage (*il lui semble...*) que quand c'est un PP complet. Ce n'est pas là un fait isolé (voir GROSS 1968 et KAYNE, à paraître, pour d'autres cas où la clivisation d'un objet indirect rend la phrase plus acceptable).

H. Les faits sont semblables dans le cas des pseudo-clivées⁽²⁷⁾. Tandis qu'il y a une nette différence entre (76) (a) et (76) (b) :

- (76) (a) ce qui est probable, c'est que les Minamoto vaincront les Taira
 (b) *ce qu'il est probable, c'est que les Minamoto vaincront les Taira.

(77) (a) et (77) (b) pourraient tous deux se prononcer comme en (77) (c) :

(77) (a) ce qui me semble, c'est que les Minamoto vaincront les Taira⁽²⁸⁾
 (b) ce qu'il me semble, c'est que les Minamoto vaincront les Taira
 (c) ce [qu'il] me semble, c'est que les Minamoto vaincront les Taira

Mais, une fois de plus, un [l] peut être, facultativement, prononcé, ce qui indique qu'on a un cas de (77) (b) plutôt que de (77) (a). De plus, il y a une nette différence d'acceptabilité entre (78) (a) et (78) (b) :

- (78) (a) ??ce qui avait semblé à Go-Daigo, c'est que Takaaji le trahissait
(b) ce qu'il avait semblé à Go-Daigo, c'est que Takaaji le trahissait

I. Il existe en français un type de construction concessive, représenté par :

- (79) { qui que tu sois
quoi que tu fasses
où que tu ailles } , tu n'oublieras jamais les cerisiers en fleurs de Heian Kyo

Ce type de phrases est probablement dérivé, par WH-MVT (la règle qui déplace aussi les pronoms relatifs et interrogatifs de leur position de base en tête de proposition), de structures sous-jacentes telles que :

- (80) { que tu sois qui
que tu ailles où
que tu fasses quoi } , tu n'oublieras jamais les cerisiers en fleurs de Heian Kyo

cf. des phrases telles que :

- (81) { que tu sois moine ou samurai
que tu ailles à Kyushu ou à Hokkaido
que tu fasses des fredaines ou des pénitences } , tu n'oublieras jamais...

(27) Pour une étude détaillée des constructions pseudo-clivées, voir MOREAU 1970 ; pour l'anglais, voir HIGGINS 1973b.

(28) C. L. BAKER m'a signalé que des phrases telles que (i) se rencontrent parfois dans l'anglais parlé d'Amérique (contraster avec (55)):

(i) what it seems to me is that Akechi has gone crazy

Toutefois, les interrogatives correspondantes sont inacceptables :

(ii) *what does it seem to you? (comparer à (53) et (65))

Cette construction est sujette à un certain nombre de contraintes (29), dont la suivante : si le mot-WH est un sujet, il ne peut pas être extrait, cf. (30) :

- (29) Noter que, comme dans les questions, le modifieur *d'autre* (qui normalement modifie seulement *quelqu'un/ quelque chose ou qui/ quoi (que)*) peut être «laissé derrière» par WH-MVT, cf. :

- (i) j'ai rencontré quelqu'un d'autre (que Kukai)
 - (ii) qui as-tu rencontré d'autre (que Kukai)?
 - (iii) qui que tu puisses avoir rencontré d'autre (que Kukai)

Ceci serait un indice que les concessives sont étroitement apparentées aux interrogatives. Il faut noter aussi que le mot-WH *quel*, qui se rencontre comme attribut dans les interrogatives mais non dans les relatives, se rencontre également dans les concessives.

- (iv) (a) le fidèle disciple de Kukai { que *quel } je suis est prêt à se sacrifier
 (b) quel est le plus fidèle disciple de Kukai?
 (c) quel que soit le plus fidèle disciple de Kukai?

Mais, par ailleurs, certains mots-WH, qui se rencontrent normalement dans les questions mais non dans les relatives, sont interdits dans les comparatives.

- (v) Kiyomori combat d'une manière terrifiante
 comment combat Kiyomori?
 * la manière comment combat Kiyomori est terrifiante
 * comment que combatte Kiyomori, ses ennemis sont terrifiés

(vi) Kiyomori combat pour la gloire.

(vi) Kiyomori combat pour la gloire
pourquoi combat Kiyomori?
?la raison pourquoi Kiyomori combat m'échappe totalement
*pourquoi que combatte Kiyomori, ...

(vii) Kiyomori est mort le troisième jour du mois du Tigre
quand est mort Kiyomori?
*le jour quand est mort Kiyomori, tout le Yamato a pleuré
*quand que soit mort Kiyomori.

La raison de ces irrégularités m'échappe encore, de même que la raison pour laquelle quelque apparaît au lieu de *quel* dans les constructions concessives paraphrastiques qui remplacent les phrases agrammaticales de (v)-(vii) : cf. :

- (viii) de quelle manière combat Kiyomori?
de { *quelle } manière que combatte Kiyomori, il terrifie tous ses ennemis

(30) Il est intéressant de remarquer que, alors que les deux variantes (avec *qui* ou *que*) des phrases (b) sont inacceptables, celles en *que* sont nettement plus mauvaises. Il semble que la contrainte en question sur l'extraction des sujets n'a pas toujours été opérante, et certains sujets admettent encore les exemples (b), mais toujours dans la variante avec *qui*. Ce serait là une corroboration indirecte de la conjecture de GROSS 1968 et MOREAU 1971, selon laquelle le prétendu pronom relatif sujet *qui* doit être traité comme une variante du subordonnant *que* dans le contexte — V. Cette hypothèse ne va pas sans problèmes, toutefois (voir (KAYNE à paraître (b))).

- (82) (a) que Heike ou Genji gagne la bataille, l'empereur sera perdu
 (b) *qui { qui que } gagne la bataille, l'empereur sera perdu

(83) (a) que tes prières ou tes offrandes plaisent aux dieux, tu n'en seras pas moins damné
 (b) *quoi { qui que } plaise aux dieux, tu n'en seras pas moins damné

(84) (a) que la victoire de Heike ou celle de Genji soit probable, l'empereur sera perdu
 (b) *quoi { qui que } soit probable, l'empereur sera perdu

Cette contrainte se manifeste d'une manière particulièrement frappante dans le cas des constructions qui ont subi la règle d'«Extraposition d'Indéfini» (voir RUWET 1972, 21 ; aussi KAYNE, à paraître). Étant donné les phrases :

- (85) (a) des choses étranges sont arrivées pendant la fête à Gion
(b) il est arrivé des choses étranges pendant le fête à Gion

on a le contraste :

- (86) (a) *quoi qui arrive pendant la fête à Gion, Yonosuke respectera toujours les geisha
(b) quoi qu'il arrive pendant la fête à Gion, Yonosuke respectera toujours les geisha

Or, des phrases telles que (87) sont acceptables :

- (87) quoi [ki] te semble, le shogun admire profondément l'empereur
ce qui, étant donné l'inacceptabilité de (83) (b)-(84) (b), semble indiquer
que (87) correspond à (88) (a) plutôt qu'à (88) (b).

(88) (a) quoi qu'il te semble, le shogun admire profondément l'empereur
(b) *quoi qui te semble, le shogun admire profondément l'empereur
(voir aussi : *quoi qu'il eût semblé à l'empereur, le shogun l'admirait profondément*)

Une fois de plus, en contraste avec les complétives sujets de *plaire*, *probable*, etc., celles de *sembler*, etc., se comportent comme des objets directs (ou des attributs) (voir (79)).

J. Le «présentatif» *voilà* (aussi parfois *voici*) se rencontre dans diverses constructions, dont il partage certaines avec le verbe *voir*, dont il dérive diachroniquement. Ce sont principalement les suivantes : (a) *voilà + NP*

- (cf. (89)); (b) *voilà + que S* (90); (c) *voilà + NP + «pseudo-relative»* (91); (d) *voilà + question indirecte* (92)⁽³¹⁾:

- (89) (a) voilà Botchan
(b) me voilà
(c) voilà quelque chose à quoi tu ne t'attendais pas

(90) (a) et voilà que subitement la Honda tombe en panne
(b) voilà que les cerisiers fleurissent à Katsura

(91) (a) voilà la Honda qui tombe en panne
(b) voilà Nobunaga qui incendie les temples
(c) le voilà qui se prosterne devant l'empereur

(92) (a) voilà quelles sont les décisions de Shotoku Taishi
(b) voilà comment (tu peux) séduire les femmes de Yoshiwara
(c) voilà pourquoi nous ne boirons plus jamais l'eau de Kiyomizudera

Voilà se rencontre aussi dans une construction spéciale, qu'il importe de ne pas confondre avec celles de (89)-(92). Elle comprend *voilà* suivi d'une relative sans tête, est limitée au «style élevé», et ne se rencontre normalement que dans des conditions de discours particulières. Par exemple, à la phrase (93), émise par le locuteur A.

- (93) la guerre va se prolonger,
le locuteur B peut ajouter le commentaire :

- (94) voilà qui { me déçoit terriblement
est insupportable
ne plaira à personne }

Cette construction est soumise à la contrainte suivante (qui est l'inverse de celle considérée en I.) : si le mot-WH correspond à un objet direct, la construction est agrammaticale, cf. :

- (95) (a) *voilà que je ne peux pas croire
 (b) *voilà que je n'aurais pas prévu

Si la complétive de *sembler* était un sujet, on s'attendrait à ce que *sembler* puisse figurer dans ce genre de construction ; d'autre part, si la complétive est un objet direct (ou un attribut) on ne s'attend pas à l'occurrence de *sembler* dans ces constructions. En fait, il n'y a aucun moyen de construire une phrase avec *sembler* ; ni (96) (a) ni (96) (b) ne sont un commentaire possible à (93) :

(31) Comme on peut le voir d'après le placement des critiques dans (89) (b), (91) (c), *voilà* se comporte encore comme un verbe à certains points de vue.

- (96) (a) *voilà qui me semble
 (b) *voilà qu'il me semble

Ces faits découlent de notre analyse : (96) (a) est exclu parce que *sembler* ne prend pas de complétive sujet, et (96) (b) à cause de la contrainte excluant les objets directs de la construction en *voilà*.

Je me suis jusqu'à présent attaché aux différences entre les prédicats de (8) et ceux de (9) (a) — en utilisant surtout *sembler*, pour lequel les faits sont les plus clairs et les plus complets, comme exemple de (9) (a). Je donnerai maintenant quelques exemples, pour montrer que les mêmes différences se retrouvent quand on considère les prédicats de (9) (b) — qui diffèrent de ceux de (9) (a), rappelons-le, en ce qu'ils n'admettent pas MSS. Soit par exemple *falloir* ; on a les faits suivants :

- | | |
|---|--------------------------|
| (97) (a) il faut que tu partes | |
| (b) *que tu partes faut | (cf. A.) |
| (c) il faut (*de) partir | (cf. B.) |
| (d) *notre départ faut | (cf. C.) |
| (e) il me faut { de l'argent
ceci
cette femme } | (cf. D.) ⁽³²⁾ |
| (f) il le faut, que tu partes | (cf. E.) |
| (g) que (te) faut-il? | (cf. G.) |
| (h) ce qu'il aurait fallu à Go-Daigo, c'est un général fidèle | (cf. H.) |

Un autre exemple est *souvenir*⁽³³⁾ ; on a par exemple :

- (98) (a) il me souvient des cerisiers en fleurs de Kyoto
 (b) *les cerisiers en fleurs de Kyoto me souviennent (cf. C.)
 (c) il m'en souvient (cf. E.)
 (d) un soir, t'en souviens-tu, nous voguions en silence (cf. G.)
 (e) ce dont il me souvient, c'est des cerisiers en fleurs de Kyoto (cf. H.)

Considérons aussi *il est temps* ... :

- (99) (a) il est temps { que tu partes } pour Shimonoseki
 (b) *{ que tu partes } partir pour Shimonoseki est temps (cf. A.)

(32) Comme on voit, *falloir* peut prendre n'importe quelle sorte de *NP* comme objet direct ; il diffère en cela de *sembler* (cf. note 19).

(33) Voir note 8 ci-dessus.

- (c) il en est temps, de partir (cf. E.)⁽³⁴⁾

K. Je passerai maintenant à un argument quelque peu différent. Il repose sur l'existence en français de la construction qui est représentée par (100) (b), (101) (b) :

- (100) (a) je trouve que le Noh est sublime
 (b) je trouve le Noh sublime
 (101) (a) je croyais que Nobunaga était plus magnanime
 (b) je croyais Nobunaga plus magnanime

Des phrases comme (100) (b), (101) (b), ont généralement été dérivées de structures sous-jacentes semblables à celles de (100) (a), (101) (a), par une règle de «montée du sujet en position objet», baptisée FORMATION D'OBJET (en abrégé FO) (cf. GROSS 1968, RUWET 1972, FAUCONNIER 1974 ; aussi, pour un point de vue différent, KAYNE, à paraître)⁽³⁵⁾. Il est bien connu que FO ne peut normalement s'appliquer que si le verbe principal de la complétive est *être*, cet *être* étant ultérieurement effacé. Il y a donc là une différence avec MSS (voir RUWET 1972, 222).

Considérons maintenant les phrases suivantes

- (102) (a) je crois qu'il est nécessaire de partir
 (b) je crois nécessaire de partir
 (103) (a) Mizoguchi trouve qu'il est étrange que Tanaka se maquille si outrageusement

(34) (99) (c) montre que *de + VP* constitue ici un syntagme prépositionnel. Il faut dire que tous les prédicats de (9) (b) n'ont pas les mêmes propriétés. Comparer par exemple (99) à (i) :

- (i) il s'agit de partir
 *(de) partir s'agit
 *il s'en agit
 *il se l'agit

Ces différences pourraient être traitées au moyen de traits de sous-catégorisation : *falloir* sera sous-catégorisé en + — *NP* (à *NP*), *être temps* en + — *PP*, et *s'agir* en + — *S*.

(35) KAYNE suggère que *croire*, etc., doivent figurer dans deux cadres différents, + — *S* (à l'origine de (100) (a), (101) (a)), et + — *NP S* (qui donnerait (100) (b), (101) (b) par EQUI). Cette différence expliquerait le contraste dont on va parler, EQUI s'appliquant à des *NP* coréférentiels. Apparemment, on a le choix entre l'imposition d'une contrainte *ad hoc* sur FO et l'introduction d'une bifurcation également arbitraire dans le lexique. Certains faits semblent en faveur de l'analyse par FO (voir par exemple : *je crois justice rendue*, *je crois la solution susceptible d'en être publiée*). J'ai choisi la solution par FO pour des raisons d'exposition, parce qu'elle est plus familière. Rien de crucial pour mon argument ne dépend de ce choix.

- (b) Mizoguchi trouve étrange que Tanaka se maquille si outrageusement
 (104) (a) Michiko estime qu'il est convenable de procéder à la cérémonie du thé
 (b) Michiko estime convenable de procéder à la cérémonie du thé
 (105) (a) je crois qu'il est temps de partir
 (b) *je crois temps de partir
 (106) (a) je crois que Takanji est foutu de trahir Go-Daigo
 (b) je crois Takanji foutu de trahir Go-Daigo
 (107) (a) je crois qu'il est foutu de pleuvoir sur le mont Fuji
 (b) *je crois foutu de pleuvoir sur le mont Fuji
 (108) (a) je crois que Perry est sur le point de bombarder Edo
 (b) je crois Perry sur le point de bombarder Edo
 (109) (a) je crois qu'il est sur le point de neiger sur Nara
 (b) *je crois sur le point de neiger sur Nara
 (110) (a) Nakaoka jugeait que Sakamoto était trop subtil pour tomber dans ce
 guet-apens
 (b) Nakaoka jugeait Sakamoto trop subtil pour tomber dans ce guet-apens
 (111) (a) Takamitsu a jugé qu'il était trop tard pour visiter le Todaiji
 (b) *Takamitsu a jugé trop tard pour visiter le Todaiji⁽³⁶⁾.

La distribution des faits découle des deux hypothèses suivantes : (a) les prédicats de (8) (*nécessaire*, *étrange*, *convenable* en (102)-(104)) ont une structure profonde du type (6), et ceux de (9) (*être temps* en (105), *être (trop) tard* en (111)) ont une structure profonde du type (7) ou (29) ; (b) il existe une contrainte sur FO, interdisant la montée en position objet d'un *NP* vide ou non-référentiel⁽³⁷⁾. (J'appellerai cette contrainte CSV : «con-

(36) (iii) (b) peut être grammatical, mais avec une autre interprétation, où *trop tard* ... est un circonstanciel de temps modifiant le verbe principal construit intransitivement ; comparer à : *Takamitsu est parti trop tard pour visiter le Todaiji*.

(37) Voir la note 35 et Kayne, à paraître (a). Cette contrainte ne s'applique pas au pronom sujet *cela* ou *ça* qui apparaît comme sujet de *plaire*, *amuser*, *probable*, etc ; cf. :

- (i) je crois { cela } probable, que Go-Toba abdique le trône
 { ça }
- (ii) je crois { cela } foutu de te déplaire, que Yonosuke fréquente les filles de Yoshiwara.
 { ça }

D'autre part, la contrainte s'applique au *ça* qui apparaît comme le seul sujet possible dans des expressions idiomatiques telles que *ça barde*, *ça marche*, *ça va* :

- (iii) ça barde entre les Taira et les Minamoto
 ça semble barder entre les Taira et les Minamoto
 c'est foutu de barder entre les Taira et les Minamoto
 *je crois ça foutu de barder entre les Taira et les Minamoto

trainte sur les sujets vides»). Étant donné que EXTRAP est facultative⁽³⁸⁾, des phrases telles que (102)-(104) auront toujours, dans leur subordonnée, la complétive sujet en position sujet au moment où FO s'applique. Ainsi, pour (102), la structure à ce stade peut encore être (112) ; pour (103) elle peut encore être (113) :

- (112) je crois [_S[_{NP}[_Spartir]] être nécessaire]
- (113) Mizoguchi trouve [_S[_{NP}[_STanaka se maquille si outrageusement]] être étrange]

Le sujet de la subordonnée objet étant non vide, la contrainte CSV n'a pas l'occasion de s'appliquer, et FO peut s'appliquer librement, ce qui donne :

- (114) je crois [_{NP}[_Spartir]] [s'être nécessaire] (à partir de (112))
- (115) Mizoguchi trouve [_{NP}[_STanaka se maquille si outrageusement]] [s'être étrange] (à partir de (113))

L'effacement de *être* et (pour (115), l'insertion de *que*, convertiront (114) et (115) respectivement, en (116) et (117)⁽³⁹⁾ :

- (116) ?je crois partir nécessaire
- (117) *Mizoguchi trouve que Tanaka se maquille si outrageusement étrange

Maintenant, EXTRAP peut toujours s'appliquer⁽⁴⁰⁾, et convertir (116), (117) en (102) (b), (103) (b) (avec insertion obligatoire du subordonnant *de* dans le premier cas).

D'autre part, des phrases telles que (105), (111) auront les structures profondes suivantes :

- (118) je crois [_S[_{NP}Δ] être temps de partir] (pour (105))
- (119) Takamitsu a jugé [_S[_{NP}Δ] être trop tard pour visiter le Todaiji] (pour (111))

Le sujet subordonné étant vide, la contrainte CSV va opérer, bloquant l'application de FO. D'où l'agrammaticalité de (105) (b), (111) (b), que la

(38) Si EXTRAP est postcyclique, la question ne se pose pas ; mais même si on arrivait à prouver qu'EXTRAP est cyclique, son caractère facultatif permettrait toujours à la complétive d'être en position sujet au moment où FO s'applique au cycle supérieur. Je n'aborderai pas ici cette question. Pour autant que je sache, rien de crucial pour mon propos n'en dépend.

(39) Sur le statut de phrases comme (116)-(117), voir plus bas, note 43.

(40) Ou bien, EXTRAP aurait pu s'appliquer avant l'effacement d'*être* et l'insertion de *que* ; cela n'a pas d'importance ici.

grammaire n'a aucun moyen d'engendrer. (105) (a), (111) (a), seront obtenus normalement par application d'EXTRAP dans la subordonnée.

Les phrases (106)-(109) exigent un mot d'explication. *Foutu* (voir Gouet 1971) et *sur le point* sont parmi les quelques prédictats non-verbaux qui permettent (et même exigent) l'application de MSS, comme en témoigne la distribution du clitique *en* (voir RUWET, 1972, ch. 2) :

- (120) (a) la construction du temple est {^{foutu}
 _{sur le point}} d'être interrompue
- (b) la construction est {^{foutu}
 _{sur le point}} d'en être interrompue

MSS doit obligatoirement s'appliquer, comme le montre l'agrammaticalité de (121). Par ailleurs, il n'y a pas de raison de croire que la complétive ait jamais été en position sujet, cf. (122)-(123) :

- (121) *il est {^{foutu}
 _{sur le point}} que la construction du temple soit interrompue
- (122) *que la construction du temple soit interrompue est {^{foutu}
 _{sur le point}}
- (123) *l'abdication de l'empereur est {^{foutu}
 _{sur le point}}⁽⁴¹⁾

Les phrases (106), (107) auront, respectivement, les structures profondes (124), (125) :

- (124) je crois [_S[_{NP}Δ] être foutu [_STakauji trahir Go-Daigo]]
- (125) je crois [_S[_{NP}Δ] être foutu [_S[_{NP}Δ] pleuvoir sur le mont Fuji]]

MSS (qui n'est pas soumise à la contrainte CSV) s'appliquera au second cycle, remplaçant le sujet vide, dans (124) par *Takauji*, et dans (125) par le sujet vide subordonné, ce qui donne, respectivement :

- (126) je crois [_S[_{NP}Takauji] être foutu [_S trahir Go-Daigo]]
- (127) je crois [_S[_{NP}Δ] être foutu [_Spleuvoir sur le mont Fuji]]

La situation est maintenant similaire à celle qu'on avait dans le cas de (102)-(104) (ou (100)-(101)) en face de (105)-(111). Ou bien FO ne s'applique pas, et l'insertion de *que* (plus celle de *il* dans (127)) donnera (106) (a), (107) (a). Ou bien FO s'applique, normalement, dans (126), donnant (106) (b) ; mais, dans (127), CSV bloquera l'application de FO, d'où l'agrammaticalité de (107) (b).

Essayons de voir comment ces faits pourraient être traités si l'on avait choisi la solution de ROSENBAUM (i), celle de POSTAL et PERLMUTTER (ii),

(41) Cette phrase peut être grammaticale, mais avec un sens différent (cf. *le pneu arrière gauche de la Honda est foutu*). Voir GOUET 1971.

ou celle d'EMONDS. Comme, pour Rosenbaum, EXTRAP est cyclique, le seul problème résiderait dans la nature *ad hoc* des structures profondes qu'il pourrait postuler (telles que (99) (b) ou (122)) et dans les traits de règle, également *ad hoc*, qu'il devrait imposer à *être temps*, *être foutu*, etc., de telle manière qu'ils subissent obligatoirement EXTRAP ; mais, au moment de l'application de FO, la différence requise entre (102)-(104) et (105)-(111) serait réalisée. Pour POSTAL et PERLMUTTER, étant donné leur thèse que EXTRAP est postcyclique (voir POSTAL 1974), les faits seraient plus gênants, à moins qu'ils choisissent de dériver des phrases telles que (99) (a) par d'autres moyens qu'EXTRAP⁽⁴²⁾. Je leur laisse le soin de proposer une analyse plus convaincante que la mienne ; je noterai seulement que, si, d'abord, (99) (a) est dérivé par EXTRAP obligatoire de quelque chose comme (99) (b), et si, ensuite, EXTRAP est postcyclique, alors, au moment où FO s'applique, il n'y aura aucun moyen de distinguer (105) de, mettons, (102), et, en conséquence, aucun moyen d'utiliser la contrainte CSV pour bloquer (105) (b).

Passons maintenant à ce qu'EMONDS pourrait dire de ces faits. Il y a deux possibilités. (i) Toutes les constructions «extraposées» sont engendrées comme telles en structure profonde, *avec un sujet vide* : dans ce cas, il n'y a pas de différence entre (102) et (105)-(111) au moment où FO s'applique ; étant donné CSV, on s'attendrait à ce que (102) (b)-(104) (b) soient aussi agrammaticaux que (105) (b)-(111) (b) (la difficulté est exactement inverse de celle que rencontrent POSTAL et PERLMUTTER). (ii) On en revient à la suggestion originale d'EMONDS (voir note 11) de différencier les prédictats comme *plaire*, etc., d'une part, et ceux comme *sembler*, etc., de l'autre, en structure profonde, en attribuant aux premiers des pronoms sujets corréférentiels des complétives, tandis que les seconds ont des sujets vides. Cela rendrait compte de la différence entre (102)-(104) et (105)-(111) en termes de CSV (voir note 37). Mais cette solution pose aussi de sérieux problèmes. Nous avons vu que la forme normale du pronom référentiel sujet (quand il est corréférentiel d'une complétive) est

(42) Au lieu de (99) (b), on pourrait imaginer une structure profonde telle que *maintenant est temps de partir, où *maintenant* serait sujet et *de partir* un PP adnominal sur *temps*. Je n'y vois pas de justification syntaxique. Le trait de règle *ad hoc* (en termes d'EXTRAP) devrait être remplacé par une règle d'effacement également *ad hoc*, ou, au vu de phrases telles que *il est maintenant temps de partir, il sera temps de partir dans 20 minutes*, par une règle obligatoire de «formation d'adverbial de temps», suivie éventuellement d'effacement.

cela, ça ou ce. Donc une source naturelle, dans cette hypothèse, de la phrase (128) (a) serait (128) (b), l'«Intraposition» substituant la complétive au pronom coréférentiel *cela* :

- (128) (a) que Tanaka se maquille si outrageusement est étrange
 (b) *cela*; est étrange [que Tanaka se maquille si outrageusement];

Quoique des phrases telles que (129)-(130) existent :

- (129) c'est étrange, que Tanaka se maquille si outrageusement
 (130) { *cela* } me plairait, que tu fasses un pèlerinage au mont Hiei
 { *ça* }

elles représentent des cas de phrases «disloquées», non extraposées. Aussi, si l'«Intraposition» est facultative, la question se pose de savoir quelle est la source du *il* qui apparaît dans (102) (a)-(104) (a). Rappelons-nous que ce *il* ne diffère en rien de celui qui apparaît comme un sujet de surface de *sembler*, etc. (voir p. 253-254, ci-dessus). De plus, «Intraposition» étant une transformation «radicale» (qui ne peut s'appliquer que dans des principales), elle ne jouerait aucun rôle dans l'engendrement de (102)-(104). Mais, chaque fois qu'un pronom «référentiel» est engendré, il se réalise normalement, s'il est devenu un objet en vertu de FO, sous la forme d'un pronom objet, clitique ou non, cf. :

- (131) (a) je trouve *cela* intéressant
 (b) Sakamoto, le *le* trouve intelligent
 (c) cette idée, je *la* trouve sublime

On s'attendrait donc à trouver, au lieu de (102) (b)-(104) (b), (132) ou (133) par exemple :

- (132) (a) *je le crois nécessaire de partir
 (b) *je crois cela nécessaire de partir
 (133) (a) *Mizoguchi le trouve étrange que Tanaka se maquille si outrageusement
 (b) *Mizoguchi trouve cela étrange que Tanaka se maquille si outrageusement

((133) (b) doit être prononcé sans pause entre *étrange* et *que* : avec une pause, la phrase devient grammaticale, mais il s'agit d'un cas de «dislocation», cf. (129)-(130)).

Ainsi donc, ces pronoms référentiels, dont la seule utilité est de soustraire (102)-(104) à la contrainte CSV, devraient être effacés par une règle *ad hoc*, tandis qu'une autre règle *ad hoc*, sans lien aucun avec la première, serait sans doute nécessaire pour remplacer ces pronoms par le

pronome impersonnel *il*, si on veut rendre compte de (102) (a)-(104) (a) (43).

Étant donné tous ces arguments, il me semble clair que la thèse que *sembler*, etc., prennent des sujets phrastiques en structure profonde est in-

(43) Dans une conversation que j'ai eue avec EMONDS en mars 1974, il m'a dit qu'il avait maintenant abandonné la théorie de l'«Intraposition». Il engendrerait toujours les complétives à la droite du verbe, pour des phrases comme *it seems to me that Sei Shonagon is very sophisticated* (cf. (9)) ou *it irritates Yonosuke that the young geisha is so frigid* (cf. (8)); des phrases telles que *that the young geisha is so frigid irritates Yonosuke* seraient engendrées par une sorte de transformation «généralisée» opérant sur deux phrases successives : *The young geisha is so frigid; that irritates Yonosuke*; cette règle substituerait la première phrase au pronom *that* dans la seconde, et serait toujours une transformation radicale. Quoique cette nouvelle analyse résolve peut-être certains des problèmes posés par l'analyse par «Intraposition» (voir Higgins 1973a), je ne vois toujours pas comment elle pourrait résoudre le problème mentionné dans le texte. De plus, elle semble créer certaines difficultés sémantiques ; une phrase comme (i) n'est pas synonyme du discours (ii) (qui est incohérent) :

- (i) que Yonosuke séduise la jeune geisha est impossible
 (ii) Yonosuke { séduit } la jeune geisha ; c'est impossible

Dans le cas de cet exemple, on pourrait peut-être s'en tirer en dérivant (i) de (iii) :
 (iii) Yonosuke séduirait la jeune geisha ? — C'est impossible

Mais cette solution ne semble pas générale, et il faudra de toute façon soumettre la transformation généralisée en question à des conditions tenant à la nature du temps de la première phrase.

La principale raison d'EMONDS pour rejeter le traitement classique d'EXTRAP était que, étant donné les restrictions sur l'occurrence des complétives en position initiale de phrase, ROSENBAUM 1967 avait été obligé d'imposer plusieurs conditions *ad hoc* sur EXTRAP. Mais, en français du moins, ces restrictions sont moins nettes que ne le prétend EMONDS. Tout d'abord, comme le montre déjà (116), les infinitifs initiaux de phrase sont souvent admis dans des phrases enchaînées ; voir aussi (iv) :

- (iv) (a) Sei Shonagon trouve que se promener à l'aube est délicieux
 (b) il me semble que rendre hommage aux ancêtres de cette manière n'amuse pas Yonosuke

(voir aussi RONAT 1974). Ensuite, même les phrases à temps fini sont parfois admises en position sujet dans des structures enchaînées. Une phrase telle que (v), si elle n'est guère heureuse du point de vue du style, ne m'en paraît pas moins acceptable :

- (v) le fait que, plus que vraisemblablement, que Yonosuke séduise la jolie servante déplaît à la jeune veuve, ne semble pas le tracasser outre mesure

Aussi, avec HIGGINS, je pense que, si des phrases comme (117) sont exclues, cela tient à des facteurs de performance plutôt qu'à des contraintes grammaticales. Il est tout à fait possible que des stratégies de perception soient en jeu ici (cf. RUWET 1972, ch. 6). Cela ne veut pas dire qu'il ne reste pas de problèmes dans la théorie d'EXTRAP ou dans l'idée que les complétives sont dominées par *NP* en structure profonde. Pour certains de ces problèmes, voir RONAT 1974.

tenable. En conséquence, il semble inévitable de recourir à la solution (iii) (voir la section 1.). Ceci soulève des problèmes, qui seront abordés ailleurs (44).

Université de Paris VIII.

RÉFÉRENCES

- BERMAN, Arlene, 1974 : *On the VSO hypothesis*, *Linguistic Inquiry* 5.1 : 1-37.
 BRAME, Michael, à paraître : *Conjectures and Refutations in Syntax and Semantics*.
 BRESNAN, Joan, 1972 : *Theory of Complementation in English Syntax*. Ph. D. Diss. MIT. Inédit.
 CHOMSKY, Noam, 1972 : *Studies on Semantics in Generative Grammar*. La Haye : Mouton. Trad. fr., Paris : Seuil, 1975.
 CORNULIER, Benoît DE, 1973 : *Considérations ... sur les incises en français contemporain*. Thèse de troisième cycle. Université de Provence. Inédit.
 EDMONDS, J. E., 1969 : *Root and Structure-Preserving Transformations*. Ph. D. Diss. MIT. Distribué par le Indiana Linguistic Club. Version révisée à paraître, Academic Press (trad. fr. en préparation, Paris : Seuil).
 —, 1972 : *A reformulation of certain syntactic transformations*, in Stanley PETERS, ed., *Goals of Linguistic Theory*. Englewood Cliffs, N. J. : Prentice-Hall, 21-62.
 —, 1974 : *Parenthetical clauses*, in Christian ROHRER et Nicolas RUWET, eds. *Actes du Colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle. I. Etudes de syntaxe*. Tübingen : Niemeyer, 192-205.
 FAUCONNIER, Gilles, 1974 : *La coréférence : Syntaxe ou sémantique?* Paris : Seuil.
 FOULET, Lucien, 1967 : *Petite syntaxe de l'Ancien Français*. Paris : Champion.
 GAATONE, David, 1970 : *La transformation impersonnelle en français*, *Le Français Moderne* 38.4 : 389-411.
 GOUET, Michel, 1971 : *Lexical problems raised by some of the 'Foutre'-constructions*, *Studies out in Left Field*. Chicago : The University of Chicago Press, 79-85.
 GROSS, Maurice, 1968 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
 —, 1975 : *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
 HIGGINS, Francis Roger, 1973a : *On J. Emonds's analysis of Extraposition*, in John P. KIMBALL, ed., *Syntax and Semantics*, vol. 2, New York ; Seminar Press. 149-195.

(44) Voir RUWET, N., *Montée du sujet et extraposition*, *Le Français Moderne*, 43, 1975, pp. 97-134.

- , 1973b : *The Pseudo-Cleft Construction in English*. Ph. D. Diss. MIT. Inédit.
 JACKENDOFF, Ray S., 1972 : *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
 KAJITA, Masaru, 1966 : *A Generative-Transformational Study of Semi-Auxiliaries in Present-Day American English*. Tokyo : Sanseido C° LTD.
 KAYNE, Richard S., 1969 : *On the inappropriateness of rule features*, *QPR*, RLE, MIT, n° 95.
 —, 1973 : *L'inversion du sujet en français dans les phrases interrogatives*, *le Français moderne* 41.1 : 10-42 et 41.2 : 131-151.
 —, à paraître (a) : *French Syntax. The Transformational Cycle*. Cambridge, Mass. : MIT Press. Trad. fr. à paraître, Paris : Seuil.
 —, à paraître (b) : «French relative *que*» in Marta LUJAN et Fritz HENSEY, *Proceedings of the Texas Conference on Romance Linguistics*, Washington, D.C., Georgetown University Press.
 LONG, Mark, à paraître : *French infinitival complementizers and their place in a generative grammar*, in Marta LUJAN et Fritz HENSEY, eds., *Proceedings of the Texas Conference on Romance Linguistics*, Washington, D.C., Georgetown University Press.
 MARTIN, Robert, 1970 : *La transformation impersonnelle*, *Revue de linguistique romane* 34. 377-394.
 MOREAU, Marie-Louise, 1970 : *Trois aspects de la syntaxe de C'EST*. Thèse de doctorat inédite, Université de Liège. À paraître, Genève : Droz.
 —, 1971 : *L'homme que je crois qui est venu ; qui, que : relatifs et conjonctions*, *Langue française* 11. 77-90.
 POPPER, K. R., 1959 : *The Logic of Scientific Discovery*, Londres-New York, Basic Books.
 POSTAL, Paul M., 1970 : *On the surface verb Remind*, *Linguistic Inquiry* 1.1. : 37-120.
 —, 1971 : *Cross-Over Phenomena*. New York : Holt, Rinehart and Winston.
 —, 1974 : *On Raising*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
 RONAT, Mitsou, 1974 : *Echelles de base et mutations en syntaxe française*. Thèse de troisième cycle. Université de Paris VIII. Inédite.
 ROSENBAUM, Peter S., 1967 : *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
 ROSS, John R., 1973 : *Slifting*, in Maurice GROSS, Morris HALLE et M.-P. SCHÜTZENBERGER, eds., *The Formal Analysis of Natural Languages*. La Haye : Mouton. 133-169.
 RUWET, Nicolas, 1972 : *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Seuil.
 SANDFELD, K., 1965 : *Syntaxe du français contemporain. L'Infinitif*. Genève : Droz.
 SHOPEN, Tim, 1972 : *A Generative Theory of Ellipsis*. Indiana Linguistics Club.

ROCH VALIN

PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE PERSPECTIVES

Les réflexions auxquelles je compte me livrer devant vous ce matin, concernant l'avenir de la psychomécanique du langage, n'auront rien des audaces ni des témérités de ce qu'on est convenu d'appeler la prospective : elles ne visent aucunement à devancer les contingences de l'histoire en tentant des extrapolations aventureuses fondées sur la prévalence accordée à un ensemble de facteurs jugés plus ou moins arbitrairement déterminants. Il n'est aucunement question pour moi, par conséquent, d'essayer de prédire ce que sera universitairement dans dix, vingt ou cinquante ans, la psychomécanique du langage. Ce que je veux essayer de dire, c'est plutôt ce que — compte tenu de ce que, pour être, elle devait nécessairement commencer à être — elle ne peut plus désormais s'empêcher avec le temps de devenir indépendamment de tous les facteurs d'accélération ou de ralentissement de son développement rencontrés en cours de route.

Si l'on considère *Temps et Verbe* de Gustave Guillaume comme en représentant l'acte de naissance, la psychomécanique du langage aura bientôt cinquante ans d'existence. Mesurée à une certaine aune et par un esprit un peu chagrin — cf. Georges MOUNIN dans son Introduction à *La linguistique du XX^e siècle*, PUF, 1972, p. 9 — l'œuvre du maître et de ses quelques disciples peut paraître représenter une moisson assez maigre. Comme a longtemps apparu assez mince, voire inexistante, aux yeux des «savants» de l'époque, l'œuvre des grands pionniers de la science moderne et de la méthode scientifique. Je songe en ce moment à un Copernic, dont les découvertes sont restées lettre morte pendant deux siècles, à un Galilée, que le Saint-Office inquiéta jusqu'à la fin de sa vie, à un Newton, en qui la plupart de ses contemporains voyaient plutôt un astrologue et, plus près de nous, à Pasteur, qui, au jugement de la Faculté, n'était qu'un dangereux maniaque. La littérature critique de ces moments décisifs de l'histoire des sciences est édifiante à lire ! Et pourtant, où était l'avenir de la science ?

Pour en venir enfin à la psychomécanique du langage et à ses perspectives d'avenir, commençons par un constat : la linguistique dont, sous les noms successifs de linguistique de position, de psycho-systématique et de psychomécanique, G. Guillaume a été l'initiateur a survécu jusqu'à ce jour envers et contre tous les courants qui ont occupé un temps plus ou moins long, au cours des quarante dernières années, le devant de la scène linguistique. Il y aurait déjà là matière à réflexion. Je ne suis pas sans savoir qu'il est arrivé à certains de penser — les moins prudents l'ont même dit ou écrit — que ce succès relatif tenait au caractère ésotérique de la doctrine et à la fascination que l'hermétisme a toujours exercée sur une certaine famille d'esprits. Outre que l'argument n'a jamais été pris au sérieux par les guillaumiens, il apparaît aujourd'hui manifestement périme du seul fait de la publication, en cours depuis quatre ans, de l'enseignement de G. Guillaume à l'École pratique des Hautes Études, enseignement qui, s'il est bien, au sens strict du terme, une initiation, n'a décidément rien d'initiatique.

Force est donc de chercher ailleurs l'explication de l'attraction puissante exercée par la psychomécanique du langage sur un nombre toujours restreint, mais néanmoins croissant d'esprits. Il n'est pas exclu que la difficulté même d'accès de cette forme d'analyse linguistique, bien loin d'agir comme un repoussoir, ait au contraire constitué un argument de plausibilité en faveur de la justesse de cette théorie et contribué à attirer à elle des esprits épris d'une certaine forme de rigueur et sensibles à l'élégance des solutions proposées et à la beauté simple des formalismes qui les expriment. En tout cas, cette difficulté d'accès qu'on a reprochée à la psychomécanique n'est aucunement un sujet d'inquiétude pour les guillaumiens qui, bien au contraire, y voient, à long terme, une sécurité jouant en sa faveur du fait qu'ainsi se trouvent écartés d'elle les esprits trop faciles à contenter en matière d'explication théorique.

Mais ce qui fonde vraiment la crédibilité de la psychomécanique est ailleurs, dans la très haute plausibilité, notamment, de ses départs, c'est-à-dire de ses postulats épistémologiques, ainsi que dans celle, non moins grande, de ses corollaires sur la nature et le fonctionnement du langage. Du côté de ses fondements épistémologiques, on se sent en sécurité, la voyant satisfaire pleinement aux exigences de toute science d'observation ayant appris à théoriser son objet. Pour ce qui est des conséquences explicites ou implicites de la théorie, elles rejoignent les intuitions des grands penseurs anciens et modernes, depuis Aristote qui voyait dans la grammaire le substrat obligé de la logique, jusqu'à Leibnitz qui se plaisait à voir dans le langage le « miroir de l'entendement humain ».

Le jour où l'on aura compris — je parle des bons esprits (de ceux qui construisent la science, les autres n'étant que des suiveurs et des parasites, qui tendent malheureusement à devenir légion) — que la psychomécanique du langage opère en elle la confluence de la méthode historique comparative et de celle, également mais différemment comparative, de toutes les grandes sciences contemporaines d'observation qui font l'orgueil de la pensée occidentale, et que d'autre part, justement à cause de cette convergence, elle débouche sur une véritable phénoménologie du langage, nous installant du même coup, en même temps qu'au cœur du langage saisi dans tous les aspects de sa temporalité, au sein du phénomène humain perçu au plus profond de sa spécificité, ce jour-là tous les linguistes du monde se seront mis d'accord sur la direction commune à imprimer à leur recherche et des colloques comme le présent n'auront plus de sens, une doctrine unique ayant réussi à intégrer tout l'acquis utile des méthodes ou techniques d'analyse et d'observation qui se disputent présentement l'arène linguistique. Mais ce jour-là ne sera pas demain et d'ici là il reste beaucoup de préjugés à vaincre, dont chacun est un empêchement à une meilleure connaissance de la vraie nature du langage et de son fonctionnement.

De tous les structuralismes d'hier et d'aujourd'hui, la psychomécanique du langage — pourquoi ne pas l'avouer — a la prétention d'être celui qui, à plus ou moins long terme, est appelé à intégrer l'apport utile de tous les autres, et cela parce qu'il est le seul à être parvenu à se donner, en même temps que des postulats qui n'écartent rien *a priori* de ce qui peut constituer la nature du langage, une topologie de son objet où d'avance — ainsi qu'on le montrera plus loin — les secteurs de recherche en apparence négligés trouvent organiquement leur place. Ce qui explique que la psychomécanique ne soit jamais gênée par un certain ordre de problèmes, tant synchroniques (comme celui de la grammaticalité), que diachroniques (comme celui du passage d'un état systématique à un autre).

Cela dit — qui, en toute honnêteté, ne pouvait pas ne pas l'être — j'ajoute immédiatement qu'en dépit de la morgue qu'on prête souvent à ses adeptes, la psychomécanique du langage — comparable en cela à la physique des Galilée et des Newton — est une science dont la modestie égale l'assurance. Ce dont, à long terme, elle est absolument sûre, c'est de la rectitude de sa démarche, se voyant et se concevant d'une part comme le prolongement obligé de la linguistique historique et comparative traditionnelle, dont elle n'a aucun mal à assimiler les acquisitions définitives, et sachant d'autre part que, compte tenu de la disparité des objets, elle

emboîte le pas à toutes les sciences d'observation adultes qui ont réussi à se constituer en sciences théoriques. Ce dont, par contre, elle est tout aussi pleinement consciente, c'est de la nécessité, pour les théories particulières à l'aide desquelles elle essaie d'expliquer le détail de certains faits, de présenter un caractère d'approximation plus ou moins grande et de conserver en elles, pour autant, une part proportionnelle d'interprétation. Ce qui ne l'empêche aucunement de continuer, avec confiance et persévérance, le pas-à-pas prudent qui lui fait faire maints détours et retours sur ses pas en vue, justement, de ne jamais perdre le cap et de bien retrouver, après chaque difficulté rencontrée et plus ou moins complètement vaincue, les lignes de force qui polarisent sa lente et constante avance dans le sens d'une réduction croissante de la part d'interprétation inhérente à l'explication théorique des faits observés.

Un trait de cette lente progression — particulièrement sensible à travers les vingt-deux années d'enseignement de G. Guillaume à l'École pratique des Hautes Études — est, malgré les erreurs et erremens liés à toute démarche analytique (même la plus rigoureuse), de se présenter remarquablement, après coup, comme la réalisation d'un programme caché qui ne deviendrait visible qu'au fur et à mesure de son accomplissement. Ce qui ne saurait être l'effet d'un hasard. C'est là, tout au contraire, une nécessité qui provient de ce que, à l'insu de l'observateur, tous les faits observables sont liés les uns aux autres par les maillons d'une chaîne invisible de causations qui en constitue la concevabilité cachée, chaîne de causations dont la science a précisément pour fonction de mettre en lumière la trame. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que, dans l'intelligibilité des choses, on soit partout condamné à avancer pas à pas, chaque pas nouveau accompli dans l'explication d'un phénomène conduisant au pas suivant à faire, le contenu de révélation de ce dernier étant par définition, dans son apport particulier à la connaissance, imprévisible.

Un autre trait tout aussi rassurant de la démarche analytique suivie par la psychomécanique du langage — trait qui, quand on réfléchit que le langage ne saurait avoir d'autre artisan que la pensée commune, la rend éminemment plausible en tant que théorie — c'est la simplicité et le nombre restreint des opérations — on préférerait dire, par souci de justesse, des *opérateurs* — dont cette démarche analytique postule la mise en œuvre, et cela, aussi bien dans la construction que dans l'exploitation du langage. Ces opérations et opérateurs, par les possibilités en apparence illimitées d'itération qu'ils offrent, font du reste curieusement du contenu formel du langage un système de concevabilité rappelant étrangement —

serait-ce là l'effet du seul hasard? — l'aspect tautologique, si souvent mis en lumière, de l'incomparable instrument de concevabilité qu'est dans toutes ses provinces, pour la pensée savante, la mathématique. Y a-t-il lieu de s'étonner, après cela, que les psychomécanismes que décrit la linguistique guillaumienne accusent une troublante analogie avec le mode — cybernétique et binaire — de fonctionnement des ordinateurs? Là aussi il y aurait à parier qu'on ne se trouve pas en face d'une simple coïncidence.

Toutes analogies — il serait sans doute plus juste de parler d'*homologies* — qui, ajoutées aux arguments de plausibilité déjà invoqués, ne sont pas de nature à dissuader le psychomécanicien du langage de la ferme conviction où il est, sinon toujours d'être dans le vrai, pour ce qui est de la manière d'interpréter tel ou tel fait particulier, du moins d'être installé dans le chemin qui y conduit et aussi d'être en possession de l'instrument d'analyse qui, le moment venu, le contraindra, s'il a erré gravement, à reconnaître la grossièreté de ses erreurs.

Aussi est-ce avec une calme assurance que la psychomécanique du langage, qui n'est une science ni pressée ni avide de publicité, marche à la rencontre de son avenir : elle sait qu'elle est promise à un devenir dont elle n'est actuellement que les prémisses et vouée, avec des lenteurs différentes selon les temps et les hommes, à un constant dépassement de ses positions acquises. En cela, elle se voit un avenir tout semblable à celui de sciences comme la chimie ou la physique avec, en perspective, les mêmes vicissitudes et les mêmes erremens provisoires, plus ou moins longs. Elle connaîtra elle aussi — peut-être bien les connaît-elle déjà — son «phlogistique» et son «éther», mais sous des formes qu'on ne saurait prévoir et qui ne seront reconnaissables qu'une fois la passe théorique difficile franchie et une fois retrouvée, dans une cohérence supérieure d'abord non aperçue, la continuité de son cheminement analytique.

Est-ce à dire qu'aucune prévision ne soit possible en ce qui concerne les perspectives d'avenir de la psychomécanique du langage? Tant s'en faut. Ce qu'on peut prévoir, en l'état présent de la recherche, c'est ce que deviendront, le jour où les esprits doués pour l'analyse viendront à elle en plus grand nombre, les secteurs aujourd'hui laissés de côté faute de bras, si l'on me permet l'expression. Guidée en cela par l'intuition de son fondateur, la psychomécanique du langage s'est à peu près exclusivement occupée, jusqu'ici, de mettre en lumière les mécanismes de pensée auxquels la morphologie des langues indo-européennes est redevable des catégories grammaticales dont l'existence est en elles reconnaissables. Autrement dit, si l'on s'est intéressé à la systématique du mot avant de s'intéresser à la

systématique de la phrase, c'est intentionnellement et pour la bonne et simple raison que, s'il est un fait particulièrement évident dans les langues indo-européennes, c'est bien que la morphologie y conditionne étroitement la syntaxe. De là le principe, si souvent affirmé par G. Guillaume, que «toute langue a la syntaxe de sa morphologie».

Du fait, toutefois, que l'attention des guillaumiens se soit ainsi par nécessité — dans la logique de leur problématique — portée principalement du côté de la systématique du mot il ne faudrait pas trop vite inférer que, aux yeux d'un psychomécanicien, la systématique de la phrase soit une *terra incognita* où tout serait pour lui à découvrir. La seule aperception du rapport de conditionnant à conditionné qui lie le système de la phrase à celui du mot lui permet déjà, dès l'instant qu'il s'arrête à en prévoir les conséquences, de comprendre d'emblée pourquoi une phrase ne saurait jamais contenir d'autres types de syntagmes, c'est-à-dire d'unités fonctionnelles, que ceux et celles dont on aura au préalable reconnu l'existence dans la morphogénie même du mot, où le dernier déterminant formel est précisément ce qu'on est traditionnellement convenu d'appeler la partie du discours, c'est-à-dire l'espèce grammaticale du mot.

Le psychomécanicien du langage sait aussi et encore que si, dans la genèse systématique du mot, la forme dénommée «partie du discours» correspond opérativement au dernier moment de cette genèse, chacune des parties du discours n'est à son tour qu'un moment opératif au sein d'une systématique plus générale qui est celle de la phrase, la successivité opérative — elle-même systématique — de ces deux systèmes (celui, conditionnant, du mot et celui, conditionné, de la phrase) constituant le système général de la langue. Ce qui revient à dire que la langue, comme système puissantiel de langage préexistant à tout langage effectif (c'est-à-dire en tant que possibilité et permission de langage), est nécessairement intégrante à l'endroit de deux systèmes dont l'un — celui de la phrase — se présente, par visée systématique, intégrant à l'endroit du second, celui du mot.

Or, en analyse guillaumienne, opérations et résultats ne sauraient en aucune manière être dissociés, toute opération conduisant à un résultat et tout résultat étant le produit d'une opération. Pour un guillaumien, derrière un syntagme ou un ensemble intégré de syntagmes constituant une phrase, il y a toujours l'opération qui a présidé à telle ordination ou disposition apparente et non à telle autre. En d'autres termes, derrière et sous la syntaxe, il y a le système — ou si l'on veut la *systématique* — de la phrase. Tout comme derrière les propriétés formelles observables des constituants

d'un syntagme simple ou complexe, il y a l'opération qui a présidé à la définition de ces propriétés. Retrouver et décrire le jeu subtil et complexe de ces opérations, ainsi que les mécanismes grâce auxquels on voit les résultats d'une première opération s'intégrer à une opération plus large en cours, jusqu'à une opération finale d'intégration livrant en résultat la phrase, tel est — ambitieux mais non illusoire — le programme de la psychomécanique du langage.

En face du problème de la phrase la position de la psychomécanique est donc franche et nette : il y a une systématique de la phrase, tout comme il existe une systématique du mot. Ceci posé, le système de chaque espèce de mot intérieurise, à chaque moment de l'histoire d'une langue, un jeu plus ou moins complexe d'opérations proposant à la pensée un éventail plus ou moins large de possibilités de variation dans le cadre d'invariance qui formellement le définit, variations dont la plus importante est, par la diversité de ses effets, celle des notions particulières qui représentent le contenu lexical momentané de chaque catégorie. De même, à chaque moment de la diachronie, le système de la phrase intérieurise, dans les limites et le respect des conditions formelles qui le définissent, un éventail de possibilités de variation qui a pour effet, en se superposant à celui des possibilités de variation du mot, de rendre possible la construction d'un nombre théoriquement illimité de phrases, toutes plus ou moins appréciablement différentes les unes des autres.

Telle est, évoquée dans ses plus vastes perspectives, la topologie générale du langage qui oriente, en psychomécanique du langage, la recherche. Cette topologie, on voudra bien en faire la remarque, ne correspond pas seulement à une vue synoptique de ce qu'est manifestement et universellement devenu, sous des avatars différents, le langage des hommes, mais elle implique aussi, dans le lent et inconscient procès de construction empirique du langage au cours des âges, la visée d'un objectif. Il ne serait en effet pas vraisemblable de se représenter que partout l'homme soit du premier coup parvenu à l'état actuel de construction de l'instrument de concevabilité et de communication qu'est chacun des différents langages aujourd'hui observables, pas plus qu'il ne serait plausible de postuler que les différents langages actuellement existants en seraient partout à la même étape de construction. Autrement dit, le linguiste n'est aucunement fondé à universaliser, avant d'en avoir reconnu l'existence effective, les traits et caractères que son analyse a pu réussir à mettre en lumière dans tel ou tel langage donné. La plus élémentaire prudence l'invite tout au contraire à faire l'hypothèse d'une possibilité de variations historiques et diachro-

niques, variations dont certaines pourraient bien être — pourquoi pas? — de véritables mutations. Ce qui impliquerait que l'*ontogénèse* de chaque langue aurait pour cadre celui d'une *phylogénèse*, hypothèse que semble bien confirmer, là où elle s'est révélée possible, la linguistique historique comparative.

La téléologie à laquelle paraît ainsi obéir l'évolution historique du langage n'a absolument rien — est-il besoin de le préciser — d'une visée consciente, sauf — et encore dans une mesure extrêmement restreinte — au plan du lexique. C'est empiriquement que, par lentes, patientes et inconscientes retouches, a pu s'édifier, en pensée commune, la morphogénie ou partie formelle des langues, sous l'impulsion jamais relâchée de l'impératif qui constraint chaque langue à assumer de mieux en mieux sa fonction d'instrument commun de concevabilité, et de communication, auquel l'homme d'une société et d'un moment historique donnés doit de pouvoir exprimer son expérience, véritable univers en lui en lente mais constante expansion.

C'est à cette prétention de vouloir tout embrasser et tout dire de ce qui constitue le contenu de l'expérience humaine commune — et subsidiairement, et très tard du reste dans l'histoire humaine, de l'expérience savante — que le langage doit d'avoir dû être, dès ses origines, minimalement systématique et de devoir, par la suite, le devenir de plus en plus. De ce qu'ont réellement été les idiomes des premières communautés humaines, sans doute sommes-nous condamnés à ne jamais rien savoir. Aussi la sagesse est-elle d'en faire notre deuil. Ce qui n'exclut toutefois pas la possibilité de certaines conjectures, à condition qu'elles se limitent, selon une formule de G. Guillaume, au «nécessaire suffisant».

Ce nécessaire suffisant — quelles qu'en aient été les formes contingentes et variables de réalisation — c'est qu'on ait trouvé le moyen de dire quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose. En d'autres termes, il n'est pas plausible d'imaginer que les premiers essais réussis de langage humain aient pu être autre chose que des phrases où ce que j'appelle la condition de *prédictativité* devait nécessairement se trouver implicitement et minimalement satisfaite. On ne peut postuler ni plus ni moins. Ce qui est, en tout cas, absolument invraisemblable c'est que nos lointains ancêtres aient pu seulement avoir l'intuition que pour faire commodément des phrases il fallait des mots. Ce serait là leur prêter nos vues de civilisés, et encore de civilisés qui oublient que même dans les langues dont nous avons l'accoutumance il reste — l'impératif en est un exemple — des cas où la chose dite cohabite, sous même mot, avec la personne dont elle est dite.

Seule hypothèse possible à partir de cette base conjecturale minimale : que la phrase a obligatoirement précédé le mot et que, en ces temps de primitivité originelle, les idiomes humains n'ont pas pu être autre chose que des collections de phrases répétables ou si l'on veut, en raison même de leur répétabilité, de mots-phrases. L'important à retenir est qu'il y avait, du point de vue formel, indifférenciation du mot et de la phrase.

Jusqu'où a pu aller, dans l'implicité de ces phrases primitives ou holophrases? Aucun moyen de savoir : ce qu'il arrive qu'on cite aujourd'hui parfois sous ce nom représente déjà du langage très construit. Tout ce qu'on peut avec quelque vraisemblance supposer, c'est que le contenu de ces holophrases s'est progressivement — combien de millénaires a-t-il fallu pour cela (des dizaines, des centaines peut-être)? — de plus en plus systématisé, l'ordre de survenance des éléments physiques et mentaux qui les constituaient devenant de plus en plus rigoureux.

C'est alors seulement que la phrase primitive — devenue suffisamment, encore que minimalement, systématique — a pu permettre de reconnaître en son sein des assemblages répétables d'éléments formateurs, assemblages qui sont alors devenus des *mots*, mais des mots n'ayant aucune espèce d'indépendance vis-à-vis de la phrase à laquelle ils s'intègrent. Ainsi est-ce bien tout à fait empiriquement — en recherchant une systématique de phrase de plus en plus satisfaisante — qu'on aurait découvert la commodité et la nécessité d'une systématique préalable du mot. Aussi longtemps que le langage fonctionne encore sur cette base systématique, on a en réalité deux syntaxes successives : l'une, intérieure au mot, où la liberté d'arrangement des éléments formateurs tend à s'annuler, et où la coalescence de ces éléments est vivement perçue et se traduit par le phénomène de l'agglutination, et l'autre, extérieure au mot, non plus agglutinante mais groupante seulement.

Plus tard — beaucoup plus tard — une partie du mot aurait réussi à échapper, dans certaines communautés linguistiques, à la dépendance immédiate de la phrase et aurait tendu à se définir sous la forme d'un invariant partout reconnaissable derrière les nombreuses variations de la phrase : c'est la racine consonantique des langues qui ont subsisté dans l'histoire sous le nom de langues chamito-sémitiques.

Enfin, beaucoup plus tardivement encore, serait apparu un type de langues, issu du modèle chamito-sémitique, où c'est cette fois l'entier du mot qui tend à se définir et à se construire dans la préalibilité de la phrase. Ce dont la conséquence est, pour le sujet parlant, le sentiment d'avoir affaire à des mots dont le tout se présenterait préconstruit au moment de leur

entrée en phrase. Ces langues sont celles que les linguistes ont appelées indo-européennes.

Du type le plus ancien au type le plus récent, que se serait-il en somme passé? Ceci essentiellement: que, sans jamais pour autant parvenir à échapper à son champ d'attraction, le mot aurait conquis une indépendance croissante par rapport à la phrase, de laquelle il est historiquement issu et à laquelle partout, par nécessité systématique, il retourne. En d'autres termes: élément conditionnant dans la systémologie de la phrase, le mot aurait eu pour destin historique de tendre à devenir optimalement conditionnant, c'est-à-dire à opérer sa construction de plus en plus tôt dans le *temps opératif* porteur de la construction de la phrase, les trois taxonomies systématiques plus haut évoquées coexistant aujourd'hui par survivance et perpétuation des deux premières.

Ce qui, en clair et concrètement, veut dire ceci. La construction de la phrase s'opérant par nécessité dans le présent de parole, avec, pour chaque phrase en cours de construction, une partie de temps révolu et une partie de temps non-révolu dont la sommation représente la durée totale consciemment perceptible de la phrase, le mot, dont le temps de construction a d'abord été prélevé, instant par instant et élément par élément, sur la durée consciente de la phrase, a vu, par étapes, sa construction refluer dans l'inconscient, c'est-à-dire dans un temps opératif de construction dont le sujet parlant n'a pas et ne saurait avoir, en raison de sa brièveté, conscience. C'est, sous des manifestations phénotypiques plus ou moins appréciablement différentes, un état taxonomique où ce reflux est presque intégralement réalisé que représentent sous nos yeux les langues indo-européennes.

Au résumé, d'un état premier ou primaire où psychiquement et sémiologiquement (côté signifié et côté signe) le mot, par rapport au présent de parole, apparaît tout entier et élément par élément à construire, on est passé à un état où, l'entier du mot se trouvant préconstruit psychiquement, il ne reste plus à porter dans la chaîne parlée que la réalisation physique du signe qui lui sert de symbole, ce dernier tendant remarquablement, dans cet état taxonomique dernier, à se réduire phoniquement à un minimum suffisant.

Suivre type par type — après restitution théorique réussie — et, dans chaque type, idiome par idiome toutes les conséquences et implications d'un tel état de fait est le programme colossal de recherche qui attend les psychomécaniciens du présent et de l'avenir. De ces prémisses théoriques en soi déjà hautement plausibles et dont, de surcroît, les conséquences à ce

jour aperçues viennent au plan des faits observables confirmer les prévisions, — ce qui ne signifie aucunement que de nombreuses corrections ou rectifications n'auront pas, en cours de route, à être apportées à la théorie — de ces prémisses théoriques découlent, pour orienter la recherche sur les voies de la découverte, de nombreux principes directeurs. C'est ainsi, par exemple, que non seulement on ne saurait rien comprendre à ce qui se passe en syntaxe — où viennent s'inscrire les conséquences observables de la systématicité de la phrase — aussi longtemps qu'on n'a pas pénétré la systématicité du mot, mais que — la systématicité du mot accusant, d'un type taxonomique à l'autre, des différences de l'ordre de la mutation et, dans un cadre taxonomique donné, des possibilités nombreuses de différenciation — il y a autant de syntaxes possibles plus ou moins différencierées qu'il existe de possibilités de différenciation dans la systématicité du mot.

Et ce n'est pas tout. Car si, du côté de son achèvement, le mot débouche sur la phrase dont, dans les langues indo-européennes, il incorpore manifestement les déterminants formels qui assurent sa catégorisation en telle ou telle partie du discours, du côté de son commencement, il prend son départ à la sémasiologie, dont rien ne nous autorise à postuler que la construction s'opère identiquement d'une typologie à l'autre. Il y a même de sérieux et nombreux indices du contraire. La vérité est que, cette fois, nous sommes pour l'instant en présence — les guillau-miens comme les autres — d'une vaste *terra quasi incognita* et qui pourrait bien nous réservier maintes surprises. Sans doute la logique, opérant au seul niveau des différences consciemment perçues, est-elle parvenue, pour ce qui est des notions, à dégager et à mettre en évidence quelques-unes de leurs propriétés — je songe, en ce moment, à la compréhension et à l'extension des concepts véhiculés par la catégorie grammaticale du substantif — mais, sur la base des seules données des langues indo-européennes, nous ne sommes absolument pas fondés à essayer de constituer une sémasiologie générale applicable à toutes les langues sans considération des différences taxonomiques, voire même phénotypiques.

Ceci dit, et du côté de la syntaxe et du côté de la sémasiologie (c'est-à-dire aussi bien du côté des tenants du mot que de celui de ses aboutissants), la psychomécanique du langage — en ce qui a trait, à tout le moins, aux langues indo-européennes — a déjà ses vues et hypothèses exploratrices et une topologie de prospection.

Du côté de la systématicité de la phrase, clé de toute explication scientifiquement vraie et complète des faits de syntaxe observables, elle possède

déjà, dans sa théorie de la prédictivité, les linéaments d'une théorie tout à fait satisfaisante — dans l'état présent de sa recherche — de la phrase, et cette théorie s'identifie remarquablement à celle des parties du discours. La phrase y apparaît comme l'unité dernière en laquelle vient s'achever et se clore le jeu, plus ou moins complexe selon les cas, des incidences multiples — les unes précoces, les autres tardives — qui aboutissent à la constitution, en successivité, des divers syntagmes, le dernier étant précisément la phrase elle-même, ce qui explique la possibilité de son intégration, après traitement, au sein d'une phrase complexe où elle aura retrouvé les propriétés d'un déterminant phrasistique.

Du côté de la sémasiologie, la prospection est, pour l'instant, peu avancée. Néanmoins là aussi les premiers coups de sonde ont laissé entrapercevoir le jeu des mêmes opérateurs dont la mise en œuvre est responsable de l'institution des diverses catégories grammaticales. Cela est particulièrement évident dans la morphogénie lexicale, avec les préfixes, infixes et suffixes servant à traiter la base du mot, notamment avec le diminutif, l'augmentatif, les morphèmes de comparaison et les suffixes de dérivation de toute espèce. Et qui plus est, même là où aucune sémiologie n'intervient pour dénoncer les opérations, il semble bien qu'une psychomécanique implicite rigoureuse — tout aussi rigoureuse que celle qui régit l'institution de la morphogénie grammaticale, et utilisant du reste les mêmes opérateurs — préside à la définition des diverses notions et à leur articulation en réseaux idéels dont le degré acquis de systématisation peut varier appréciablement d'un réseau à l'autre, la variation en cause tenant moins à la nature de l'idée qu'au contexte culturel et social qui en rend plus ou moins utile ou urgent le développement. De toute manière — et c'est ce qui importe — partout existent les moyens formels d'expansion systématique d'un réseau notionnel chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

L'intuition de Saussure était donc juste, qui voyait dans la langue essentiellement une forme. Sur ce point, non seulement la psychomécanique du langage lui apporte l'appui de son témoignage, mais il apparaît même à ses yeux que la langue est doublement forme, étant à la fois *forma formans*, c'est-à-dire genèse de formes, et *forma formata*, c'est-à-dire résultat formel de genèse. Ce qui doit s'entendre, du reste, non seulement synchroniquement, mais aussi diachroniquement, la langue en tant que résultat de diachronie se présentant de moment en moment comme une réalité de l'ordre des moyens de saisie de l'expérience des réalités physiques et mentales qui constitue pour l'homme la substance du pen-

sable, cette substance pouvant même devenir, à la limite, l'expérience même qu'il a de la réalité, à la fois mentale et physique, de son propre langage.

Un mot, pour finir, de ce que j'appellerai la systématique des sons, ce qu'on a appelé jusqu'à ce jour phonologie n'ayant jamais à mes yeux débouché sur autre chose qu'une paradigmatische des phonèmes. Là comme ailleurs, ce que la psychomécanique du langage prévoit, c'est non seulement la nécessaire réduction des sons effectivement prononcés et entendus à un paradigme d'archétypes phoniques diversement réalisables et auditivement reconnaissables, mais, à partir d'un tel paradigme, une définition des conditions de concevabilité qui lient, au sein d'une systématique qui en représente le jeu formel, toutes les possibilités de son propres à une langue, cette systématique incluant nécessairement un état de définition du rapport audition/phonation. Il y a tout lieu d'imaginer que, là aussi, des surprises attendent le linguiste. Une seule analyse dans ce sens a, à ce jour, été tentée qui peut être considérée, au moins en première approximation, comme réussie : celle du système des voyelles turques. Le moins que l'on puisse dire est que les prévisions de la théorie s'y trouvent réalisées d'une façon plutôt inattendue et qui révèle une construction d'une rationalité qui a de quoi confondre l'imagination scientifique la plus audacieuse.

Or ce qui, ici, dans l'inattendu même de la découverte, compte le plus au regard d'un psychomécanicien, c'est que, même dans ce qu'il comporte en lui de plus matériel, la preuve puisse, avec le temps, être faite de mieux en mieux et de plus en plus exhaustivement, que le langage des hommes, ouvrage de la pensée commune, est de bout en bout œuvre de raison, et qu'aussi bien dans l'univers de sa construction qu'il porte en son psychisme, que dans celui qui physiquement est à la fois son royaume et sa prison, règne — ce dont porte témoignage la science — la plus imperturbable rationalité.

Université Laval de Québec.

ALBERT HENRY

CONCLUSION GÉNÉRALE (*)

Une jeune participante à qui je demandais ses impressions me disait : «Tout cela me laisse fort perplexe». Moi aussi, ce qui me rajeunit donc. Alors, il n'y a qu'un moyen d'en sortir : c'est de faire, autant que possible, une analyse projective de ce colloque.

Si les organisateurs ont insisté — et combien ! — pour que j'accepte le rôle terminal et, heureusement, irresponsable et inutile, de ce colloque, c'est qu'ils ont songé à la seule compétence dont je pouvais me prévaloir, pour, précisément, moi, refuser : ne pas être linguiste et donc, a fortiori, étaler mon incapacité naturelle à être inconditionnellement guillaumien, ou inconditionnellement transformationnaliste, ou générativiste. Ils se sont souvenus sans doute qu'il y a, paraît-il, en linguistique, des signes *zéro* qui peuvent servir à quelque chose et qui montrent bien, au moins, que d'autres signes travaillent. Ce serait la seule consolation que je pourrais revendiquer ; hélas, elle est spéciuse : les organisateurs ont pris un homme pour un signe linguistique, c'est la seule erreur qu'on puisse ... ou qu'on peut ... leur reprocher. Et pourtant leur entreprise était pleine d'embûches.

Mais celui qui n'a rien fait met au moins en évidence ce que les autres ont fait. Et sans doute me permettrez-vous de remercier les organisateurs, jeunes et hardiment entreprenants, qui, à tous les niveaux, dans l'ombre ou en pleine lumière, ont peu à peu préparé, puis érigé ces journées chaleureuses : et je m'arroge le droit, c'est le seul, de les féliciter et de les remercier en votre nom, et en leur nom — car ici je suis le verbe, et un verbe est pourvu, a-t-on dit, d'une incidence bi-directionnelle — en leur nom, d'exprimer une vive gratitude à tous ceux qui sont venus, spécialement à ceux qui dans les exposés et les débats ont dispensé avec

(*) Texte non remanié de l'exposé oral.

générosité, avec débordement parfois, leur science, leur ingéniosité et, tout aussi précieux, leurs tourments.

Ce colloque a un premier mérite : celui d'être. Je n'analyserai pas, non plus, ce présent qui n'est presque plus un présent, mais je vous ferai remarquer que contrairement aux habitudes ontologiques, l'être n'était pas, n'est pas un don gratuit, ici. Il fallait amener, mettre face à face et, si possible, bras dessus bras dessous, des représentants suffisamment nombreux et suffisamment qualifiés d'écoles — car je ne sais si je puis dire simplement de deux écoles, à moins de parler peut-être d'une école nucléaire et d'une école arborescente — que maintenaient souvent éloignées l'une de l'autre des malentendus, des mouvements d'humeur, peut-être des mirages affectifs, ou, tout compte fait, des timidités rentrées. Et ces représentants, il fallait, en outre, les convaincre d'adopter tel comportement qui pouvait leur déplaire, car les hommes de science sont parfois plus que d'autres soumis à l'affectivité, et vous savez mieux que moi que c'est une matière que l'on met difficilement en formules, donc que l'on maîtrise avec peine.

Il y a, en effet, déjà toute une histoire des noces génératifs-guillaumiennes. Je n'ai pas les matériaux qui permettraient de la retracer, mais que de chemin parcouru depuis l'époque, je ne dis pas où Gustave Guillaume était ignoré en dehors de l'École Pratique des Hautes Études, mais où une première «rencontre» au dehors fit éclater la fameuse querelle du *Français Moderne*, Guillaume se retirant ensuite au plus secret et au plus taciturne de sa coquille psycho-mécanique ; c'était vraiment une première tentative, totalement avortée, de confrontation. Par delà quelques contacts personnels, il fallut attendre, si je ne me trompe, le recueil de Lille, et nous voici, aujourd'hui, devant un bilan à établir ; nous pouvons le faire, énorme progrès, presque dans l'harmonie et la concorde.

J'ose croire que personne ici, malgré les agitations et les conditionnements causés par les élections françaises et les grandes épreuves cyclistes, ne s'attend à ce que je m'érigé en juge pour dresser le palmarès et en grand électeur pour dire qui devrait être, ne fût-ce que pendant la durée du banquet, président de la république linguistique, présidente plutôt, la psychomécanique ou la grammaire transformationnelle.

Que nous apprend ce colloque, et pour le bien des études linguistiques et, ne fût-ce que rétrospectivement, pour le bien du colloque lui-même, et pour d'autres colloques à l'avenir ?

Notre désir, nous disait-on, discrètement, mais fermement, au début de ces trois journées, c'est de voir «une pleine confrontation».

On pouvait imaginer une comparaison entre un portrait de Guillaume et un portrait de Chomsky, symboles humains des deux doctrines. C'eût été circonscrit, quoique non dépourvu d'enseignement.

On pouvait imaginer un portrait robot du guillaumien et du transformationnaliste-générativiste — et notez que la longueur des cheveux n'aurait pas été pertinente. Ce ne serait pas un simple jeu, sans prolongements proprement intellectuels.

Le guillaumien serait, de préférence, d'une pièce, confiant, optimiste — c'est une force. Il y a peut-être même une éloquence guillaumienne, qui, sous des volumes de sons et des effets de sens divers, exprime la voix des profondeurs et veut toute la vérité.

Le transformationnaliste-générativiste, polymorphe et inquiet, en apparence — son peintre préféré serait certainement Picasso — voilant son ardeur et ses doutes dans ses phrases tantôt légèrement ironiques, ou quelque peu étouffées.

Ceci n'est pas simple amusement de fin de matinée. Par exemple, la théorie guillaumienne ne prétend-elle pas rétablir l'unité là où il y a la diversité ? N'avons-nous pas vu, ici et ailleurs, tel transformationnaliste ou tel générativiste en critiquer un autre, rejeter ses modèles, ne pas accepter ses procédures ? N'en avons-nous pas vu déclarer qu'ils n'étaient pas sûrs du tout de leurs résultats, d'ailleurs partiels, peut-être à balayer bientôt ? Le guillaumien, lui, appelle le guillaumien, qui accourt, ils sont en harmonie, ils peuvent parler par la voix d'un seul maître ; point de critique entre initiés, sauf peut-être de la part de tel arrière-petit-fils du Maître, que ne suivent pas, d'ailleurs, les autres arrière-petits enfants.

Celui qui voudrait porter des jugements de validité et de valeur — et ce n'est pas ce que je fais — devrait tenir compte de ces présupposés psychologiques, et intellectuels, comme il devrait tenir compte des circonstances historiques, car tout est marqué par les hasards de l'environnement historique. La psychomécanique a été méditée pendant des années par un seul homme, qui était, semble-t-il, à lui-même son univers, dans une sorte d'île dialectique et philosophique ; construction achevée, malgré toutes les non-publications, encore maintenant, construction à accepter ou à refuser, mais non à démembrer. La grammaire transformationnelle, elle, est marquée par la vitesse et les agitations des temps, une sorte de masochisme dialectique, au moins apparent, l'habitude des *papers*, la passion discursive, le danger d'une prolifération théorique qui n'irait pas beaucoup plus loin que les hypothèses de travail.

Ici encore, il ne s'agit pas de jugement, mais d'impression. Et si l'on

fait un retour en arrière, on est frappé par des différences d'attitude et de rythme. Je ne crois pas me tromper en disant que la grammaire comparée est allée, dans ses applications pratiques, à peu près au bout de ses possibilités, de ses implications et de ses preuves. Si je m'en tiens aux deux groupements qui nous retiennent aujourd'hui, voyez, en tenant compte, naturellement, des âges, ce qu'ont fait, au delà de la théorie et des méthodes, les chercheurs de chaque bord : moisson assez maigre, a dit M. Valin, encore ce matin.

Mais, malgré l'intérêt qu'on pourrait accorder à ces considérations, car un comportement intellectuel a des retentissements à toutes les phases de notre travail, c'était surtout, au fond, une comparaison de l'efficacité des méthodes que nous attendions. Nous avons eu de nombreuses discussions théoriques, mais où chacun, alors, le plus souvent, restait sur ses positions, avec, de surcroît, cet inconvénient que, souvent aussi, des termes identiques étaient employés avec des contenus différents, et vagues. D'où, certains débats confus, où les *je crois* étaient nombreux, ce qui est mauvais signe. Plusieurs participants se sont rendu compte que les discussions de ce genre ne nous faisaient pas avancer, que souvent chacun semblait vouloir défendre à tout prix son idée, plutôt que s'informer parfaitement de l'idée de l'autre. Si je prends comme exemple la table ronde «syntaxe et sémantique» — car je n'ai pas pu assister à toutes — à la fin de la discussion théorique, que l'on sentait assez vaine, on en est venu au dialogue grâce à des questions d'information réciproque et à un essai de bilan sur les accords et désaccords. On a senti, en même temps, le besoin de remplacer aussi souvent que possible, et Pascal y avait déjà insisté, les définis par des définitions.

Je pense, et d'autres y avaient songé, en prévision, que ce serait la comparaison des résultats acquis sur un même problème par l'application des méthodes restant fidèles à elles-mêmes qui assurerait des progrès. Et cette épreuve pouvait être faite par un seul : ici, il faut bien reconnaître que M. Joly et M. Martin ont joué le jeu, par exemple. Épreuve qui serait mieux faite encore par deux travailleurs ou deux groupes, en un effort de rapprochement et même d'intégration. Un départ a failli être pris — mais naturellement ne pouvait être conduit à terme *ex abrupto* — lors de la discussion sur les phrases-maquettes produites en atelier par M. Seuren — du moins, je ne crois pas altérer la vérité — M. Moignet se disait prêt à entamer la procédure. Ce matin, nouvelle tentative qui n'a pu aller plus loin que l'accrochage, mais l'accrochage a eu lieu.

Je sais que les problèmes sont souvent déjà des façons d'envisager

dictées par la théorie, mais il en est d'irréductibles, et il reste souhaitable, non seulement, que, comme on l'a fait ici et ailleurs, dans des publications, le chercheur éprouve, s'il en est capable, plusieurs méthodes, mais souhaitable surtout que, sur tels problèmes nettement posés, des guillaumiens et des génératifs, en toute sérénité et ouverture d'esprit, se mettent à la tâche.

Peut-être verrait-on, en même temps, que certaines procédures conviennent mieux que d'autres, selon les problèmes, même si certains prétendent actuellement aller toujours à une explication intégrale.

Autre enseignement, toujours par delà les exposés, que je n'ai naturellement pas à reprendre, ni à résumer, ni à critiquer : pour critiquer une théorie ou une méthode, il faut «se mettre dedans» et, corollairement, replacer le problème du *corpus* dans la perspective vraie. G. Guillaume prétend établir la théorie qu'est la langue, et cette théorie prend son départ dans des absous de pensée : puis il va à la rencontre des faits, encore qu'on puisse dire que, dans ses publications, il y va, peut-être, de moins en moins (je scandalise certains guillaumiens quand je leur dis que pour moi le chef-d'œuvre de Guillaume est son ouvrage sur l'article). Les génératifs partent plutôt de l'observation, malgré certaines apparences, construisent des modèles et retournent aux faits. À propos de modèles et d'exemples construits, on a parlé de simulation. Mais il ne faut pas s'effrayer, je pense, ni du fait que certaines hypothèses n'expliqueront qu'une partie des phénomènes, ni que certaines hypothèses seront à rejeter, si elles se sont montrées au moins fécondes pendant quelque temps. L'essentiel — et là le colloque l'a également fait sentir — est de se rendre compte des directions et des limites de la prise. J'avais écrit ceci avant les exposés de ce matin, vous pouvez faire les rapprochements. L'étude de phrases construites, grammaticales ou agrammaticales, par exemple, n'est pas une explication de tout le réel du discours, ne fût-ce que pour la simple raison que ne se réalise pas en elles la convergence de tous les facteurs qui interviennent dans l'acte de langage. Pour continuer la comparaison du simulateur, le simulateur, comme disait l'autre, visait l'oiseau ... et il est arrivé à l'avion. Il eût été intéressant de voir discuter de manière approfondie ce problème du *corpus*, et, ce matin encore, vous avez vu que l'inquiétude a jailli ; mais, du moins, il n'y a plus, je pense, chez nos participants, toutes les suspicions et préventions qui pouvaient exister.

Par delà faits, méthodes et théories, observateur du dehors, j'ai été frappé par certaines révélations d'ordre général. Et ici, permettez-moi d'évoquer, comme matériel de comparaison tout simplement, matériel de

comparaison révélateur, un souvenir à propos d'un colloque tenu autrefois, précisément sur « tradition et nouveauté en grammaire ». Comme je présidais la première séance, où étaient discutés et confrontés certains principes proprement linguistiques, assez généraux, j'ai tenté d'amener la discussion sur les rapports que pouvaient entretenir ces principes avec d'autres prises de position de l'esprit et aussi, donc, avec d'autres disciplines. Peine perdue. Songez au contraire, à toutes les explorations qui ont été amorcées ici, au cours des séances, vers la philosophie de l'esprit, la gnoséologie, diraient peut-être les Italiens, les logiques de tous poils, avec mise en rapport du langage avec la logique, tantôt sur le plan théorique, tantôt sur le plan de la méthode, avec les mathématiques — pourtant, personne n'a fait allusion au Franc-Math, qu'il faudrait peut-être examiner un jour — avec la biologie profonde (le système inné est-il linguistique ? Etc., etc.), avec l'étude de l'acquisition du langage, surtout dans ses préliminaires, de nature ontologique ; on s'est même étonné, non sans raison peut-être, que la linguistique guillaumienne et la linguistique générative exploitaient peu ou pas la pathologie du langage. Souvenez-vous des considérations qui ont été développées dans plusieurs communications et qui, pour le dire en bref, semblent lier de près la linguistique à la théorie de la connaissance. Expansions dans plusieurs directions. De toute manière, une réflexion sérieuse semble s'imposer sur la place de l'activité de langage dans la vie de l'esprit et la place de la linguistique dans la théorie de la connaissance. Alors, ne faudra-t-il pas reméditer un jour l'axiome saussurien : la linguistique est l'étude de la langue en elle-même et pour elle-même ?

Mais, chose étonnante — l'étonnement est naturellement toujours un bien personnel — vous ne vous êtes guère aventurés dans un secteur du langage lui-même : le discours au delà de la phrase. J'ai, quant à moi, relevé une allusion rapide à la rhétorique et à la stylistique et, à une des tables rondes, m'a-t-on dit, un jeune générativiste s'est déclaré incapable — je ne lui en fais pas reproche — d'expliquer tel phénomène d'expressivité à partir de ses analyses. Alors qu'il a été si souvent question de sémantique, personne, par exemple, n'a évoqué les figures. Il y a là pour moi un problème.

Conjointement, on a souligné de partout le dynamisme des conceptions et des théories ; on a souligné qu'en psychomécanique l'individu, dans son acte de langage, refait, pour le dire à la grosse, la construction de la langue, qu'en grammaire générative la compétence appartient à l'individu. Benedetto Croce serait-il en train de se réjouir dans sa tombe ?

Mais j'ai perçu aussi certains tourments. Et ceci m'amène à la dernière considération que je voudrais faire, dans l'ordre des perspectives et des désirs ressentis par ce colloque. Certains problèmes, soit en développement ouvert, soit en accompagnement comme une basse continue, ont hanté le colloque : par exemple, dans le domaine des problèmes particuliers, celui des phrases impersonnelles et des phrases avec semi-auxiliaire, et, ici encore, j'avais écrit ça hier soir, mais ce matin l'a confirmé ; il doit y avoir là-dessous quelque chose de significatif, qui m'échappe encore, puisque M. Ruwet a jugé indispensable de remplacer les « perspectives » par une mise à l'épreuve — et parmi les grands problèmes théoriques, celui de la sémantique, peut-être d'une manière plus incisive encore et plus lancinante au cours des débats — problème de la sémantique, surtout celui des relations entre les signifiés lexicaux et les signifiés grammaticaux — ce qui me rappelait la position de Damourette et Pichon, position qui m'avait séduit dans ma jeunesse : la langue est faite d'un matériel-idendées (comme ils disent) pouvant s'accroître indéfiniment et d'un certain nombre d'idées directrices (déjà présentes d'une certaine façon dans le premier groupe) servant à mettre les autres en œuvre dans le discours. Dans une formulation peu rigoureuse, nous étions déjà au cœur du problème, à l'essentiel de ce qui fait une langue : des mises en relation. Il faudrait faire, décidément, l'inventaire de ces idées organisatrices et expliquer pourquoi et comment certaines le deviennent, et s'organisent.

Le colloque n'a donc pas été, ici non plus, inutile. Voyez d'ailleurs : les guillaumiens reconnaissent qu'il faudrait faire une syntaxe, qu'elle reste à faire, en tout cas, même si elle est déjà en puissance dans la théorie, et les générativistes, dans la foulée même de ce vers quoi ils ont tendu depuis quelque temps, aspirent de plus en plus vers une sémantique. Admirable chiasme — qui s'est un peu distendu ce matin — et qui est *peut-être* un présage d'harmonie parfaite.

Ainsi, sur le plan humain (malgré certains excès sabbatiques dus sans doute à la fatigue), au niveau de la théorie, de la méthodologie, de la réflexion épistémologique et même de l'accueil ou de l'appel des problèmes, le colloque se prolongera, en tout cas, dans une méditation à laquelle, j'en suis sûr, vous vous sentez tous appelés.

Il me reste maintenant à me ramener à ma très modeste mesure, et je vous dirai : guillaumiens d'ascendance solaire, autres guillaumiens déjà sortis quelque peu d'orbite, chomskyens de toutes transformations, sémanticiens générativistes de toutes tendances et de toutes audaces, mais aussi ceux dont on n'a pas parlé, les agnostiques de toutes libertés et de toutes

nostalgies, je vous dirai maintenant, trahissant le poète, qui a jugé, et c'est le plus grand poète vivant de langue française, qui a jugé que vous méritiez bien d'être placés au ciel de la poésie, malgré votre ingratitudine, à vous qui n'avez pas voulu expliquer le langage poétique, il vous a appelés à une assumption glorieuse, et je dis par sa voix ce qu'il me reste à dire pour me soulager :

[celui] qui prend souci des accidents de phonétique, de l'altération des signes et des grandes érosions du langage ; [celui] qui participe aux grands débats de sémantique ; [celui] qui fait autorité dans les mathématiques usuelles et se complait à la supputation des temps [...]
[...]

Ceux-là sont princes de l'exil et n'ont que faire de mon chant.

Université Libre de Bruxelles.

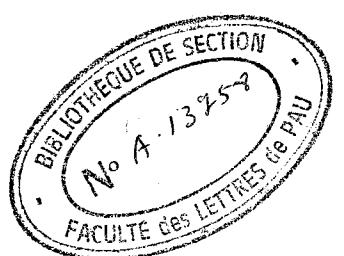


TABLE DES MATIÈRES — CONTENTS

M. WILMET, Introduction	7
G. MOIGNET, Présentation de la psychomécanique du langage ..	11
J. NIVETTE, Présentation des théories génératives	17
W. J. M. LEVELT, What became of LAD?	27
D. SADEK-KHALIL, L'acquisition du langage	47
R. MARTIN, Notion de présupposition et ordination guillaumienne ..	55
C. ROHRER, Grammar and Semantics	71
P. A. M. SEUREN, Logic and Language	85
P. A. M. SEUREN, Autonomous Syntax and Prelexical Rules	89
J. STEFANINI, Grammaire et sémantique	99
W. DE GEEST, On Lexical Islands, Predicate Raising and Dutch Infinitive pro Participio Constructions	111
A. JOLY, A Psychomechanical Approach to the Verb DO	123
M. MOLHO, Le facteur temps dans les langues romanes	139
V. LO CASCIO, Le facteur TEMPS dans un type de grammaire générative d'une langue romane	151
M. DOMINICY, La phrase nominale en psychomécanique et en grammaire générative	177
D. C. LE FLEM, La phrase nominale	209
N. RUWET, Un exemple d'analyse transformationnelle : montée du sujet et extraposition	241
R. VALIN, Psychomécanique du langage : perspectives	275
A. HENRY, Conclusion générale	289
Table des matières — Contents	297